



REVUE DE PROJETS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ



www.epures.com



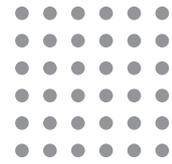
[@epures42](https://www.facebook.com/epures42)



[@epures42](https://twitter.com/epures42)



[epures-agence-urba](https://www.linkedin.com/company/epures-agence-urba)



« Epures fait le choix, dans un souci de transparence, de mettre à disposition des membres de l'Agence d'urbanisme, le détail du programme d'activité conduit annuellement.

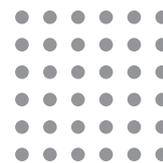
Ce document reprend chacune des études inscrites au programme de l'Agence d'urbanisme en 2020, classée par thématique.

Quelques chiffres clés, annoncent un nouveau chapitre dans lequel chaque étude est détaillée tant dans son contexte et ses objectifs, que dans son exécution.

Un aperçu des différentes publications faites par l'Agence en 2020 est également détaillé par thème.

Sans imaginer une lecture exhaustive, ce document permettra à chacun des membres d'avoir une vision de l'ensemble des thématiques abordées, des études menées en 2020 ainsi que des partenaires intéressés. »

SOMMAIRE



 CAPITALISER,
PARTAGER LA DONNÉE PAGE 4

 OBSERVER,
COMPRENDRE,
DIFFUSER PAGE 10

 ANIMER,
DIFFUSER,
FAIRE SAVOIR PAGE 22

 AIDER,
ACCOMPAGNER PAGE 28

 DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL
ET MÉTROPOLITAIN PAGE 30

 PROJET TERRITORIAL PAGE 60

 PLANIFICATION
COMMUNALE PAGE 74

 PROJETS URBAINS PAGE 80

 HABITAT
ET DÉVELOPPEMENT
SOCIAL PAGE 90

 DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE PAGE 104

 DÉPLACEMENTS PAGE 116

 ENVIRONNEMENT PAGE 128

 FONCIER PAGE 134

 ÉQUIPEMENTS PAGE 140

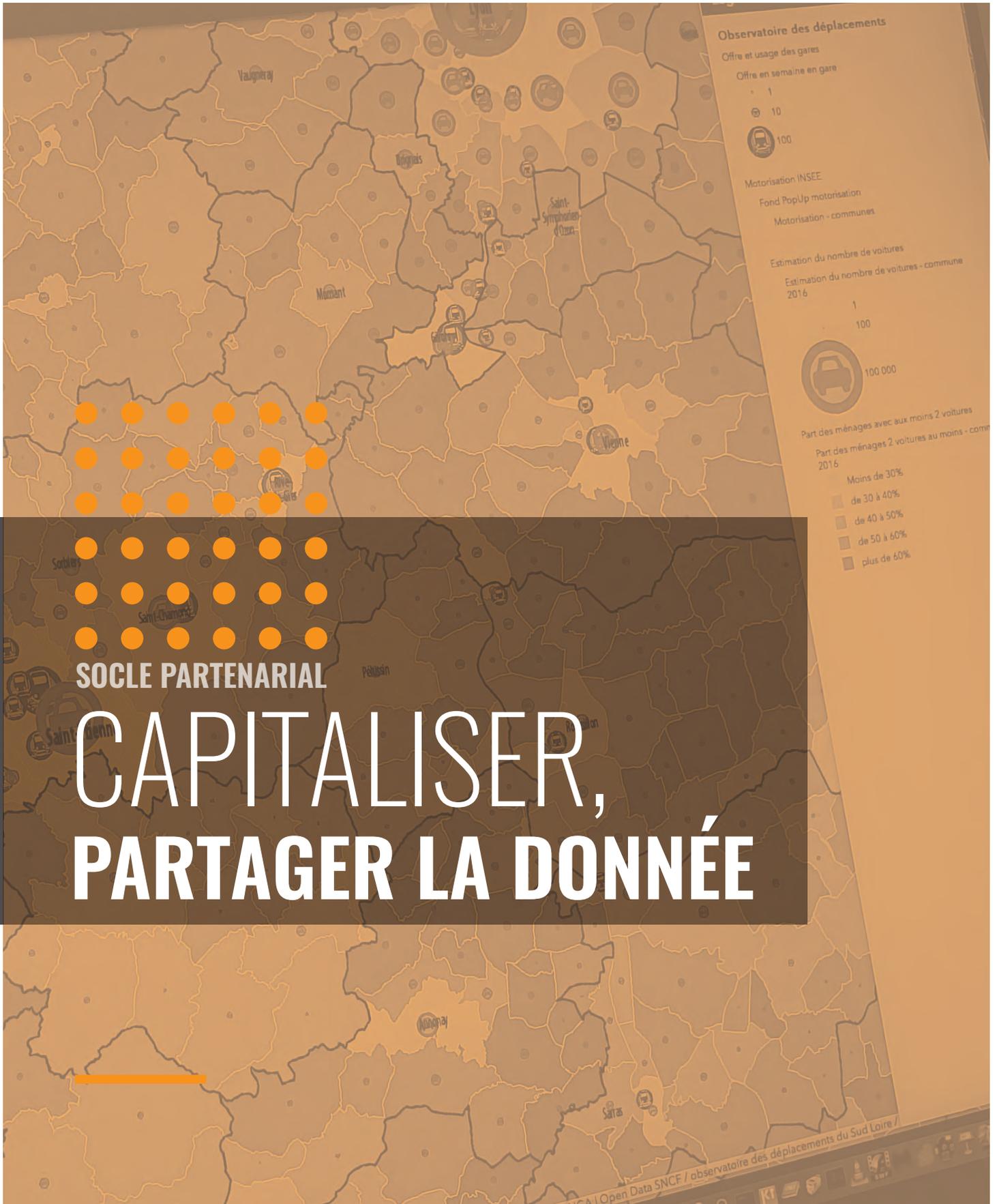
 PROGRAMME
SECTORISÉ PAGE 146

 PUBLICATIONS PAGE 148

 LEXIQUE PAGE 200

 PROGRAMME
PARTENARIAL
MUTUALISÉ 2020 PAGE 202

 TABLE DES
MATIÈRES PAGE 206



SOCLE PARTENARIAL

CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE



CHIFFRES CLÉS

1 outil

de mise à disposition des données : e-observ'

2 nouveaux accès partenaires

spécifiques sur e-observ'

45 flux

de données à disposition des partenaires "membres de droit"



00/213

URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le réseau urba4 des 4 Agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes a décidé de se doter d'outils afin de mutualiser ses ressources dans l'administration des données. La mutualisation concerne en particulier les bases de données complexes à administrer. Il s'agit à la fois de mutualiser les moyens humains mais aussi de mutualiser compétences et expériences pour que chaque Agence puisse bénéficier de l'expérience des autres.

Compte-rendu d'exécution :

- alimentation du serveur de données mutualisé urba4
- réunions de suivi de la mutualisation (4 réunions)
- réunions sur la thématique du tourisme
- séance de travail collectif autour des thèmes habitat et foncier : trouver de nouvelles méthodes d'exploitation et de représentation des données

01/006

MISSION OBSERVATION

**Pilotes epures : MEYER Ludovic,
TRIOLLIER Guillaume, FRATTA Emilie**

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégalement de manière transversale et partenariale.

L'observation territoriale, cœur de chauffe des Agences d'urbanisme, leur permet de par l'ensemble des dimensions spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, de suivre les tendances au long cours, mutualiser la connaissance, croiser et partager les analyses.

Compte-rendu d'exécution :

- préparation et suivi du programme de travail de la mission observation (4 réunions avec l'ensemble de l'équipe)
- mise en place de l'outil collaboratif "Trello" pour le suivi des publications
- suivi et animation de la mission

01/158

E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

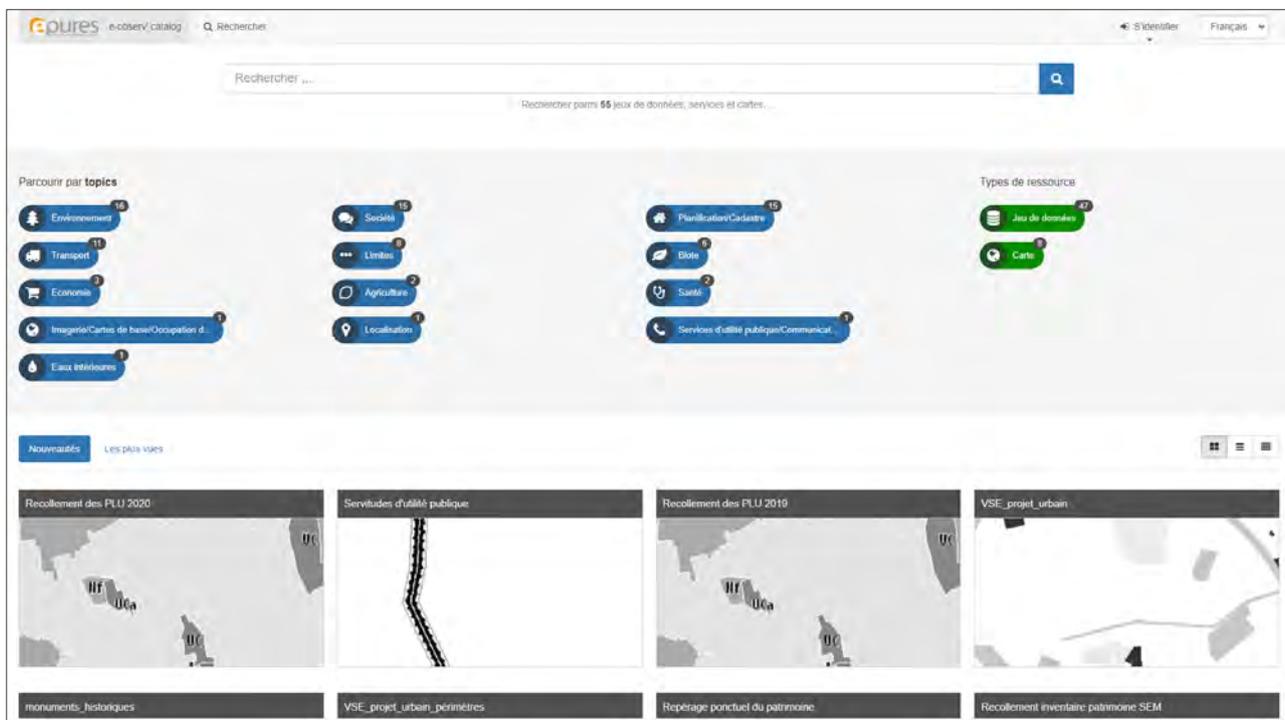
A la suite de la mise en place de la directive INSPIRE, de nombreuses structures et collectivités locales ont mis en place des outils pour diffuser leurs données. Au niveau local, le SIEL a lancé un SIG départemental (geoloire42), permettant à toutes les structures adhérentes d'accéder à un outil de cartographie comme à la donnée source. Les collectivités locales (Saint-Etienne Métropole, Loire Forez agglomération...) s'orientent aussi vers des systèmes d'information géographique partagés avec leurs membres et interopérables entre eux.

Dans ce contexte, epures, centre de ressources du territoire, par le biais de son conseil d'administration de décembre 2015, a validé le principe de la mise en place d'un système interfacé avec les systèmes existants ou en devenir chez les partenaires et qui doit faciliter les échanges de données et mettre en valeur les observatoires portés par l'Agence d'urbanisme.

Les premières données ont été intégrées en 2017. Depuis plusieurs applications ont vu le jour. Toutes ces applications doivent être maintenues à jour et en bon état de fonctionnement.

De plus, de nouveaux développements, de nouveaux outils sont mis en ligne chaque année.

e-OBSERV' - CATALOGUE DES DONNÉES



Compte-rendu d'exécution :

- mise à jour des applications en ligne
- développement des applications : ajout des données "eau" à l'application environnement ; amélioration de l'application déplacements
- maintenance en état opérationnel du serveur
- ajout de flux de données pour les SIG : TC 2020, eau...
- mise en ligne d'une application sur les marchés foncier et immobilier

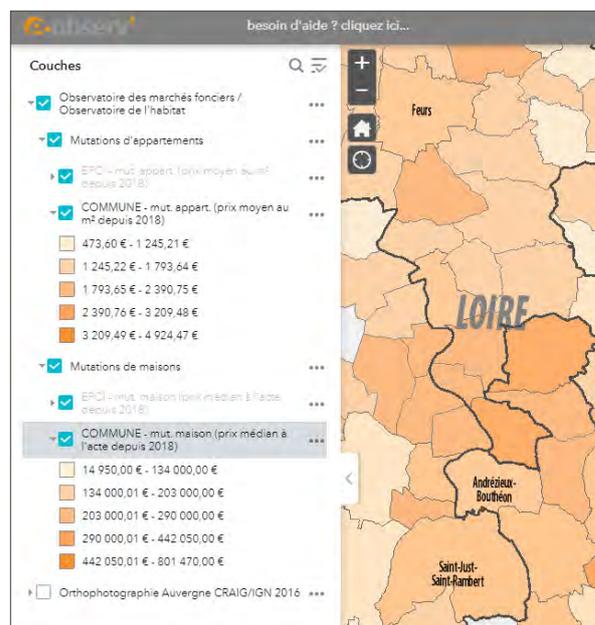
01/192

MODELE D'OCCUPATION DES SOLS 2020

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

La dernière couche d'occupation du sol utilisée à l'Agence, doit être remise à jour en 2020. L'objectif est de définir et renouveler cette base de données essentielle à l'élaboration des documents d'urbanisme, et le suivi des objectifs de sobriété foncière.



Les anciennes commandes de Spot Thema ayant été réalisées par les trois Agences, epures pilotera cette démarche, en lien avec les quatre Agences AURA.

Compte-rendu d'exécution :

- Finalisation du marché public mis en ligne le 17 mars
- Commande des prises de vue satellite (mars)
- Analyse des offres (mai)
- Réunions de lancement de la démarche (2 réunions en juin)
- Transmission des données de référence au bureau d'étude (juillet)
- Suivi de la production en cours depuis octobre

01/196

GESTION DES BASES DE DONNEES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière transversale et partenariale. Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée pour administrer, mettre à jour et intégrer l'ensemble des données des observatoires du socle partenarial.

Compte-rendu d'exécution :

- alimentation des bases de données et mise à jour des données

01/197

ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'observation est l'un des piliers de l'activité et de la richesse de l'Agence d'urbanisme, par son caractère permanent et sa capitalisation. Les observatoires partenariaux sont désormais réunis au sein d'une mission transversale et sont organisés collégialement de manière transversale et partenariale.

e-OBSERV' - GESTION DES DONNÉES

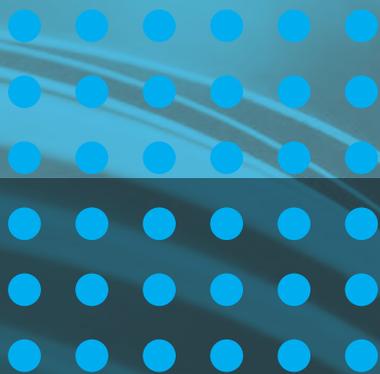


Au sein de la mission observation, une ligne spécifique a été créée gérer les achats de données liées au socle d'observation.

Compte-rendu d'exécution :

- achat données PERVAL 2019
- achat données Diane 2020
- achat données promotion immobilière





SOCLE PARTENARIAL

OBSERVER, COMPRENDRE **DIFFUSER**





CHIFFRES CLÉS

18 publications

des observatoires en 2020
dans 6 thématiques



00/210

VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

L'objectif pour le SMT AML, l'inter-Scot et le pôle métropolitain est triple :

- Sensibiliser les nouveaux élus au territoire de l'Amelyse et à ses enjeux (travail commun avec les autres partenaires : Pôle Métropolitain, SMT AML,...)
- Valoriser les travaux spécifiques à l'inter-Scot auprès des nouveaux élus (EPCI, voire communaux).
- Participer à l'émergence d'une observation territoriale A2 à l'échelle de l'Amelyse : en 2020 émergence de méthodologie et structuration des bases de données sur le thème de la logistique

Le socle partenarial de l'Agence d'urbanisme accueille ces missions.

Compte-rendu d'exécution :

Les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne (A2) ont élaboré pour la fin 2020 une storymap qui présente les grands enjeux de l'AMELYSE, et permet de faire passer des messages-clés aux nouveaux exécutifs et aux partenaires communs des 2 Agences. Cet outil de communication a vocation à valoriser le réseau des deux Agences et à favoriser le dialogue interterritorial.

Epures a mis en oeuvre une analyse des impacts économiques de la crise sanitaire Covid-19 à l'échelle du pôle métropolitain au sein de sa publication "Covid-19 et maintenant ?", publiée en mai 2020

L'Agence a coanimé une scène d'échanges réunissant une cinquantaine de partenaires techniques, organisée par l'inter-Scot sur la thématique de l'urbanisme commercial en novembre 2020.

01/053

OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme gère un recellement des PLU. Ce travail permet, outre une vision des affectations des sols dans les documents de planification à l'échelle de chacun des EPCI et des Scot du Département, des exploitations thématiques : répartition des surfaces par type légal, par destination du sol et par niveau de constructibilité. Chaque année, sont intégrés les plans de zonage des communes dont le PLU a été approuvé l'année précédente.

Il s'agit, dans le cadre de cet observatoire :

- de gérer le processus de mise à jour permanente au gré des révisions des documents officiels
- d'actualiser le tableau de bord annuellement
- d'effectuer des exploitations en vue de contribuer aux démarches de PLU, PLUi et de Scot, notamment.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la récupération et au recellement des zonages des PLU au 31/12/2019 sur le territoire des Scot : Sud Loire, Loire Centre et Roannais.

01/106

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES

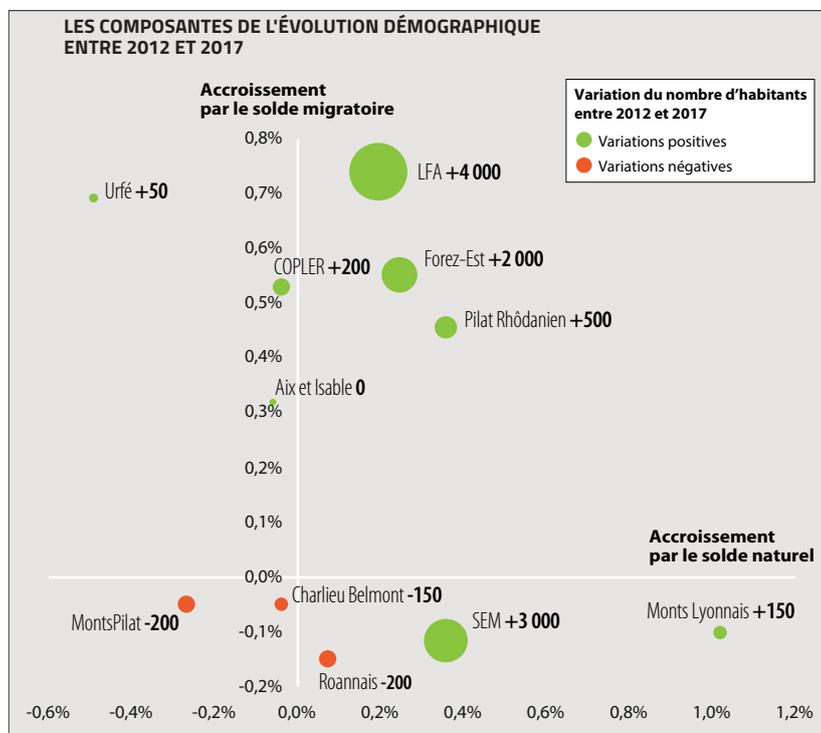
**Pilotes epures : BOUTANTIN Gratielle,
ROUCHOUSE Claire-Marie**

Contexte et Objectifs :

L'INSEE publie chaque année les résultats officiels du recensement rénové de la population. Au 1^{er} janvier sont communiquées les populations légales des communes. Au 1^{er} juillet, ce sont les chiffres clés de la démographie des communes qui sont disponibles (700 variables). Des bases plus détaillées (infra-communales, fichiers de flux) sont accessibles à l'automne.

L'objectif est de mettre en lumière les principales évolutions démographiques dans l'aire

OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES



d'observation de l'Agence en les replaçant dans le contexte régional. En 2020, l'Agence s'intéressera en particulier aux migrations résidentielles et aux caractéristiques des évolutions récentes.

Compte-rendu d'exécution :

La note annuelle sur les dynamiques démographiques a été publiée au printemps. Elle a été suivie d'une co-publication avec l'INSEE sur les migrations résidentielles parue en septembre. Un club d'échange partenarial a été organisé le 6 novembre : il a traité des différentes échelles spatiales et temporelles auxquelles sont examinées les dynamiques démographiques.

04/003

OBSERVATOIRE HABITAT

Pilotes epures : DURANDO Cécile

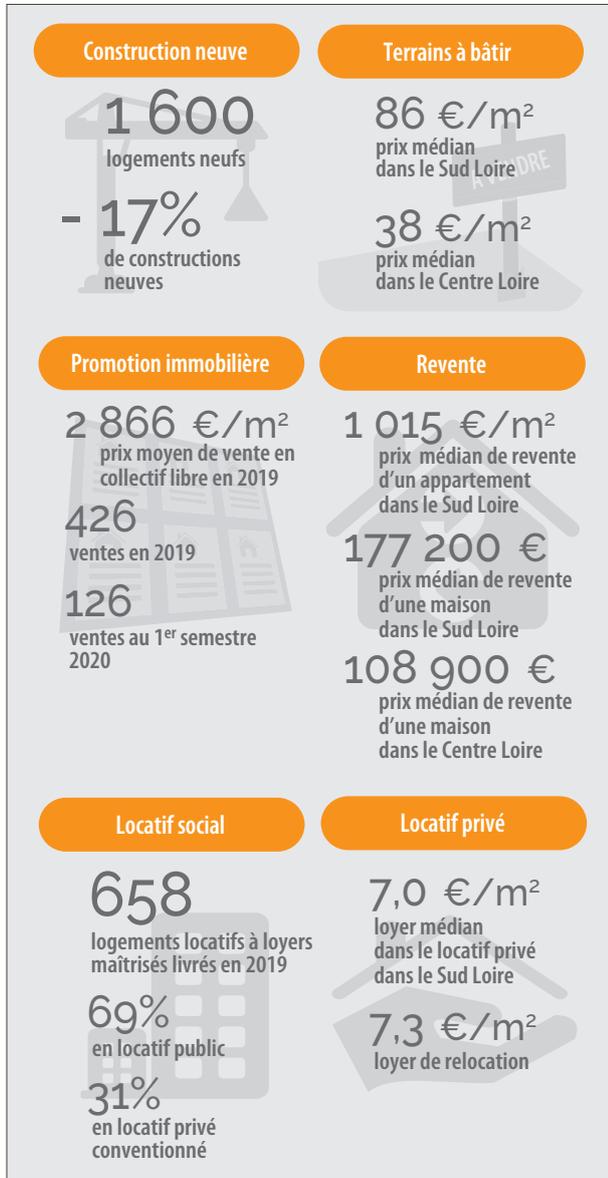
Contexte et Objectifs :

Dans son rôle d'observation, epures recueille et analyse annuellement des données sur les différents marchés de l'immobilier résidentiel d'un territoire regroupant le Sud Loire et la proche Haute-Loire. Cet observatoire rassemble l'ensemble des partenaires de l'habitat, membres de l'Agence. Cet observatoire, animé par epures depuis 1997, comprend annuellement :

- des analyses des différents marchés immobiliers : vente, terrain à bâtir, logements mis en chantier, promotion immobilière... Ce dernier fait l'objet d'un dispositif particulier de pilotage et d'animation,
- l'organisation de temps d'échanges entre les techniciens, les collaborateurs et les professionnels de l'immobilier ;
- une Rencontre habitat, séminaire de restitution de la conjoncture, au 4^{ème} trimestre.



OBSERVATOIRE DE L'HABITAT



Cet observatoire a pour objectifs :

- de développer les échanges entre institutions, entre acteurs privés intervenant dans le champ de l'habitat
- d'apporter des éléments de compréhension sur les évolutions et cerner les dysfonctionnements des marchés du logement à différentes échelles territoriales (pôle métropolitain, département de la Loire, EPCI).

Compte-rendu d'exécution :

Pour alimenter l'observatoire de l'habitat, les données relatives aux différents marchés (neuf, promotion immobilière, terrains à bâtir, revente, logement social...) ont été recueillies, traitées puis analysées. Ce travail a donné lieu à la publication de "La note 2020, chiffres et analyses" en décembre 2020, reprenant la conjoncture habitat observée dans le Sud Loire proche Haute-Loire et en Loire Centre.

Ce travail a été présenté lors de la rencontre annuelle de l'observatoire de l'habitat qui, vu le contexte sanitaire, s'est tenue dans un format raccourci sous forme de webinaire, le 4 décembre 2020. Ont également été présentés les résultats d'un sondage sur le logement vécu pendant le 1er confinement par l'Institut des Hautes Etudes pour l'Action dans le Logement (IDHEAL), les réflexions et retours d'expériences vis à vis de la crise sanitaire de l'inter-bailleurs HLM de la Loire, ainsi que les dispositifs habitat du Plan France Relance par la DDT 42.

04/071

OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Un dispositif d'observation de la promotion immobilière existe sur le territoire du Scot Sud Loire et de la proche Haute-Loire depuis 2009. A la demande de ses partenaires et notamment de l'EPASE, epures gère également, depuis 2013, ce volet.

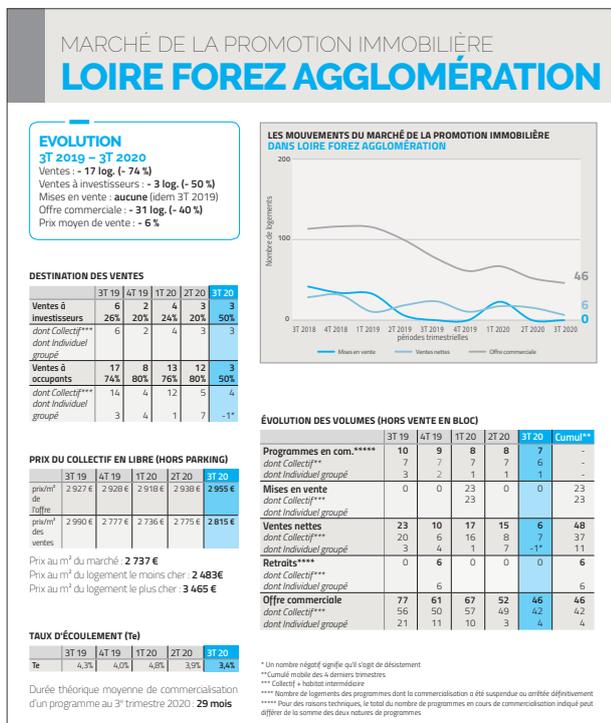
Ce volet sur le marché de la promotion immobilière doit :

- Suivre l'activité de la promotion immobilière privée ; avoir une analyse croisée de la dynamique des marchés immobiliers et fonciers avec les autres segments de marché observés
- Evaluer les effets des politiques publiques des collectivités

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de la convention triennale 2019-2021 avec Adequation sur l'observation du marché de la promotion immobilière, epures publie depuis

OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE



2019 un tableau de bord trimestriel synthétique du marché de la promotion immobilière dans le Sud Loire proche Haute-Loire. Cette publication est mise en ligne sur le site internet de l'Agence d'urbanisme et accessible à tous. Un module sur e'observ a également été développé, permettant l'accès aux détails et à la géolocalisation des programmes immobiliers. Cet accès est réservé aux adhérents de l'Agence d'urbanisme.

En 2020, epures a publié 4 tableaux de bord trimestriels relatifs aux 4^e trimestre 2019, 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2020.

04/075

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le territoire du Sud Loire a été un des dix sept territoires retenus lors de l'appel à candidature lancé en 2012 par le Ministère du Logement pour l'expérimentation nationale sur la mise en place

d'observatoires locaux des loyers.

Les premières années ont posé des jalons (renter dans une dynamique, identifier et sensibiliser les professionnels locaux,...). La poursuite de l'expérimentation a permis d'atteindre les objectifs fixés et de mettre à profit les acquis méthodologiques, consolider les partenariats et créer de nouveaux liens. L'envergure nationale de ces observations permet d'assurer fiabilité et comparabilité.

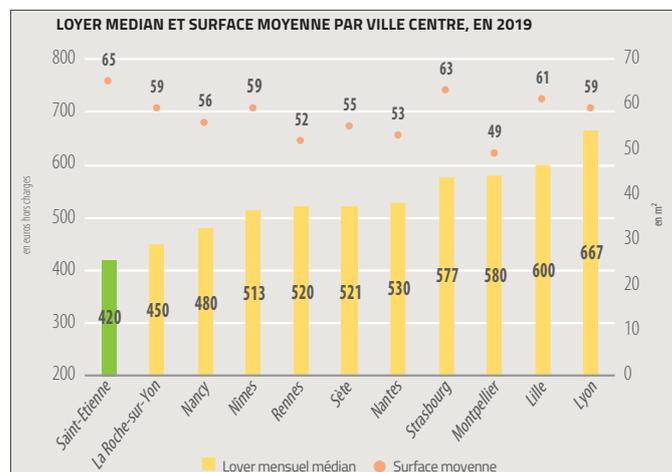
La participation à cette expérimentation doit permettre :

- d'améliorer la connaissance du parc locatif privé,
- de disposer de données fiables et comparables,
- d'ajuster certaines politiques publiques locales ou en faire l'évaluation

Pour 2020 :

Il s'agit d'analyser les données 2019 et d'en restituer les résultats Enclencher la demande d'agrément pour pérenniser et conforter l'existence légale de l'observatoire local des loyers

OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS





Compte-rendu d'exécution :

Suite aux orientations du comité de pilotage réuni en 2019, cet observatoire devient biennal.

En 2020, le traitement et l'analyse des données loyers de l'enquête 2019 ont donné lieu à une présentation des résultats, en juin, au Comité Technique de l'Observatoire, et à une publication éditée en juillet.

Le dossier de demande d'agrément de l'observatoire a été travaillé au second semestre 2020. A fin 2020, toutes les pièces nécessaires ont été transmises à la DHUP qui doit procéder à une première validation du dossier avant son passage en CRHH en 2021.

06/004

OBSERVATOIRE COMMERCE

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

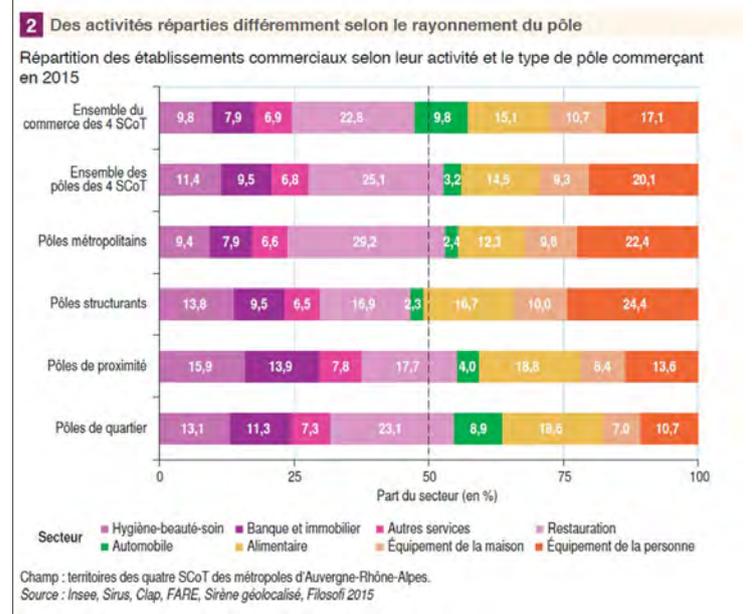
Depuis 2013, l'urbanisme commercial a été une question centrale avec notamment l'élaboration d'un certain nombre de documents d'aménagement commercial et les premiers résultats d'une observation :

- à l'échelle régionale (travail mené auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes par le réseau des trois Agences d'urbanisme de Saint-Etienne, Lyon et Grenoble)
- et métropolitaine (travail mené par le réseau des deux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne pour l'inter-Scot)

L'observatoire partenarial du commerce doit être un outil complémentaire à l'observation régionale et métropolitaine.

L'observatoire partenarial du commerce doit être un outil complémentaire à l'observation régionale et métropolitaine.

OBSERVATOIRE COMMERCE



En 2020 et à une échelle plus locale, l'observatoire porte sur deux aspects : la structuration du partenariat et une publication partenariale Urba4/Insee. L'observatoire comporte un double objectif : construire un lieu de formalisation et de capitalisation de la donnée commerciale et animer une communauté d'expertise locale sur la question de l'urbanisme commercial

Compte-rendu d'exécution :

L'observatoire du commerce se compose de deux phases :

- Phase 1 : structuration du partenariat
Des entretiens ont été menés avec la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne, la CMA et la Ville de Saint-Etienne. Ces trois structures voient l'intérêt d'un partenariat. Epures a rédigé une feuille de route pour 2021.

- Phase 2 : Publication partenariale Urba4/Insee sur les pôles commerçants de centre-ville
Du fait de la non-activité de l'INSEE pendant le confinement, le calendrier initialement prévu a été décalé. La publication du 4 pages et la conférence de presse sont reportées à début février. 2021.
Six réunions se sont tenues entre le réseau des

Agences d'urbanisme (St-Etienne, Grenoble, Clermont-Ferrand et Lyon) et l'INSEE.

Les Agences ont travaillé la typologie des centres-villes (définitions et critères de hiérarchisation), complété, expliqué et argumenté les résultats statistiques de l'INSEE avec une analyse plus qualitative, rédigé les messages-clés ainsi que le mot du partenaire.

06/011

OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observatoire de l'économie s'articule autour de trois grands axes :

1- l'analyse des évolutions économiques de la Loire : analyse annuelle de la conjoncture locale, rédigée depuis vingt ans en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire (CMA), Emplois Loire Observatoire (ELO) et l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (URSSAF).

2 - l'animation de rencontres entre les partenaires économiques sous la forme de petits déjeuners autour des études thématiques annuelles,

3 - des zooms et des réflexions méthodologiques.

Depuis 2017, epures a renforcé le partenariat, notamment avec les collectivités, via la mise en place d'un groupe technique et diffuse des livrables plus réguliers (un tableau de bord).

Compte-rendu d'exécution :

TABLEAUX DE BORD TRIMESTRIELS

Quatre tableaux de bord ont été édités en 2020 : le n° 13 en Mars, le n° 14 en Juin, le n° 15 en Juillet et le n° 16 en Octobre. Les deux derniers tableaux de bord portent sur les données du premier semestre 2020 et prennent ainsi en compte le premier confinement suite à la covid.

PUBLICATION PARTENARIALE

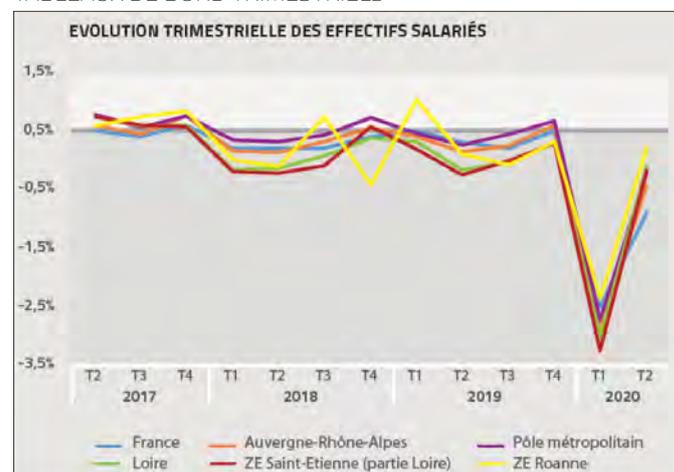
A mi-année 2020, certaines données relatives au bilan économique de l'année 2019 dans la Loire ont été recueillies et traitées. Il s'agit des

effectifs salariés privés, de la création d'établissements et du commerce international. L'infographie de ces premiers éléments a commencé.

En revanche, suite à une réunion partenariale qui s'est tenue en juillet 2020, nous avons décidé, de manière exceptionnelle, d'intégrer à cette publication des données portant sur les trois premiers trimestres 2020 afin de prendre en compte les premiers impacts de la crise sanitaire sur l'économie. Les nouvelles données porteront sur les effectifs salariés (Acosss-Urssaf), les déclarations préalables à l'embauche (Acosss-Urssaf), le chômage partiel (Directe), la demande d'emplois (Pôle emploi), les créations/défaillances (Infogreffe) ainsi que les demandes de reports des échéances (Acosss-Urssaf). A l'inverse, nous ne traiterons pas les besoins en main d'œuvre 2019 qui perdent de leur sens dans ce contexte.

Une conférence s'est tenue le 10 décembre 2020 sous la forme d'une visio-conférence compte-tenu du contexte sanitaire. Cette conférence s'est déroulée en deux temps : une présentation des chiffres-clefs par les techniciens des structures partenaires ainsi que Pôle emploi /

TABLEAUX DE BORD TRIMESTRIELS





une intervention des Directeurs ou Présidents des structures partenaires sur les actualités de leurs structures respectives et la prise en compte de la covid. Environ 300 personnes se sont connectées.

PUBLICATION SUR LA GÉOGRAPHIE DE L'INNOVATION

La FNAU a édité en avril 2020 un Dossier FNAU sur le thème de l'innovation dans lequel epures s'est fortement investi ainsi que les Agences d'urbanisme de Lyon et de Lorient. Dans le cadre de l'observatoire de l'économie, il a été décidé de rédiger une synthèse plus communicante et plus locale de ce document avec des encarts dédiés à des acteurs phares de l'innovation stéphanoise (entreprises, centres de recherche, etc.). Objectif : incarner le territoire.

La publication a été diffusée en octobre 2020.

06/109

SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX

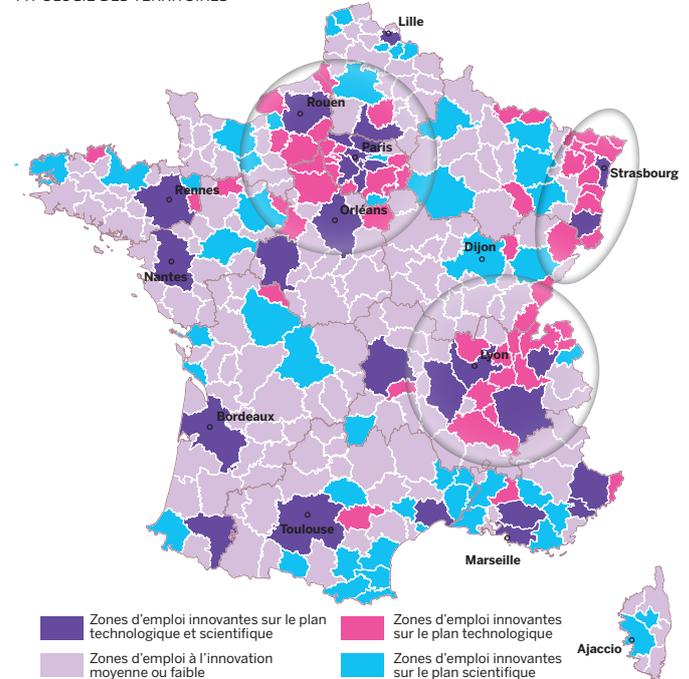
Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

L'observation et la réflexion menées par epures et Urbalyon portent sur l'ensemble du territoire métropolitain associant les deux grandes aires urbaines de Lyon et de Saint-Etienne ainsi que plusieurs villes moyennes. Les espaces métropolitains et notamment les espaces centraux concentrent une part importante des fonctions économiques, sociales et culturelles. Mais cette métropolisation s'accompagne aussi, d'importantes inégalités territoriales, notamment dans plusieurs villes moyennes pour lesquelles les ressorts de croissance font défaut.

GÉOGRAPHIE DE L'INNOVATION

TYPOLOGIE DES TERRITOIRES¹



Source : eurolio

Dans ce contexte, Urbalyon et epures se sont engagées dans une recherche partenariale de thèse en Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) avec le laboratoire de recherche PACTE (Politiques publiques, actions politiques, territoires - UMR 5194 de l'Université de Grenoble). L'objectif est de mieux comprendre le rôle charnière des villes moyennes dans les systèmes métropolitains.

Compte-rendu d'exécution :

Démarrage de la rédaction de la revue de littérature de la part de la thésarde.

07/006

OBSERVATOIRE DES DÉPLACEMENTS SUD LOIRE

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'observatoire des déplacements de la région stéphanoise a pour vocation de suivre :
– les évolutions en termes de déplacements
– les effets des politiques de déplacements.

Chaque année, l'observatoire est enrichi en fonction de l'évolution des politiques et de la disponibilité des données afin de :

- Suivre les évolutions des déplacements et de la mobilité dans la région stéphanoise
- Suivre les effets des politiques de déplacements
- Etre un centre de ressources pour toutes les questions traitant de déplacements dans la région stéphanoise
- Etre un lieu d'échanges entre les partenaires. Dans un monde du déplacement où les compétences de chaque collectivité sont très éclatées, ce travail collectif permet à tous les partenaires de mutualiser leurs connaissances au-delà de leur(s) seule(s) compétence(s).

Compte-rendu d'exécution :

- travail sur l'enquête minéralogique, mise en place du tableau d'analyse et d'une note technique pour alimenter les études en cours (mars - avril)
- publication logistique : analyse de données, rédaction, préparation des entretiens et réalisation de 3 entretiens
- publication sur les implications de la loi LOM sur le sud Loire et organisation d'un club des observatoires en février 2021 réunissant les élus du territoire.

07/007

SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de Saint-Etienne Métropole, un modèle multimodal des déplacements partenarial a été développé. Initialement conçu pour les études spécifiques au PDU, cet outil est aujourd'hui exploité pour nombre de problématiques de déplacements. Pour permettre la valorisation de l'outil et garantir sa pérennité, Saint-Etienne Métropole a souhaité construire un groupe partenarial de gestion du modèle qui regroupe l'Etat, Saint-Etienne Métropole, le Conseil Départemental de la Loire,

la Région Auvergne Rhône-Alpes et la STAS.

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de sa mission d'animation du groupe de gestion du modèle des déplacements et suite à la réalisation de l'EMC2, epures a lancé une réflexion concernant la mise à jour du modèle. Des échanges techniques ont été réalisés avec l'Agence d'urbanisme de Grenoble, la Métropole de Lyon et la Métropole de Montpellier, afin d'identifier les enjeux et contraintes de leur démarche récente de conception ou mise à jour de tels outils. Une note de synthèse a été partagée avec les partenaires afin de déterminer les grandes orientations de cette mise à jour. Les partenaires ont pu échanger sur l'opportunité de la mise à jour du modèle lors d'un CoTec organisé en septembre 2020.

Dans sa mission, epures transmet aussi des éléments techniques nécessaires aux partenaires : Saint-Etienne Métropole (Air/Bruit), AtmoRhône-Alpes, DREAL(/Région AuRA/CEREMA) Dans le cadre de démarches partenariales, epures exploite le modèle des déplacements :

- autour des problématiques d'accessibilité du territoire : PPA SEM, l'analyse de l'accessibilité des quartiers de Saint-Etienne Métropole (OSQ) ou pour le dispositif de veille des quartiers de la ville de Saint-Etienne (DVQS), réflexions autour de l'échangeur de La Gouyonnière
- pour comprendre les évolutions tendanciennes des déplacements : Secteur Gouyonnière, éléments de cadrage pour AtmoRhône-Alpes
- compléments d'exploitation pour le secteur nord-est de Saint-Etienne (simulation dynamique du trafic routier).



08/025

OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme réalise un suivi des thématiques environnementales sur le périmètre du département de la Loire.

Les thématiques traitées sont les suivantes : patrimoine naturel et la biodiversité ; risques et nuisances ; sites et sols pollués ; qualité de l'air ; énergie ; déchets ; ressource en eau ; trame verte et bleue.

L'observatoire a pour objectifs :

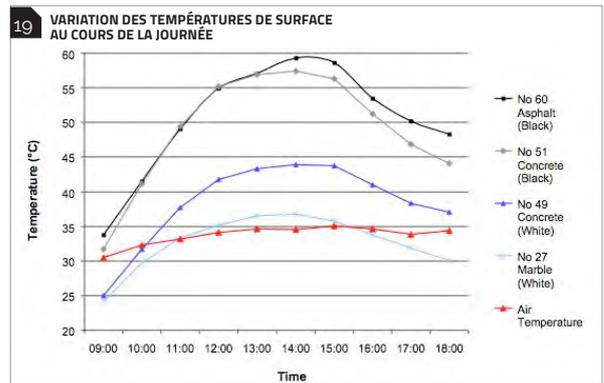
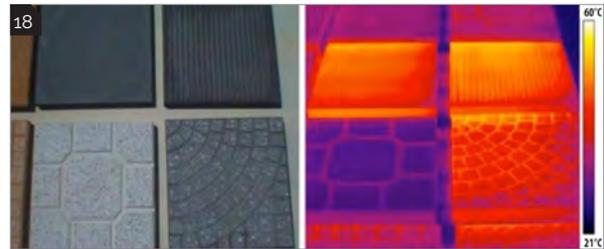
- de répondre aux besoins des partenaires en termes de données environnementales, de méthodes d'analyses et de créations de connaissances
- de mettre en place des moyens de communication visant à analyser, décrypter et sensibiliser aux enjeux environnementaux en créant une culture partagée sur le territoire (publication, évènements...)
- de participer aux démarches des partenaires et d'alimenter celles-ci en données de l'observatoire.

Compte-rendu d'exécution :

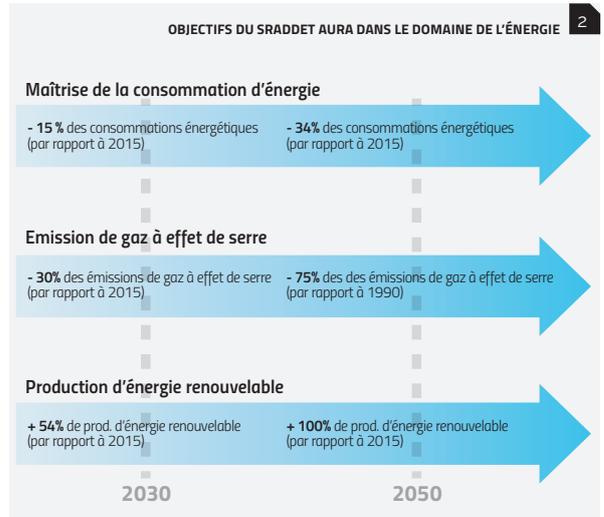
L'année 2020 a donné lieu à l'enrichissement et à la mise à jour de données de l'observatoire et à la réalisation et à la diffusion de 3 publications sur :

- La vulnérabilité et la précarité énergétiques : état des lieux dans la Loire
- les Ilots de chaleur urbains : vers une nécessaire prise en charge par les politiques urbaines.
- Les orientations du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes en matière d'énergie renouvelable dans la Loire

ILOTS DE CHALEUR URBAINS



LES ORIENTATIONS DU SRADDET



09/022

OBSERVATOIRE FONCIER

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

L'importance des enjeux de reconquête urbaine et de maîtrise du développement de l'urbanisation a conduit l'Etat, les collectivités locales et l'Epora à s'interroger sur les stratégies foncières à mettre en œuvre dans le cadre de différentes démarches de planification et de contractualisation.

L'observation foncière constitue un préalable nécessaire à la définition d'une stratégie. L'observatoire a vocation à améliorer et capitaliser la connaissance des marchés fonciers locaux et de l'occupation et de la consommation d'espaces.

L'observatoire a pour objectif de suivre les évolutions, partager les analyses, proposer des méthodes et des indicateurs.

Compte-rendu d'exécution :

La publication sur les marchés fonciers a été réalisée au premier semestre et publiée en juillet.

10/008

OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme a engagé la constitution d'un tableau de bord des équipements qui vise à mieux connaître l'offre existante dans les domaines : du sport, de la culture, de la santé, de l'éducation, de la petite enfance et de la gérontologie. La mission consiste à recueillir et traiter un ensemble de données qui sont ensuite mises à disposition des chargé(e)s d'étude et des partenaires dans e-observ'.

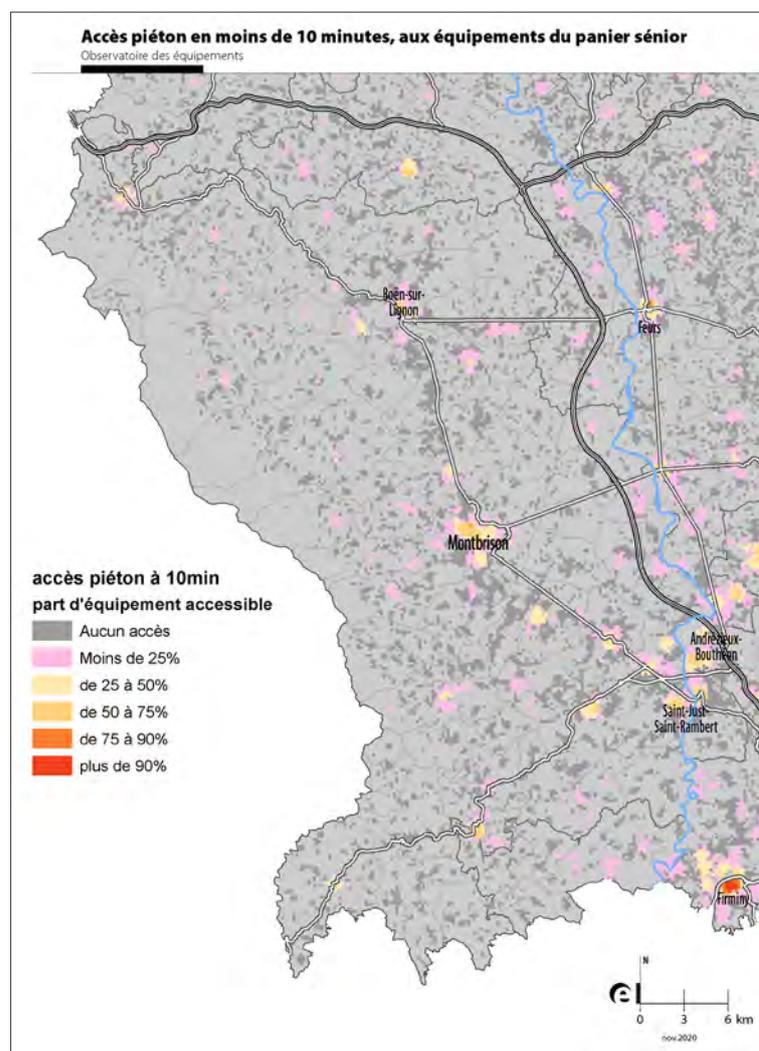
Objectifs de l'étude

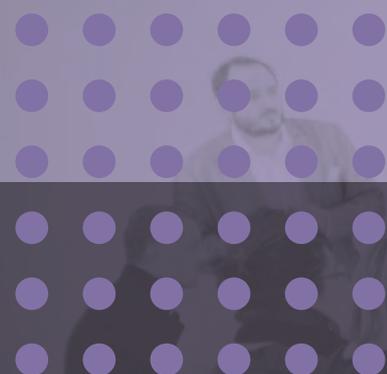
- Connaître l'offre d'équipements et de services dans le département de la Loire
- Suivre ses évolutions
- Contribuer aux politiques publiques thématiques (petite enfance, santé, gérontologie, culture, déplacements...) et aux démarches de planification (PLUI, Scot...)

Compte-rendu d'exécution :

La base permanente des équipements 2018 a été mise à jour à l'été 2020. La nouvelle version a été livrée en fin d'année.

Les traitements permettant de déterminer l'accessibilité aux différents paniers d'équipements depuis le carroyage INSEE ont été réalisés en juillet. Ces traitements ont permis de rédiger une publication lors du second semestre, et qui sera diffusée dans les premières semaines de janvier 2021.





SOCLE PARTENARIAL

ANIMER, DIFFUSER **FAIRE SAVOIR**



CHIFFRES CLÉS

4 542 jours
d'activité en 2020

151 missions
dans le programme
partenarial

0

c'est le nombre de jours
qu'il a fallu à l'Agence pour
être 100% opérationnelle au
moment du confinement



11/001

ANIMATION DU PARTENARIAT

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu d'échanges, de mutualisation et de partage entre les différents acteurs impliqués dans le développement du territoire. Elle est un espace de dialogue qui facilite l'émergence et la mise en œuvre des projets territoriaux partagés et la cohérence des politiques publiques conduites par ses membres.

Epures entretient des relations avec ses partenaires ainsi qu'avec le monde universitaire et professionnel (CEREMA, CGET, PUCA, Universités...) pour échanger et réfléchir aux nouvelles problématiques territoriales et locales et participer à différentes démarches nationales.

L'Agence participe activement au réseau de la FNAU à travers des participations à la rencontre nationale annuelle, des réunions techniques, les instances ainsi que différentes publications annuelles.

Compte-rendu d'exécution :

Malgré le confinement, epures a rencontré ses partenaires et les acteurs du développement ligérien. epures a participé aux échanges sur les scènes locales comme la conférence des territoires ligériens en début d'année, a présenté ses missions à différents acteurs, ou encore a été auditionnée dans le cadre de l'évaluation pédagogique de l'ENSASE. L'Agence a rencontré les services de la Région afin de renouer un dialogue technique, a participé à la démarche action coeur de ville sur Montbrison, ou encore aux réflexions d'EPORA sur son futur programme d'intervention.

Les liens avec les partenaires se sont quasi exclusivement tenus par visio, au regard du contexte.

Avec la FNAU, epures a préparé avec les autres Agences régionales, un atelier sur la décision publique, dans le cadre de la 41^{ème} rencontre nationale des Agences qui s'est déroulée les 1^{er} et 2 décembre dernier, sous forme de webinaire.



11/005

INSTANCES AGENCE

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme, outil d'ingénierie territoriale mutualisée, assure la gestion de son activité via différentes instances qui permettent l'administration de la structure, l'animation de la gouvernance et la légitimité de son positionnement.

Compte-rendu d'exécution :

Les instances de l'Agence d'urbanisme se sont réunies en février, juin, septembre et décembre. Le report des élections municipales a renvoyé à l'automne l'Assemblée générale de mise en place du nouvel exécutif. Elle s'est tenue le 13 octobre.



11/006

CENTRE DE DOCUMENTATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Les ressources d'épures (dossiers, études, ouvrages, archives, photos) sont accessibles aux adhérents, partenaires et publics extérieurs au service Documentation. Des outils et actions ont été mis en place pour partager plus facilement ces ressources documentaires, notamment un accès hiérarchisé à la base documentaire et à la carto-photothèque.

La documentation continue à veiller à la capitalisation et à la diffusion des études réalisées dans le cadre du programme partenarial.

Concernant la pédagogie :

- la documentation continue à servir de support technique à l'équipe d'étude dans ses recherches et travaux
- elle peut être sollicitée lors des différents ateliers et tables rondes organisés
- elle produit une veille informationnelle interne et externe (veille sur l'actualité locale et professionnelle hebdomadaire)

Compte-rendu d'exécution :

- 73 études recensées (recensement études dernier trimestre 2020 pas effectué à ce jour)
- 41 personnes extérieures renseignées
- 14 bibliographies thématiques établies
- 41 e-actu' réalisées et envoyées à 503 abonnés.
- 13 abonnés supplémentaires à e-actu'
- 163 abonnés à e-them', la veille mensuelle thématique (-5)
- Participation à 19 revues de presse métropolitaines (bi-mensuelles), en partenariat avec l'Agence de Lyon.

11/009

INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Pilotes epures : FRATTA Emilie

Contexte et Objectifs :

Le site internet de l'Agence d'urbanisme est en ligne depuis avril 2018. Son rubriquage, ses différentes entrées, sa lisibilité permettent un

accès rapide aux informations. Il est un véritable vivier sur les travaux passés et en cours de l'Agence.

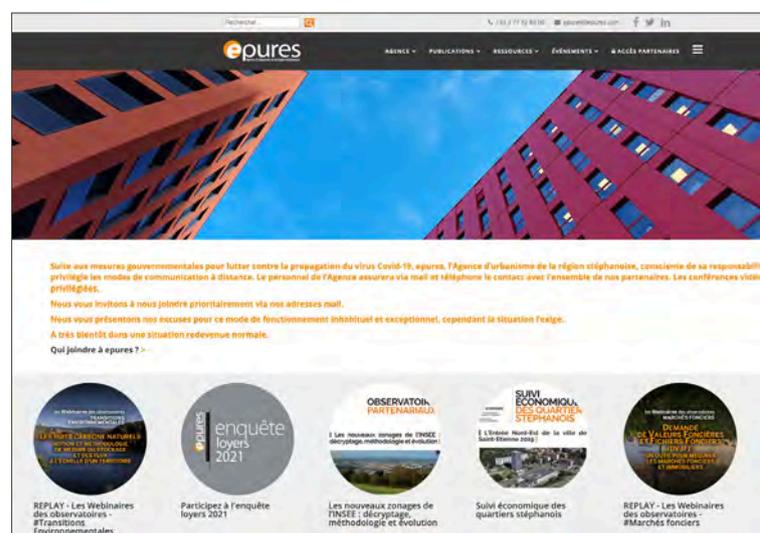
L'objectif est de :

- Communiquer sur la structure et les missions de l'Agence d'urbanisme
- Informer sur ses activités
- Informer sur l'actualité en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Informer sur l'état de la réflexion locale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Etre un portail sur d'autres sites et d'autres démarches partenaires autour de thématiques proches
- Hiérarchiser selon les supports, les données et informations en direction du grand public, des adhérents et partenaires et en interne.

Un espace partenaire a été créé pour encore améliorer le service aux adhérents.

Compte-rendu d'exécution :

- 7 562 visiteurs du site web du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 dont 7368 nouveaux utilisateurs (= utilisateur qui arrive sans cookie. NB : Safari efface les cookies à chaque session)
- 33 913 pages vues.
- 2,51 pages vues par session (une session dure 30 minutes)





48,3% des visiteurs arrivent sur le site depuis un moteur de recherche. 45,2% arrivent directement sur le site. 3,5% arrivent depuis un autre site internet sur lequel epures.com est référencé. 3% arrivent via les réseaux sociaux. 311 mentions j'aime (71 depuis janvier 2020) et 358 (79 depuis janvier 2020) abonnés à la page Facebook de l'Agence 262 abonnés au compte Twitter (44 depuis janvier 2020) 332 abonnés au compte LinkedIn (153 depuis janvier 2020) Lancement du nouveau site internet de l'Agence en avril 2019 comprenant un espace dédié aux partenaires afin qu'ils aient accès aux dates, ordres du jour, comptes rendus des instances, aux éléments constituant le programme partenarial (suivi de programme et fiches programme) ainsi qu'à une veille d'actualités quotidienne et à des études réservées. 63 abonnés à l'espace partenaires

11/010

GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme élabore chaque année un programme partenarial d'activités, voté par son Conseil d'Administration. Ce programme est un élément important dans la vie associative car il constitue le "contrat de confiance" entre les partenaires et l'Agence. Outre le temps de préparation de fin d'année et de présentation en comité technique rassemblant tous les partenaires, différents temps de travail sont prévus durant l'année entre epures

et chacune des collectivités afin de s'assurer que l'engagement et le déroulement du programme se font de façon conforme aux prévisions.

Compte-rendu d'exécution :

Le programme partenarial a été validé lors du Conseil d'administration du 18 février. Le confinement n'a pas permis de tenir le programme habituel des réunions de suivi de son engagement. Néanmoins, des réunions ont été tenues, soit en visio soit en présentiel à partir de mi-mai. Un comité technique partenarial a été organisé le 2 juillet.

Le programme de travail 2021 a été engagé fin septembre par les réunions thématiques puis les réunions avec chacun des partenaires. Le contexte (COVID et report des élections) a entraîné un certain retard dans la construction de ce dernier. Seule une maquette a pu être présentée lors du Conseil d'administration du 14 décembre. Maquette qui a demandé un certain nombre d'arbitrages au regard du contexte financier de certains partenaires.

11/011

CLUB OBSERVATOIRES

Pilotes epures : MEYER Ludovic, TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

L'animation du partenariat constitue une mission permanente de l'Agence d'urbanisme. Ces missions visent à renforcer les liens entre l'Agence et ses partenaires, notamment par le biais de suivis réguliers du programme de travail et des échanges plus nombreux.

Aujourd'hui, l'effort doit être porté sur la valorisation des travaux pour leur donner une plus forte lisibilité et assurer un meilleur partage de l'information. A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route 2018-2020 fixée par le Conseil d'administration, l'Agence a procédé à la refonte de son système d'observation via la création d'une mission transversale observation. Cette mission a proposé la mise en place de "club des observatoires" dont l'objectif est de partager les rendus et les connaissances du système d'observation.

Ces rencontres mobiliseront le partenariat technique et politique des partenaires de l'Agence.

Compte-rendu d'exécution :

La mission observation transversale mise en place au sein de l'Agence prévoit de mettre en œuvre 4 à 5 clubs des observatoires en 2020.

4 thèmes retenus en 2020

- l'artisanat (juin 2020)
- l'analyse des ressorts des évolutions démographiques (octobre 2020)
- les investissements étrangers dans la Loire (décembre 2020)
- la loi d'orientation des mobilités et ses impacts territoriaux locaux (reporté à janvier 2021 du fait du confinement en fin d'année 2020)

Ces temps forts pour le partenariat sont autant d'occasion de découvrir les données de référence pour chacune des problématiques territoriales abordées, d'échanger avec les autres participants ainsi qu'avec les experts thématiques de l'Agence et de repartir avec des ressources sur les différents sujets.

Autant d'éléments utiles pour aider aux prises de décisions futures.

11/012

TRAVAUX MUTUALISES FNAU

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

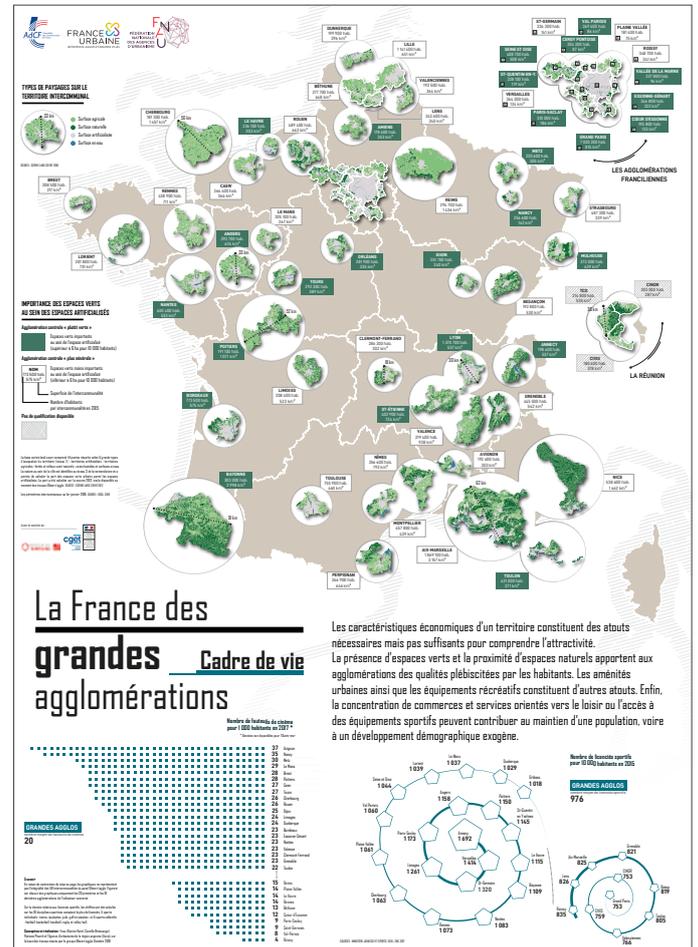
Contexte et Objectifs :

La Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications. A ce titre, epures contribue et pilote certains travaux.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence a participé à la finalisation du Métroscope, au pilotage de l'étude sur l'innovation en matière économique (dont une déclinaison locale sera produite à l'automne), aux réflexions sur une note d'enjeux sur le ZAN, sur la planification de la mobilité ainsi qu'aux travaux autour de l'observation des centre villes.

METROSCOPE FNAU



11/077

SEMINAIRES ET VISITES EPURES

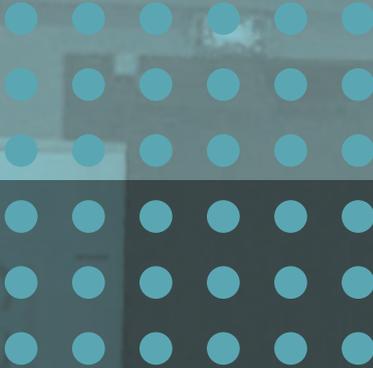
Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

L'Agence d'urbanisme est un lieu de débats et d'échanges pour les acteurs publics (et privés) du territoire sur les questions d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Aussi, elle peut organiser des séminaires d'échange et de débat entre les acteurs locaux sur des thèmes ayant trait aux dynamiques territoriales, ainsi que des visites à caractère pédagogique, permettant de faire progresser la culture locale commune.

Compte-rendu d'exécution :

mission non engagée



SOCLE PARTENARIAL

AIDER

ACCOMPAGNER

01/800

PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

Parce que l'Agence d'urbanisme, entreprise de matière grise, tire sa reconnaissance et sa légitimité de sa capacité d'anticipation et d'innovation, le socle partenarial propose la mise en œuvre d'initiatives méthodologiques et d'espaces d'expérimentation. Ces initiatives seront toujours orientées sur la valeur ajoutée pour le territoire, sa compréhension, son accompagnement.

Compte-rendu d'exécution :

Ce chapitre du socle contient deux missions.

La première est une réflexion sur le contenu modernisé des PLU/PLUI et des Scot.

Au cours du second semestre 2020 :

- une publication décryptant les règles d'urbanisme autour des plans d'eau en zone de montagne a été diffusée en octobre ;

- le 18 novembre, Maître Soler-Couteaux, professeur de droit public à l'Université de Strasbourg, a donné une conférence sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation dans les PLUI (sous forme de webinaire), à destination des techniciens de nos structures adhérentes. Les participants ont reçu préalablement un support de formation préparé par l'Agence d'urbanisme et synthétisant les apports d'exemples variés de PLUI.

La seconde est la poursuite du travail de constitution de la toile industrielle de l'activité mécanique sur la Métropole. Le travail s'est enrichi et des présentations ont été faites afin de faire connaître la démarche et son intérêt.

01/980

JOURS D'APPUI MEMBRES DE DROIT

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

Afin d'améliorer le dialogue Communautés-Communes et d'aider à l'exercice de l'action publique territoriale, epures propose aux membres du collège des membres de droit des journées d'appui. Cette ingénierie à disposition est à utiliser à discrétion, en fonction des actualités, priorités d'actions et besoins de la collectivité et peut être mobilisée sur l'ensemble des thématiques proposées par l'Agence d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Les EPCI et structures membres de droit de l'Agence d'urbanisme bénéficient de jours d'appui technique leur permettant de faciliter le dialogue avec leur partenaire, dans le cadre du programme partenarial de l'Agence. Ces jours d'appui permettent une sollicitation facilitée et ponctuelle de la part des partenaires ou, au contraire, renforcer la présence de l'Agence dans certaines missions. Les journées d'appui ont été engagées en coordination avec chaque partenaire concerné.



DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN



CHIFFRES CLÉS

L'interscot de l'aire
métropolitaine Lyonnaise :

13 Scot

2 métropoles

7 communautés d'agglomération

29 communautés de communes

157 centralités

200 000

étudiants inscrits
dans des établissements
d'enseignement supérieur
au sein du Pôle Métropolitain

1/3

des habitants de SÉM a
moins de 26 ans

3,4 millions

d'habitants
42% de la population
d'Auvergne-Rhône-Alpes
dans l'aire métropolitaine
Lyon-Saint-Etienne

00/091

URBA4 ADEME ILOTS DE CHALEUR URBAIN

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Etude : Mise en commun de moyens pour asseoir une méthode d'analyse des phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les trois agglomérations de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne. Il s'agit de promouvoir les résultats de la thèse sur les « îlots de chaleur urbains » en :

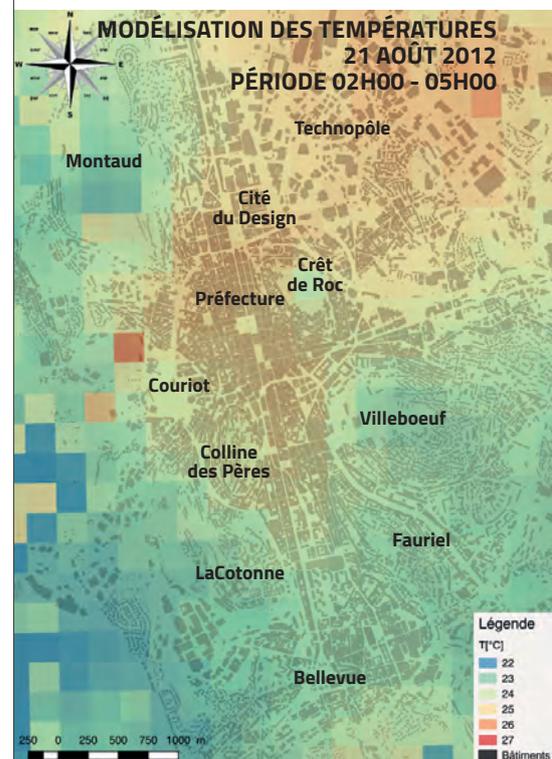
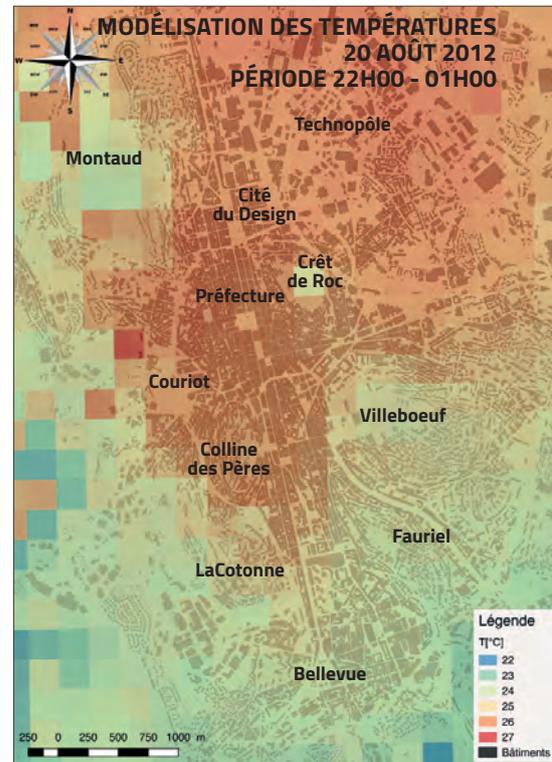
- Finalisant la plaquette de vulgarisation des principaux enseignements de cette thèse : présentation du concept de l'ICU, des pistes de traitement dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement. Cette plaquette sera accompagnée de zooms pour chaque agglomération.
- Réalisant un retour d'informations auprès des agglomérations et des communes sur les campagnes de mesures de température faites en 2012 dans les centres-ville de Lyon, Grenoble et Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

L'objectif de ces travaux est de valoriser les travaux de recherche de Julita Dudek, thèse menée conjointement avec l'ADEME, les métropoles de Lyon, St-Etienne et Grenoble, les Agences d'urbanisme de Lyon, St-Etienne et Grenoble relatifs à la modélisation des îlots de Chaleur Urbain (ICU).

La publication a été finalisée au cours du 1^{er} semestre et diffusée auprès des partenaires.

ILOTS DE CHALEUR URBAIN



00/096

URBA4 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADDET

**Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole
(DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), MICHAUD
Marc (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Le réseau des Agences d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années la DREAL et la Région dans l'élaboration, puis la mise en œuvre des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique dans les documents d'urbanisme.

Ces années ont permis de mettre en place une véritable politique de sensibilisation et de formation à la TVB et de commencer l'évaluation de sa mise en œuvre localement.

Suite à l'adoption du SRADDET Auvergne - Rhône-Alpes fin décembre 2019 et l'intégration des SRCE, l'année 2020 s'inscrit dans la continuité avec les axes de travail suivants :

- Elaboration d'un support sur la déclinaison du volet TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme
- Evaluation de la prise en compte de la TVB dans les SCOT

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la réalisation de 2 travaux liés à la prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme et en collaboration avec la Région AuRA :

- Un guide pour aider à la déclinaison du volet TVB du SRADDET dans les documents d'urbanisme
- Une grille d'évaluation de la prise en compte de la TVB dans 5 SCOT

00/153

URBA4 CLUB PLUI

**Pilotes de l'étude : LAROUDIE Fabienne (DREAL
AUVERGNE - RHONE-ALPES)**

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia

Contexte et Objectifs :

Le Club PLUi de la Région Auvergne Rhône-Alpes a été créé fin 2015. Piloté par la DREAL, ce

Club, destiné aux intercommunalités compétentes en matière de PLUi, doit permettre de créer un lieu d'échanges d'expériences autour des problématiques propres à l'élaboration d'un tel projet.

Le réseau des quatre Agences d'urbanisme (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand) a été sollicité et associé dès la phase de préfiguration de 2015. Et depuis 2016, les Agences font partie de l'équipe d'appui à l'organisation des séances du club, ainsi qu'à leur animation, aux cotés de la DREAL, des DDT, de l'ADEME, ainsi que du CEREMA.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 est dédiée à la capitalisation des travaux réalisés depuis 2016 dans les club PLUi animés dans la Région. Il a été convenu que le réseau des Agences produirait, à partir d'entretiens réalisés auprès des collectivités et de partenaires lors des club PLUi, plusieurs vidéos de sensibilisation des collectivités à l'intérêt d'engager une procédure de PLUi. Ces vidéos sont au nombre de 6 et sont accompagnées d'une plaquette de présentation à destination des représentants de l'Etat qui encouragent les collectivités dans ces réflexions.

CLUB PLUI





4 vidéos sont consacrées à l'élaboration, aux méthodes et processus d'un PLUI : L'échelle intercommunale, gage de cohérence et de réussite ! ; Gouvernance du PLUi ; L'importance des partenariats et de la concertation ; les pré-requis techniques.

2 vidéos mettent en lumière qu'un PLUi est une démarche transversale permettant d'intégrer l'ensemble des problématiques territoriales : Paysages et patrimoine vecteurs de transmissions et de transitions ; Attractivité équilibrée: le PLUI un outil pour développer le territoire autrement.

De nouveaux entretiens ont été conduits par epures en fin d'année pour permettre la réalisation d'une vidéo sur la mobilité, sujet qui n'a jamais fait l'objet d'un club PLUi.

00/155

URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT ET SEMINAIRE

Pilotes de l'étude : DUPLAIN Maxime (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

1) La demande d'appui à l'ingénierie des Agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes portée par les services de la DREAL (SHCVD, service habitat, construction, ville durable) se situe dans le cadre du chantier de la réforme de la gestion de la demande de logement social et des attributions et notamment des innovations apportées par les lois « ALUR », « Égalité et citoyenneté », et « ÉLAN ».

Depuis 2016, la DREAL sollicite le réseau des Agences d'urbanisme pour l'analyse de données et l'animation

d'ateliers « Politiques locales de l'habitat » dans le cadre de l'Observatoire régional de l'habitat construction ville durable (ORHL) jusqu'en 2018 et depuis 2019, dans le cadre d'atelier "CRHH" (Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement). Les ateliers du CRHH ont pour objectif principal de diffuser et partager, auprès des acteurs régionaux, la connaissance, les outils et les expériences menées dans la Région ou sur d'autres territoires. La mission du réseau des Agences d'urbanisme est d'organiser des ateliers et d'apporter de la connaissance sur les sujets développés lors de ces ateliers.

Pour l'année 2020, la DREAL a sollicité les 4 Agences pour l'organisation d'1 ou 2 ateliers CRHH autour du sujet de la réforme de la demande et des attributions.

2) En parallèle, la DREAL sollicite le réseau Urba4 dans la définition et l'écriture d'un cahier des charges préalable à l'organisation d'un séminaire annuel du CRHH en 2020 sur l'articulation entre les politiques foncières et les politiques locales de l'habitat (évaluation du volet foncier des PLH adoptés depuis la loi égalité et citoyenneté, prise en compte du volet habitat dans les PLUiH, contexte de "zéro artificialisation", utilisation des nouveaux outils de démembrement de la propriété, exploitation des données DV3F...).

Compte-rendu d'exécution :

Du fait du contexte sanitaire particulier, l'année 2020 a été consacrée à :

- une restitution écrite, en juillet, de l'enquête interrogeant la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions dans les différents territoires de la Région. Cette enquête avait été réalisée en 2019 auprès des EPCI concernés.
- l'organisation et l'animation d'un atelier CRHH sous forme de webinaire, en octobre, sur le sujet du peuplement et des attributions en lien avec la politique de la ville. Trois métropoles de la Région ont présenté leurs travaux, Grenoble, Saint-Étienne et Lyon.

00/165

URBA4 ETUDES EPORA

**Pilotes de l'étude : CHARRONDIERE
Isabelle (EPORA)**

Pilotes epures : BOUTANTIN Gratienne

Contexte et Objectifs :

L'année 2019 a été marquée par l'accompagnement du réseau Urba4 dans la réalisation de portraits de territoire des EPCI à l'échelle du périmètre d'intervention d'EPORA. Ce travail a permis de constituer un socle de connaissances des différents EPCI en matière de démographie, d'économie, d'habitat, de déplacements, d'environnement, de politiques publiques. Il a permis d'établir une typologie des EPCI au regard de leur dynamique et de leur profil.

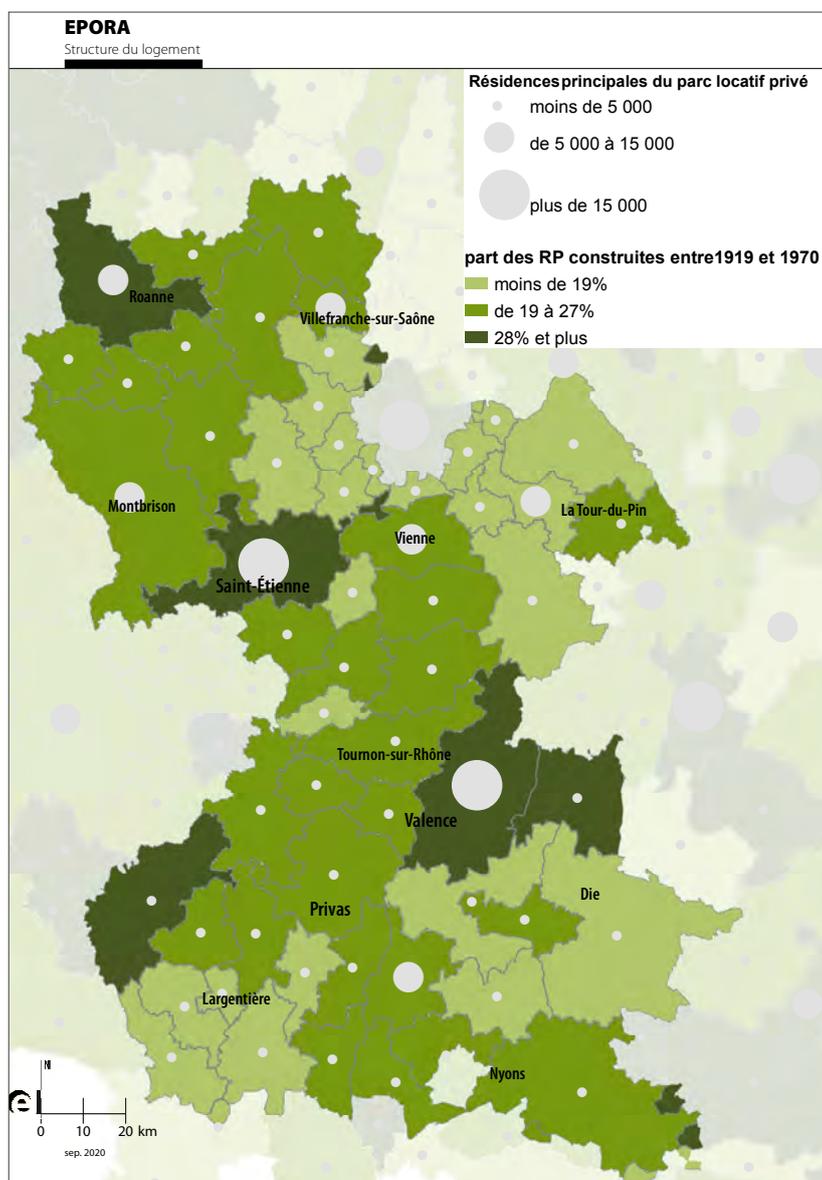
Cela s'est matérialisé par :

- la publication d'un jeu de fiches recto-verso synthétisant des indicateurs caractérisant la cinquantaine d'EPCI concernés, aujourd'hui utilisés par les chargés de programme EPORA.
- l'édition de 2 livrets cartographiques représentant des données de contexte et des indicateurs thématiques sur l'ensemble du territoire d'EPORA, mobilisés pour le PPI.
- la participation à une séance interne de valorisation des productions

Il s'agit en 2020 de prolonger ce travail sur le plan de la forme, en améliorant la restitution de certains indicateurs, et sur le plan du contenu, en approfondissant certaines thématiques. Pour cela, les remarques des chargés de missions et d'opérations d'EPORA seront prises en compte.

Compte-rendu d'exécution :

Des échanges en visio pendant la période de confinement, ont permis de



caler les ajustements à apporter à la fiche portrait ainsi que les indicateurs à approfondir (tissu économique et tension sur le marché immobilier). Les fiches portrait ont été mises à jour avec les derniers millésimes de données disponibles. Le jeu de cartographies mis à jour et complété sur les thématiques "économique" et "immobilier" a été restitué mi-septembre. Les données sur les procédures de développement ont été mises à jour et restituées en décembre. Une réunion destinée à présenter les nouveautés 2020 et dessiner le contenu de la mission 2021 est prévue le 21 janvier 2021.



00/167

URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Le secteur de l'habitat constitue un axe fort de la politique de transition énergétique. Pour l'Etat, il s'agit avant tout de réduire la consommation énergétique des logements et de lutter contre les situations de précarité énergétique. Pour cela, il se fixe comme objectif de rénover 500 000 logements par an, avec plus de 150 000 « passoires énergétiques » (étiquetées F ou G), occupées par des ménages en situation de précarité énergétique, à réhabiliter en priorité chaque année.

Cette étude vise, dans un premier temps, à dresser le panorama institutionnel et réglementaire global de la politique de rénovation énergétique et de décliner ce cadre de travail à l'échelle de différents contextes territoriaux, en lien avec la diversité des territoires et de leur organisation institutionnelle au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans un second temps, cette étude souhaite, à partir de retours d'expériences sur des territoires différenciés, porter un regard plus opérationnel sur les atouts et les limites des dispositifs de travail déployés localement concernant la rénovation énergétique. Il s'agit notamment de repérer, en particulier au sein des territoires

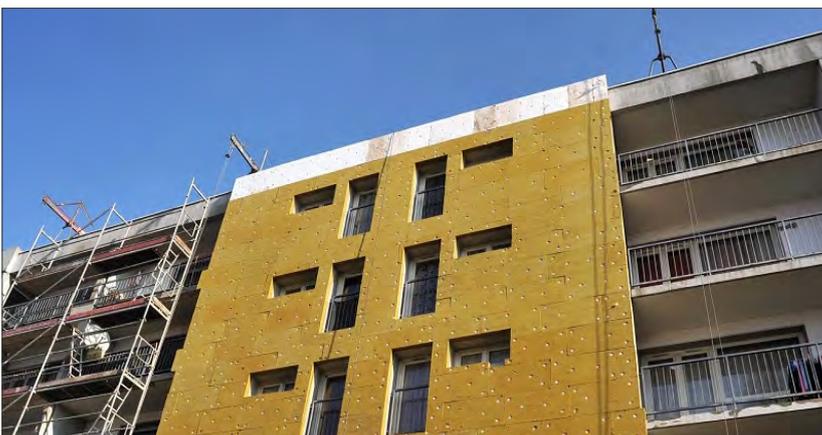
d'intervention des Agences, les environnements de travail favorables à la rénovation énergétique et d'en tirer des enseignements sur des conditions à réunir pour massifier la rénovation dans les territoires - en termes de mobilisation politique et partenariale, d'articulation entre le PCAET, les documents d'urbanisme et les politiques de l'habitat, etc... Il s'agit aussi de repérer les freins.

En 2018 et 2019, l'étude a donné lieu à la réalisation d'ateliers de travail et de restitution, à la rédaction d'un rapport technique et d'une synthèse. En 2020, l'ADEME et les Agences ont souhaité apporter un complément à ces travaux pour identifier les outils de l'urbanisme qui peuvent être mobilisés pour accompagner, appuyer les politiques des territoires en matière de réhabilitation thermique.

Compte-rendu d'exécution :

En 2020, l'objectif des travaux est la réalisation d'une publication relative aux outils de l'urbanisme au service de la rénovation énergétique à destination d'un public technique. Elle a été mise en forme dans la collection ADEME Les clés pour agir. Cette publication présente les outils présents dans les documents d'urbanisme PLU et Scot. Chaque outil est présenté à partir d'exemple de territoire l'ayant mis en oeuvre afin de montrer comment il s'insère dans la stratégie globale de rénovation énergétique des collectivités. Une troisième partie comprend 3 monographies de territoire reprenant l'origine des projets et l'écosystème d'acteur et d'outil dans lesquels s'inscrivent les documents d'urbanisme.

La diffusion du document sera réalisée au 1er trimestre 2021 sous forme numérique et dans le cadre des groupes régionaux sur l'énergie (club des PCAET et des tepos notamment).



00/177

URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME

Pilotes de l'étude : LAROUDIE Fabienne (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), PARRON Valérie (AGENCE REGIONALE DE SANTE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

L'enjeu du projet est d'inciter les acteurs locaux, en premier lieu les collectivités, à prendre en compte l'ensemble des déterminants qui ont un impact sur la santé physique, mentale et sociale des individus. Il s'agit de faire de la santé environnementale un critère pleinement intégré dans les politiques locales d'aménagement, quelle que soit leur nature, en privilégiant l'acculturation par l'action.

Le projet, défini dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement 3, a comme objectifs :

- de monter et animer un comité technique partenarial autour de la thématique urbanisme et santé,
- de conduire des expérimentations sur l'intégration des enjeux santé-environnement dans les documents de planification et des projets urbains,
- de produire et partager des outils d'aide aux démarches d'urbanisme favorables à la santé.

Compte-rendu d'exécution :

Le 1^{er} semestre a été consacré à la poursuite de la seconde phase d'expérimentation lancée fin 2019 :

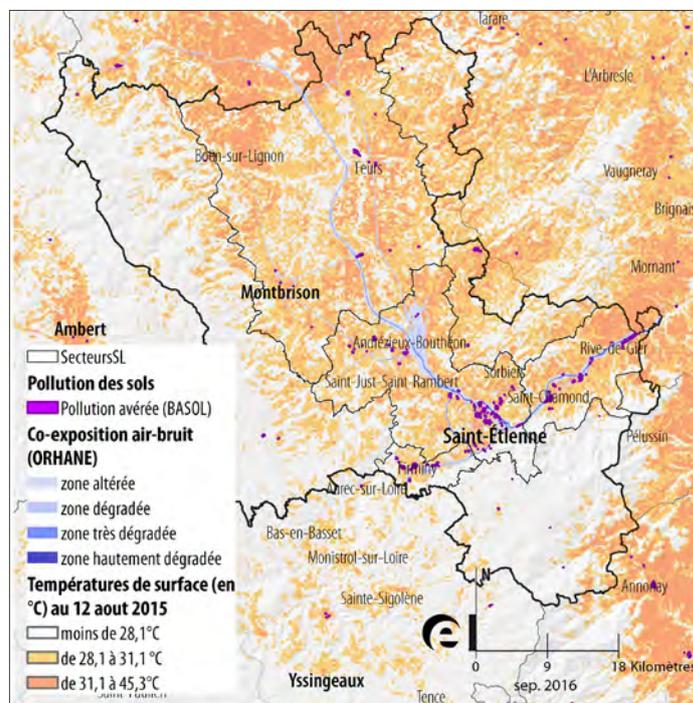
- partage du diagnostic et réunions d'échanges avec le Scot Sud Loire et les partenaires (Agence Régionale de Santé, Observatoire Régional de Santé, Direction Départementale des Territoires)
- synthèse et territorialisation des déterminants de santé

Il a également été consacré au suivi du Plan Régional Santé Environnement au niveau régional : rédaction du rapport intermédiaire 2019, échanges autour de l'avancement des différentes expérimentations et du programme de travail 2020.

Au 2^e semestre :

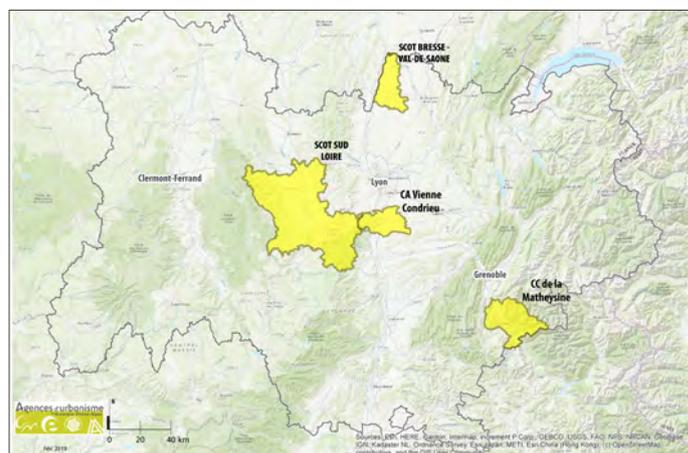
- la réunion de partage du diagnostic élargie aux partenaires du Scot sud-Loire n'a pu se tenir en raison d'un manque de disponibilité de l'ARS (car

PRSE SANTE ET URBANISME



crise sanitaire) : elle se tiendra le 25 janvier 2021 (cotech Scot Sud Loire)

- à l'échelle régionale, un comité technique partenarial s'est tenu début décembre : les Agences d'urbanisme ont restitué les travaux menés pendant l'année et les enseignements que l'on peut en tirer ; les collectivités concernées par les expérimentations ont également pris la parole ; enfin, le contenu du programme 2021 a été débattu.





00/184

URBA4 ADEME BILAN PARTENARIAT ET PREFIGURATION SCENE 2 DEGRES

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la refonte du programme de travail avec l'ADEME, 2 études ont été inscrites cette année :

- le bilan du partenariat depuis son origine (début des années 2000) intégrant un partage et un échange avec une équipe élargie de l'ADEME, ce bilan permettra de tracer les nouvelles pistes du partenariat pour les années futures (pilotage par l'Agence de Lyon)
- la préfiguration de la nouvelle scène d'échange, ces travaux ont pour objectif de positionner la nouvelle scène d'échange que le réseau urba 4 construit avec l'ADEME. Cette mission intègre notamment une analyse des clubs et autre réseau pour aider au positionnement du nouveau dispositif (pilotage par l'Agence de Grenoble)

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre de la refonte du partenariat du réseau des quatre agences d'Auvergne-Rhône-Alpes avec l'ADEME, un bilan a été réalisé sur les actions menées depuis 2003. Ces travaux ont été partagés avec l'ADEME pour alimenter la réflexion sur les pistes de travail communes pour les prochaines années.

00/202

URBA4 E-COMMERCE

Pilotes de l'étude : CADRE Régis (DDT - RHONE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Les évolutions économiques et sociétales actuelles engendrent une mutation profonde et rapide du paysage commercial et des modèles de distribution. L'essor du e-commerce, couplé à la démultiplication des points de livraisons et le développement

des innovations technologiques, impactent directement le « rôle » et le fonctionnement des magasins, la logistique commerciale et la gestion des livraisons. Ces évolutions questionnent le devenir des magasins physiques, du moins tels que nous les connaissons aujourd'hui. Dans un tel contexte de progression rapide des ventes en ligne, associé à une poursuite des demandes d'implantations et d'extensions des moyennes et grandes surfaces et à une vacance de plus en plus marquée des commerces de centre-ville de tailles diverses, la DDT69 et la DREAL ont souhaité engager une réflexion sur les impacts du e-commerce en matière d'aménagement du territoire. Cette étude proposée à l'échelle régionale poursuit plusieurs grands objectifs :

- Appréhender les dynamiques du e-commerce (tendances, impacts, fonctionnement de la logistique commerciale et gestion des derniers kilomètres...),
- Comprendre les logiques d'acteurs et des collectivités,
- Apprécier et anticiper les effets en matière d'aménagement de l'essor du e-commerce selon les situations territoriales.

Cette étude doit permettre de partager les constats avec les acteurs et les collectivités, d'acculturer les services de l'Etat sur cette thématique et d'alimenter les porter à connaissance et les notes d'enjeux de l'Etat, dans la perspective d'une évolution des documents d'urbanisme et/ou de planification (SCoT, PLU, PLH, PDU...).

Compte-rendu d'exécution :

Le réseau des Agences d'urbanisme de St-Etienne, Grenoble et Lyon suivent les travaux du bureau d'études spécialisé sur les questions du e-commerce portant sur les échelles régionale et nationale.

Les Agences ont dressé la liste des acteurs régionaux du e-commerce

(Pure Player, places de marché locales, logisticiens), mené les interviews d'acteurs locaux, analysé les données statistique de la CCI Lyon Métropole St-Etienne Roanne sur les comportements d'achat au niveau régional.

Les premiers résultats de l'étude ont été présentés et livrés lors d'un cotech avec la DDT 69 fin juin sous la forme d'un diagnostic.

Au deuxième semestre, le bureau d'étude a élaboré des scénarii sur l'évolution du e-commerce à 5 ans. Le réseau des Agences d'urbanisme a identifié les impacts de l'évolution du e-commerce pour chaque scénario et selon quatre typologies de territoire : les cœurs de Métropole, les villes centres d'agglomération, les villes moyennes, les territoires périurbains et les territoires ruraux. Un support de synthèse ainsi qu'une fiche par type de territoire ont été rédigés. Les résultats seront livrés et présentés en cotech en janvier 2021.

00/207

URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES

Pilotes de l'étude : GEORGES Jean-Paul (ADEME)

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

La reconversion des friches économiques revêt un double enjeu : l'attractivité / le développement économique et l'aménagement urbain innovant et sobre en consommation foncière.

Les friches sont au cœur d'une gestion raisonnée de l'espace tout en adaptant cette offre foncière aux besoins réels des territoires. Néanmoins de nombreux freins existent jusqu'aux phases opérationnelles et la reconversion des friches apparaît encore aujourd'hui comme « l'exception » dans la fabrique des villes. Abordé dans les stratégies territoriales de manière ponctuelle, le thème de la reconversion des friches ne semble être qu'une opportunité et non le socle d'une stratégie. Or, les grandes thématiques nationales actuelles (ZAN, Trajectoire 2°C..) remettent la gestion des friches au premier plan des actions à mener.

ADEME SCENE D'ECHANGES FRICHES ECONOMIQUES

Agences d'urbanisme

FICHE PROJET NOVACIERIE

NOM DU PROJET  **NOVACIERIE** 

TYPE DE REALISATION



RECONVERSION
ACTIVITES
ECONOMIQUES



RENATURATION
ECO-ACTIVITES ET
AGRICULTURES

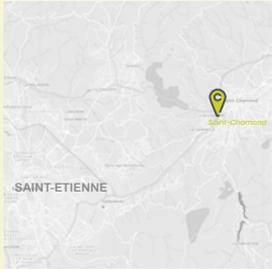


RECONVERSION
(RE)DEVELOPPEMENT
URBAIN

ACTEURS DU PROJET  **Maitre d'ouvrage :** Saint-Etienne Métropole et Ville de Saint-Chamond

Maitre d'oeuvre :
Cap métropole (pilotage technique et collectif du projet, achat des terrains, études globales, aménagement, commercialisation)
EPORA (études de définition, portage foncier, déconstruction et dépollution)

LOCALISATION ET CONTEXTE URBAIN  **Les bâtiments emblématiques de l'EcoQuartier se situent rue de Saint-Etienne à Saint Chamond.**
Ce site de 45 ha bénéficie d'une localisation avantageuse dans la ville de Saint-Chamond, à proximité de l'autoroute A47 et de la voie ferrée. Il se situe à l'articulation entre l'actuel centre-ville de Saint Chamond et le quartier historique des anciennes Aciéries de la Marine.




Deux objectifs:

- recueillir à travers une grille commune des expériences et/ou expérimentations opérationnelles de reconversion de friches économiques sur les différents territoires, en analysant: les indicateurs mobilisables d'une trajectoire 2°C, leur intégration dans les stratégies territoriales, les conditions de réussite de la reconversion et les freins rencontrés.
- doter les différents acteurs de la reconversion de friches d'un outil intégré à un processus / démarche permettant d'évaluer le potentiel de contribution des friches à une stratégie territoriale trajectoire 2°C.



Compte-rendu d'exécution :

Commandée au réseau Urba4 par l'ADEME, cette mission a été pilotée par l'Agence de Clermont Ferrand à partir de la mi-2020.

Une méthodologie commune a été discutée pour identifier des opérations de reconversion de friches économiques exemplaires s'inscrivant dans une trajectoire 2°C.

Chaque Agence a ainsi proposé 3 opérations de reconversion locales, très diverses dans leur vocation.

Chaque opération a fait l'objet d'une fiche identifiant le contexte, le calendrier d'élaboration, le programme de l'opération, les partenaires impliqués et les critères de contribution à une trajectoire 2°C. Ces sites ont été présentés à l'ADEME fin 2020.

00/214

URBA4 DREAL COEUR DE VILLE

Pilotes de l'étude : BECCA VIN Jérôme (DREAL) ; MORICHON Aurélie (DREAL)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Organiser un séminaire à destination des chefs de projets Actions Coeur de Ville et revitalisation centres bourgs. Ce séminaire a pour objectif principal d'aider les chefs de projet des deux démarches précitées à se mettre en réseau d'échanges.

Compte-rendu d'exécution :

Un point d'étape visio s'est tenu avec les 4 Agences pour préparer le séminaire à destination des chefs de projets Actions Coeur de Ville et revitalisation de bourgs.

Epures à fait savoir que Montbrison ne souhaitait pas participer au séminaire, aucune autre ville du territoire concerné par le dispositif ne répond

au centre d'intérêt.

La ville d'accueil envisagée pour le séminaire est Vichy.

Les Agences de Lyon et Clermont-Ferrand pilotent l'organisation du séminaire.

Le séminaire s'est tenu le 8 décembre 2020.

00/215

URBA3 EPORA PORTRAITS DE TERRITOIRES

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

EPORA est en cours d'élaboration de son prochain Programme Pluriannuel d'Investissement 2021-2025. EPORA sollicite l'appui des Agences d'urbanisme en URBA3 (epures, UrbaLyon, AURG) dans la réalisation d'un portrait de territoire sur son périmètre d'intervention qui doit :

- Mettre avant les problématiques foncières et les enjeux territoriaux propres au territoire d'intervention de l'EPORA à l'échelle de la Région AURA.

- Etre en résonance avec les orientations et axes du prochain PPI pour appuyer, étayer et argumenter le choix de ces lignes directrices

- Etre synthétique, communicant et accessible sous la forme d'un ensemble de cartes et de textes courts de 6 à 8 pages maximum avec une mise en page soignée et graphique.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a été réalisée dans les délais impartis (entre Avril et Juin 2020) durant la période de confinement, et répond aux attentes d'EPORA. Ce document de 8 pages rendu mi-juin inclue la :

- Réalisation de 14 cartes

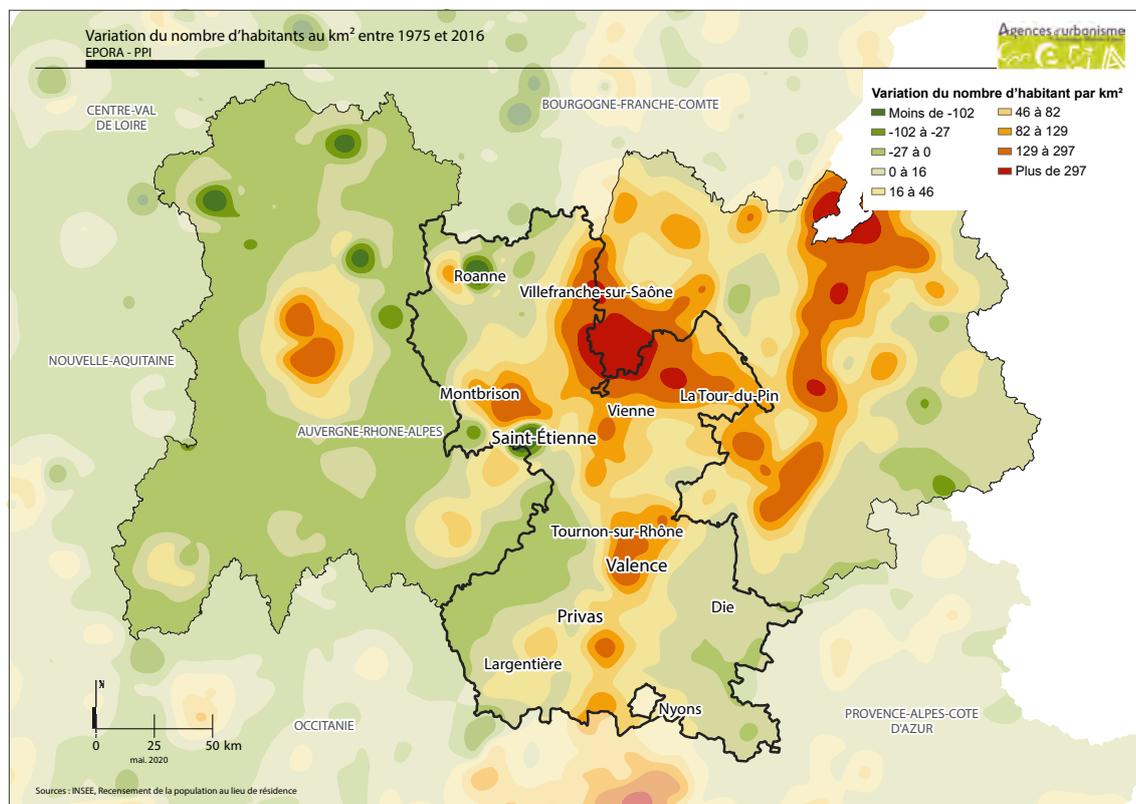
- Production d'une trentaine de chiffres clés

- Rédaction d'analyses et d'enjeux associés au PPI d'EPORA

- Mise en page complète du document

Des temps d'échanges réguliers avec EPORA et Urba3 ont eu lieu pour réajuster le document au fur et à mesure des productions.

INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ÉTIENNE



00/217

URBA4 AUDITIONS DEVANT LE CESER

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

Le CESER s'interroge sur le fait régional et la contribution de chacun des territoires qui compose Auvergne Rhône Alpes à l'émergence d'une communauté de destin. Comment dépasser la simple juxtaposition des spécificités de ces territoires pour dégager l'énergie issue des complémentarités interterritoriales ? Dans ce cadre, la définition des territoires donnée par la note du CESER est la suivante : "une combinaison de réalités géographiques et humaines ; un espace humain construit sur des forces et projets d'acteurs en réseau".

Dufaitdeleurspartenariatsregroupantdemultiples collectivités et acteurs des politiques publiques locales, et de leur rôle d'accompagnement des projets interterritoriaux à différentes échelles, les

Agences d'urbanisme constituent des outils d'ingénierie intrinsèquement liées aux questions de définition et de dynamique territoriales.

Compte-rendu d'exécution :

Le document de présentation a été élaboré. La présentation a été faite le 04 juin.

00/218

URBA4 DREAL MODERNISATION DES SCOT

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la promulgation des ordonnances gouvernementales découlant de la loi ELAN parues le 17 juin 2020 et relatives à la modernisation des Scot et



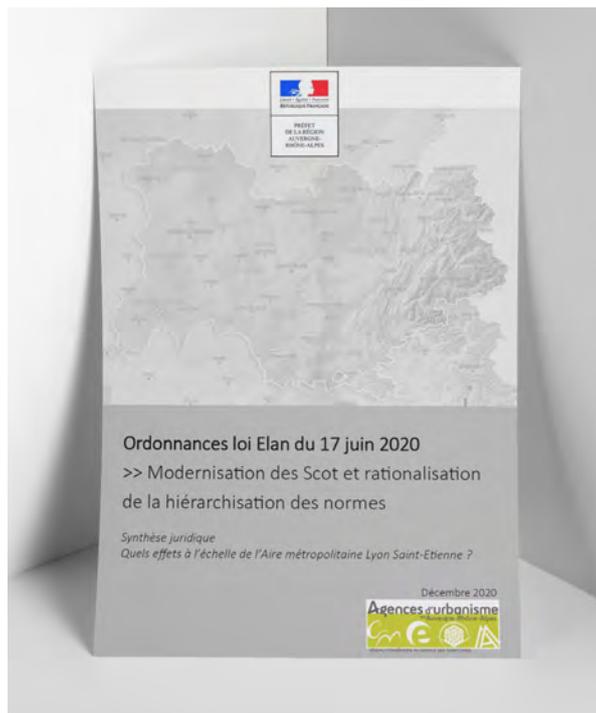
rationalisation de la hiérarchisation des normes, la DREAL Auvergne Rhône-Alpes a demandé au réseau d'ingénierie des Agences d'urbanisme (Urba4) de produire une note d'analyse sur les implications juridiques des ordonnances et de questionner leurs impacts territoriaux à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

L'analyse juridique des ordonnances de juillet 2020 a été produite par le réseau des Agences d'urbanisme et s'est appuyée sur les ressources internes et les apports de l'avocat conseil de l'Agence de Saint-Etienne.

L'analyse des questionnements et impacts territorialisés à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne a été mise en œuvre par les Agences. Elle s'articule autour de 5 questionnements et analyses problématiques :

- La prise en compte du critère du bassin d'emploi pour la définition du périmètre Scot : une évolution des équilibres actuels à moyen/long terme ?
- La perte d'opposabilité des DTA : quelles conséquences prévisibles pour les Scot de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne (AMELYSE) ?
- Une nouvelle articulation des documents cadres, entre SRADDET et Scot, génératrice d'un besoin de régulation / coordination



- Un DOO plus opérationnel dans un Scot pouvant se doter d'un programme d'actions : quelles conséquences en matière de subsidiarité ?

- La gestion économe des sols : fil rouge du PAS au DOO

RESEAU A2

00/032

A2 INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

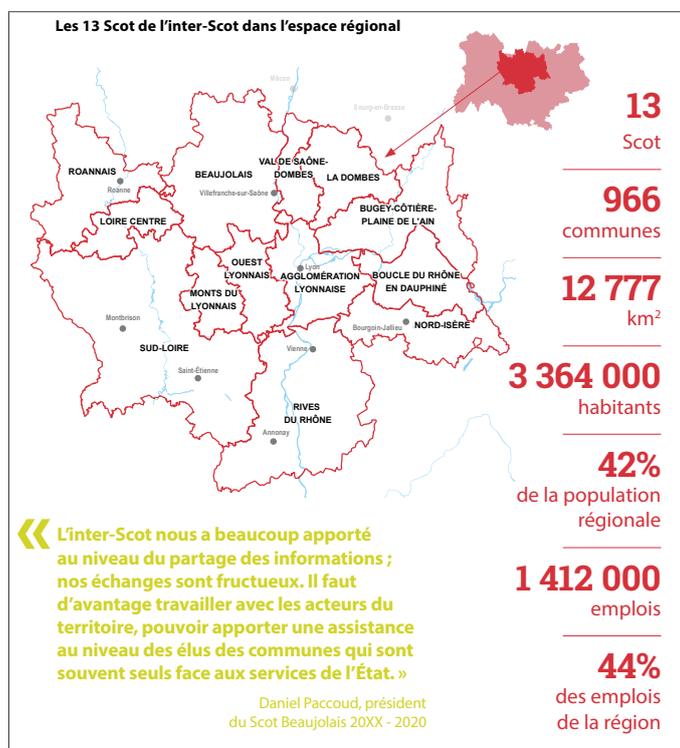
En 2020, la démarche inter-Scot s'inscrit dans la continuité de la feuille de route 2016-2020 validée par les présidents des 13 Scot.

Cette ligne du programme de travail 2020 assure la présence d'épures sur le volet animation de la démarche.

Compte-rendu d'exécution :

En termes de suivi et d'animation de la scène de travail inter-Scot en 2020 ont été mis en place les éléments suivants :

- un comité technique réunissant une fois par mois les chefs de projet Scot. Epures a participé au premier semestre à 7 comités techniques
- une rencontre des nouveaux présidents de Scot a été préparée pour janvier 2021 (reportée en mars).
- trois réunions de suivi du réseau A2 ont été mises en place en 2020 pour



assurer la coordination des études et assurer l'exécution du programme de travail

00/128

A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : BONNE Nicolas

Contexte et Objectifs :

En prévision de l'installation du nouvel exécutif du pôle métropolitain, ce dernier a demandé au réseau A2 de mettre à jour les connaissances sur le tracé de la voie verte des confluences, ainsi que de quantifier les aménagements restant à produire (par type d'aménagement).

Compte-rendu d'exécution :

Durant le premier semestre, le classement des différents tronçons de la voie verte des confluences a été réalisé, selon leur niveau de cyclabilité. Après discussion, les tronçons ont été classés selon leur typologie d'aménagement actuel (ex : piste cyclable, voie partagée, sentier...),

et la typologie d'aménagement à viser dans le futur (ex : sentier à aménager en voie verte, piste cyclable sécurisée à réaliser...).

Des estimations de coûts par type d'aménagement ont également été proposées, en récupérant des données sur internet, auprès du réseau de la FNAU et de collectivités territoriales, afin de définir des ordres de grandeur de coûts à prévoir, permettant aux nouveaux élus du Pôle métropolitain de se positionner.

La base de données SIG de la voie verte des confluences a, enfin, été enrichie avec de nouvelles informations (typologie d'aménagement à réaliser, dénivelé des tronçons). Elle a été finalisée en juin 2020.

00/130

A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS), ROGER Vincent (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE CENTRE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2013, dans le cadre du programme de travail de l'inter-Scot, et à l'initiative des présidents des syndicats mixtes de Scot et des Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon sont chargées de mettre en place un système de veille et d'observation sur l'urbanisme commercial, mutualisé avec le Pôle métropolitain.

L'objectif est d'appréhender le développement de l'appareil commercial à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon/Saint-Etienne, suivre les évolutions et les logiques des opérateurs commerciaux notamment.

Compte-rendu d'exécution :

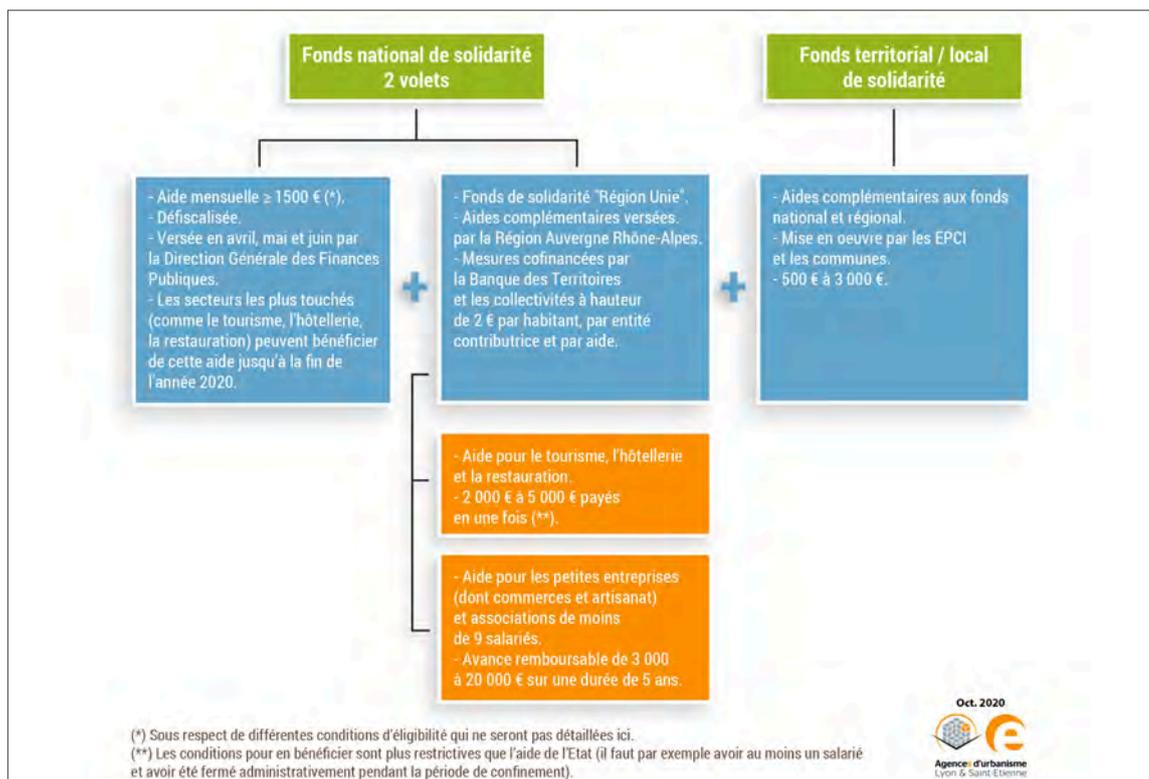
Au mois de juin 2020, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont publié "l'analyse de 10 ans de dynamiques commerciales" au sein de l'AMELYSE. Ce rapport dresse le bilan des évolutions commerciales des 10 dernières années et de l'évaluation de la charte d'urbanisme commerciale signée par l'inter-Scot et certains opérateurs commerciaux en 2009.

Trois "groupes projet commerce" se sont tenus : l'un pour valider le programme de travail de l'année en cours, les deux autres pour organiser la publication du bulletin de veille n°9 et la tenue des réunions territoriales (trois étaient envisagées mais avec le contexte de crise sanitaire une seule a été maintenue sous la forme d'un webinaire).

Au mois de novembre 2020, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont publié le bulletin de veille n°9 de l'urbanisme commercial de l'AMELYSE. Il porte sur une synthèse de l'étude précédemment citée, les impacts de la crise sanitaire du printemps 2020 sur le commerce et les projets commerciaux des Scot depuis juillet 2019.

En novembre 2020, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et de Lyon ont animé un webinaire (pour le compte de l'inter-Scot) sur la synthèse de l'étude dressant le bilan et les perspectives des dynamiques commerciales à l'échelle de l'AMELYSE. C'était également l'occasion de présenter les impacts de la crise sanitaire actuelle sur le commerce et

INTER-SCOT URBANISME COMMERCIAL



la consommation. Ce webinaire a réuni près de 80 participants.

La base de données des CDAC et CNAC a été mise à jour en juillet 2020.

00/156

A2 POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

La feuille de route métropolitaine porte sur la coordination des politiques de développement, la construction de visions ou de stratégies communes, le partage et la déclinaison de bonnes pratiques entre les agglomérations et la mise en place d'actions emblématiques en matière d'aménagement, de mobilités, d'économie et de culture/tourisme.

Cette feuille de route identifie deux territoires d'intérêt métropolitain dont la Vallée du Gier, impliquant plus particulièrement Saint Etienne Métropole, la Métropole de Lyon et Vienne Condrieu agglomération.

En 2020, le Pôle Métropolitain a finalisé la préfiguration du projet Vallée du Gier, entamée en 2018.

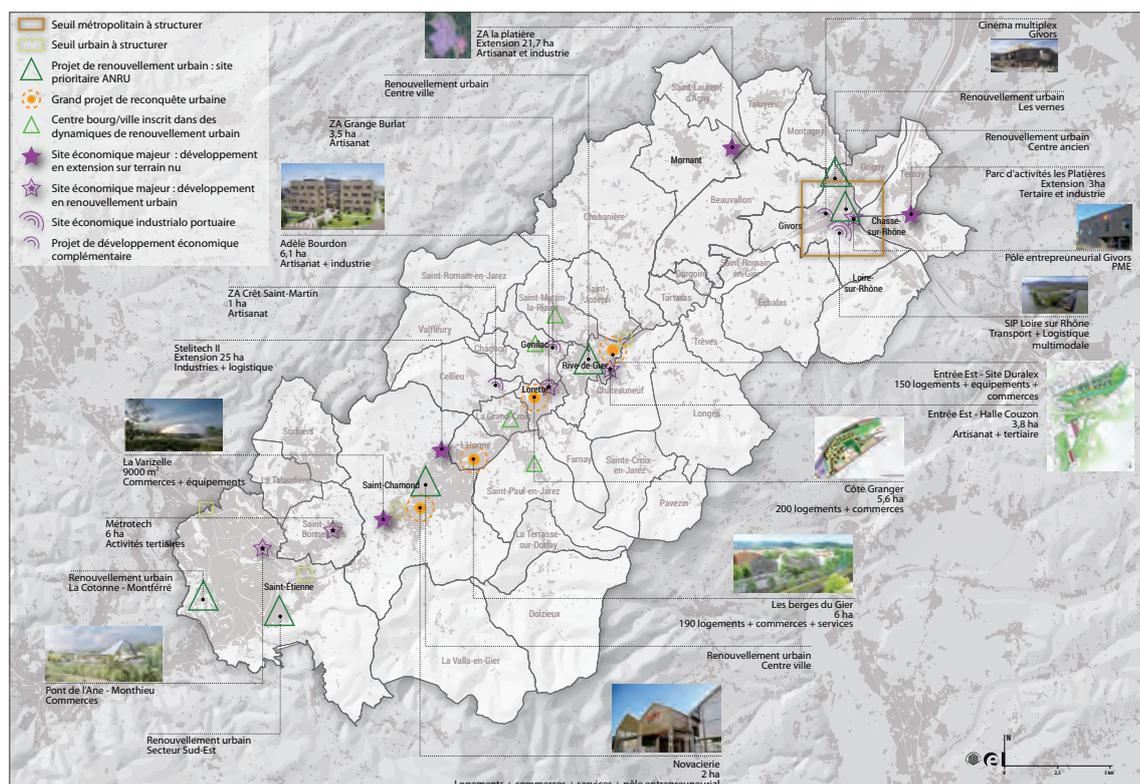
Compte-rendu d'exécution :

L'Agence a finalisé au premier trimestre 2020 le rendu de l'étude 2019.

Un document de synthèse a été mis en page et remis au Pôle Métropolitain à cette date.

La démarche a permis une mobilisation financière du pôle métropolitain au bénéfice des études du Projet Partenarial d'Aménagement porté par Saint-Etienne Métropole.

POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER





00/159

A2 SMT E MOB EXTENSION AIRE METROPOLITAINE LYON -ST-ETIENNE

**Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel
(SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE
METROPOLITAINE LYONNAISE)**

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

Depuis 2014, la plateforme e-mob est accessible aux ménages souhaitant évaluer leur projet résidentiel. Cet outil a pour ambition de participer à l'évolution des mentalités dans le choix de localisation résidentielle des ménages. Les ménages ont la possibilité d'estimer, dans le cadre d'un projet immobilier, les évolutions de leur budget en prenant en compte les coûts liés au logement et les coûts liés aux transports (nombre de véhicules, variation des distances quotidiennes). Jusque-là limité au territoire du Sud

Loire et du Nord-Isère, le SMT AML a souhaité poursuivre l'élargissement du périmètre de l'outil e-mob au territoire de la Métropole de Lyon et de 6 autres intercommunalités.

Compte-rendu d'exécution :

Initialement développé par epures pour le territoire du Sud Loire, l'outil e-mob a été élargi, sous l'impulsion du Syndicat Mixte des Transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, au nord Isère en 2018. La démarche s'est poursuivie cette année, toujours sous l'impulsion du SMT AML, pour élargir le périmètre au territoire de la Métropole de Lyon ainsi qu'à 6 autres intercommunalités (CC de la Côtière à Montluel, CC de Miribel et du Plateau, CC des Vallons du Lyonnais, CC de la Vallée du Garon, CC du Pays Mornantais et CC du pays d'Ozon). Ce travail a été l'occasion de partager avec le SMT AML et la Métropole de Lyon des objectifs de cet outil et a permis de mettre à disposition en fin d'année 2020 une nouvelle version de la plateforme e-mob.

Le développement d'e-mob va se poursuivre en 2021 avec un élargissement de son périmètre dans la Loire, la proche Haute-Loire mais aussi le nord du département du Rhône.



00/160

A2 IS ENERGIE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

En 2018, les membres de l'InterScot ont réalisé une démarche visant à mieux connaître les enjeux et les actions menées en matière d'énergie. Ces travaux ont donné lieu à la réalisation d'un atlas sur l'énergie à l'échelle de l'AMELYSE illustré par des exemples de démarches portées par les territoires.

En 2020, les objectifs de production d'énergie intégrés dans le SRADDET AURA interpellent les territoires pour renforcer leurs modalités d'actions en la matière. Certains territoires ont identifié des manques dans les filières qui ne permettront d'atteindre les objectifs escomptés.

La coopération territoriale énergétique, une solution complémentaire aux enjeux énergétiques. Les villes et métropoles font face à différentes problématiques pour un approvisionnement local en énergie : une problématique foncière, une inégalité de répartition des gisements et de diversité des gisements, des contraintes règlementaires (ex : zones de servitude) ... Les campagnes quant à elles ne sont pas uniquement des potentiels de production d'énergie mais également des consommateurs d'énergie.

Ainsi, les territoires de l'AMELYSE sont tous soumis aux mêmes contraintes globales (dépendance forte aux énergies fossiles, déplacements contraints, parc de logement à isoler, valeurs à créer ...). A cette échelle, chaque territoire possède des spécificités (potentiel biomasse, déchets, foncier disponible, vent ... capacités des collectivités, ingénierie, dynamisme associatif, entreprises innovantes ...). Il y a donc une interdépendance entre les territoires.

La transition énergétique peut être accélérée par la coopération entre territoires locaux, la pertinence de cet échelon décentralisé ne faisant plus débat en matière énergétique. Il y a bien une communauté de destin entre les territoires plus qu'une concurrence sur les ressources, tant les

enjeux de mobilité, d'emploi et de préservation de l'environnement se jouent de plus en plus à cette échelle interterritoriale.

Compte-rendu d'exécution :

Cette mission a donné lieu à la réalisation d'une mise de fond sur les questions d'interterritorialité en matière d'énergies renouvelables à l'échelle de l'InterScot. Ces éléments ont porté sur :

- un état des lieux de la production d'énergie et sur les potentiels de production par filières
- une enquête auprès des PCAET et des territoires Tepos/Tepcv pour identifier les actions en matière d'interterritorialité déjà menées et leur besoin en la matière
- un bench mark à l'échelle nationale sur les territoires engagés pour repérer les facteurs déclencheurs de la coopération, les facteurs de réussite, les paniers de transaction engagés et les modalités administratives et financières mises en place

L'ensemble de ces travaux a été partagé dans le cadre d'un séminaire technique réunissant les Scot, les Métropoles de Lyon et St-Etienne, les PCAET/Tepos/Tepcv, la Région, l'ADEME, la DREAL le 8 décembre 2020.

00/169

A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN), GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

En 2019, le réseau des deux Agences de l'AMELYSE a rédigé 6 cahiers thématiques permettant d'identifier les enjeux, notamment

en matière de logistique, à l'échelle de l'Aire Métropolitaine Lyon Saint-Etienne. Afin de poursuivre ces travaux, il a été proposé de travailler à la « compréhension des enjeux de développement et d'aménagement du système logistique », avec, par exemple, une observation des sites et des flux (notamment flux de produits et flux immatériels).

Compte-rendu d'exécution :

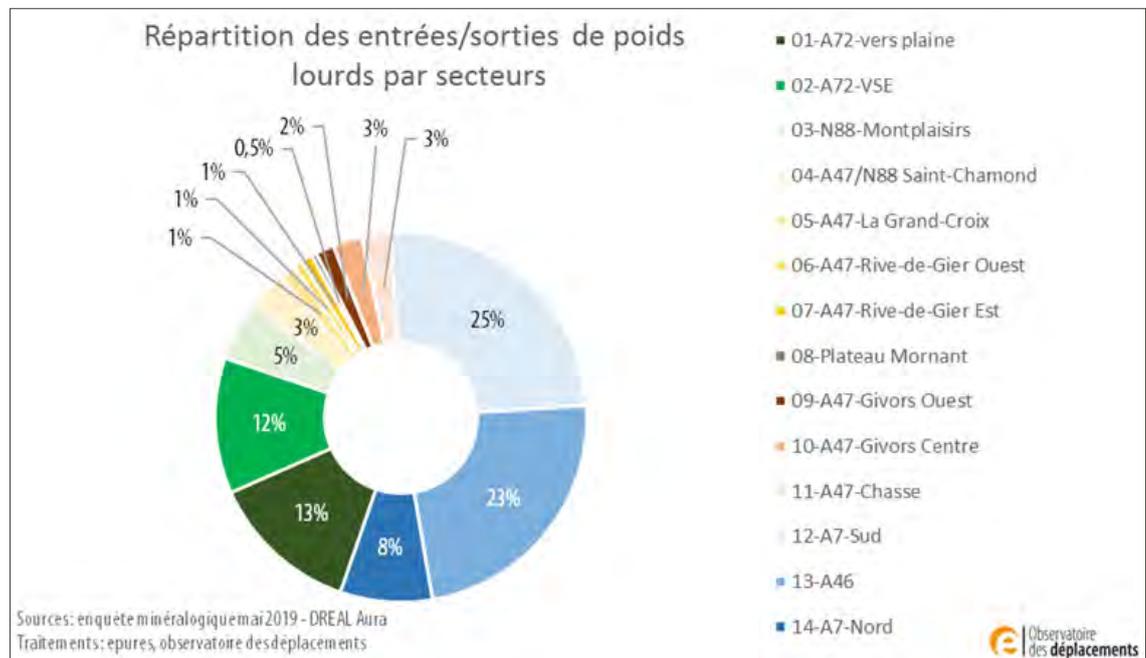
Pendant l'été 2020 un travail de benchmark a été réalisé par les 2 Agences concernant les expérimentations et systèmes d'observation des flux logistiques pouvant exister. Ce travail a permis de consolider un tableau regroupant les sources de données existantes et des exemples d'exploitation et de valorisation, de réaliser des entretiens avec des professionnels de l'observation, la recherche ou l'animation de la logistique (Pil'es, Voies Navigables de France, Ecole des



Mines, Laboratoire Aménagement Economie et Transport, Université Gustave Eiffel, Association Logistique Seine Normandie, Agence d'urbanisme de Strasbourg)

Les conclusions ont été partagées avec les partenaires du Pôle Métropolitain, lors d'un cotec organisé au mois d'octobre. A l'issue de ce Cotec, le réseau A2 a réalisé des entretiens auprès des collectivités afin de comprendre leur connaissance en matière de flux de marchandises et leurs

POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE



besoins en terme d'observation des flux liés au transport de marchandises. En complément, 3 entreprises ont été rencontrées par epures afin de comprendre le fonctionnement de leur système logistique.

Cette démarche se poursuivra en 2021, pour permettre d'aboutir à une préfiguration de système d'observation des flux de marchandises à l'échelle du territoire de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

00/174

A2 SMT T LIBR TABLEAU DE BORD

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Poursuivre la consolidation pluriannuelle des données relatives à la gamme tarifaire T-Libr (ventes, recettes, usages...)

Compte-rendu d'exécution :

Livraison finale du tableau de bord avec les données 2019 le 8 juin 2020.

00/180

A2 SMT TABLEAU DE BORD RURAL ET PERIURBAIN

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : BONNE Nicolas

Contexte et Objectifs :

Mieux connaître les rabattements sur les pôles d'échanges en milieu rural et périurbain (description des

offres, des services, des usages, des potentiels, des aménagements...) et les offres de service proposées par des acteurs privés de la mobilité, en France et en Europe.

Compte-rendu d'exécution :

La relecture des travaux d'écriture de la publication : "Vers une intermodalité réussie en zones périurbaines et rurales : innovations publiques/privées et conditions de réussites des services à la mobilité", rédigée par UrbaLyon, a été réalisée, et également discutée lors de réunions de travail. La publication finale sera achevée en 2021.

00/186

A2 SMT WEB SIG

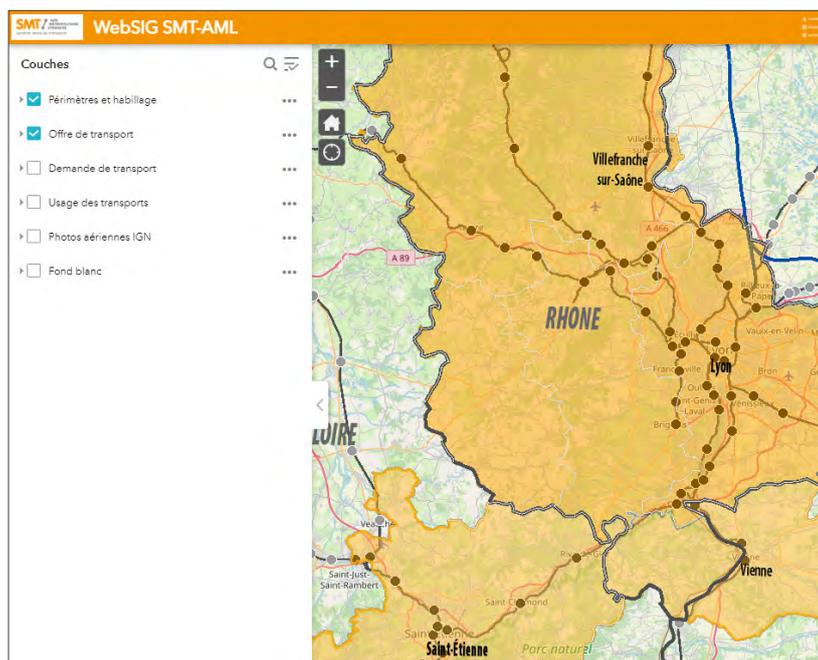
Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Entretien et mettre à jour le WebSIG propre au SMT-AML (et les BDD afférentes), créé en 2019.

SMT WEB SIG





Compte-rendu d'exécution :

- mise à jour des réseaux de transports collectifs (janvier/février)
- mise à jour des offres vélos et stationnements (mars)
- correction de bugs
- mise à jour des réseaux de transports 2020 (décembre)
- ajout de données trafic routier (décembre)
- mise à jour des éléments de contexte, données socio-démo (décembre)
- livraison des export SIG des lignes TC (décembre)
- mise en place des flux pour Qgis en phase de test

00/190

A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE

Pilotes de l'étude : MURRU Olivier (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

En 2018, le Ministère des transports et les services de l'Etat (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes) ont initié une démarche d'étude portant sur l'amélioration des liaisons autoroutières et ferroviaires entre les Métropoles lyonnaise et stéphanoise. 4 groupes de travail ciblés ont été lancés : secteur Givors-Ternay ; secteur Mornant - Pierre Bénite ; secteur Ondaine - St Etienne - Gier ; intermodalité et services ferroviaires.

A l'amont de la définition d'un plan d'action global, et de l'intervention de BET spécialisés pour concevoir des projets opérationnels (infrastructures, aménagements...), la DREAL a confié en 2019 aux 2 Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne, la réalisation préalable d'une étude de recensement des enjeux territoriaux et de mobilité, et des projets de territoire, sur l'ensemble du territoire relevant des questions de relation entre les bassins de vie lyonnais et stéphanois.

Compte-rendu d'exécution :

En 2020, suivi du dossier, échanges ponctuels avec les services de la DREAL, lien avec les techniciens des collectivités locales concernées (SEM, Département, SM Scot Sud Loire...)

Présence et écriture de comptes-rendus internes aux instances tenues au long de l'année et diffusion aux partenaires de l'Agence :

- comités de pilotage généraux : 6 février et 11 décembre 2020
- instance intermodalité : 30 janvier 2020
- instance Givors Ternay : 2 octobre 2020
- instances Ondaine Gier : 7 septembre et 13 octobre 2020

00/197

A2 POLE METROPOLITAIN INFRAS ET DEPLACEMENTS

Pilotes de l'étude : BERNE Laurence (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Dans le contexte du renouvellement des mandats électoraux de ses membres en 2020, et des différentes évolutions institutionnelles en cours ou prévues par les lois récentes, le Pôle métropolitain souhaite prendre le temps de réfléchir aux enjeux des mobilités métropolitaines.

Compte-rendu d'exécution :

En raison de la crise sanitaire, le travail de réflexion a été conduit sous forme de 2 séances de travail à distance, sur la base d'une note de réflexion produite au printemps 2020.

00/198

A2 POLE METROPOLITAIN COMPLEMENTARITE DES TERRITOIRES

Pilotes de l'étude : GAUVRIT Philippe (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Pôle métropolitain souhaite accompagner la mise en place de son nouvel exécutif via la mise en questionnements des optimums

territoriaux à mettre en oeuvre pour l'action : pertinence de l'AMELYSE/objectivation en termes de géographie, de dynamiques démographiques, de parcours de vie, de mouvements pendulaires, infrastructures, de ressources naturelles et agricoles, de logements, de sites logistiques, de grands équipements, etc... Grille de lectures territoriales, partenariats (CT, Etat, Région, etc...), scénarios.

Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée en 2020 dans l'attente des orientations du nouvel exécutif du pôle métropolitain.

00/199

A2 SMT INSTANCES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Etre présent activement à des groupes de travail organisés par le SMT-AML sur des sujets non travaillés directement par l'ingénierie A2 (étude P R, étude extension T-Libr...), ou aux instances de validation du Syndicat (CoDir, Conseil syndical...)

Compte-rendu d'exécution :

En raison de la crise sanitaire et du calendrier électoral, pas de participation de l'Agence d'urbanisme aux instances tenues en 2020.

00/200

A2 SMT PLANS METROPOLITAINS

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Souhait du SMT de disposer de plans à jour des offres de transport déployées dans le périmètre du SMT-AML (et ses franges), pour faire connaître les périmètres T-Libr et les intermodalités existantes.

Compte-rendu d'exécution :

Livraison du plan T-Libr le 30 mars 2020 (réseaux de TC 2019/2020)

00/201

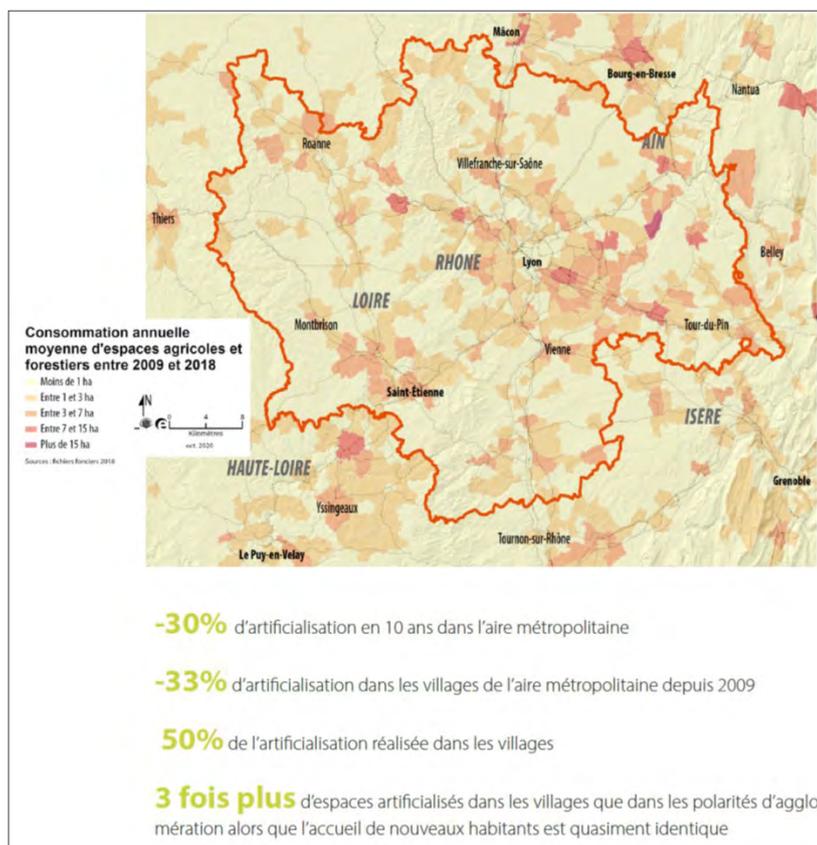
A2 IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELYSE

Pilotes de l'étude : EVELLIN-MONTAGNE Carole (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

L'instruction gouvernementale du 29 juillet 2019 qui promeut l'engagement de l'Etat en faveur d'une gestion





économique de l'espace s'inscrit dans la continuité des évolutions législatives de la dernière décennie visant à lutter contre la consommation d'espaces et à limiter l'étalement urbain.

Plus récemment, la loi Elan, la stratégie biodiversité et le rapport de France Stratégie sur l'objectif ZAN ont porté l'ambition de préserver la biodiversité et de lutter contre le changement climatique à travers la promotion d'un usage plus sobre du foncier et la mise en oeuvre d'actions de compensation devant conduire à la neutralité foncière.

Dans ce contexte, l'instruction gouvernementale de juillet 2019 énonce le souhait du Président de la République de mettre en place, à court terme, le principe du « zéro artificialisation nette » sur le territoire national. Il demande, pour se faire, aux Préfets de Région de définir une stratégie régionale, articulée avec le SRADDET. En Région Auvergne Rhône-Alpes, la déclinaison de l'instruction est en cours à travers l'établissement de 3 feuilles de route concourant à la stratégie Eau-Air-Sol portée par le Préfet.

La DREAL et l'interScot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne souhaitent que les Agences d'urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne les accompagnent dans la lecture et la transposition de l'objectif ZAN sur le territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Les Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne ont mis en place un dispositif de travail sur le sujet ZAN à l'échelle de l'AMELYSE avec l'Etat et l'Interscot

Cette démarche se déroule en trois phases :

- Mise en place d'une scène d'échanges partenariale et interterritoriale sur le sujet « ZAN »

- Mise en perspective de l'artificialisation des sols à l'échelle de l'AMELYSE et les outils mis en place par les SCoT pour limiter la consommation d'espaces

- Mise en perspective de l'objectif ZAN par rapport à la différenciation des usages et des dynamiques des territoires de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne

Quatre comités techniques d'échanges ont été mis en place en avril, juin et novembre 2020. Deux ateliers participatifs ont réuni les partenaires pour définir les questionnements principaux (juillet et novembre 2020). Parallèlement la base de données Cerema sur l'artificialisation des sols a été prise en main par les Agences et un document de synthèse des dynamiques par Scot a été élaboré.

Cette scène d'échanges et de production se poursuit en 2021.

00/203

A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie, SEON Chloé

Contexte et Objectifs :

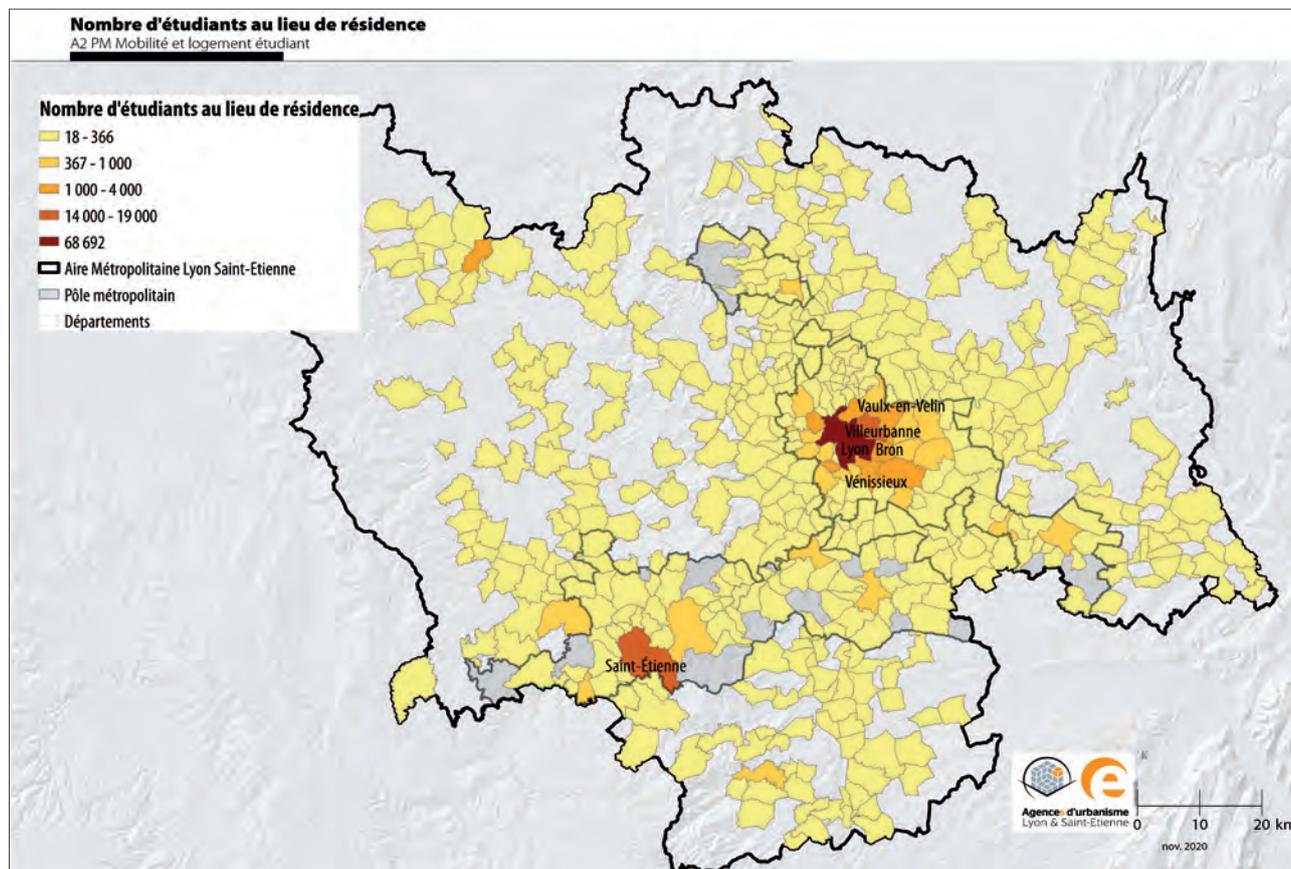
Contexte

Le contexte universitaire à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne est marqué par une augmentation du nombre d'étudiants et un resserrement croissant des liens entre les deux villes et leurs établissements, en lien avec l'Université de Lyon qui intègre l'Université Jean Monnet.

Objectif

Il s'agit ainsi dans un premier temps de réaliser un état des lieux, une « photographie » des sites d'enseignement, de leur desserte TC, de l'offre de logements étudiants afin de mieux appréhender les enjeux actuels et futurs de l'enseignement supérieur à cette échelle.

POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS



Compte-rendu d'exécution :

Le 1^{er} semestre a été consacré à l'organisation et au cadrage de l'étude :

- réunions entre les deux Agences et le Pôle métropolitain
- rédaction d'une note d'enjeux : chiffres-clés, cartographies, premiers enjeux identifiés de l'enseignement supérieur à l'échelle Lyon-Saint-Etienne et villes moyennes (Bourg-en-Bresse, Roanne, Villefranche, Bourgoin, Vienne, Annonay, Mâcon)

Le 2^{ème} semestre a été consacré à :

- l'approfondissement de l'étude
- la rédaction d'un rapport final :
 - 1/ Principales données de cadrage sur la vie des étudiants à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne : les effectifs étudiants, les lieux et modes de logement des étudiants, l'organisation des principaux flux de déplacements, une première

approche des rythmes de vie étudiant

- 2/

- la constitution d'une grille en vue d'entretiens avec les acteurs de l'enseignement supérieur (collectivités, Crous, universités, etc...)

00/204

A2 PM IS EAU DEFI COMMUN

Pilotes de l'étude : CITERNE Camille (POLE METROPOLITAIN), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Afin de poursuivre L'étude « ressource » de 2018 qui avait donné un premier aperçu des enjeux sur la ressource en eau potable, il a été demandé aux 2 Agences de Lyon et Saint-Etienne de :



- Faire valider les enjeux de l'étude Ressources (volet Eau) par un ou deux experts
- Partager le volet « eau » de l'étude ressource avec les acteurs de l'eau (Agence de l'eau, SAGE, Etat,...)
- Valider et approfondir avec eux (« à dire d'experts ») la définition :
 - des enjeux à l'échelle de l'AMELYSE
 - des coopérations possibles entre territoires sur cette ressource

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la réalisation d'une note de synthèse identifiant les enjeux de la ressource en eau potable et de son inter-territorialisation à l'échelle de l'Inter-Scot. Ce travail est le résultat de plus d'une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs de l'eau (Agences de l'eau, DDT(s), ARS, syndicat, universitaires..)

00/205

A2 POLE METROPOLITAIN EVENEMENTS

**Pilotes de l'étude : TORMENTO Philippe
(POLE METROPOLITAIN)**

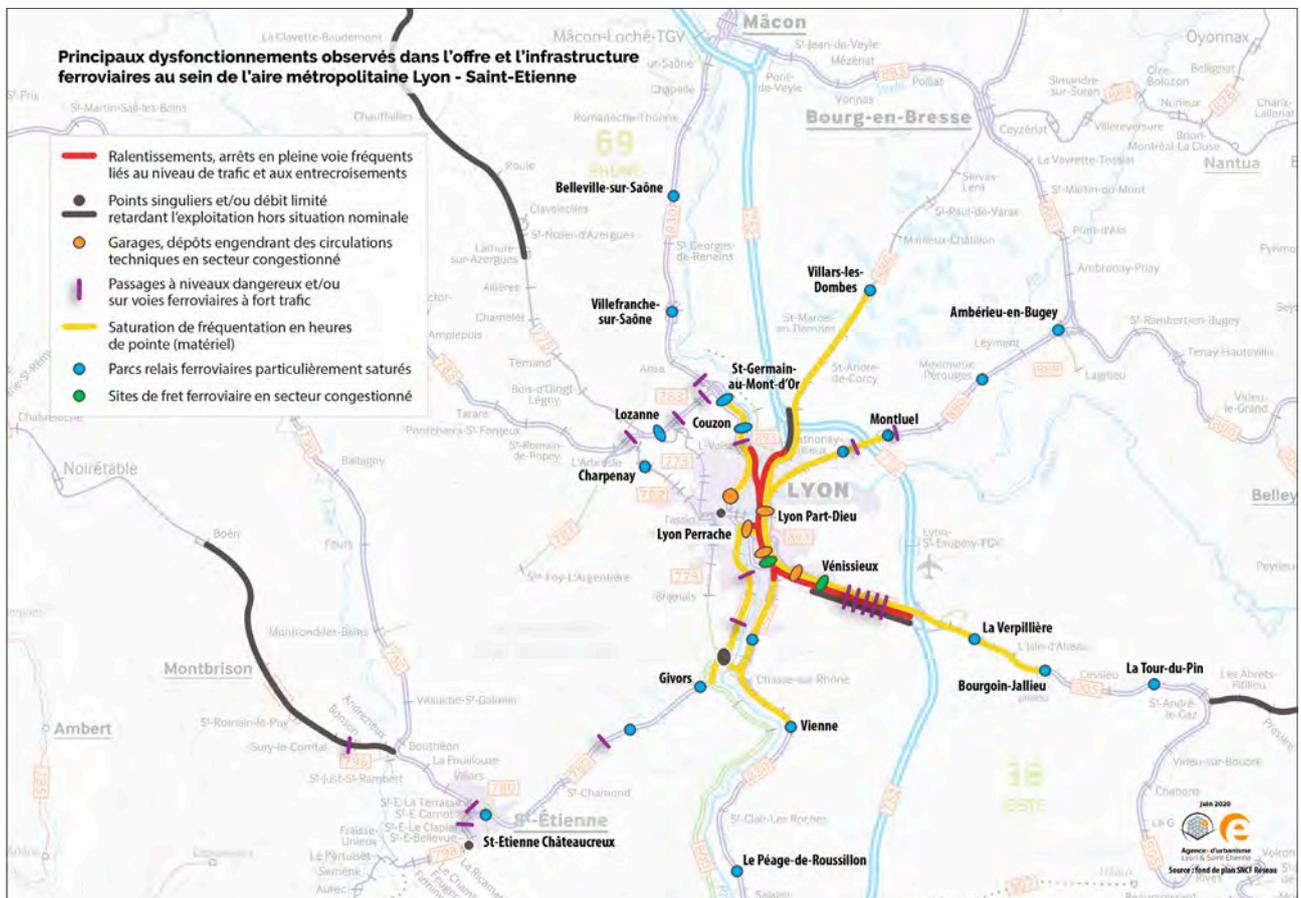
Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Pôle métropolitain a mis en place dès 2019 des rencontres avec ses partenaires dénommées "les Matinales du pôle"

Il demande au réseau des Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne de l'accompagner dans l'organisation de ces événements en terme d'apports de fond et d'animation.

IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE



Compte-rendu d'exécution :

La mission n'a pas été engagée en 2020 par le Pôle métropolitain.

Les Agences de St-Etienne et Lyon seront mobilisées lors du Conseil d'installation en janvier 2021.

00/206

A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE

Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT MIXTE DU SCOT ROANNAIS)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

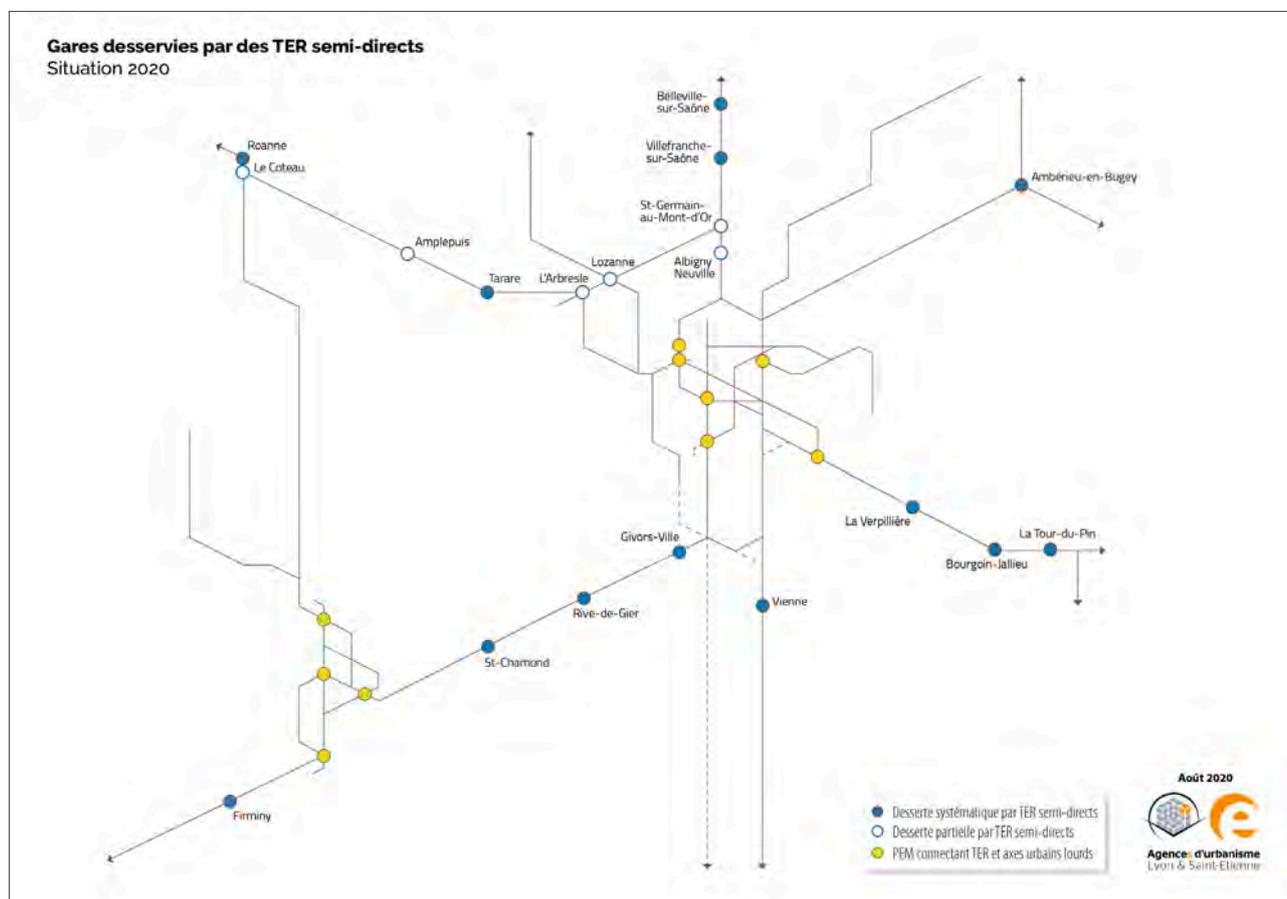
Au sortir du débat public mené en 2019 sur les aménagements de long terme du Noeud

ferroviaire lyonnais (NFL), et dans le contexte de la LOM annonçant le lancement de démarches de création de "réseaux express métropolitains" dans les Métropoles françaises, sous la houlette de SNCF Réseau, les élus de l'Inter-Scot ont souhaité que soit conduite en 2020 une mission d'étude pour cerner les enjeux et possibilités de déploiement d'un REM dans l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne (AMELYSE), dans un souci d'articulation entre planification urbaine stratégique et politiques publiques de mobilité durable.

Compte-rendu d'exécution :

La mission d'étude a bien avancé au premier semestre. La méthodologie de travail a été discutée lors d'un

IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE



point partenarial le 7 février. Les analyses réalisées ont permis la tenue de 2 groupes projets (dont 1 séance dédoublée), qui se sont tenus les 1er avril, 28 mai et 2 juin. Des diaporamas ont été réalisés pour chacune de ces instances.

Un 3ème groupe projet a été tenu le 9 octobre pour finaliser les traitements et analyses réalisés. Puis un partage / restitution / discussion avec l'ensemble des chefs de projet des Scot de l'Inter-Scot a eu lieu les 10 et 13 novembre, avant envoi d'un document finalisé et corrigé début décembre.

00/208

A2 SMT PLAN D' ACTIONS INTERMODALITE INSTANCES

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Préparer et co-animer les réunions annuelles de suivi du plan d'actions intermodalité (PAI).

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre a bien été engagée la préparation des éléments qui seront mobilisés pour les réunions annuelles de comités de suivi, par bassin, du plan d'action intermodalité. Plus spécifiquement a également été réalisée une note d'analyse globale des aires de chalandise des gares, sur la base des traitements réalisés en 2019 et début 2020.

Au second semestre ont été finalisés tous les traitements de données et réalisations de cartographies et visuels, qui ont été présentés dans les réunions annuelles du PAI, tenues les 4, 12, 20, 23 et 26 novembre.

00/209

A2 SMT PAI CAHIERS DE BASSIN

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ZOBELE Daniel

Contexte et Objectifs :

Approfondir le partage de connaissances autour des offres et demandes de mobilité dans chacun des 8 bassins du PAI : correspondances réelles de TC, fréquences de lignes TER et TCNU sur chaque O/D, réalisation de cartes de chalandise pour chaque gare, parts modales d'accès à chaque gare, fiche de synthèse statistique pour chaque gare, rappel des poids et densités de population par commune, etc...

Compte-rendu d'exécution :

Les deux Agences d'urbanisme ont réalisé, pour les 8 bassins définis dans le cadre du Plan d'Actions Intermodalité du Syndicat Mixte de Transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, des cahiers présentant les territoires (cartographies statistiques, grands messages) et les enjeux en matières de transport notamment.



En compléments, des fiches descriptives ont été réalisées pour 70 gares. Une séance de restitution a été organisée au début du mois de juillet permettant de valider les rendus avant composition des documents finaux (infographie).

Ce travail s'est accompagné d'une analyse fine des aires de chalandises des gares dont les résultats ont été partagés avec les services de la Région Auvergne Rhône-Alpes (juin 2020). Une note de synthèse a été rédigée et transmise au SMT AML et aux services de la Région AuRA.

Une version synthétique de cette production a servi de mise de fond dans l'animation de réunion territoriale spécifique à chacun des 8 bassins identifiés.

00/211

A2 SMT INDICATEURS

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Consolider et partager un panorama des déplacements « métropolitains » (au sens des échanges du grand bassin de vie Lyon – St-Etienne) à travers quelques chiffres clés et/ou cartographies (« kit de connaissance »)
Compte-rendu d'exécution :
Mission non engagée.

00/212

A2 SMT VISITES ET EVENEMENTS

Pilotes de l'étude : HAAB-LAB Rachel (SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS - AIRE METROPOLITAINE LYONNAISE)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

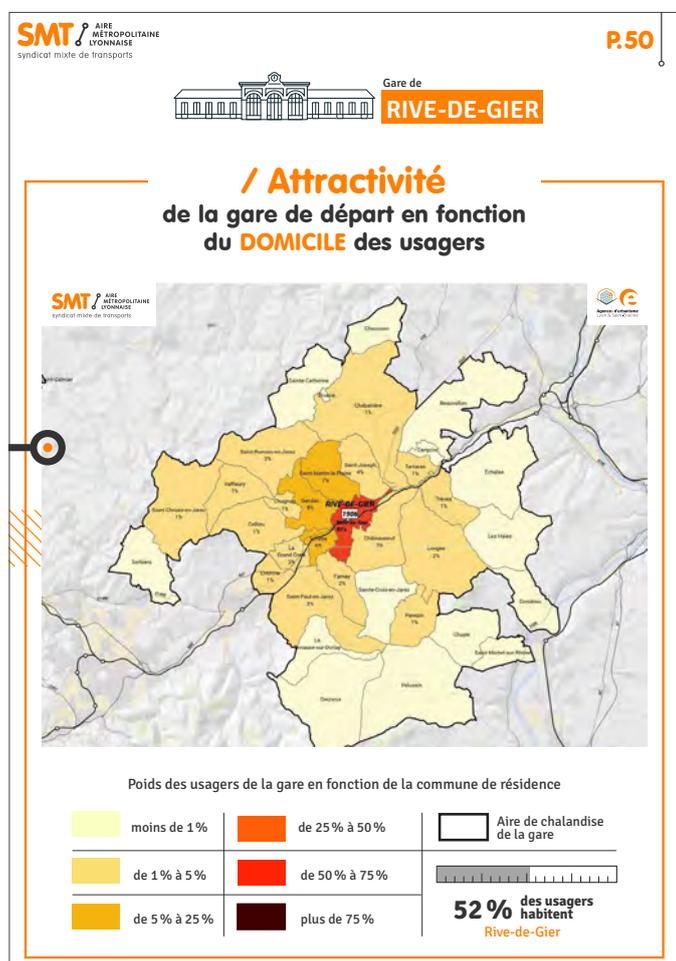
Contexte et Objectifs :

Le Syndicat mixte de transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise souhaite développer les réflexions et connaissances concernant les opérateurs privés de mobilité en secteurs périurbain et rural. L'objectif est de pouvoir préparer 2 journées d'acculturation et d'échanges pour les élus du Syndicat.

Compte-rendu d'exécution :

La visite de terrain et le séminaire d'échanges ont été reportés à 2021 en raison de la crise sanitaire. Des réunions de travail et d'échanges sur les contenus prévisionnels ont cependant pu être tenues au second semestre 2020

SMT PAI CAHIERS DE BASSIN





00/216

A2 PM EAU ET AGRICULTURE

**Pilotes de l'étude : CITERNE Camille
(POLE METROPOLITAIN)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

En décembre 2018, les Agences d'urbanisme de Saint-Etienne et Lyon ont publié une étude permettant d'appréhender le fonctionnement de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE) sous l'angle de ses ressources : l'eau potable, l'alimentation, l'énergie, les ressources minérales et les déchets de la construction et du BTP. Cette publication a permis d'identifier les enjeux liés à chacune de ces ressources, pour chaque territoire, et pour la fonctionnalité du territoire métropolitain dans son ensemble, questionnant ainsi les coopérations interterritoriales qui pourraient ou devraient se mettre en place, les solidarités et la vision globale à partager.

En 2020, le Pôle métropolitain propose de prolonger ces travaux sur les thèmes de l'eau et l'agriculture.

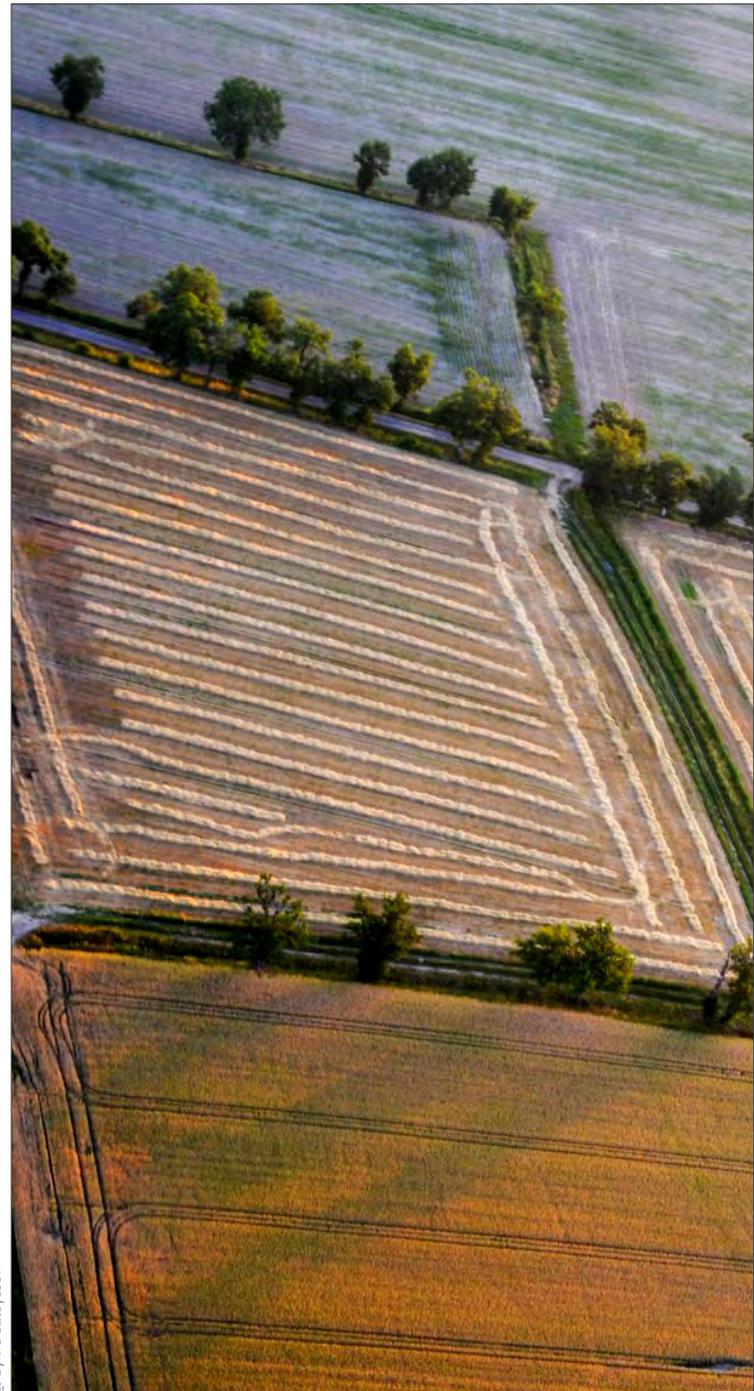
Les objectifs de l'étude sur l'eau et l'agriculture sont :

- d'identifier et de caractériser les enjeux de territoire portant sur les liens entre la pratique de l'activité agricole et l'accès à l'eau en volume et en qualité.
- de repérer les interdépendances entre territoires de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE) sur ce sujet et des opportunités d'échange ou de coopération.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la réalisation d'un note de synthèse identifiant les enjeux communs entre

la ressource en eau et l'agriculture. Ce travail est le résultat de plus d'une dizaine d'entretiens auprès d'acteurs de l'eau (Chambres d'agriculture, syndicats d'irrigation, PNR Pilat...). Elle s'est également appuyée sur les dires des acteurs interrogés pour l'étude sur l'eau potable.



@ Sylvie Cateysson





PROJET TERRITORIAL



CHIFFRES CLÉS

2 PLUi

en poursuite d'élaboration
en 2020

1 PLUi

en projet arrêté
en 2020

1 phase

de définition d'un Projet
Partanarial d'Aménagement
mis en œuvre sur le territoire
de Saint-Étienne Métropole

01/030

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie
(SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD
LOIRE), DRILLON Laurent**

**Pilotes epures : CORTEY Ghislaine,
ARAUD-RUYANT Catherine**

Contexte et Objectifs :

Lors de la séance en date du 29 mars 2018, le syndicat mixte du Scot Sud Loire a promulgué la mise en révision du Scot approuvé en décembre 2013. Cette révision vise notamment à adapter les orientations du Scot à son nouveau périmètre mis en place suite aux évolutions de périmètres des intercommunalités membres. Ainsi, le PADD et le DOO du Scot vont devoir très sensiblement évoluer et la procédure de révision est la plus adaptée. Aux termes de ce nouveau périmètre, le Scot couvre 199 communes (au lieu de 116 précédemment) et les communes nouvellement intégrées sont soumises aux principes d'urbanisation limitée. Il convient donc d'adapter le contenu du Scot à ce nouveau périmètre tout en adaptant le document aux contextes légaux ayant évolué, ainsi qu'aux orientations politiques des exécutifs des intercommunalités membres.

Le syndicat mixte s'appuiera sur l'Agence d'urbanisme pour mettre en oeuvre cette révision.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2020, l'Agence d'urbanisme a poursuivi le travail technique de la phase de diagnostic engagée en 2019, sur les thèmes suivants : foncier économique et commerce, rédaction de l'état initial de l'environnement, habitat, tourisme, mobilités, équipements et polarités.

.. Cependant, depuis mi-mars, l'avancement du diagnostic est pénalisé par le contexte sanitaire, qui a amené le syndicat à ajourner les instances de partage et d'échange avec les partenaires et les élus jusqu'en septembre 2020. Depuis certaines instances d'échanges se sont tenues permettant d'échanger avec les partenaires sur les éléments de diagnostic sur les thèmes suivants : mobilité et déplacements, foncier économique, habitat et formes urbaines.

Afin de préparer le lancement des travaux avec les nouveaux élus en 2021, epures a travaillé avec le Syndicat à un support d'animation-questionnements pour le premier Comité syndical de 2021.

Par ailleurs, epures a assisté le Syndicat Mixte du Scot Sud Loire dans l'analyse des réponses à la consultation de prestataires pour la réalisation de l'évaluation environnementale, la conduite des entretiens avec les prestataires sélectionnés dans une première phase et le choix du prestataire retenu. Concernant la démarche en matière de paysage, celle-ci a été différée par le Syndicat, dans l'attente de la mise en place de ses instances politiques afin que celles-ci valident la démarche proposée.

01/152

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER)

**Pilotes de l'étude : MEZABER Aissa (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Au regard des priorités du nouvel exécutif de Saint-Etienne Métropole, une actualisation de la 1ère version de la contribution territoriale est à prévoir, afin d'engager, sur cette base, la phase de négociation avec l'Etat, le Conseil régional et le Conseil départemental.

Compte-rendu d'exécution :

L'Agence d'urbanisme a rédigé le chapitre introductif du document support des demandes de Saint-Etienne Métropole pour l'élaboration du volet territorial du CPER.

Six versions ont été réalisées et amendées pour déboucher à une version finalisée en décembre 2020.

Une séance de travail et orientation a été organisée avec l'ensemble des directions de SEM (juin 2020).

Début septembre 2020 l'Agence a accompagné les services de SEM dans la mise en œuvre de 4 groupes techniques avec les partenaires financeurs du CPER :

- Numérique, santé, sport et culture
- Emploi, développement économique et innovation
- Cohésion des territoires
- Transition écologique et solidaire

L'élaboration de la contribution territoriale de Saint-Etienne Métropole au futur CPER sera finalisée début 2021, en lien avec les arbitrages financiers de la Métropole et de ses partenaires. Elle sera organisée en trois chapitres : ce que nous sommes, ce que l'on fait (rendu en 2020), ce que l'on demande (travail 2021)

CHAMBLES



01/154

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia, SECHER Amélie

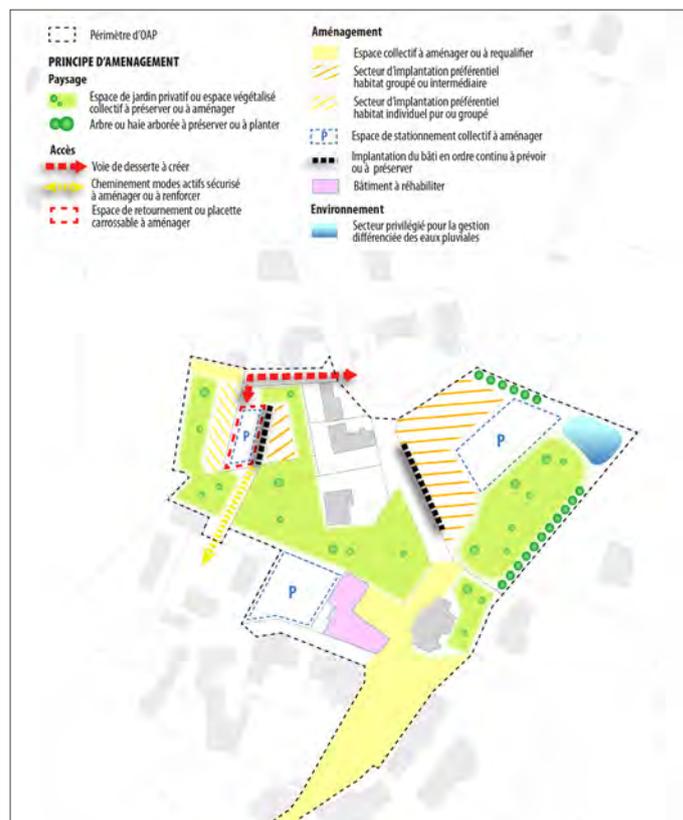
Contexte et Objectifs :

Un contexte législatif porteur :

La loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014, relative à la simplification de la vie des entreprises, prévoyait que l'engagement d'une procédure d'élaboration d'un PLUIH avant le 31 décembre 2015 suspendait les dates et délais prévus en matière de « grenellisation », de mise en compatibilité avec le Scot et de transformation des POS en PLU. Une double condition devait toutefois être respectée : le débat sur le PADD devait avoir lieu au sein de l'organe délibérant de l'EPCI avant le 27 mars 2017 ; et le PLUIH devait être approuvé avant le 31 décembre 2019.

C'est dans ce cadre juridique que la Communauté d'agglomération Loire Forez s'est engagée le 15 décembre 2015, pour répondre au mieux

PRALONG



aux enjeux de planification sur son territoire, dans l'élaboration de son premier PLUIH.

L'Agence accompagne depuis janvier 2016 Loire Forez agglomération sur l'ensemble du dossier, mis à part le volet habitat, l'évaluation environnementale, et un diagnostic agricole confiés à des prestataires.

Des ajustements intervenus suite à l'élargissement de l'intercommunalité à 88 communes :

Au premier janvier 2017, le territoire de Loire Forez s'est élargi pour associer 43 communes supplémentaires. Les textes législatifs permettent à Loire Forez agglomération de poursuivre sa procédure d'élaboration du PLUI à 45 communes, mais l'oblige à élaborer un PLH à 88 communes d'ici fin 2018. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération, ne souhaitant pas

élargir également ce premier exercice de PLUI, a délibéré début 2017 pour dissocier la poursuite de la procédure d'élaboration d'un PLUI (ne valant plus PLH) sur les 45 communes concernées et la prescription d'un PLH à 88 communes.

Autre point d'évolution : la date butoir pour organiser le débat au sein du Conseil Communautaire sur les orientations générales du projet de PADD a été supprimée par la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017.

Compte-rendu d'exécution :

2020 est l'année de consolidation du dossier de PLUI pour un arrêt en Conseil communautaire en fin d'année.

Le programme de l'Agence se concentre principalement au 1^{er} semestre pour livrer le dossier de PLUI à la maîtrise d'ouvrage.

Suite aux corrections sur le règlement et son document graphique fin 2019, les corrections sur les OAP ont été faites en janvier et février, ce qui a permis une livraison aux élus communaux des pièces réglementaires du projet de PLUI avant les élections municipales.

De mars à Juin, pendant et après le confinement sanitaire, les objectifs du PADD en matière de modération de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers ont été chiffrés. L'intégralité du rapport de présentation a été rédigée par epures et relue par les services de Loire Forez agglomération :

- mise à jour du diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement,
- rédaction des justifications du projet et de son articulation aux documents supérieurs (tels que le Scot Sud Loire et le SRADDET).

Les annexes du dossier ont été constituées et présentées (servitudes d'utilité publiques et annexes informatives).

Suite à d'ultimes relectures et arbitrages de la maîtrise d'ouvrage à l'automne, le dossier dans son intégralité a été livré en décembre 2020 à la Communauté d'agglomération. L'arrêt en conseil communautaire est programmé le 26 janvier 2021

SAINT-CYPRIEN



01/163

SPOT THEMA AMORTISSEMENT COUCHE 2015

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Les trois Agences d'urbanisme de Rhône-Alpes ont fait l'acquisition ensemble de la base de données d'occupation des sols Spot Thema.

Depuis 2000, une mise à jour de cette base est achetée en commun tous les 5 ans. L'année 2015 a fait l'objet d'une mise à jour sur l'ensemble du territoire d'études des trois Agences. Epures a été chargée de mener les échanges et de gérer la commande pour le compte des trois Agences.

Compte-rendu d'exécution :

Acquisition de la base de données ne donnant pas lieu à une production particulière.

01/166

SAINT-ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT

**Pilotes de l'étude : KHAMMAR Nadia (CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT - SEM)**

Pilotes epures : MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole, dans le cadre de ses saisines et auto-saisines, sollicite l'Agence d'urbanisme sur quelques thématiques.

Les contributions de l'Agence sont intégrées aux travaux du Conseil de développement, soit sous forme d'apport méthodologique, soit sous forme d'un rendu annexé à l'avis.

Compte-rendu d'exécution :

Les missions pour le Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole n'ont pas été enclenchées en 2020, dans l'attente du renouvellement de l'instance.

L'Agence a été sollicitée pour assister le Conseil de développement dans l'illustration de ses avis.

01/183

SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE

**Pilotes de l'étude : DEVRIEUX Valérie
(SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD
LOIRE), DUSSUD Karen (SYNDICAT
MIXTE DU SCOT ROANNAIS), DELORME
Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE),
SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION), ROGER Vincent
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE)**

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Cette démarche vise à analyser le SRADDET Auvergne Rhône-Alpes rendu exécutoire en 2020 selon deux angles : l'approche de l'applicabilité des règles principales ayant une influence sur les méthodes de planification territoriale et l'instruction des modalités locales de mises en œuvre dans un principe de subsidiarité entre échelles territoriales et documents cadres (Scot, PLUi, PCAET par exemple).

Quatre champs principaux sont, en première approche, visés : la consommation énergétique et la production d'énergie renouvelable, les déclinaisons foncières diverses (repérage de friches, compensation...), la trame verte et bleue et les mobilités.

Compte-rendu d'exécution :

Au 1^{er} semestre 2020, le travail de lecture et d'analyse du SRADDET a été réalisé. Deux réunions techniques avec les partenaires ont été organisées en fin d'année pour partager ces premiers éléments et identifier les premières pistes d'organisation locale pour la mise en œuvre du SRADDET. Cette démarche a permis, d'une part, de partager à l'échelle de la Loire les enjeux collectifs de mise en œuvre du SRADDET et, d'autre

part, de commencer à esquisser les règles nécessitant des instances de régulation. 4 notes techniques ont été identifiées pour finaliser ces travaux en 2021.

01/184

SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : DUCROCQ Laetitia,
PONSONNET Laurane**

Contexte et Objectifs :

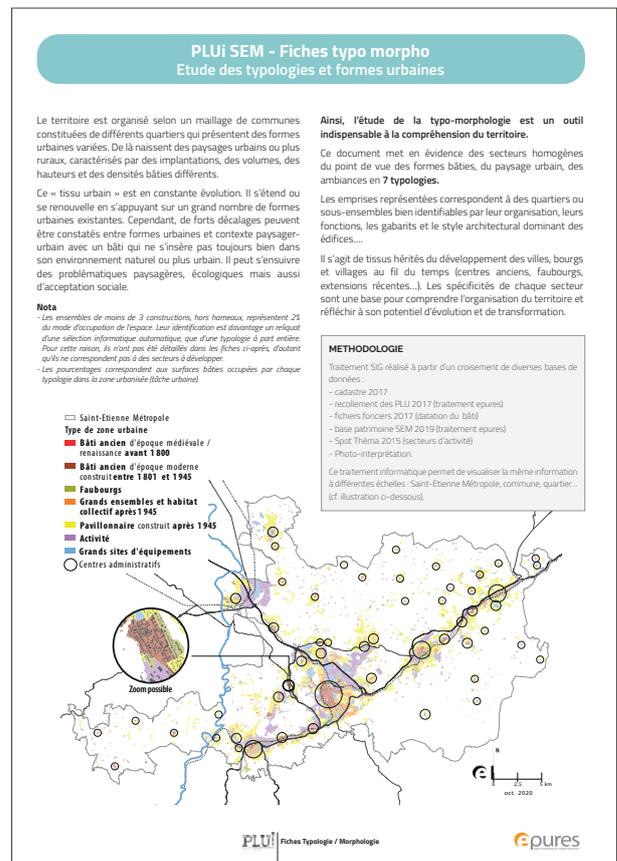
Au 1er janvier 2018, Saint-Etienne Métropole est passée du statut de Communauté urbaine à celui de Métropole. SEM a demandé à epures un accompagnement dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La délibération de lancement a été approuvée en décembre 2018.

2020 doit permettre de capitaliser le travail 2019 sur le diagnostic avec les équipes exécutives précédentes, acculturer les nouvelles et enclencher la phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dès le mois de septembre.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a été consacrée à la finalisation technique et politique de la phase diagnostic, ainsi qu'à la préparation de la phase PADD de 2021.

Le 1^{er} trimestre a été consacré au partage du diagnostic avec les personnes publiques associées et les DGS communaux. Toutefois, le confinement sanitaire a stoppé plusieurs séances qui ont été reportées à l'automne.



Le portrait de territoire 2019 et l'état initial de l'environnement ont été relus par les services de Saint-Etienne Métropole en début d'année et ont fait l'objet d'ajustement de la part d'epures.

Les travaux techniques ont suivi leur cours au sein d'epures, notamment le volet foncier, en lien avec la mission sur le projet partenarial d'aménagement, la capitalisation des PLUi communaux, la méthode enquête équipement, la formalisation des fiches typo-morphologiques, ainsi que la territorialisation des enjeux construits par les élus du comité de suivi du PLUi en 2019. L'ensemble des travaux a été partagé avec les services de la Métropole dès septembre 2020. Une réunion d'échange avec le nouveau dispositif de pilotage politique a eu lieu en décembre (VP et conseillers délégués).

La reprise des travaux avec les élus du nouveau Comité de suivi est programmée début 2021.

01/187

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE

Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE - ST-ETIENNE), CHARBONNIER André (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole s'est engagée à étendre le label Ville d'art et d'histoire de la ville de Saint-Etienne en Pays d'art et d'histoire à l'échelle de ses 53 communes. Un agent de la ville de Saint-Etienne a été mis à disposition de la Métropole afin de mener cette mission depuis mai 2019. L'obtention du label suppose la réalisation d'un inventaire patrimonial sur l'ensemble des communes.

Epures, par l'intermédiaire d'un doctorant, Guillaume Sodezza, avait réalisé en 2007 un inventaire du patrimoine industriel (bâtiments de travail, maisons patronales, cités ouvrières). Le travail d'inventaire a été poursuivi en 2019

CHATEAU VINCENT - FIRMINY



avec deux stagiaires qui ont réalisé l'inventaire complet des 10 nouvelles communes de Métropole. Ce travail n'a été que peu documenté (à faire ultérieurement) mais la priorité a été donnée à la saisie des fiches.

En 2020, il est prévu de poursuivre cet inventaire. Le travail s'appuie sur :

- la méthodologie appliquée en 2019
- l'analyse des PLU

■ Saint-Paul-en-Jarez : 140 périmètres



Extrait cadastre Napoléonien 1847 [AD Loire]



Légende

- Demeure
- Ecole
- Atelier
- Presbytère
- Eglise
- Hôtel de voyageur
- Maison
- Ferme
- Hôtel particulier
- Imm. à logements
- Imm. à logements

Et aussi :

- 38 fermes
- 2 granges
- 1 étable
- 1 abreuvoir
- 1 puits
- 1 salle d'asile
- 2 usines
- 3 usines textiles
- 26 maisons
- 8 demeures
- 4 maisons bourgeoises
- 1 hôtel particulier
- 1 château
- 1 maison forte
- 1 fortification (vestiges)
- 1 gare
- 1 hôtel de voyageur
- 2 écoles
- 6 ateliers
- 9 ateliers de passementier
- 3 moulin
- 1 pont
- 1 café
- 1 église
- 1 presbytère
- 4 croix
- 2 îlots
- 11 immeubles à appartements
- 2 immeubles à logements
- 2 magasins de commerce
- 2 indéterminés

En bref :

- Un plan concentrique de son ancien bourg castral médiéval
- Un développement marqué par l'industrie textile et l'artisanat
- Un patrimoine bâti également caractérisé par des fermes remarquables et des demeures exceptionnelles

→ Architecture bien conservée qui est très riche et diversifiée



Maison bourgeoise Art Nouveau s'inscrivant dans le plan concentrique du bourg

- l'inventaire du Parc Naturel Régional du Pilat
- les données du plan du petit patrimoine du Conseil départemental.

Cette base de travail servira, dans un deuxième temps, à réaliser le volet patrimoine du PLUi (diagnostic, proposition d'angle d'accroche).

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre, un pré-recensement des sites d'intérêt patrimoniaux a été réalisé sur les 23 communes concernées par la mission 2020 (analyse de cartographies anciennes, croisement avec la base MAJIC pour datation du bâti et photo interprétation), et les périmètres définitifs ont été rentrés dans le webSIG, suite à une validation sur le terrain pour 10 des communes concernées.

Un comité de pilotage a eu lieu le 9 juin 2020 pour présenter l'avancée de la démarche.

Durant l'été, une vidéo a été réalisée pour présenter la méthode de recensement et visualiser la manière de consulter la base de données patrimoine de Saint-Etienne Métropole.

A l'automne, les périmètres définitifs des 10 autres communes concernées par la mission 2020 ont été rentrés dans le webSIG, suite à une validation des périmètres sur le terrain et la réalisation de photos associées.

L'Agence d'urbanisme a également apporté une assistance technique à Saint-Etienne Métropole pour l'intégration des éléments de patrimoine identifiés sur la ville de Saint-Etienne.

La restitution de ce travail a été présentée lors d'un comité de pilotage fin novembre 2020 qui a mis en avant la nécessité :

- de finaliser le recensement sur les

communes urbaines partiellement traitées,
- d'exploiter la donnée pour faire émerger un récit dans le cadre de la labellisation du pays d'art et d'histoire, et alimenter les réflexions à verser dans le PADD du PLUi en cours d'élaboration.

A ce jour la base patrimoine compte 4 598 objets répartis sur l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole.

01/191

SAINT-ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION

**Pilotes de l'étude : MIRMAND Anne-Sylvie
(METROPOLE - ST-ETIENNE), DELORME Annick
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

**Pilotes epures : PONSONNET Laurane, MEYER
Ludovic, MARSAUCHE Maud**

Contexte et Objectifs :

Contexte : Le Projet Partenarial d'Aménagement a pour vocation de dynamiser, préciser, fédérer, coordonner et organiser les modalités d'action sur le territoire des vallées industrielles du Gier, de l'Ondaine et du sud Saint-Etienne, afin d'améliorer, entre autres, le cadre de vie global et l'attractivité des fonds de vallées. Dispositif issu de la loi ELAN, il s'agit d'un contrat conclu entre l'Etat et les collectivités territoriales et établissements publics, lancé en septembre 2019 par Saint-Etienne Métropole.

Le territoire du PPA regroupe 13 communes et représente 50% de la population de la Métropole, il abrite un potentiel important de sites d'aménagement (à des stades d'avancement variés) où les objectifs à atteindre convergent en matière d'amélioration de la qualité de vie des habitants et l'attractivité extérieure de ce territoire. La dynamique de requalification est donc déjà engagée, néanmoins, les enjeux identifiés dépassent les seuls moyens de la Métropole et nécessitent une action d'envergure capable, à court et moyen termes d'accélérer :

- Le traitement des friches industrielles
- Les requalifications du parc bâti et social

- L'amélioration globale du cadre de vie et la restauration de l'attractivité des fonds de vallées
- L'amélioration des mobilités de façon globale et leurs interactions
- La rénovation de l'identité historique du territoire (patrimoine industriel au cœur des rivières)

Objectifs : Définir une stratégie d'aménagement partagée entre tous les acteurs et identifier les opérations structurantes qui seront menées dans les 15 prochaines années font partie des objectifs poursuivis par le contrat de PPA qui devient ainsi le lieu de mise en œuvre concentrée et partagée des politiques publiques telles que la transition énergétique, la gestion de l'eau, l'habitat, l'économie, le commerce, l'emploi, les déplacements, la dépollution des sites, la réduction de la vulnérabilité aux risques naturels, la reconquête de la biodiversité, la santé, le mieux vivre ensemble, le paysage, le patrimoine...

Compte-rendu d'exécution :

Production 2020 :

Le diagnostic complet du territoire a été réalisé et livré en 2020.



Toutes les thématiques ont été abordées.

Bonne avancée du volet foncier (partie 6 du diag). Il servira de base à la stratégie foncière du PPA à mettre en place en 2021. Ce travail est coordonné avec les approches foncières du PLUi et du PLH3 de Saint-Etienne Métropole.

Un focus Ondaine a été fait au 1er semestre. À la suite de l'étude Vallée du Gier, il s'agissait de mettre au même niveau d'information l'ensemble des partenaires. Epures a également veillé à intégrer le sud de Saint-Etienne au focus Ondaine.

Le diagnostic et l'étude voiries bruyantes ont été menés conjointement. Les constats de l'étude pouvant alimenter des choix opérationnels importants (exemple La Rivière). Pour l'étude voiries bruyantes, le diagnostic et les premières conclusions ont été insérés dans le diagnostic (partie 4). Le réajustement de planning transmis par SÉM mi 2020 a été pris en compte. Il fixe le rendu de l'étude Voiries Bruyantes à juin 2021.

35 acteurs du territoire ont également été interviewés dans le cadre d'entretiens ciblés. La synthèse des entretiens se trouve en partie 5 du diagnostic et se nomme « regards d'acteurs ».

Ainsi, en croisant les données « froides » (statistiques), « tièdes » (objectifs fixés dans les documents cadres) et « chaudes » (regards d'acteurs), ce diagnostic tente de répondre à l'objectif fixé de contribuer à la bonne connaissance du territoire, à la fédération des acteurs et à l'identification et la caractérisation des futurs sites à enjeux.

Contexte et dates clés :

Suite au confinement le 17 mars, et à la mise en place du télétravail généralisé, la production n'a pas été freinée.

2 Gtech ont pu avoir lieu en visio :

- 23 avril : avancement du diagnostic et présentation de la méthode volet foncier.

- 28 mai : présentation du diagnostic et de l'étude voirie bruyante à l'ensemble des partenaires.

Un livrable intermédiaire a été transmis à cette occasion.

13 points bimensuels avec la MO (SÉM CAP DDT).
Nombreuses réunions internes epures, en collectif ou en petits groupes.

2 ateliers ont pu avoir lieu en présentiel et en visio à SÉM :

- 2 juillet : atelier diagnostic (suite du Cotech)

- 6 juillet : atelier voiries bruyantes (suite du Cotech)

25 entretiens d'acteurs réalisés entre juin et août 2020. 35 personnes interviewées. Une synthèse intégrée au diagnostic.

Une réunion avec la DDT le 15 septembre :
Présentation de l'ensemble du diagnostic aux services DDT élargis

Rendu du diagnostic final en octobre (mise en forme définitive en décembre)

17 novembre : Un atelier méthode de détermination des sites à enjeux.

COPIL PPA prévu le 11 février 2021

Suites en 2021 :

programme epures 2021 : (extrait PPT du 15 janvier SÉM)

- Partage diagnostic

- Consolidation méthodologie, définition secteurs à enjeux

- Suivi plan guide

- Éléments stratégie foncière

- Nécessité SÉM : préciser méthodologie, articulation avec autres démarches (PLUi particulièrement)

- Voirie bruyante – préconisations

- Atelier nouvelles façons d'habiter

- Préciser attendus et modalités : rdv avec Christelle Morel-Journal en cours

01/193

SCHEMA CAMPUS MISE EN OEUVRE

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie, SEON Chloé

Contexte et Objectifs :

Contexte :

Initié en 2019, de manière consensuelle avec les acteurs de l'enseignement supérieur stéphanois sous la houlette de Saint-Etienne Métropole et avec l'appui technique d'epures, le Schéma Campus 2021-2026 doit permettre, entre autres objectifs, de proposer une vision consolidée et cohérente à l'échelle du territoire stéphanois ainsi que des projets coordonnés prêts à être réalisés, dans le cadre du CPER 2021-2027. Au-delà de la dimension contractuelle avec l'Etat et la Région, la prise en considération des dynamiques inhérentes à l'enseignement supérieur et à la recherche dans tous les projets du territoire et dans toutes ses dimensions - sociales, de mobilité, économique, de logement,...- est indispensable.

Objectifs :

Le Schéma Campus 2021-2026 prend la forme d'un plan-guide illustré de cartographies et d'infographies d'une centaine de pages, divisé en 3 grandes parties :

- « Structurer le Campus de Saint-Etienne autour de 5 sites majeurs d'enseignement et de recherche ».

- « Développer des aménités urbaines au service des étudiants et des

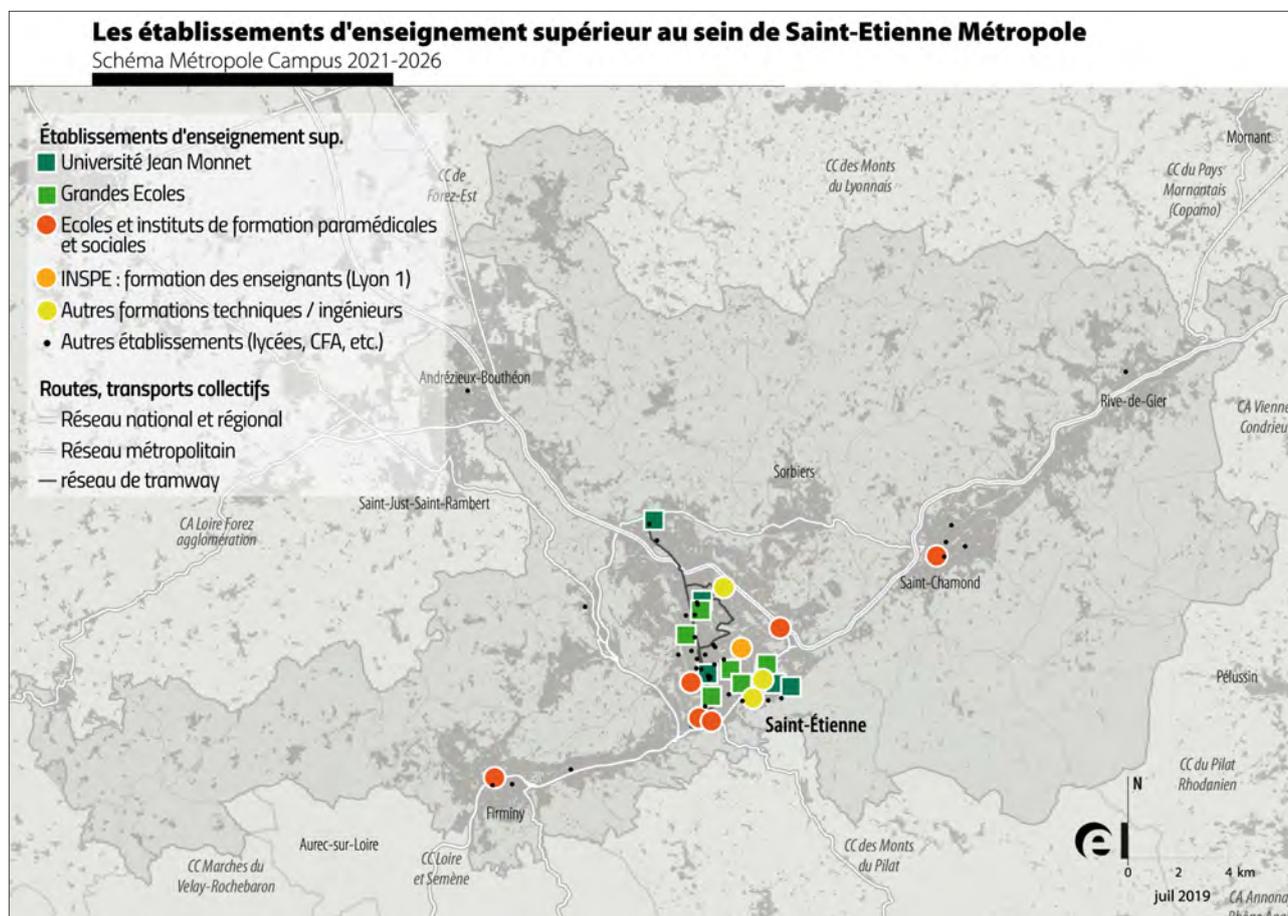
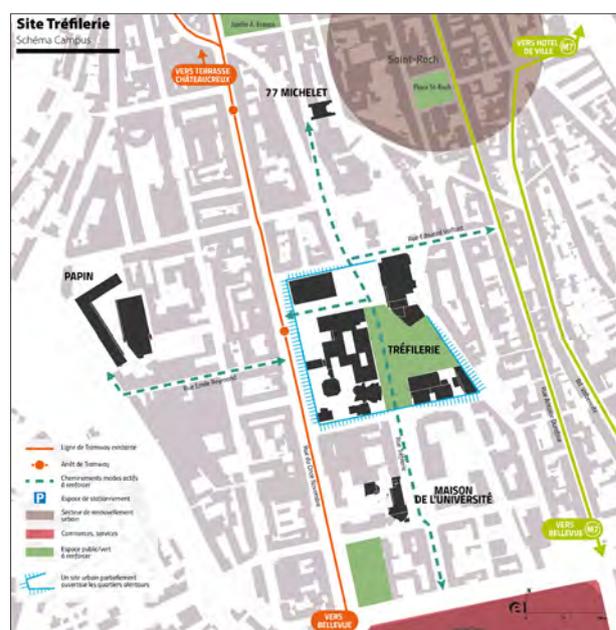
personnels des établissements »
- « Développer et favoriser les dispositifs en faveur de la vie étudiante »

Les grandes orientations posées, il s'agit désormais d'animer ce schéma au travers d'ateliers thématiques impliquant les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les collectivités publiques et autres acteurs gravitant dans le champ de l'innovation, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre 2020 a été consacré à la mise en page du Schéma Campus : un travail d'infographie a été réalisé sur le document rédigé en 2019.

Le deuxième semestre sera consacré à l'animation du Schéma Campus (organisation d'ateliers thématiques avec les acteurs de l'enseignement supérieur).



01/117

SCOT MONTS DU LYONNAIS

**Pilotes de l'étude : GAUTRON Hélène
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
MONTS DU LYONNAIS)**

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Cette mission se déroulera en plusieurs étapes. La première étape consiste à lister les indicateurs permettant le suivi de la mise en oeuvre du PLH et du Scot (sachant que pour le Scot, ce travail est déjà bien avancé dans le cadre de l'Etat O réalisé en 2018).

Il s'agit de définir les indicateurs et de stabiliser les données utiles aux bilans du Scot et du PLH mais aussi mobilisables pour tout suivi ou définition des politiques de l'habitat.

Dans la mesure du possible, les indicateurs seront détaillés aux échelles communales et s'étendront à l'ensemble des communes constituant le périmètre du Scot des Monts du Lyonnais.

L'élaboration de cet observatoire combiné est aussi l'occasion de mieux faire concorder les indicateurs des volets démographie et habitat du Scot avec des indicateurs du PLH.

Compte-rendu d'exécution :

Le système de suivi commun Scot et PLH a été construit autour d'une batterie d'indicateurs pour suivre 13 thèmes pour le Scot et 14 thèmes pour le PLH. Chaque indicateur a été renseigné dans un tableau en cherchant à avoir au maximum des indicateurs qui :

- soient à l'échelle de la commune,
- puissent être mis à jour chaque année
- soient facilement appropriables par un large public

Les agences de Lyon et St-Etienne ont rendu un livrable reprenant les

éléments méthodologiques (sources, modalité de calcul et limites d'interprétation) pour chaque indicateur ainsi que les tableaux renseignés avec les données les plus récentes.

01/169

ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI

**Pilotes de l'étude : RIBAUD Cécile (COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION - ANNONAY RHONE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Annonay Rhône Agglo s'est engagée dans la réalisation d'un PLU intercommunal. UrbaLyon et epures accompagnent l'intercommunalité dans ce projet. UrbaLyon assure le pilotage général des travaux. Epures contribue à l'élaboration du PLUi pour le volet environnement, et le quadrant central (Annonay- Davézieux).

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la fourniture de l'ensemble des éléments techniques, OAP notamment permettant l'arrêt du projet du PLUi. La démarche a été stoppée par la Maîtrise d'ouvrage suite au renouvellement des exécutifs locaux.

01/174

COPLER AMO PLUI

**Pilotes de l'étude : ROGER Vincent (COMMUNAUTE
DE COMMUNES - PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE),
GEINDRE Hélène (SYNDICAT MIXTE DU SCOT LOIRE
CENTRE)**

**Pilotes epures : DALARY Lolita, CORTEY Ghislaine,
SECHER Amélie**

Contexte et Objectifs :

En 2015, la COPLER a pris la compétence planification et a décidé d'engager l'élaboration d'un PLUi sur son territoire par délibération du 3 décembre 2015. La Copler a sollicité l'Agence d'urbanisme pour l'accompagner techniquement dans cette élaboration. Cette intervention est prévue en trois grandes étapes.

En 2018, l'intervention a porté sur la finalisation des pré-zonages sur les bourgs et la mise au point de l'ensemble des zonages, règlement et OAP sur tout le territoire (zones A, N et bourgs et hameaux). En 2019, l'Agence a assisté la Copler dans la mise au point des pièces nécessaires au dossier de projet arrêté. En 2020, epures assiste la Copler dans la phase d'approbation du PLUi.

Compte-rendu d'exécution :

En début 2020, l'Agence d'urbanisme a finalisé l'ensemble du dossier de PLUi ainsi que le dossier de demande de dérogation à l'urbanisation limitée (obligatoire en l'absence de Scot opposable). Le projet de PLUi a été arrêté par la Copler le 27 février 2020. Durant le confinement, l'Agence a mis au point des panneaux pour une exposition en vue de la phase de communication du dossier, en collaboration avec la CoPLER : 4 panneaux de synthèse ont été produits pour présenter le projet de PLUi à la population. Suite à l'arrêt de projet, epures a analysé et synthétisé les avis des personnes publiques associées. Epures a conduit et préparé des supports d'échanges entre la CoPLER et les PPA, notamment les services de l'Etat, afin d'arbitrer les modifications à apporter au dossier. Epures a finalement fourni un dossier complet de PLUi en fin d'année 2020 (incluant un nouveau dossier de dérogation à l'urbanisation limitée, hors évaluation environnementale), et ce, en prévision d'un second arrêt de projet début 2021.

01/194

FOREZ EST REFLEXION PLUI

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est souhaite initier une première réflexion collective sur l'outil PLUi.

Compte-rendu d'exécution :

Forez-Est a choisi d'ajourner la tenue des réunions de présentation et de débats prévues initialement pour cette intervention.

1 Le PLUi
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Chirassimont, Croizet-sur-Gand, Cordelle, Fourmeaux

Le PLUi constitue un cadre d'actions fixant les règles s'appliquant aux constructions, dans le respect du droit de l'urbanisme et des politiques territoriales.

Quel contexte JURIDIQUE ?

Les 3 objectifs des PLU
fixés par le code de l'urbanisme

- 1 Assurer l'équilibre**
 - Entre le renouvellement urbain et le développement
 - Des fonctions urbaines et rurales
 - Dans la répartition entre activités et habitat
- 2 Assurer la diversité**
 - Des fonctions urbaines, agricoles, naturelles et forestières
 - Des paysages et le patrimoine bâti
 - Des modes de déplacements alternatifs à la voiture
- 3 Assurer la réduction**
 - Des émissions de gaz à effet de serre
 - De la consommation énergétique
 - De l'exposition de la population aux risques et nuisances

POUR QUI ?

- Pour tous les porteurs de projets d'aménagement ou de constructions (particuliers, collectivités, entreprises, agriculteurs, administrations...)

POUR QUOI ?

- **ORGANISER**
 - Le développement du territoire économe en espace
 - Un équilibre entre emplois, logements, commerces, services et équipements.
- **PRÉSERVER**
 - Les ressources et les espaces agricoles et naturels
 - Un cadre de vie de qualité en harmonie avec le paysage et l'environnement
- **DÉLIVRER LES AUTORISATIONS D'URBANISME**
 - Permis de construire, déclarations préalables... etc.

Principes généraux du droit de l'urbanisme art L110 et L121 du code de l'urbanisme

SDAGE : Schéma directeur d'aménagement et de gestion des Eaux

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux

Loi Montagne

Scot Loire Centre : Non opposable

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Compatibilité

Prise en compte

epures www.epures.com



PLANIFICATION **COMMUNALE**



CHIFFRES CLÉS

2 PLU

approuvés en 2020

2 projets

de PLU arrêtés en 2020



02/014

LA TALAUDIÈRE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(MÉTROPOLE - ST-ÉTIENNE)**

Pilotes epures : VERDIER Anne-Marie

Contexte et Objectifs :

La Ville de La Talaudière est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2011, modifié à 2 reprises en 2012 et 2014.

En décembre 2015, le Conseil Municipal a engagé la révision du PLU, afin de le rendre compatible avec les documents-cadres (Scot, PLH ...) et les récentes lois (Grenelle de l'Environnement, ALUR ...).

A la suite des évolutions de compétences, Saint-Etienne Métropole est désormais maître d'ouvrage de la procédure.

Epures assiste Saint-Etienne Métropole et la commune dans la mise en révision du document d'urbanisme.

Compte-rendu d'exécution :

Le projet de PLU a été arrêté le 17 juillet 2020 par le Conseil métropolitain. Le

second semestre de l'année a été consacré à la consultation des personnes publiques associées et à l'enquête publique.

02/022

RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe (MÉTROPOLE
- ST-ÉTIENNE), BUGEAU CHARTIER Delphine
(MAIRIE - RIVE-DE-GIER)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, SECHER Amélie

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Rive de Gier a été approuvé en 2007. L'équipe municipale souhaite le mettre en révision dans le nouveau contexte créé par le PLH de la Métropole et les lois Grenelle. La commune a demandé à epures de l'assister dans la conduite et la réalisation de sa révision.

- 2013 : l'élaboration et partage du diagnostic.
- 2014 : le PADD a été élaboré et débattu suite aux élections municipales de 2014.
- 2015 : mise au point du zonage notamment l'identification des espaces à reclasser pour réduire les capacités constructibles trop importantes du document initial
- En 2016, epures a accompagné les maîtrises d'ouvrage dans la mise au point des pièces nécessaires au projet arrêté. Finalement, en avril 2016, Saint-Etienne Métropole a décidé d'attendre le résultat de certaines démarches en cours pour intégrer leurs conclusions au PLU.
- En 2017, attente des conclusions des démarches en cours impactant le PLU : le PPRI Gier, le PRIR, la démarche commerce, l'étude OPAH -RU et la démarche urbanisme et santé de l'ARS. De plus, une évaluation environnementale indispensable à cette révision de PLU, a été notifiée fin 2017 au bureau d'études choisi par Saint-Etienne Métropole.
- En 2018, prise en compte des conclusions des démarches citées ci-avant, et mise au point des pièces réglementaires
- En 2019, mise au point des pièces du dossier en vue d'un arrêt en 2019, puis de la préparation de

LA TALAUDIÈRE





la phase d'approbation.

- En 2020, mise au point du dossier d'approbation.

Compte-rendu d'exécution :

Le projet de PLU révisé de Rive de Gier a fait l'objet d'une enquête publique début 2020. Epures a accompagné les collectivités dans l'examen des observations des Personnes Publiques Associées, celles recueillies lors de l'enquête et les indications et recommandations du commissaire enquêteur. A partir des décisions prises par SEM et la commune, l'Agence d'urbanisme a procédé aux modifications des différentes pièces du dossier de PLU qui a été approuvé le 10 mai 2020.

02/044

ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : FARDOUX Philippe
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

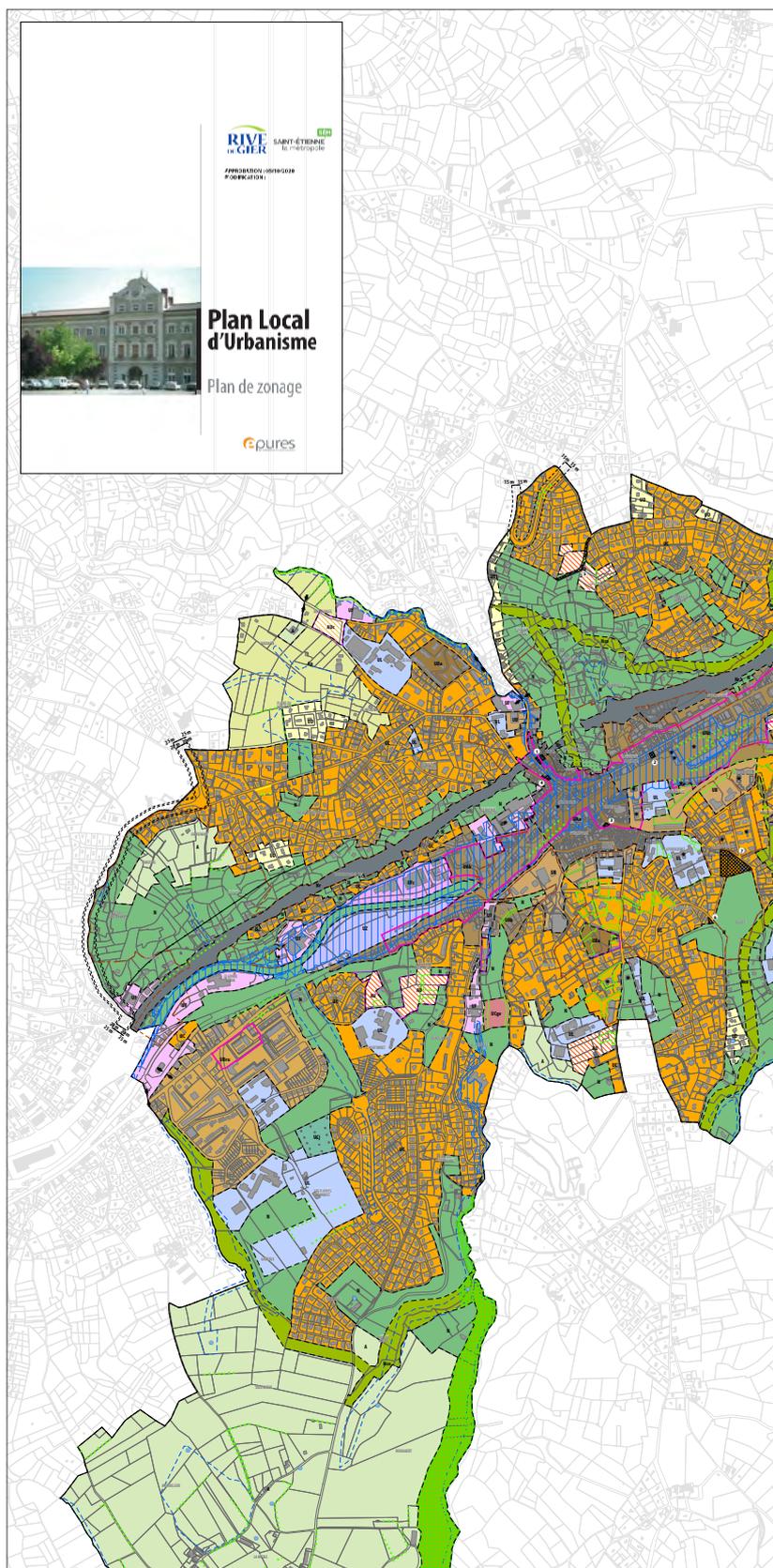
Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune a décidé de faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme pour l'adapter aux nouvelles législations en vigueur (loi Grenelle, compatibilité avec le Scot...).

La commune souhaite que son futur PLU atteigne notamment les objectifs suivants :

- maîtriser le développement urbain afin de répondre aux objectifs définis dans le SCOT, le Programme Local de l'Habitat (besoins en logements, favoriser la mixité sociale)





- prendre en compte l'ensemble des problématiques environnementales (eau, déchets, transports, etc.) dans le futur document
- prendre en compte les richesses naturelles, paysagères, patrimoniales du territoire
- prendre en compte les résultats du diagnostic agricole
 - identifier et tenir compte des éléments remarquables du patrimoine bâti et naturel.

Compte-rendu d'exécution :

Le PLU a été approuvé le 27 janvier 2020. Les différentes pièces du dossier ont été livrées.

02/099

ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU

**Pilotes de l'étude : DESHAYES
Dominique (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : DALARY Lolita

Contexte et Objectifs :

St Nizier de Fornas est une commune qui a intégré Saint-Etienne Métropole

SAINT NIZIER DE FORNAS



en 2017. La commune a délibéré pour mettre en révision son PLU et les maitrises d'ouvrage ont demandé à epures de les accompagner techniquement dans cette révision.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à l'arrêt du projet de PLU en Décembre 2019, l'année 2020 a été consacrée à :

- La synthèse et l'analyse des avis des Personnes Publiques Associées
- L'appui à SEM pour la préparation de la CADUR du SCoT Sud Loire
- La réalisation d'un support pour une réunion en septembre avec les nouveaux élus sur la présentation du PLU et les avis des PPA.

02/136

SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE
- ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a pris la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme à partir du 1er janvier 2016. Ainsi la Métropole peut procéder à des modifications des PLU communaux dans l'attente de l'élaboration du PLUi.

Epures apporte un appui dans les procédures, sur sollicitation de Saint-Etienne Métropole.

Compte-rendu d'exécution :

Depuis début 2020, epures n'a pas été sollicitée pour conduire une procédure de modification. Cependant, l'Agence apporte son appui technique et cartographique à Saint-Etienne Métropole dans les dossiers de modification de PLU que la Métropole conduit en régie.



02/015

VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME

**Pilotes de l'étude : DUBOIS Gérard (MAIRIE -
VEAUCHE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune de Veauce a été approuvé en juillet 2007 et a fait l'objet de plusieurs modifications.

La commune souhaite engager deux procédures pour faire évoluer son document de planification :

- une nouvelle modification pour faire face à des besoins d'évolutions à court terme
- une révision pour répondre aux nouveaux objectifs d'aménagements de la commune et intégrer les évolutions législatives.

L'étude se déroulera donc en 2 temps :

- définir le type de procédure adaptée à l'évolution du document suivi d'un travail de justification pour étayer les besoins de la modification
- poser les bases de certains sujets complexes afin d'aider à définir les objectifs d'urbanisme qui orienteront la révision du projet de PLU (prévue en 2021).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude est prévue en 2 phases :

Phase 1 : accompagner la commune dans l'évolution du document en vigueur dans l'objectif d'ouvrir une zone à l'urbanisation, préalablement à la révision du PLU.

Phase 2 : cerner les objectifs de la révision du PLU et associer en amont les personnes publiques associées pour faire émerger les enjeux majeurs de la révision pour lancer la procédure.

La première phase est en cours.

Ce travail préparatoire a pour objectif d'alimenter la délibération motivée de la collectivité dans le cadre de la modification de droit commun mais également d'identifier les enjeux de la révision du PLU. Il permettra d'aider à définir des objectifs d'urbanisme qui orienteront, dans un second

temps, la révision du projet de PLU.

Deux réunions se sont tenues afin de cerner les besoins de la commune pour accompagner l'évolution du document.

La procédure adéquate déterminée est une modification de droit commun dont l'objectif principal est l'ouverture à l'urbanisation de la zone des Murons II. Epures présente l'analyse des capacités afin de justifier l'utilité d'une ouverture à l'urbanisation au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones.

Suite à ces premières analyses, il a été décidé de phaser l'ouverture à l'urbanisation en 2 temps :

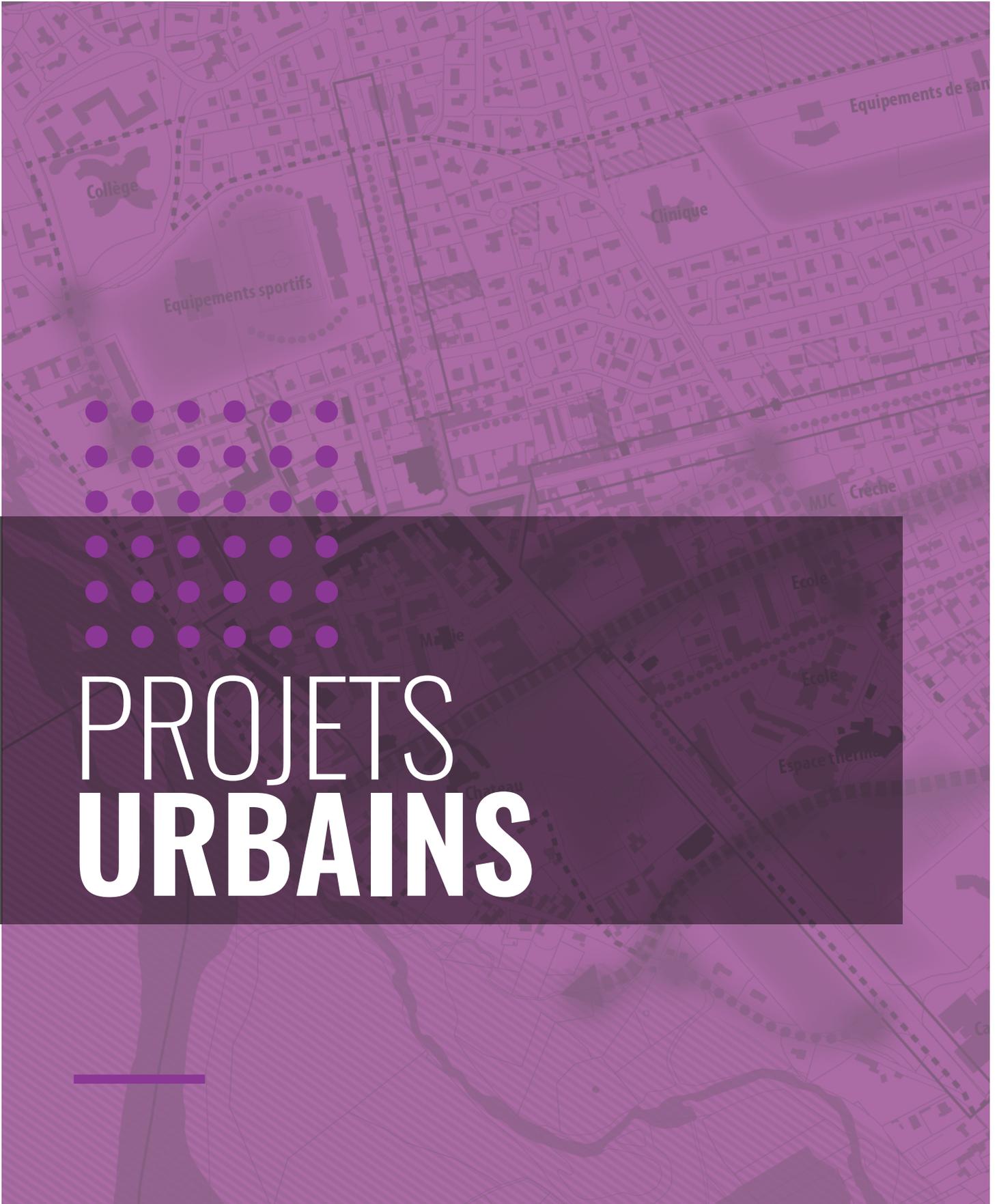
- ouvrir à l'urbanisation par le biais de la modification le secteur dédié au développement des activités économique
- maintenir en zone AU stricte le secteur dédié à l'accueil d'habitat et réinterroger l'ouverture de ce secteur lors de la révision du PLU (envisagée en 2021)

Le projet de modification a été présenté aux personnes publiques associées.

Le dossier de modification a été finalisé.

Dès le début de l'étude la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a été saisie. Suite à cette saisie, celle-ci demande la réalisation d'une évaluation environnementale. Au vu de l'adaptation du projet (phasage de l'ouverture à l'urbanisation) et des études menées dans le cadre de la ZAC, la commune lance un recours pour faire suite à cette décision.

Une réponse de la MRAE sera rendue en janvier 2021.



The background features a detailed urban planning map in shades of purple. A semi-transparent purple rectangle is overlaid on the map, containing a grid of 48 purple dots arranged in 6 rows and 8 columns. The map labels include 'Collège', 'Equipements sportifs', 'Clinique', 'Equipements de san', 'MJC Crèche', 'Ecole', 'Ecole', 'Espace thermal', and 'Mairie'. A solid purple horizontal line is positioned in the lower-left corner of the map area.

PROJETS URBAINS



CHIFFRES CLÉS

31%

de la population de Saint-Étienne vit dans un quartier d'intervention de l'Epase

51 indicateurs

dans "l'epascope - observatoire de l'aménagement urbain durable" mis en œuvre par l'agence pour l'EPA Saint-Étienne

03/250

LA GRAND CROIX ASSISTANCE HABITAT

Pilotes de l'étude : FRANÇOIS Luc (Mairie La Grand Croix)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Le PLU de la commune comporte des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), visant à encadrer la réalisation d'un futur quartier d'habitat dans le secteur de Combérigol, sur des terrains propriété communale, au nord.

Les élus souhaitent faire appel à un aménageur pour réaliser cette opération qu'ils veulent exemplaire sur le plan urbain. La commune demande un accompagnement d'epures pour l'assister dans la réalisation d'un cahier des charges de consultation à soumettre à une équipe de promoteurs/concepteurs de manière à cadrer au mieux son intervention.

Compte-rendu d'exécution :

Le document a été finalisé et présenté à l'équipe municipale de La Grand-Croix le 8 janvier 2020. Cette mission a été finalisée début janvier 2020.

03/252

SAINT-ETIENNE MAISON DES PROJETS

Pilotes de l'étude : ESQUENAZI Anne (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La Ville de Saint-Etienne souhaite mettre à jour et actualiser les contenus de la Maison des Projets, située rue Louis Braille, en vue du nouveau mandat.

Parmi les améliorations souhaitées, certaines vont être conduites en interne VSE (contenus), d'autres en partenariat avec l'EPASE (maquette bois), d'autres avec des prestataires extérieurs (vidéos...). Les contributions d'epures sont attendues sur des apports thématiques et sur une contextualisation métropolitaine du projet urbain

stéphanois appuyée sur la maîtrise par l'Agence des documents cadres et des stratégies métropolitaines.

Compte-rendu d'exécution :

Une visite de la Maison des projets s'est tenue fin juin.

Dans un premier temps, epures produit du contenu de vulgarisation de la géographie stéphanoise, de la mise en récit du territoire et de sa contextualisation.

Un premier échange technique a eu lieu en décembre pour recadrer le contenu de la mission et le contenu de la contextualisation.

03/254

CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : MARTIN-BLONDET Solène (MAIRIE - CHAMBON-FEUGEROLLES (LE)), CARTOUX Sophie (EPORA), TESSIEUX Yann (METROPOLE - ST-ETIENNE), DELORME François (METROPOLE - ST-ETIENNE), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE), LALOUX Olivier (CAP METROPOLE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

En 2019, epures a réalisé à la demande de la commune du Chambon-Feugerolles, d'Epora et de Saint-Etienne Métropole, une étude de programmation urbaine pour préciser le devenir d'un terrain en friche dans le secteur République. Ce terrain est repéré dans le Schéma d'Accueil des Entreprises de Saint-Etienne-Métropole (SAE) et fait l'objet d'une convention avec Epora.

En 2019, le diagnostic ainsi que plusieurs scénarios d'aménagement contrastés ont été étudiés. Deux d'entre eux ont fait l'objet de pré-chiffrage.

En 2020, il s'agit de finaliser la mission avec la présentation de ces schémas d'aménagement au nouvel exécutif, pour validation d'un scénario préférentiel à mettre en oeuvre.

Compte-rendu d'exécution :

Au premier semestre, la deuxième phase de cette mission n'avait pas encore été enclenchée dans l'attente des études de sols. Au mois de décembre 2020, epures a modifié les scénarii d'aménagement initialement envisagés ainsi que le support de présentation, pour prendre en compte les conclusions issues des études techniques réalisées par la commune assistée de Cap Métropole et Epora. Les éléments modifiés ont été transmis à la commune du Chambon-Feugerolles, Cap Métropole et Epora début janvier 2021 en vue de la préparation d'un comité de pilotage de validation en 2021.

03/260

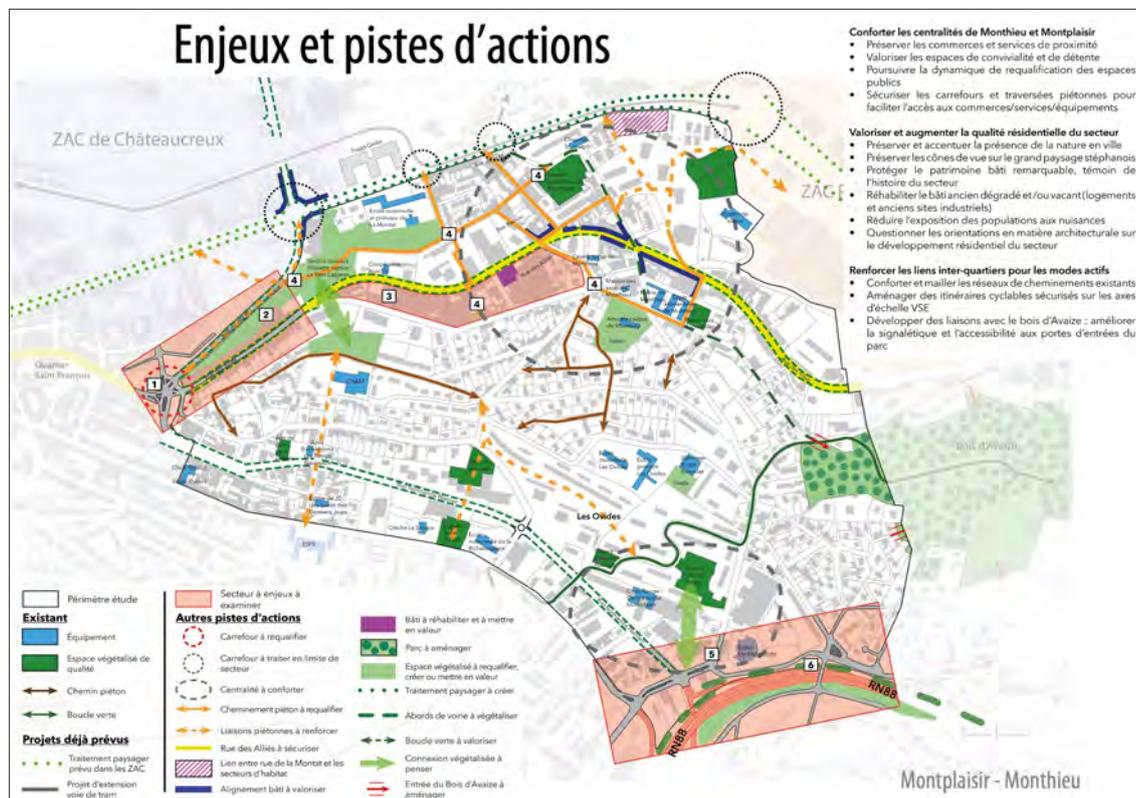
SAINT-ETIENNE ETUDE URBAINE MONTPLAISIR MONTHIEU

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE), VALTAT Anne (MAIRIE - ST-ETIENNE), PERACHE Guillaume (MAIRIE - ST-ETIENNE), ESQUENAZI Anne (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Contexte : La Ville de Saint-Etienne souhaite disposer d'une vision stratégique de long terme permettant de cadrer la mutation des quartiers Monthieu et Montplaisir. Ces deux quartiers, situés en bordure de secteurs à fort enjeu urbain comme Châteaucreux ou La Montat et Pont-de-l'Âne, présentent des effets de vieillissement et de précarisation préoccupants et des atouts sans doute sous-estimés.



Objectifs : La Ville sollicite epures dans le but d'établir un diagnostic urbain, de définir les enjeux et de proposer une vision long terme (avec ou sans action correctrice sur ces quartiers).

Cette mission, engagée en 2019, sera finalisée en 2020.

Le diagnostic a été rendu en 2019, les orientations urbaines seront réalisées en 2020.

Compte-rendu d'exécution :

La synthèse des points forts et points faibles du quartier a été réalisée à partir du diagnostic. Ces éléments ont permis de faire émerger des principes d'aménagements sur les sites à enjeux, avec illustration d'exemples similaires.

Cette mission a été finalisée au deuxième semestre à la suite d'un comité technique de présentation qui a eu lieu en novembre 2020.

03/263

SAINT-ETIENNE ATLAS DES HABITATS REUSSIS

Pilotes de l'étude : DENIS Benoit (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Objectif :

Réaliser un atlas d'opérations d'habitat réussies existantes dans les différents tissus urbains de la ville de Saint-Etienne (centre médiéval, centre d'époque moderne, faubourg, quartiers de reconstruction après guerre, quartier d'habitat récent) et expliquer en quoi il s'agit d'opérations réussies.

Compte-rendu d'exécution :

1 comité technique et 2 comités de pilotage ont eu lieu :

- le 27 mars et 4 mai pour valider la proposition d'étude et la forme du livrable,

Usages / usagers

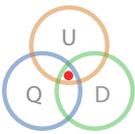
- Entre intimité et partage
- Extérieur commun
- Extérieur privatif
- Confort (bruit, lumière, vues)
- Accès PMR
- Stationnement (VP, 2 roues, poussettes...)
- Modularité / évolutivité
- Capacité de rangement

Qualité architecturale / urbaine

- Qualité architecturale
- Qualité urbaine
- Qualité paysagère
- Impact initiative privée / projet d'origine

Développement Durable

- Performance énergétique
- Anticipation face au changement climatique
- Economie de la ressource











© Photographies : Atelier des Vergers, architectes, et epures

Synthèse :

- Qualité d'intégration tout en maintenant un langage contemporain (couleurs en concordance avec celle de la couverture de la maison bourgeoise, et bardage bois en harmonie avec le parc, logement perçu comme un socle...)
- Grand respect de l'environnement : construction à distance des espaces les plus remarquables du parc (forêt de cèdres et entrée du domaine)
- Qualité environnementale renforcée (maison sur-isolée : 25cm d'isolant au niveau des murs et 40 cm en toiture, triple vitrage, ventilation double flux, insert à granulés)
- Implantation tirant partie de la pente : chaque niveau de la maison est accessible de plein pied
- Ouvertures et balcon s'ouvrant sur le grand paysage, sans vis à vis avec l'ancienne demeure.

- le 1er juillet pour examiner les 50 références identifiées par epures et valider la forme définitive des fiches à réaliser sur les 15 opérations d'habitat à détailler.

Durant le deuxième semestre 2020, epures a réalisé des photos "in situ", puis s'est rendue aux services techniques et aux archives de la ville de Saint-Etienne pour collecter la donnée nécessaire à la description des 15 opérations retenues.

L'Agence a également finalisé la mise en forme définitive du document qui a été présenté au groupe de travail technique en décembre 2020.

03/264

EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES

**Pilotes de l'étude : PAIRE Romain
(EPASE), PREMILLIEU Pascal
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Contribution epures aux projets urbains des territoires opérationnels de l'EPASE et de SEM. Participation aux ateliers. Organisation de rencontres de partage et d'information sur les projets en cours entre chargés d'opérations et chargés d'études (EPASE/epures/SEM) : échanges sur les projets en cours, échanges de bonnes pratiques...

Compte-rendu d'exécution :

EPASE présence réunions projets urbains

26 février 2020 – participation à une réunion de présentation des esquisses d'aménagement de la future rue Achille Hauptmann, puis réalisation d'une note de travail sur l'hypothèse d'un aménagement

cyclable entre l'extrémité de cette rue et le Pont-de-l'Ane, parallèlement aux voies ferroviaires.

12 Mars 2020 – Participation au GOP (Groupe Opérationnel) de Pont-de-l'Ane Monthieu.

1er octobre 2020 – Participation à l'atelier de restitution Châteaueux Nord

5 novembre 2020 – Participation au GOP (Groupe Opérationnel) GOP Châteaueux.

EPASE rencontre annuelle

La rencontre annuelle préparée et planifiée le 22 septembre n'a pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

03/265

RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN

**Pilotes de l'étude : BUGEAU CHARTIER Delphine
(MAIRIE - RIVE-DE-GIER)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune de Rive de Gier dispose de données multiples sur son projet de renouvellement urbain du centre-ville. Elle souhaite que l'Agence l'assiste dans la réalisation d'une cartographie de synthèse de l'ensemble de ces éléments en vue de la concertation qui va être menée auprès du public.

Compte-rendu d'exécution :

Mission reportée en 2021

03/226

EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN

Pilotes de l'étude : CARTOUX Sophie (EPORA), MOTTIN Justine (EPORA), URBAN Guy (EPORA)

Pilotes epures : PONSONNET Laurane, CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :

Epورا assiste certaines collectivités dans leur projet de requalification urbaine, mais la démarche de mise en oeuvre n'est pas toujours clarifiée, et nécessite une coordination entre les différents acteurs. Pour cela, EPORA a souhaité l'intervention de l'Agence d'urbanisme, de manière à préciser les attentes en termes de projets urbains à travers la réalisation d'études de cadrage sur des îlots de petites tailles et de différentes communes.

En 2020, il s'agit de réaliser des études de cadrage urbain pour aider à la mise en oeuvre de projets différents. Il est proposé une assistance pour clarifier de 1 à 3 projets différents qu'EPORA n'a pas encore identifiés à ce jour. Epures réalisera les analyses et propositions d'aménagement nécessaires à la mise en oeuvre des projets d'aménagement identifiés.

Compte-rendu d'exécution :

Seuls une mise à jour et des compléments de chiffrage sur une étude, ont été demandés.

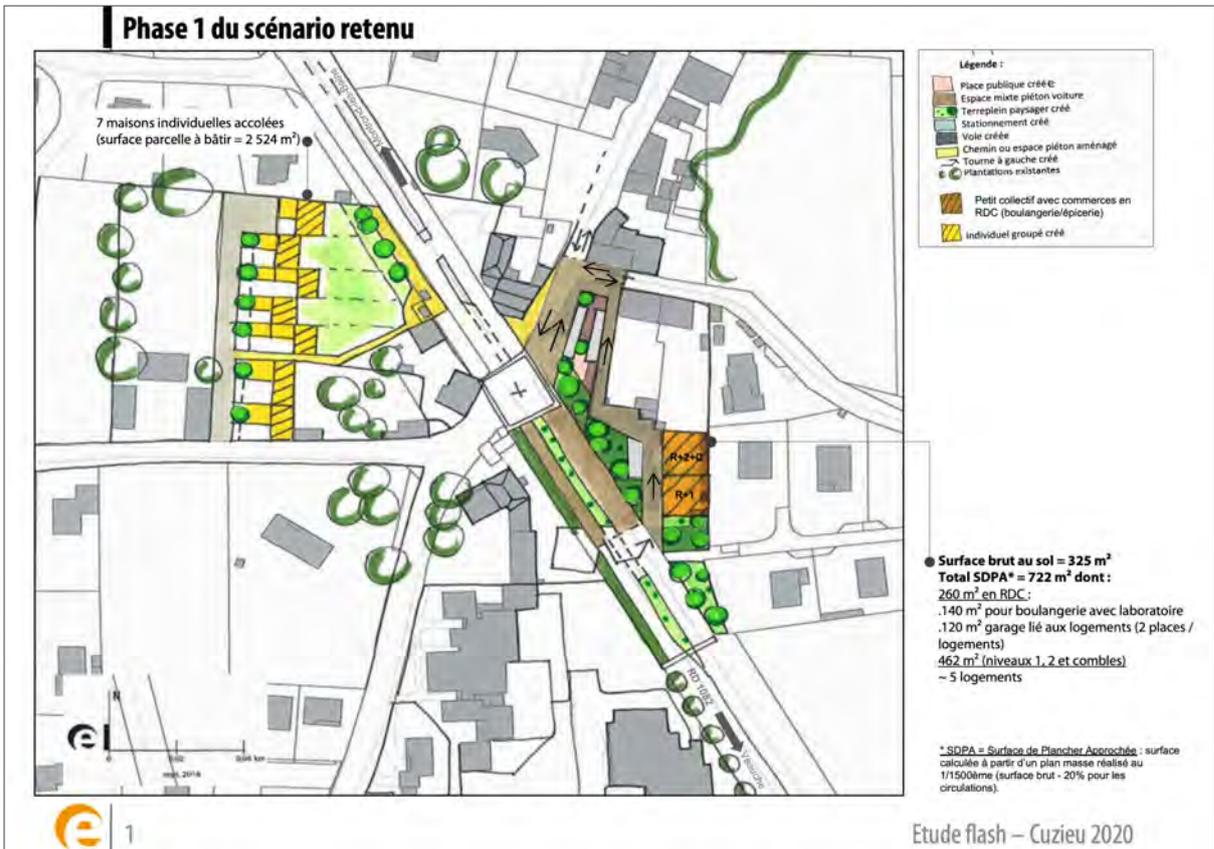
03/253

EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG

Pilotes de l'étude : SIMONE Pierre (MAIRIE - ST-BARTHELEMY-LESTRA)

Pilotes epures : CONSTANTIN Chantal

Contexte et Objectifs :



La commune de Saint-Barthélémy Lestra souhaite l'intervention d'EPORA pour l'assister dans une démarche de restructuration d'un îlot central dans lequel est implanté la mairie.

Un projet intergénérationnel est en réflexion avec Loire Habitat sur une partie de la parcelle A0566, et la collectivité envisage le déplacement d'un restaurant / bar / superette à l'est, dans un futur bâtiment neuf à réaliser. Des réhabilitations sont également à prévoir, ainsi que la création d'une offre de stationnement public.

A ce jour, EPORA est en cours d'acquisition des parcelles n° A0566 et A0959.

Pour l'accompagner dans cette démarche, EPORA a fait appel à l'Agence d'urbanisme epures pour la réalisation d'une étude de cadrage urbain, préalable à l'engagement d'une convention d'étude et de veille foncière avec la collectivité.

Compte-rendu d'exécution :

Endécembre2020, epures a réalisé une proposition d'étude avec un planning d'intervention qui a été présenté à la commune de Saint-Barthélémy-Lestra en compagnie d'Epura.

03/255

EPORA SURY LE COMTAL LAVOIR

**Pilotes de l'étude : MOTTIN Justine (EPORA),
CARTOUX Sophie (EPORA)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La commune de Sury-le-Comtal, Loire Forez agglomération et EPORA sont liés par une convention d'étude et de veille foncière (CEVF), sur le site dit du Lavoir situé rue du Lavoir. La commune avec l'appui de l'EPCI souhaite être accompagnée dans la requalification de cet îlot urbain peu dense situé entre son centre bourg et la gare ferroviaire, pour y réaliser un programme de logements sociaux.

La commune, avec l'accompagnement de l'Agglomération, a lancé, fin 2018, une étude de définition et de programmation d'une stratégie de revitalisation du centre bourg. Cette étude a permis de mettre en avant différents secteurs stratégiques en centre-ville dont le site situé rue

du Lavoir, ces principes d'aménagements ont été traduits dans le PLUi. EPORA a souhaité mobiliser l'Agence pour la réalisation d'une étude de capacité sur ce site. Cette étude doit permettre d'identifier les éléments nécessaires à l'élaboration d'une convention opérationnelle (projet urbain et bilan foncier) entre la commune, Loire Forez agglomération et EPORA.

Pour rappel, le site à vocation d'habitat a une superficie d'environ 7 000m². Il est situé au cœur d'une zone résidentielle, le long du Béal, à 5 minutes du centre bourg en direction de la halte ferroviaire au sud.

Conformément aux documents d'urbanisme en vigueur (Scot, PLH, PLU) et au futur PLUi, les objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- Valoriser un site paysagé actuellement enclavé,
- Créer un cheminement doux en lien avec les aménagements existants et permettant la redécouverte d'une partie du Béal,
- Connaître la capacité optimale du site en prenant en compte la question des dessertes et des stationnements,
- Proposer des scénarii d'aménagement (construction neuve) sur un site actuellement peu urbanisé dans l'ambition de contrebalancer l'investissement plus complexe dans le bâti du centre ancien (logique de contrepartie avec le site de l'ancienne mairie).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a démarré en mars par une réunion de lancement permettant de cadrer le contour de la mission.

Une visite sur site a ensuite été nécessaire pour définir l'intérêt de conserver ou non le bâtiment existant. Visite qui a eu lieu en juin après le confinement lié à l'épidémie de la Covid-19.

Quatre réunions se sont tenues :

La présentation du diagnostic,

Le diagnostic consolidé et la présentation des orientations urbaines et des premières esquisses de scénarii.

La présentation de 3 scénarii contrastés avec, pour chacun, un pré-bilan foncier sommaire suivi d'un travail d'échanges pour cadrer les attentes du scénario préférentiel. Une réunion de restitution a eu lieu pour présenter le scénario final plus une variante.

03/257

MONTBRISON COEUR DE VILLE

**Pilotes de l'étude : BRUN Kevin
(MAIRIE - MONTBRISON)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

En 2018, la ville de Montbrison a rejoint le dispositif Action Cœur de Ville «Réinventons nos cœurs de ville». Ce programme a pour ambition d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire en favorisant la mise en œuvre de projets urbains novateurs. Les actions de revalorisation concrètes à mener s'articulent autour de cinq axes prioritaires.

A partir de ces axes prioritaires, la ville de Montbrison a travaillé pour définir 45 actions dont l'objectif est de faciliter l'émergence de projets et de programmes urbains innovants en centre-ville, adaptés aux marchés et aux besoins locaux, favorisant la transition écologique et l'inclusion sociale, et valorisant le patrimoine architectural, paysager et urbain.

La commune souhaite mobiliser l'appui de l'Agence afin d'identifier des indicateurs permettant de

mesurer, de la façon la plus objective possible, les résultats des actions engagées dans le cadre du programme Action Cœur de Ville.

Compte-rendu d'exécution :

Mission non engagée en 2020.

03/262

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANIMATION SEMINAIRES

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération souhaite organiser deux séminaires en direction des élus du territoire. Le premier s'inscrit dans le cadre du programme européen LEADER et porte sur la revitalisation des centres bourgs. Le second concerne les marchés et enjeux de l'habitat. La Communauté d'agglomération souhaite qu'epures anime ces deux séminaires et accompagne leur organisation.

Compte-rendu d'exécution :

Le webinaire "Fenêtres sur bourg".



HABITAT DEVELOPPEMENT SOCIAL



CHIFFRES CLÉS

7,3 € / m²

le loyer médian à la relocation (hors charges) en 2019 dans la ville de Saint-Étienne

177 200 €

prix médian d'une maison dans le Sud Loire en 2019 (source Perval)

1 015 € / m²

prix médian d'un appartement dans le Sud Loire en 2019, +4% par rapport à 2018 et l'atteinte d'un niveau qui ne l'était plus depuis 2016 (source Perval)

04/005

SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL

**Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a adopté en mai 2019 son troisième Programme Local de l'Habitat, pour une période de 6 ans. La Métropole met en œuvre les actions de ce programme. Un bilan doit également être mené annuellement.

L'objectif pour l'année 2020 est de formaliser le bilan annuel et de réaliser une veille sur les démarches innovantes en matière d'habitat à l'échelle métropolitaine.

Compte-rendu d'exécution :

Lors du premier semestre, les évolutions du contexte (évolutions démographiques...) ont été traitées pour être intégrées en première partie du bilan annuel du PLH. Les données concernant les indicateurs identifiés dans le programme d'actions ont été en grande partie collectées et traitées. Toutefois, avec la situation de confinement de ce début d'année, certaines données n'ont pu être transmises.

Sur le deuxième semestre, les données manquantes ont été intégrées au bilan. Celui-ci a été présenté au comité technique en octobre, et a fait l'objet d'échanges avec les élus dans les instances de Saint-Etienne-Métropole en fin d'année.

04/054

SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilotes de l'étude : POLIZZI Véronique (METROPOLE
- ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

La poursuite de l'observation et de l'intervention sur les copropriétés est un enjeu majeur du PLH 3

qui se fixe pour objectif de :

- Réduire le nombre de copropriétés dégradées ;
- en prévenant la dégradation ;
- en améliorant la gestion ;
- et Susciter l'investissement.

Pour ce faire, un observatoire des copropriétés a été mis en place dès 2006 afin de repérer les copropriétés de plus de 20 logements présentant des signes de fragilité et d'identifier des secteurs d'interventions. La méthode repose sur la collecte d'un certain nombre d'indicateurs de fragilité : état physique et technique par un repérage de terrain, environnement urbain, position dans le marché immobilier et mutations immobilières...

Cet observatoire est géré par l'Agence d'urbanisme.

En 2012, l'observatoire a été révisé avec l'outil d'observation de l'Anah (Veille et Observation des Copropriétés – VOC). 4 175 copropriétés ont été signalées à l'échelle de la Métropole, dans l'outil Anah comme présentant des signes de fragilité. Parmi celles-ci, plus de 1 100 sont classées D, cumulant plusieurs dysfonctionnements.

Dans le même temps, l'observatoire a été croisé avec les outils de l'Agence de l'énergie (Alec 42). Un critère de performance énergétique a été renseigné sur certaines copropriétés.

Depuis 2017, l'Anah a mis à disposition des collectivités ayant la compétence habitat, les données brutes du registre d'immatriculation des copropriétés. Ce registre permet de recueillir plusieurs informations sur chaque copropriété : nombre de lots, adresse, ancienneté, certaines caractéristiques techniques et financières, organisation juridique, procédures administratives éventuelles... 3 080 copropriétés sont immatriculées sur la Métropole dont 2 166 sur la ville de Saint-Etienne.

ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES



Ces données brutes sont renseignées par les représentants légaux des copropriétés (syndics ou administrateurs provisoires) et les notaires. Elles contribuent à la connaissance du parc des copropriétés et aux actions mises en œuvre par les collectivités.

Compte-rendu d'exécution :

Après avoir réactivé cet observatoire en 2019, le travail s'est poursuivi en 2020. L'analyse des données du registre national des copropriétés (RNC), nouvelle base de données mobilisables, a été finalisée en mars 2020 et prend la forme d'une note d'analyse accompagnée de cartographies présentant la géolocalisation et le degré de fragilité potentielle des copropriétés renseignées. Un tableau de suivi de ces copropriétés a également été constitué, pouvant être complété par la Métropole, notamment sur les interventions publiques passées/en cours/à venir.

Ce travail a été présenté à SÉM lors d'une réunion technique en septembre. Il a également été discuté de la poursuite de l'étude,

notamment le développement d'un outil de suivi opérationnel sous forme de web sig, qui permettrait de géolocaliser les copropriétés et consulter plusieurs indicateurs permettant de les qualifier et suivre leur évolution. Ces informations seraient issues du croisement de plusieurs sources de données (RNC, Majic, DV3F, BPE, ...). Le fonctionnement technique ainsi que les moyens pour le développement initial de cet outil ont été discutés. Cela a fait l'objet d'une fiche programme 2021.

04/076

ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT

**Pilotes de l'étude : GILIBERT Elisabeth (CONSEIL
DEPARTEMENTAL - LOIRE), DEUX Cécile (DDT -
LOIRE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH), co-piloté par le Département de la Loire et l'Etat, approuvé en 2013, est arrivé à son terme fin 2018. Il est en cours de révision. Ce travail de révision a débuté en 2019, le Conseil Départemental et la DDT de la Loire étant accompagnés par un prestataire externe.

Ce plan est adossé à un Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH). Epures a en charge sa mise en œuvre et son suivi, dans le cadre de son programme partenarial.

Il s'agit d'assister les pilotes du PDH dans l'animation de l'observatoire départemental de l'habitat, au regard des enjeux identifiés dans le nouveau PDH.

Compte-rendu d'exécution :

Le contexte lié à l'épidémie de la covid-19 a contraint le calendrier de validation du PDH. Ce dernier a été validé en fin d'année 2020. En parallèle, la redéfinition de l'ODH se dessine. Son contenu a été discuté avec les partenaires en avril et se structure de la manière suivante :

- Un socle d'indicateurs de base, données de cadrage permettant de poser le contexte et de suivre les évolutions des territoires.

Ces indicateurs donneront lieu à l'édition de fiches par EPCI et d'une note d'analyse triennale faisant état du bilan du PDH

- Une série d'indicateurs composites en lien avec les grandes orientations du PDH et visant à suivre les tendances dans le département.

- Des approfondissement thématiques, en lien avec les orientations du PDH

La nouvelle structuration et propositions de contenu du dispositif d'observation ont été présentées aux EPCI lors du dernier Cotech du PDH en décembre 2020. Ce travail fera l'objet d'une nouvelle présentation plus détaillée, devant amener à sa validation au 1er trimestre 2021.

04/078

SAINT-ETIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANT ANALYSE ET SUIV

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE)

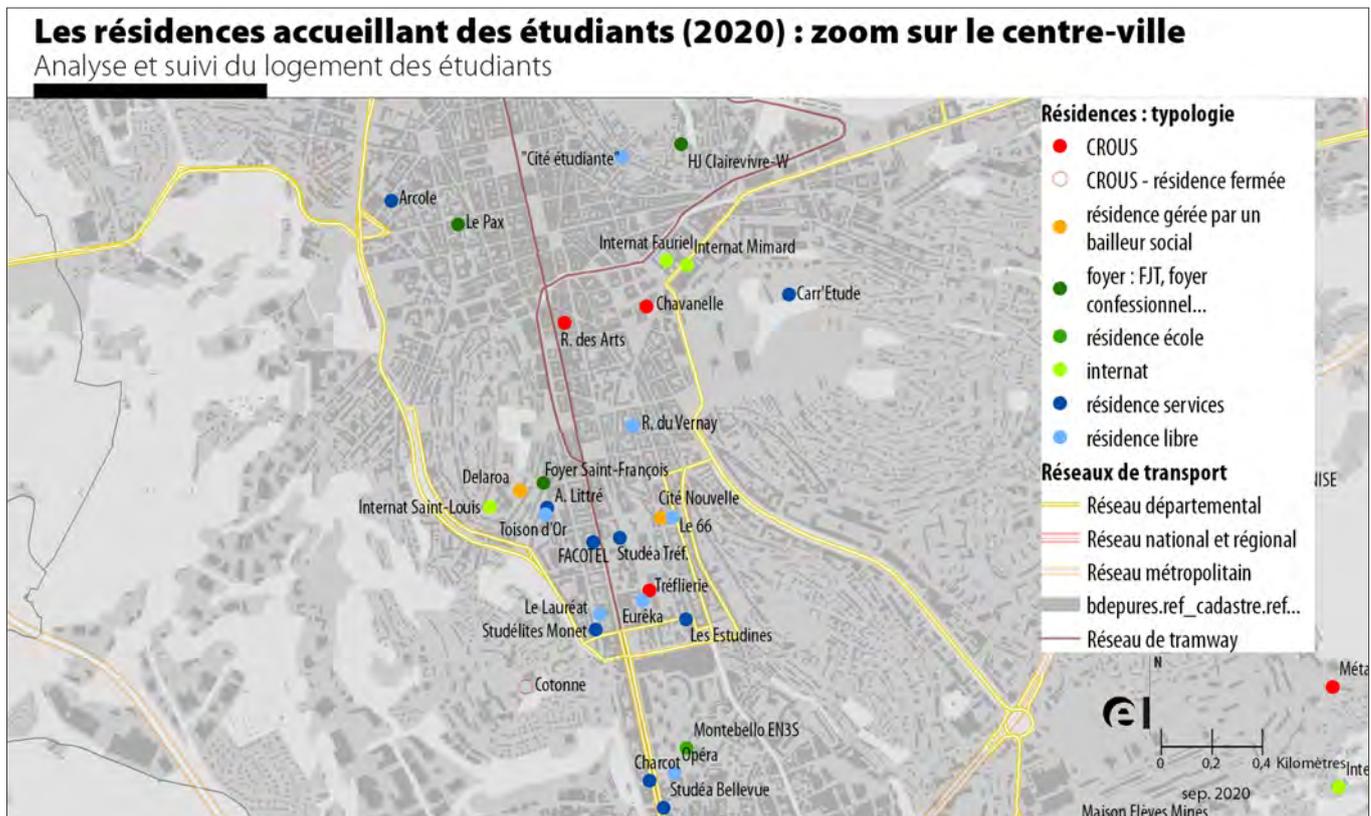
Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-Marie

Contexte et Objectifs :

Contexte :

Le contexte universitaire stéphanois est marqué par une très forte augmentation des effectifs étudiants. Cette évolution, si elle renforce le dynamisme et l'attractivité de la ville, peut amener ponctuellement à un manque de places dans les établissements, les équipements et le parc de logements. En effet, entre 2007 et 2017, les effectifs étudiants ont bondi de 29 % au sein de la Métropole stéphanoise (contre 14 % à Clermont-Ferrand et 12 % sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole) pour atteindre, aujourd'hui, 26 000 étudiants.

La démarche sur le logement des étudiants a commencé en 2014, suite à l'écriture du Schéma Campus. Elle repose sur le travail d'un groupe partenarial composé de personnes impliquées (AMOS, CROUS, DDT, UJM, VSE...) qui sont fidèles aux réunions et demandeuses d'études pour





mieux comprendre le contexte stéphanois. Deux groupes de travail ont eu lieu en 2019 : le premier, qui s'est tenu en juillet, a été consacré à la concertation et au recueil d'idées pour l'écriture du chapitre consacré au logement étudiant du Schéma Campus 2021-2026. Le deuxième groupe, organisé en décembre, a été consacré aux projets urbains autour des sites d'enseignement supérieur de Fauriel et La Métare, et aux besoins en logement étudiant propres à ces quartiers.

A noter que depuis 2018, grâce à l'expérience cumulée et au savoir-faire acquis, le dispositif de suivi du logement étudiant conduit par epures et Saint-Etienne Métropole est labellisé, en tant qu'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE) par la FNAU, l'AVUF, l'ADCF et France Urbaine dans le cadre d'une mise en réseau d'observatoires du logement étudiant et de la constitution d'un observatoire national. Ce travail partenarial inclut la définition d'indicateurs communs, la mise en place de méthodes standards d'observation et une gouvernance permettant des échanges de bonnes pratiques entre territoires.

Objectifs :

- Renforcer la dynamique partenariale amorcée depuis 2014, favoriser les échanges
- Faciliter la mise en œuvre du volet « logement étudiant » du Schéma Campus 2021-2026
- Continuer à apporter des éléments de compréhension du territoire, dessiner les évolutions
- Alimenter les partenaires en pistes d'actions
- Anticiper les tendances à venir en matière de logement au sein de la métropole stéphanoise
- Participer à la définition d'indicateurs communs

au niveau national dans le cadre du réseau en cours de constitution suite à l'AMI de la FNAU, de l'AVUF, de l'ADCF et de France Urbaine.

Compte-rendu d'exécution :

Le premier semestre a été consacré à :

- la mise à jour des indicateurs clés (effectifs étudiants, loyers, etc.)
- la réalisation de l'enquête annuelle auprès des résidences étudiantes et participation à la démarche nationale des observatoires du logement étudiant (FNAU)

Le deuxième semestre a permis :

- de finaliser le recueil et le traitement des données
- d'organiser un groupe de travail avec les partenaires
- de publier une note présentant la démarche nationale « Observatoire Territorial du Logement Etudiant »

04/089

SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE

**Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'élaboration du PLH3, il a été observé beaucoup de logements vacants sur la ville de St-Etienne, mais aussi dans les différentes vallées (Gier et Ondaine) et dans les bourgs plus ruraux de la Métropole. Une action du PLH a été écrite suite à ce constat. Il s'agit de qualifier cette vacance, de mieux la connaître pour mieux intervenir.

L'objet de cette étude est de réaliser une analyse qualitative de la vacance sur la Métropole, pour répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les différents types de vacances ?
 - A quoi est liée cette vacance ? au parc (dégradé, qualité médiocre, ne répond plus aux besoins actuels,...), au quartier, au peuplement, ?
 - Comment évolue la vacance et quelle(s) explication(s) de ces dynamiques (à la hausse mais aussi à la baisse) ?
 - Quels(s) préconisation(s)/moyen(s) d'intervention adapté(s) ?
- Il s'agit d'une étude expérimentale.

Compte-rendu d'exécution :

Après une phase de benchmark et regroupement d'études et d'éléments statistiques déjà existants sur le sujet, une méthodologie a été construite afin de caractériser chacune des communes de la Métropole par rapport au phénomène de logements vacants (typologie de commune PLH, typologies de tissus urbains les plus touchés, taux et durée de vacance,

évolution entre 2012 et 2017 en termes de vacance, population et permis de construire). Ce travail a été présenté en septembre au service Habitat de SÉM. Il a permis de dégager un premier panel de 9 communes, représentatives des différentes situations constatées dans la Métropole. Après validation par les élus, ces communes seront à étudier plus précisément, de manière plus qualitative (via des entretiens d'acteurs notamment), afin, à terme, de définir des préconisations.

En parallèle, le service géomatique de SÉM a travaillé sur le fichier de la taxe d'habitation 2019, en comparaison et pour conforter le travail de l'Agence. Ce travail plus particulier sur la ville de Saint-Etienne a permis de valider 4 quartiers d'étude intra boulevard urbain. Ce travail a été partagé et discuté avec epures en novembre. Cette étude se poursuit en 2021.

04/090

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), MALAVAUD Christophe (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

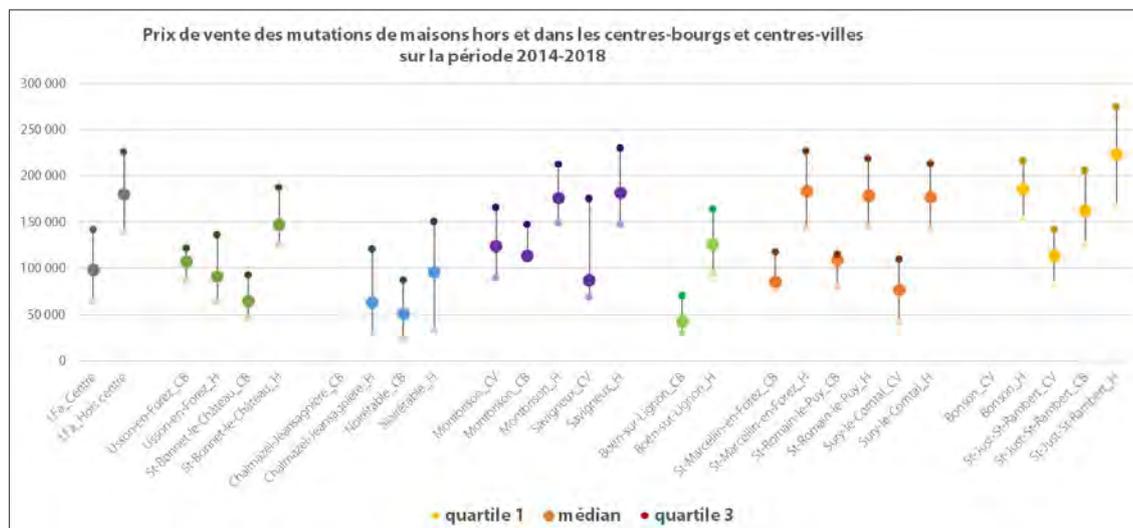
Loire Forez agglomération est issue de la fusion-extension de plusieurs EPCI : Pays d'Astrée, Montagne du Haut Forez, Pays de Saint-Bonnet-le-Château et Communauté d'agglomération de Loire Forez.

De ce fait, un observatoire de l'Habitat a été mis en place sur ce nouveau territoire. Il s'appuie sur les expériences passées de l'ex-CALF et l'ex-Pays de Saint-Bonnet-le-Château. Cet observatoire, qui a déjà une visée qualitative, souhaite développer sa visée opérationnelle, afin d'ajuster au mieux les actions du nouveau PLH, et en faire l'évaluation.

Dans ce contexte, l'agglomération a souhaité approfondir sa connaissance du marché de la revente de logement sur l'ensemble



LOIRE FOREZ AGGLOMERATION - ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES



de son territoire. Après une analyse sur les données Perval, en 2018 et 2019, Loire Forez agglomération souhaite poursuivre ce travail de connaissance du fonctionnement du marché de l'immobilier sur son territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Cette étude s'inscrit dans la poursuite du travail de connaissance du marché de la revente de logement dans Loire Forez agglomération (LFa) débuté en 2018. Le travail se base sur le traitement et l'analyse des données des notaires (base Perval) en termes de volume de transactions, de caractéristiques des biens vendus et prix de vente, par secteur géographique de l'agglomération.

En 2020, les données clés du marché immobilier ont été mises à jour après réception de la base Perval 2019. Ce travail d'analyse statistique a été complété par des entretiens avec des agences immobilières et notaires travaillant sur le territoire de LFa. Ce sont 2 notaires et 4 agences immobilières qui ont été rencontrés entre juillet et octobre.

Par ailleurs, un focus sur les mutations (volume et prix) réalisées dans les centres-villes et centres bourgs a été fait, en les distinguant des mutations réalisées hors de ces centres, sur les principales communes de l'agglomération.

04/091

FOREZ EST PLH

Pilotes de l'étude : BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est a souhaité mener une réflexion et une stratégie en termes de politique de l'habitat et a décidé d'élaborer un programme local de l'habitat (PLH) qui peut être un document majeur dans la construction de cette nouvelle intercommunalité et dans son dialogue avec les autres EPCI. Epures l'accompagne dans cette démarche d'élaboration de PLH ; la mission a démarré en 2018 et s'est poursuivie en 2019.

Compte-rendu d'exécution :

L'ensemble des éléments étudiés et travaillés avec les élus l'année précédente ont été rédigés : le diagnostic, les orientations, le programme d'actions proposé. La Communauté de communes de

Forez-Est a validé, en Conseil communautaire, le diagnostic et les orientations en début d'année. Concernant le programme d'actions, la collectivité a préféré attendre les élections pour le valider. Suite aux élections, la collectivité n'a pas souhaité poursuivre la démarche.

Document livré : "Programme local de l'habitat de la Communauté de communes de Forez-Est" - Janvier 2020, qui présente le diagnostic et les orientations validés par la Communauté de communes.

04/092

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES

**Pilotes de l'étude : GAY Benoit (LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION)**

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Afin d'avoir une meilleure connaissance des caractéristiques du parc de copropriétés sur

son territoire, notamment celles rencontrant des fragilités, Loire Forez agglomération a souhaité mettre en place un système d'observation dédié, à visée opérationnelle. Ce dispositif d'observation permettra notamment de réfléchir à la mise en place d'outils appropriés pour intervenir sur ce parc.

En 2018, un travail d'analyse des données quantitatives issues du fichier d'aide au repérage des copropriétés fragiles (ANAH, 2013) a été réalisé.

En 2019, ce travail a été complété par un travail plus qualitatif :

- Construction d'une fiche-type d'observation des copropriétés ;
- Réalisation de 19 fiches sur la base des 19 copropriétés de plus de 25 logements identifiés comme potentiellement fragiles à partir du fichier de l'Anah ;
- Repérage sur le terrain des copropriétés concernées ;
- Echanges avec deux syndicats professionnels représentatifs ;
- Exploitation de nouvelles données issues du RNC (registre national des copropriétés)

En 2020, ce travail d'observation des copropriétés se poursuit afin de connaître plus finement les difficultés actuelles et à venir (perspective : préparation d'un PIG sur cette thématique).

Compte-rendu d'exécution : L'étude de la connaissance des copropriétés de Loire Forez agglomération (LFa), débutée en 2018, a été complétée en 2020 par le traitement et l'analyse des données du Registre National des Copropriétés (RNC), nouvelles données mobilisables et mises à disposition des EPCI par l'ANAH. Les copropriétés renseignées présentant le plus de potentielles

Fiche copropriété Loire Forez agglomération

SAINT-JUST-SAINT RAMBERT 46 RUE JOANNES BEAULIEU

Loire Forez Agglomération e-pures

Identification de la copropriété

Nom de la copropriété¹ 46 RUE JOANNES BEAULIEU
 Adresse² 46 RUE JOANNES BEAULIEU
 Identifiant parcelaire³ 4227925DAK0040
 N° d'immatriculation⁴ AR5289764
 Nombre de logements⁵ 10

Contexte urbain
 Copropriété - Joannes Beaulieu

Caractéristiques techniques du bâti

Nombre de bâtiments d'habitation et étages ⁶	1 bâtiment R+2	Etat apparent du bâti ⁷	Mauvais
Année de construction ⁸	1900 (sans certitude)	Étiquette énergie ⁹	AC
Nombre d'ascenseurs ¹⁰	0	Type de chauffage ¹¹	Individual
Travaux dans la dernière année d'exercice ¹²	Oui		

Espaces extérieurs

Présence de stationnement extérieur ¹³	Non	Autre stationnement ¹⁴	NA
Type d'espaces extérieurs ¹⁵	NA		
Entretien des espaces verts ¹⁶	NA		
Résidentialisation ¹⁷	Non		

Activités

Présence d'activités ¹⁸	Non		
Type d'activités ¹⁹	NA		
Nombre de pas de porte ²⁰	NA		
Occupation des pas de porte ²¹	NA		

Travail réalisé à partir de : Registre National des Copropriétés 2018, Vicière Foncière 2018, Répertoire terrain J0/2020 epures, VIVIF 2018, BPE 2018, Multitor 2018

fragilités ont été ciblées pour faire l'objet d'une observation plus fine. Ainsi, 10 copropriétés localisées à Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert et Boën-sur-Lignon ont fait l'objet d'une fiche d'observation à partir de données terrain et croisements de données issues de différentes bases (fichiers fonciers, DV3F, RNC,...). En parallèle, epures et Loire Forez agglomération ont rencontré les deux communes concentrant le plus de copropriétés sur le territoire, Montbrison (juillet 2020) et Saint-Just-Saint-Rambert (octobre 2020), pour un retour plus qualitatif sur ce parc de logements.

Cette étude a fait l'objet d'une présentation technique, en présence d'une élue et du service habitat de LFa, en décembre 2020.

05/008

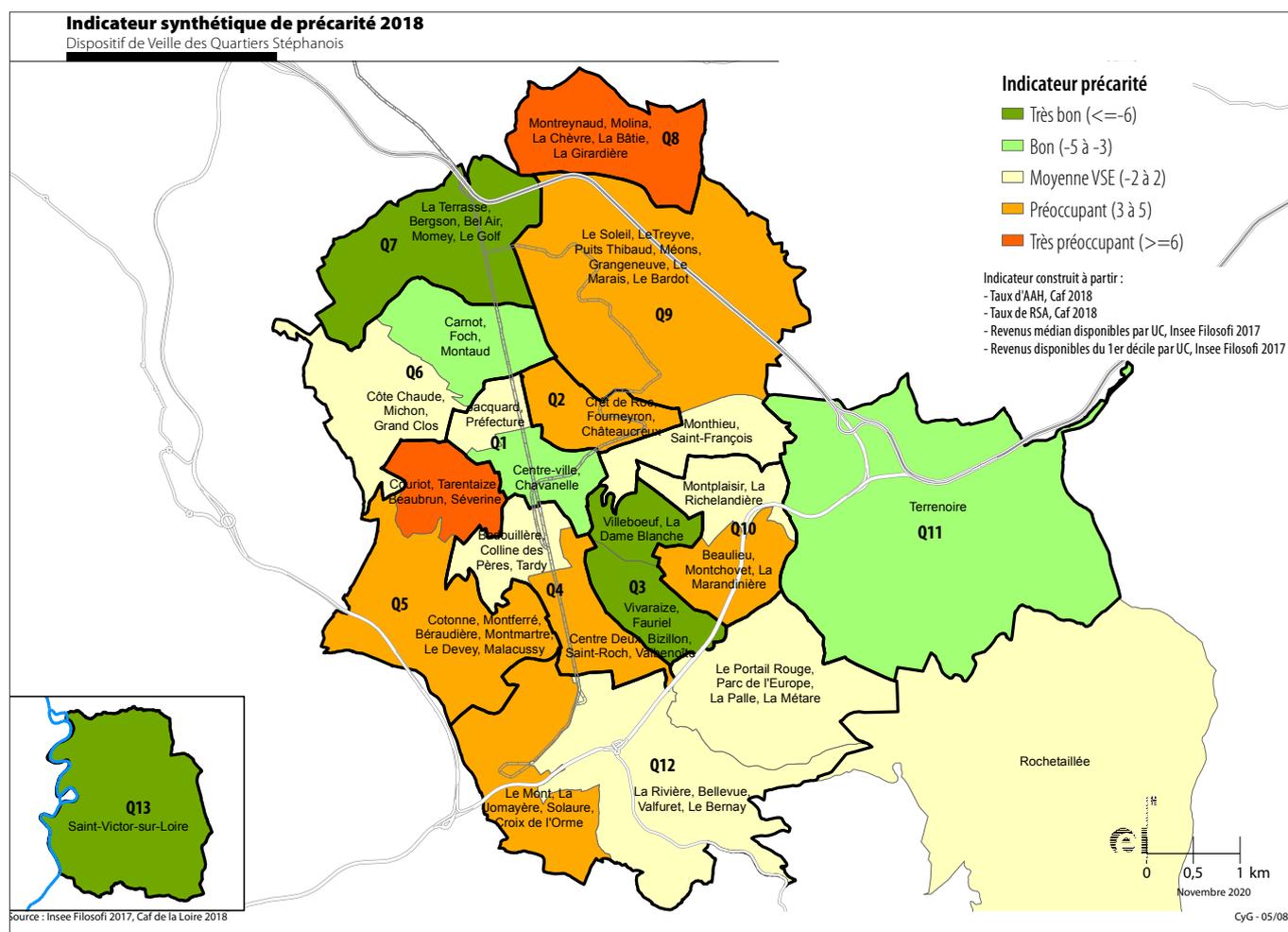
SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)

Pilotes de l'étude : LANNOY Caroline (MAIRIE - ST-ETIENNE), FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Initialement conçu pour suivre, par des éléments actualisables, les phénomènes de valorisation/dévalorisation de l'ensemble des quartiers de la ville de Saint-Etienne et ainsi permettre à la ville de tirer les enseignements nécessaires à l'ajustement des politiques publiques, le Dispositif de Veille Sociale des Quartiers Stéphanois (DVQS) est



Pilotes de l'étude : CONVERS Catherine (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Observer pour mieux agir est l'enjeu pour les partenaires et acteurs du Contrat de ville. Cet observatoire est un outil nécessaire pour réaliser les bilans du contrat de ville et mesurer les objectifs de réduction des écarts de précarité sur l'agglomération.

La centaine d'indicateurs de contexte recueillis, analysés et partagés chaque année, viendra appuyer les bilans-suivis des actions du contrat de ville et éclairer les choix d'ajustement des interventions annuelles du contrat de ville. L'observatoire alimentera aussi la démarche d'évaluation en continu du Contrat de ville.

Compte-rendu d'exécution :

-Mise à jour et signature de la convention avec Pôle emploi Loire/Haute-Loire.

-Mise à jour des données thématiques de l'observatoire à l'échelle des quartiers en politique de la ville.

-Transmission de données relatives à la répartition des logements sociaux dans les quartiers en politique de la ville.

-Traitements et analyses multithématiques (démographie, situations socio-professionnelles, niveaux de formation initiale, revenus...) sous PowerPoint de l'étude sur la jeunesse dans Saint-Etienne Métropole.

-Traitements et analyses sur l'accessibilité en transport collectif dans les quartiers sous forme de PowerPoint.

-Transmission de données relatives à la situation des jeunes dans Saint-Etienne Métropole pour le dispositif "vacances apprenantes".

-Réalisation de cartographies

d'avancement des opérations de renouvellement urbain du centre-ville de Rive de Gier inscrites dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

05/054

LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI

Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)

Pilotes epures : GABION Cyril

Contexte et Objectifs :

Le diagnostic élaboré lors du Contrat de Ville avait fait apparaître un besoin de connaissance des populations en recherche d'emploi, notamment le public féminin en recherche d'emploi et/ou le public peu qualifié. A cet effet, l'observatoire de l'emploi s'est fixé comme objectif :

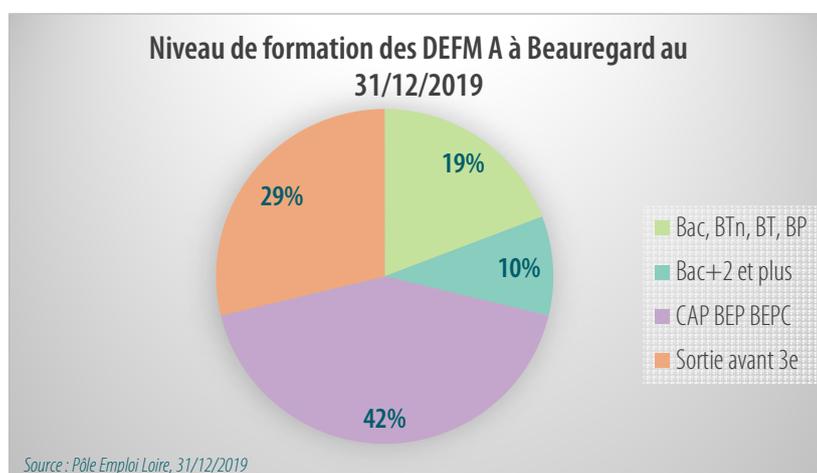
- Avoir une connaissance des personnes en recherche active ;

- Permettre de cibler les personnes qui ne sont pas dans un circuit connu de recherche d'emploi. Identifier leur profil et lever les freins à leur démarche de retour à l'emploi ;

- Connaitre les besoins en formation et les mettre en lien avec les besoins des entreprises.

Compte-rendu d'exécution :

- Remise à jour de la convention avec Pôle emploi Loire/Haute-Loire





- Recueil et analyse de données du Département de la Loire relatives au handicap et le Revenu de Solidarité Active
- Adressage des données sur les demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2019, analyse de la situation des Demandeurs d'emploi dans Loire Forez agglomération et dans le quartier de Beauregard (Montbrison) inscrit au contrat de ville.

05/057

SAINT-ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM

Pilotes de l'étude : BOUCHET Sylvain (METROPOLE - ST-ETIENNE), ROUSSEAU François (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : DURANDO Cécile

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat, de la Convention intercommunale d'attribution (CIA) et du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID), la demande, les attributions et l'occupation HLM font l'objet d'études : analyse de la demande de juillet 2012 à juillet 2013 (2014) puis de juillet 2013 à juillet 2014 (2016), étude des attributions en 2015 (2017) et analyse des données de la base « occupation du parc social » de 2016 (2018).

L'objet de l'étude est de produire une analyse croisée de l'offre, de la demande, des attributions et de l'occupation HLM en 2019, en mettant en exergue les évolutions observées par rapport aux précédentes études. L'étude portera également sur l'analyse des relogements réalisés dans le cadre des opérations de renouvellement urbain.

Compte-rendu d'exécution :

Le calendrier a été contraint par la crise sanitaire. Faute d'accès aux données, l'étude n'a pas été engagée. Elle est reportée en 2021.







DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE



CHIFFRES CLÉS

Toile industrielle
du secteur de la Mécanique
à Saint-Étienne Métropole :

117

établissements de plus de 50
salariés / 18 sont indépendants
/ 99 appartiennent à des groupes dont
un tiers à des groupes étrangers

- 2,7 %

(-5 200 postes) d'effectifs
salariés privés dans la Loire
entre le 30/06/2019 et le 30/06/2020.
(source ursaff)

12 200

entreprises soit 83 000
salariés (plus de 40% des
effectifs ligériens) en activité
partielle au pic de la crise
sanitaire (Avril 2020)

06/080

SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE

Pilotes de l'étude : LHERMET Anne-Sophie (EPASE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers. Les collectivités sont en attente de données d'observation sur l'impact économique de ces opérations.

L'objectif de cette démarche est de mettre au point un suivi des entreprises et des effectifs sur chacun des quartiers Epase. Elle se fait en coordination et en cohérence avec le suivi des indicateurs dans le cadre de l'Epase-scope.

Compte-rendu d'exécution :

Comme chaque année, epures a procédé en juillet 2020 à une extraction des établissements de Saint-Etienne Métropole à partir de la base Diane. Ces établissements ont été géolocalisés en interne afin

d'envoyer un fichier à l'Accos-Urssaf associant SIRET et quartiers.

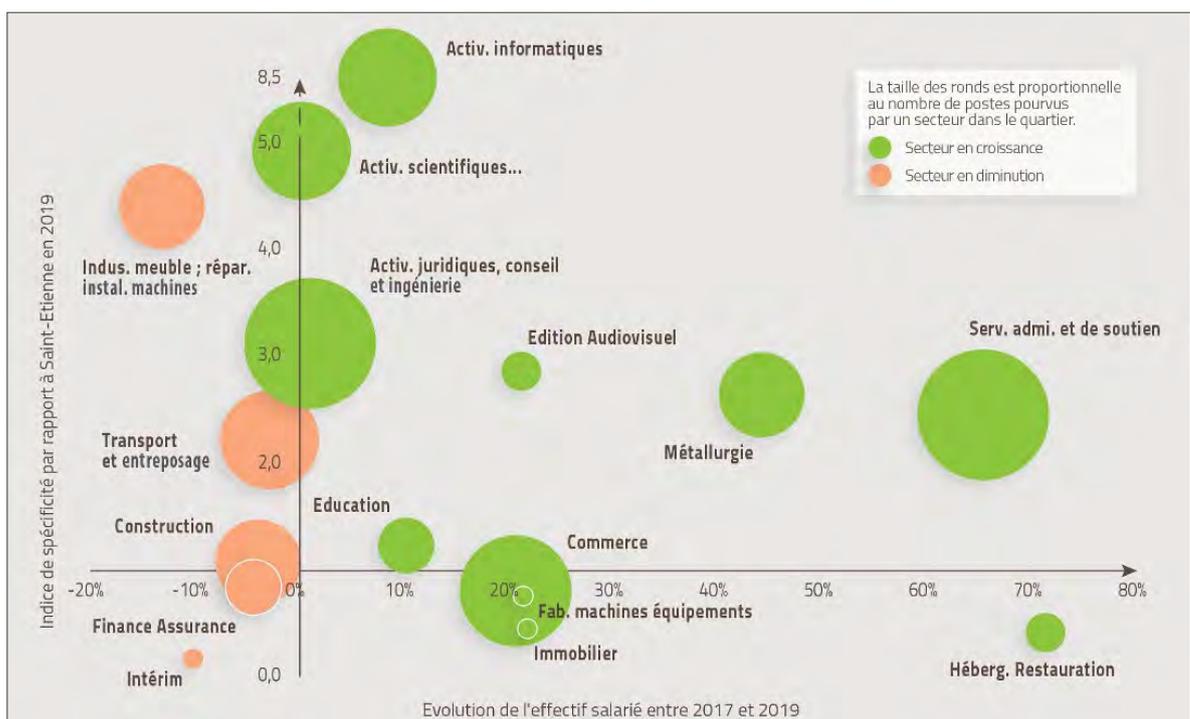
A partir de là, l'Accos-Urssaf transmet les données nécessaires à la réalisation de l'étude (nombre d'établissements et effectifs salariés privés par quartier et par secteur d'activité) à epures en août 2020.

Les traitements ont commencé en septembre, l'analyse en octobre. Les travaux ont été enrichis par des données relatives aux travailleurs indépendants grâce à la base Diane.

Une réunion de restitution a été organisée le 13 novembre. Les résultats de l'étude semblent confirmer la vision des chargés d'opérations de l'Epase. Ils mettent bien en évidence les mutations économiques des quartiers sur lesquels l'Epase intervient (mutations 2012-2019 et 2017-2019).

L'étude a été rendue fin 2020 après prise en compte des remarques.

POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE DU TECHNOPOLE : UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES, LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET LE CONSEIL AUX ENTREPRISES





Quartiers	Effectifs salariés en 2019	Evolution absolue 2017-2019	Evolution relative 2017-2019	Evolution relative 2012-2019
Technopole	4 130	+ 400	+ 11 %	+ 44 %
Cœur de ZAC	1 550	+ 50	+ 3 %	+ 14 %
Nord ZAC	1 530	+ 200	+ 15 %	+ 16 %
Manufacture Plaine Achille	7 210	+ 650	+ 10 %	+ 30 %
Ville de Saint-Etienne	87 030	+ 6 700	+ 8 %	+ 7 %

06/083

SAINT-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Pilotes de l'étude : GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE), MANUGUERRA Stéphanie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

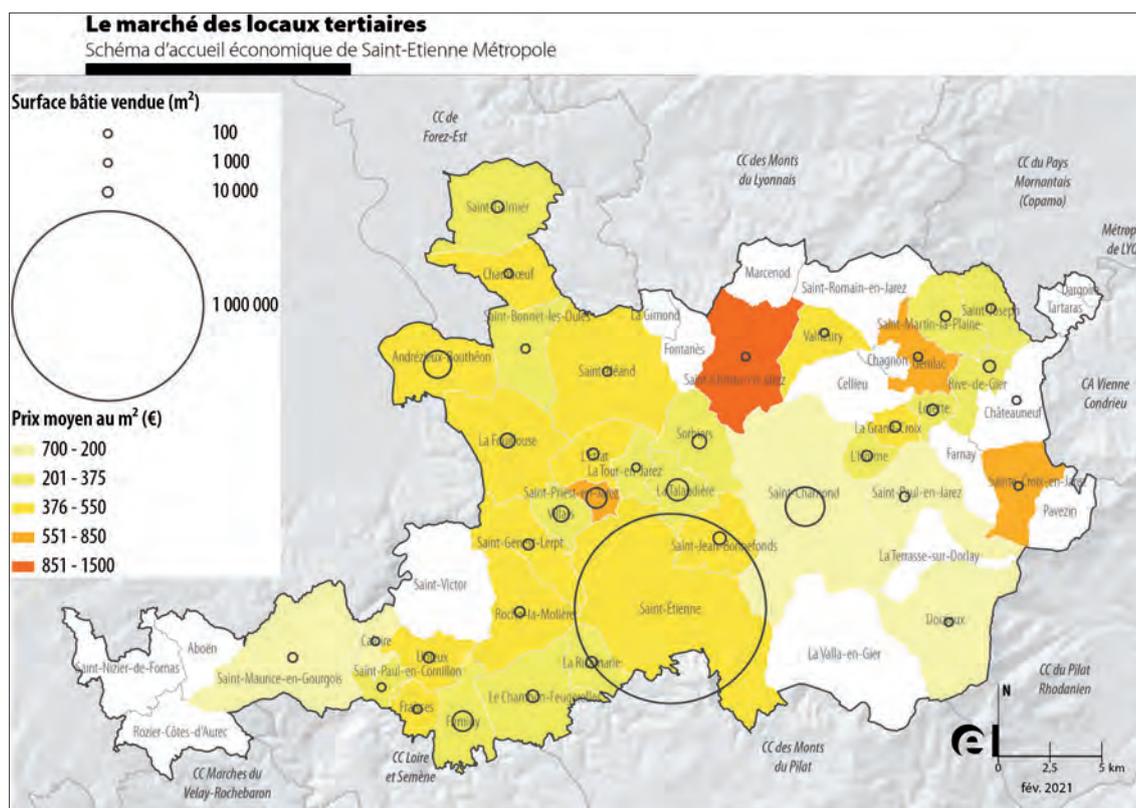
Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a engagé depuis 2011 l'élaboration d'une démarche d'offre d'accueil des

entreprises sur son territoire. Epures assiste Saint-Etienne Métropole dans cette démarche.

La démarche "Offre d'Accueil des Entreprises" (OAE) est un outil d'observation et d'aide à la décision. Elle permet d'anticiper, programmer, gérer durablement l'offre d'accueil économique à l'échelle de l'EPCI. L'OAE est une démarche qui se veut vivante et qui doit évoluer au gré du marché et des opportunités foncières et immobilières, des évolutions de la demande, des projets privés (investisseurs immobiliers, entreprises) et publics (grands projets urbains).

Les objectifs de la démarche OAE de Saint-Etienne Métropole sont, d'une part, d'offrir des solutions foncières et immobilières adaptées aux besoins des entreprises dans un objectif d'accroître l'attractivité du territoire et, d'autre part, d'aider les élus dans leurs prises de décisions.





Compte-rendu d'exécution :

Le programme de travail a été validé en avril 2020.

Initialement prévue en mars, la séance de travail, pour retravailler sous sig les périmètres des espaces économiques de la Métropole, est reportée ultérieurement en raison de la crise sanitaire.

Le service Offre d'Accueil aux Entreprises de SÉM a transmis à epures les données de l'offre foncière publique en juillet et les données de la demande exprimée des entreprises en octobre. Epures a analysé ces données, rédigé et transmis à SÉM la note de conjoncture.

L'analyse des transactions en immobilier d'entreprise et en foncier économique à partir de DV3F est en cours à fin décembre et sera finalisée en janvier 2021. Saint-Etienne Métropole transmettra les données sur les locations en immobilier d'entreprise pour compléter cette analyse.

06/096

SAINT ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI

**Pilotes de l'étude : PARET Dominique (METROPOLE
- ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

À l'échelle du territoire de Saint-Etienne Métropole, la promotion de l'entrepreneuriat passe par le soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprises. Au regard de l'intérêt stratégique d'une dynamique entrepreneuriale et de la pertinence de disposer d'une offre complète et structurée dans le domaine de l'accompagnement à la création d'entreprise, Saint-Etienne Métropole coordonne pour le compte de la Région les acteurs de la création d'entreprises.

Epures, dans le cadre de son programme partenarial, et le Département Intelligence Economique de la CCI ont développé en 2013

une méthode de caractérisation des créateurs d'entreprises présents sur le territoire de Loire Sud depuis 2007 afin d'identifier les facteurs favorisant ou contraignant la pérennité des entreprises. Puis, une première phase d'étude a été réalisée en 2014 dans le cadre du processus expérimental de suivi post création pour les entreprises créées en 2012 dans les filières stratégiques du territoire. Ce travail est, depuis, reproduit annuellement.

En 2020, la Métropole de Saint-Étienne souhaite recentrer ses efforts autour de quatre axes d'analyse :

- Axe 1 : une approche globale de mise en avant des principales dynamiques de création d'entreprise
- Axe 2 : une approche spécifique sur la création d'entreprise dans les pépinières du territoire
- Axe 3 : une approche spécifique sur quatre filières : le design, le numérique, l'industrie du futur et la santé
- Axe 4 : une approche comparative des dynamiques de création d'entreprise dans d'autres territoires comparables à Saint-Étienne Métropole

L'objectif de l'étude est de quantifier et qualifier les entreprises créées sur le territoire en adoptant une approche communale. Ce travail sera complété d'une analyse comparative avec d'autres territoires.

Compte-rendu d'exécution :

Suite à une reconfiguration interne du service entrepreneuriat de Saint-Etienne Métropole et à de nouvelles demandes de la Direction Economie, le périmètre d'observation est à nouveau en discussion avec plusieurs pistes évoquées : analyse comparative avec d'autres territoires comparables, analyse des entreprises présentes en pépinières, dynamiques de création au sein de quelques filières stratégiques, etc.

Une réunion, avec la CCI et les nouvelles personnes en charge du dossier à Saint-Etienne Métropole, s'est tenue le 17 novembre afin de clarifier les nouvelles attentes en vue de la fiche-programme 2021.

06/098

SAINT-ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE

Pilotes de l'étude : FOND Emmanuelle
(METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia

Contexte et Objectifs :

Depuis 2014, epures et Saint-Etienne Métropole ont mis en œuvre un tableau de bord synthétique pour mesurer l'attractivité du territoire. Il est composé d'une trentaine d'indicateurs concernant plusieurs thématiques dans un but de mesurer l'attractivité de la Métropole et son évolution : économie, démographie, habitat, vie étudiante, commerce, culture, tourisme. De 2015 à 2017, ce tableau de bord a été actualisé et enrichi de données de 4 territoires de comparaison (les agglomérations de Metz, Brest, Grenoble et Clermont-Ferrand).

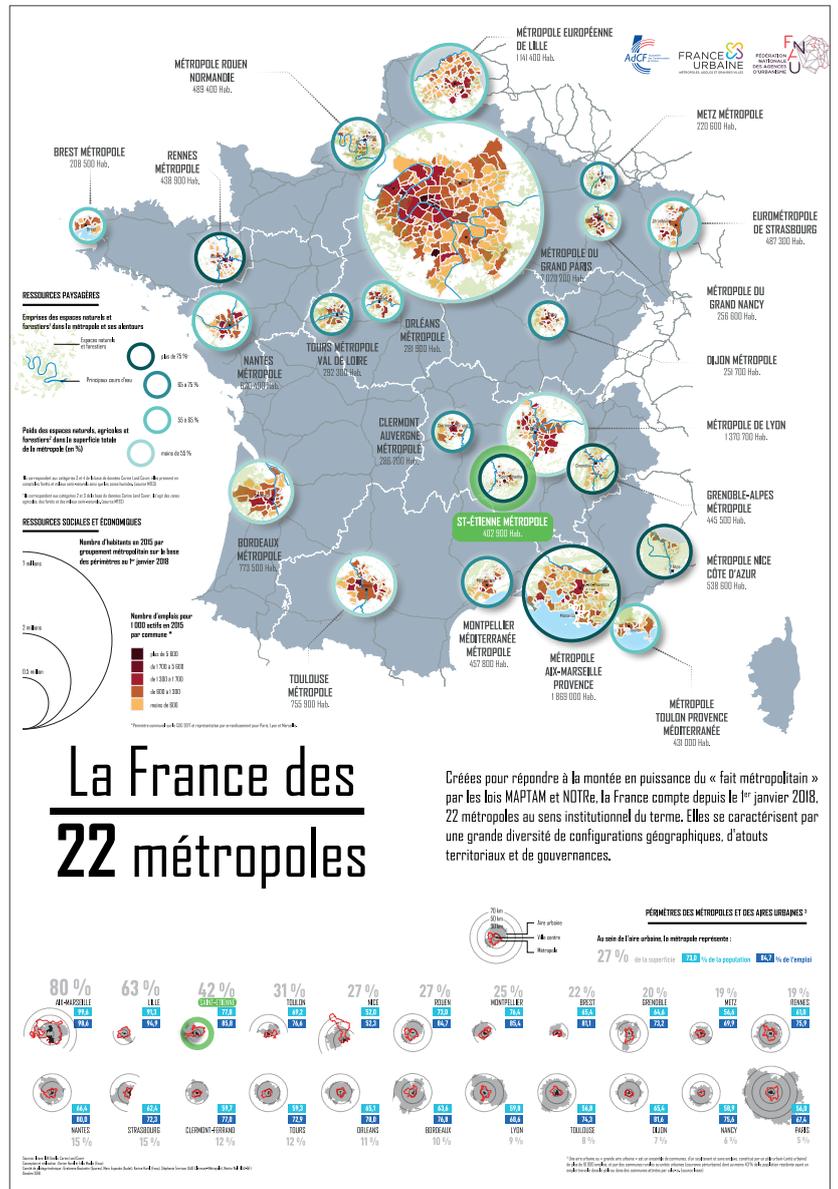
L'objectif est d'alimenter, par les millésimes 2018 et 2019, la mise à jour des indicateurs et leur analyse sur le périmètre actuel de la Métropole.

De plus, en 2020, pourraient être valorisés les éléments constitués au niveau national par la FNAU dans la publication Métroscope.

Compte-rendu d'exécution :

Une première restitution a été faite en mars sur la valorisation locale du Métroscope de la FNAU. Il s'agit d'une adaptation locale du poster, assortie d'une sélection d'indicateurs valorisant

SAINT-ETIENNE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE



06/105

SEM VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS

Pilotes de l'étude : FARROW Pascal (MAIRIE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

La Ville de Saint-Etienne a demandé à epures de mettre au point un suivi économique des entreprises et des effectifs sur trois secteurs, une démarche rendue possible grâce à un partenariat étroit entre epures et l'URSSAF. Ce travail partenarial permettra de doter la Ville de Saint-Etienne d'un outil de pilotage pour ses politiques publiques. Sur ces périmètres, existent des objectifs en termes de nombre d'habitants et de nombre d'emplois. C'est pourquoi, la variation de l'emploi constitue un indicateur de performance clé et participe ainsi à l'évaluation des actions menées par la Ville de Saint-Etienne. Il est donc

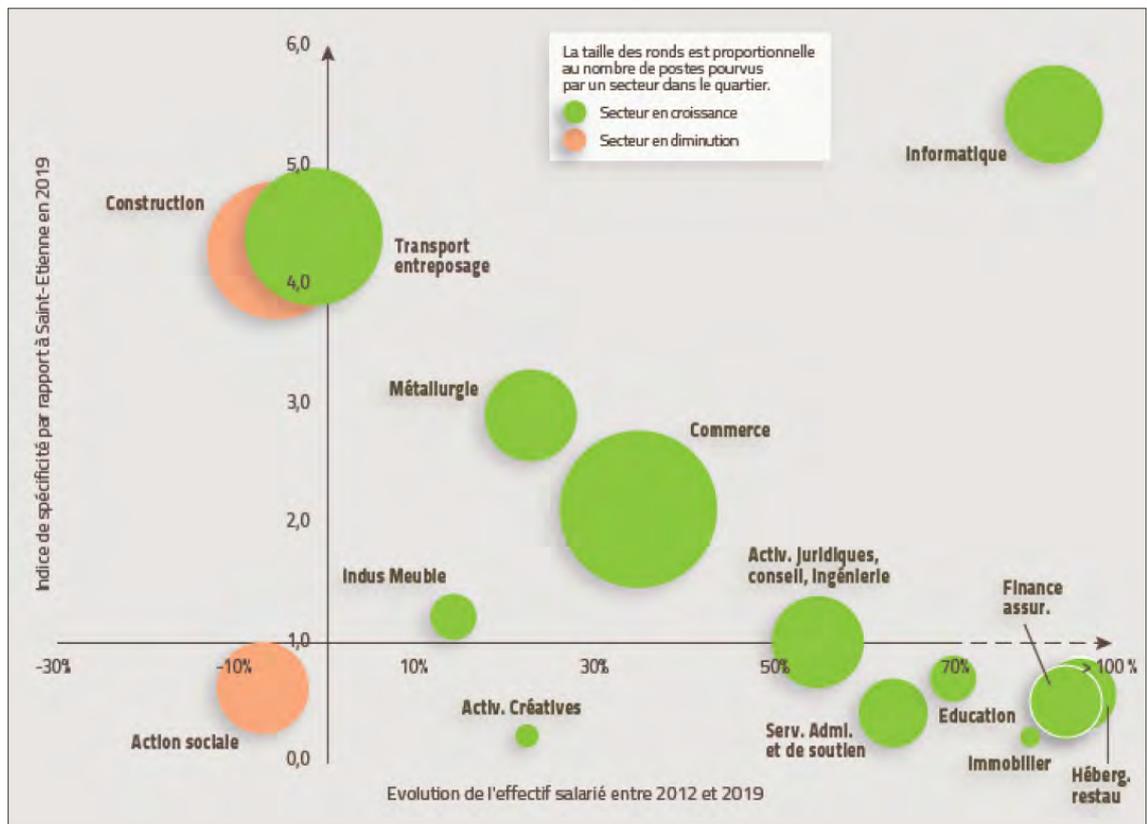
indispensable de suivre finement l'évolution des établissements et de l'emploi sur ces secteurs en mutation.

Compte-rendu d'exécution :

Afin de pouvoir bénéficier des données de l'Acoss-Urssaf, la première étape a consisté à rédiger une convention d'échanges de données entre l'Acoss-Urssaf, la Ville de Saint-Etienne et epures. La signature a fait l'objet d'une délibération en Conseil municipal au sein de la Ville de Saint-Etienne, elle est actuellement dans les mains de l'Acoss-Urssaf.

En parallèle, epures a procédé en juillet 2020 à une extraction des établissements de Saint-Etienne Métropole à partir de la base DIANE. Ces établissements ont été géolocalisés en interne afin d'envoyer un fichier à l'Acoss-Urssaf associant

ENTRÉE NORD-EST DE SAINT-ETIENNE : UNE IMPORTANTE CROISSANCE PORTÉE PAR LE COMMERCE, LES SERVICES AUX ENTREPRISES ET LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES





SIRET et quartiers. A partir de là, l'Acoss-Urssaf transmet les données nécessaires à la réalisation de l'étude (nombre d'établissements et effectifs salariés privés par quartier et par secteur d'activité) à epures en août 2020.

Les traitements ont commencé en septembre, l'analyse en octobre. Les travaux ont été enrichis par des données relatives aux travailleurs indépendants grâce à la base Diane. Une réunion de restitution a été organisée le 5 novembre en présence de l'Epase, de Saint-Etienne Métropole et de la Ville de Saint-Etienne. Les résultats de cette étude ont intéressé les différents interlocuteurs qui ont pu avoir pour la première fois des données économiques chiffrées sur les trois entrées de ville de Saint-Etienne (nord-est, ouest, sud) et sur leur évolution (2012-2019, 2017-2019).

Les trois fiches ont été rédigées fin 2020. La mise en page est programmée début 2021.

06/110

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES (GPECT)

**Pilotes de l'étude : MEURIER Virginie
(LOIRE FOREZ AGGLOMERATION)**

**Pilotes epures : THOLONIAT-
FRACHISSE Angélique, GABION Cyril**

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de l'action Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT) et

afin de compléter les données de l'observatoire de l'emploi de Loire Forez agglo, il a été proposé lors du Comité technique GPECT du 12 avril 2018, la mise en place d'un diagnostic partagé avec les acteurs économiques, les partenaires de l'emploi et ceux de la formation. La GPECT a pour objectif de favoriser le développement d'activités économiques, optimiser l'accompagnement des employeurs du territoire et de leurs salariés, adapter les compétences locales disponibles (formations adaptées aux besoins des employeurs), assurer la convergence entre l'offre et la demande de compétences à travers la mise en place d'actions et de dispositifs d'accompagnement des employeurs s'appuyant sur un travail collectif partenarial.

Afin d'y parvenir, epures devra réaliser un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté dans le champ du développement économique, de la formation, des compétences ; de co-construire des propositions d'actions en faveur de la GPECT avec les partenaires et acteurs du territoire ; de renforcer la mobilisation de l'ensemble des partenaires ; de proposer un programme d'actions en complète cohérences et complémentarité avec les actions, services et compétences des partenaires de l'emploi, de la formation et du développement économique ; de mettre en évidence les potentiels de développement de l'emploi local sur le territoire et ses évolutions à moyen et long termes ; de mettre en évidence les potentiels de développement de compétences, services selon les besoins du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

- Mise à jour des données relatives à l'emploi salarié privé
- Adressage et traitements des données relatives aux demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2020
- Rédaction d'une note réalisée à partir des différentes thématiques analysées : l'emploi salarié, le chômage et la formation
- Présentation de la démarche et des résultats lors d'un COTECH GPECT (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) à Loire Forez agglomération le 27 novembre 2020. Le COTECH

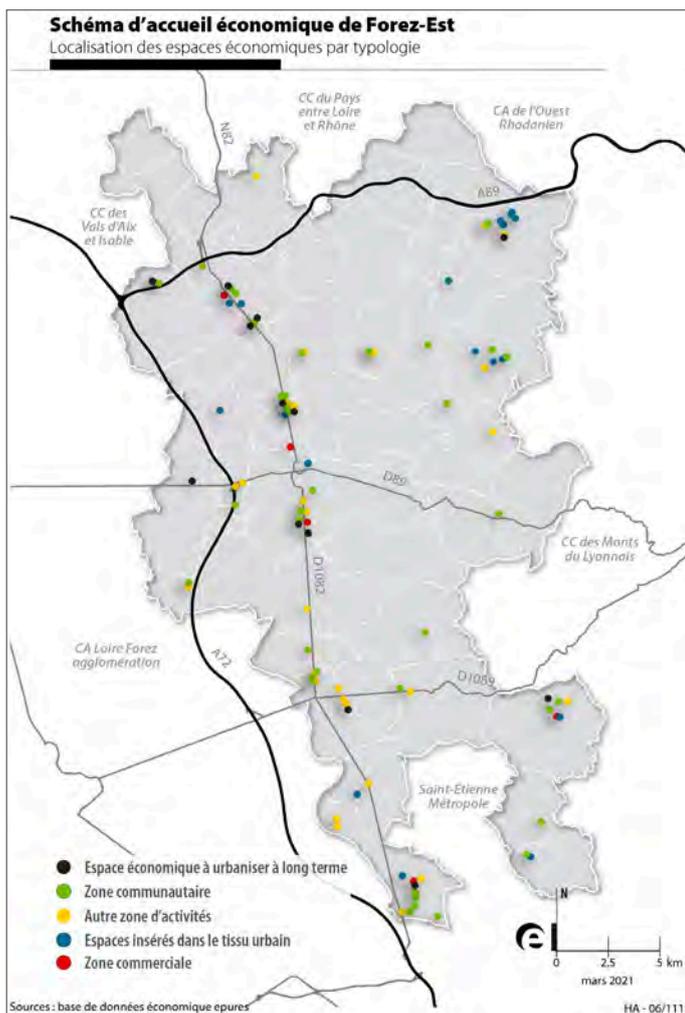
s'est tenu en présence d'acteurs de l'économie et de l'emploi : Forez Entreprendre, Auvergne Rhône-Alpes entreprises, Pôle emploi, For Act, DIRECCTE). Il a fait l'objet de nombreux échanges tant sur la méthodologie adoptée que sur les résultats obtenus.

06/111

FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES

**Pilotes de l'étude : FOINELS Jocelyne
(COMMUNAUTE DE COMMUNES -
FOREZ EST)**

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia



Contexte et Objectifs :

Forez-Est souhaite un accompagnement dans l'élaboration de son schéma d'accueil économique, dans l'objectif de :

- mieux connaître l'offre foncière
- positionner l'offre de Forez-Est par rapport aux offres des territoires voisins
- adapter l'offre aux besoins des entreprises

Actuellement, Forez-Est compte 25 zones communautaires. 14 zones communales sont également transférées à la Communauté de communes.

Compte-rendu d'exécution :

Epures a mis sous SIG les 25 zones d'activités communautaires, les 14 zones communales transférées et tous les terrains à vocation économique. Un croisement avec le recollement des PLU a permis de vérifier les cohérences et incohérences. Ce recensement a été présenté et travaillé avec le service économique de Forez-Est.

Le diagnostic transmis à Forez Est comprend :

- un rappel du contexte et des objectifs de l'étude,
- la définition d'une zone d'activités économique,
- le portrait de territoire succinct de Forez-Est (situation géographique, relation avec les territoires voisins..),
- la structure économique du territoire avec le recensement des espaces économiques,
- la consommation des espaces artificialisés entre 2005 et 2015,
- l'offre foncière des espaces économiques.

En 2021, ce diagnostic sera complété par une analyse du marché des transactions en immobilier d'entreprise et en foncier économique.

06/114

SAINT-ETIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL

**Pilotes de l'étude : DELORME Annick (METROPOLE
- ST-ETIENNE), FARDOUX Philippe (METROPOLE -
ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : BOUETTE Laetitia



Contexte et Objectifs :

Le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial est un document de référence, non opposable juridiquement, qui fixe les grandes orientations de politique d'urbanisme commercial sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Il vise, à terme, à organiser et dimensionner l'appareil commercial de la Métropole en accompagnant le développement urbain et économique du territoire. Il vise plus particulièrement à orienter les investissements pour faire converger les efforts financiers publics et privés vers des axes prioritaires spatialisés. Il agit aussi, dans sa dimension économique, comme un guide à l'usage des investisseurs et des collectivités.

Il s'inscrit en complémentarité d'autres outils en faveur du commerce mis en œuvre au sein du PLUi de Saint-Etienne Métropole et du volet "développement commercial" du Scot Sud Loire.

Compte-rendu d'exécution :

Le SDUC de la Métropole est abordé en collaboration avec la CCI Lyon Métropole St-Etienne Roanne et la Chambre des Métiers de la Loire.

Le diagnostic est terminé, epures a contribué à la réflexion notamment au travers des éléments de cadrage démographique (évolutions et projections), économique et de l'analyse des décisions des CDAC et CNAC (suivi réalisé par epures dans le cadre de l'observatoire du commerce et des démarches inter-Scot).

Epures et la CCI ont mis au point des fiches sur les pôles commerciaux structurants de centres-villes et de périphéries et sur les bassins de consommation de la Métropole. Ces fiches ont également alimenté le diagnostic du Scot Sud Loire. L'ensemble a été suivi par des groupes techniques restreints, récemment

élargis à d'autres partenaires techniques. Le diagnostic a été présenté au cabinet du Maire. Les suites des travaux n'ont pas fait l'objet d'arbitrage par les services de la Métropole en décembre 2020.

06/117

SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES

**Pilotes de l'étude : ARNOULD Nathalie
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

A travers la biennale ou la Cité du Design, l'agglomération stéphanoise s'est depuis longtemps positionnée autour de la thématique du design, en écho aux savoir-faire du territoire dans le domaine. Si plusieurs études qualitatives ont montré la forte présence du design sur le territoire, aucune n'est encore en mesure de quantifier cette pratique au niveau local. Ce constat a été dressé lors des assises du Design en 2019. A cette occasion, Lille et Saint-Etienne ont été désignées territoires pilotes pour mettre en place un observatoire du design capable de quantifier l'impact des pratiques du design sur les territoires.

L'Agence de développement et d'urbanisme de la Lille Métropole, en collaboration avec l'association Lille design, a mis en place une méthode de collecte de données sur la demande en design sur le territoire.

L'objectif de l'étude est, en coordination avec l'Agence de Lille, de s'assurer de la robustesse et de la reproductibilité de la démarche lilloise.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude de faisabilité d'un observatoire du design a commencé par une prise de contact très étroite entre epures et l'Agence d'urbanisme de Lille qui a créé un observatoire il y a un an. Ces liens réguliers permettent de partager les méthodes et les outils ainsi que de collaborer sur la conception des questionnaires.



Durant le premier semestre 2020, plusieurs réunions ont eu lieu entre epures, Saint-Etienne Métropole, la Cité du design et Designers afin d'avancer ensemble.

Le questionnaire "demande en design" a été construit par les partenaires lillois et testé sur un échantillon de 8 entreprises. Il sera retravaillé à la marge début 2021 et fera l'objet d'un nouveau test à ce moment-là, fin 2020 ayant été jugée comme une période "délicate" pour interroger les entreprises, compte-tenu du contexte sanitaire. Quand sa version définitive sera établie, il pourra être testé sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Le questionnaire "offre en design" a été établi par l'équipe stéphanoise. Le groupe de travail local a également déterminé le périmètre géographique de l'observatoire ainsi que les listings d'entreprises qui pourraient faire l'objet d'un envoi massif en 2021. Une méthodologie a été mise en place pour établir le nombre de designers présents sur le territoire de Saint-Etienne Métropole (et partagée avec Lille).

Il a été testé auprès de designers en visio-conférence en octobre et novembre 2020. Epures a analysé ces questionnaires et a restitué cette analyse le 15 décembre 2020. Le questionnaire a fait l'objet de modifications à la marge suite à ces entretiens. Il a été convenu de tester ce questionnaire auprès d'entreprises lilloises en janvier 2021 afin d'arrêter sa version définitive. Nous sommes bien dans une démarche de partage de méthode afin de bénéficier de nos avancées respectives, l'idée étant d'établir une méthodologie reproductible ensuite par tous les territoires qui le souhaitent afin d'obtenir des données comparables.

06/119

EPASE SCOPE CHIFFRES CLES

Pilotes de l'étude : GUILLOTEAU Clément (EPASE)

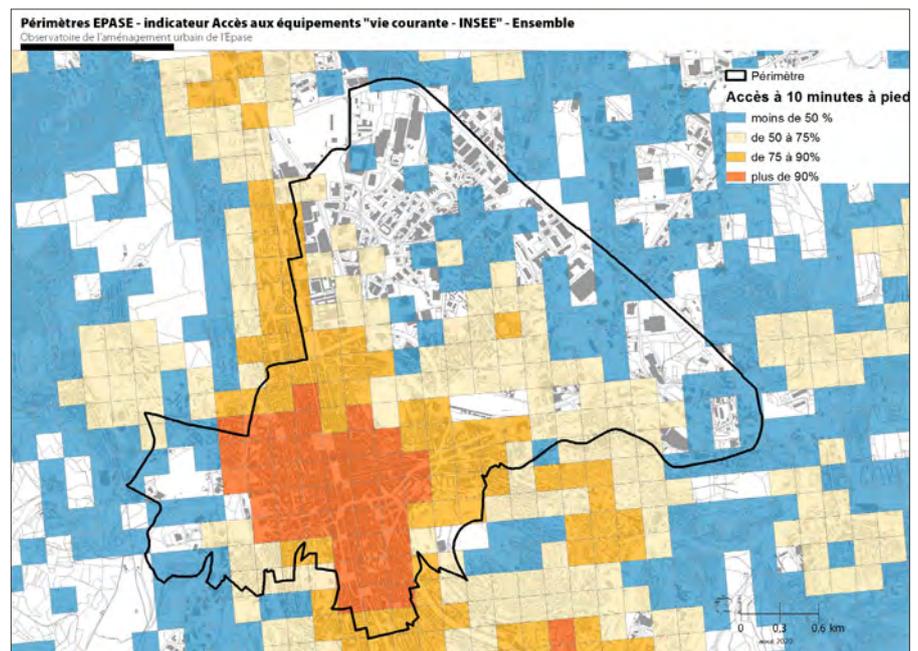
Pilotes epures : GABION Cyril, JACQUEMET Clément

Contexte et Objectifs :

Le Projet Partenarial d'Aménagement de l'EPA Saint-Etienne doit intégrer les enjeux de l'aménagement urbain durable dans sa stratégie. A terme, leur stratégie de suivi et d'évaluation doit prendre la forme d'un observatoire qui permettra à l'EPA de mesurer les effets de son action sur le territoire stéphanois d'une part, et de se comparer à ses principaux homologues d'autre part.

Au regard des axes stratégiques de l'Epase tels que définis dans son PPA, l'observatoire permettra de répondre aux quatre grandes déclinaisons du développement urbain durable :

- Le pilier social : la ville accessible, servicielle et inclusive
- L'enjeu environnemental : la ville post-carbone, zéro artificialisation des sols et zéro déchet





- Le défi économique : la ville innovante, productive et attractive
- La gouvernance : la ville participative, collaborative et réflexive

Compte-rendu d'exécution :

Initialement prévue pour un tableau de bord, la mission s'est orientée vers un observatoire de l'aménagement durable :

- Réunions de calage de la mission
- Réflexions et validation d'un socle d'indicateurs à intégrer dans un tableau de bord et utilisable dans les analyses thématiques
- Recueil et traitements des indicateurs aisément mobilisables en 2020 constituant le socle de l'observatoire.
- Production de 3 notes multithématiques :
 - pilier social : peuplement, revenu, chômage, habitat, éducation, vie associative, santé, équipement et service public
 - enjeu environnemental : qualité résidentielle (pollution atmosphérique, îlot de chaleur, nuisance sonore), mobilité
 - défi économique : modèle économique, emploi, recherche et innovation, tourisme

L'Établissement Public d'Aménagement a en parallèle, produit une note sur le gouvernance et a alimenté le tableau de bord de données à partir de informations sur leurs activités.

06/120

SAINT ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING

Pilotes de l'étude : FRANCON Aubry (METROPOLE - ST-ETIENNE), LABROUSSE Laurence (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Les filières Santé et Manufacturing, filières dites « prioritaires », sont deux piliers de l'écosystème industriel, économique, scientifique et académique du territoire de Saint-Etienne Métropole. Alors que des feuilles de routes stratégiques d'animation, de structuration et de développement de ces

filières sont en cours d'élaboration au sein de Saint-Etienne Métropole avec l'objectif principal d'accélérer le développement et la croissance des secteurs concernés, il importe de disposer de données macro-économiques fiables et à jour.

Compte-rendu d'exécution :

Durant l'été 2020, les équipes de Saint-Etienne Métropole ont demandé à epures d'établir un portrait économique de leurs deux filières stratégiques : Santé et Manufacturing. Des séances de travail entre epures et Saint-Etienne Métropole ont permis dans un premier temps de définir les contours de ces filières à partir des différents codes d'activité des entreprises.

Dans un second temps, epures a procédé aux premiers traitements qui ont permis de positionner le territoire par rapport à la région et à la France en matière d'effectifs salariés privés et de mettre en évidence les principales dynamiques.

Une première restitution a eu lieu le 04 novembre 2020. Elle a donné lieu à des échanges intéressants sur les tendances en cours et a soulevé de nombreuses questions.

Fin 2020, epures a poursuivi le travail en intégrant des comparaisons avec la métropole lyonnaise et en déterminant les spécificités économiques du territoire stéphanois.

Un gros travail a été produit pour comprendre les tendances à une échelle fine. A titre d'exemple, le Manufacturing est analysé sous l'angle d'une dizaine de segments (métallurgie, transport, machines et équipements, etc.).

Des listing d'entreprises ont été fournis.

L'étude Santé a fait l'objet d'un envoi fin décembre 2020, l'étude Manufacturing est prévue pour début janvier 2021.

A photograph of a tram on tracks, overlaid with a semi-transparent dark rectangle. Inside the rectangle, there is a grid of 40 brown dots (5 rows by 8 columns) and the word "DEPLACEMENTS" in large, bold, white capital letters. The tram is white with "stas" and "SAINT-ÉTIENNE la métropole" visible on its front. The background shows overhead power lines and a building with a "URBANSO" sign.

DEPLACEMENTS



CHIFFRES CLÉS

1,3%

du linéaire de voirie
du Scot Sud Loire est
aménagé pour les cycles

30 km

de pistes cyclables
provisoires à Saint-Étienne au
déconfinement

13 600

Poids Lourds circulent sur une
journée de semaine dans la
vallée du Gier sur A47/RN88,
2/3 d'entres eux alimentent
directement la Vallée du Gier

07/076

SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISES

Pilotes de l'étude : JOUVE Lionel (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : MEON Adrien

Contexte et Objectifs :

La mission mobilité TEPOS, mise en place par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Loire (ALEC42), permet de renforcer l'accompagnement proposé aux entreprises du territoire en matière de transition énergétique par la mise en place de Plans de Mobilité. Obligatoires pour tous les établissements de plus de 100 salariés depuis le 1er janvier 2018, ces plans permettent de poser un diagnostic sur la mobilité des salariés des entreprises.

Epures dispose des compétences techniques et des outils informatiques et cartographiques nécessaires à cet accompagnement et intervient en support indispensable de l'animation proposée par ALEC42.

Compte-rendu d'exécution :

En 2020, aucune demande n'a été faite en lien avec cette étude.

07/155

GRANDES INFRAS SUD LOIRE

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE), ADAM Pierre (DDT - LOIRE), DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ZOBELLE Daniel, ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Il s'agit d'apporter ponctuellement des éléments de connaissances aux collectivités locales lors de leurs réflexions concernant les projets de grandes infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires.

- Synthétiser des travaux réalisés par ailleurs et en valoriser le contenu pour alimenter les réflexions des acteurs locaux

- Etre en appui relatif aux enjeux territoriaux locaux par rapport aux évolutions des problématiques et projets routiers et ferroviaires

- Etre en appui à la compréhension et l'appropriation des évolutions législatives, notamment suite à la future Loi d'Orientation sur les Mobilités

Compte-rendu d'exécution :

Dans le cadre des réflexions autour du secteur de la Gouyonnière (A72/D498/D100), epures a poursuivi son accompagnement du département de la Loire (1^{er} trimestre) : partage de travaux de modélisation, présentation des contrats d'axe aux partenaires techniques pour sensibiliser à l'intérêt de la démarche dans un contexte de révision à venir du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire et l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal de Saint-Etienne Métropole.

GRANDES INFRAS SUD LOIRE

3.1. La ligne E du tramway grenoblois (3/3)



Tramway, petit collectif, bande cyclable, équipement (cinéma) et espaces publics : une démarche d'ensemble (St Egrève)

- **Un SCOT porteur :**
« La réalisation de nouvelles infrastructures de transports collectifs en site propre (TCSP) devra, de manière préférentielle, s'accompagner d'un dispositif de type « contrat d'axe » permettant à l'autorité organisatrice et aux communes concernées de définir et de contractualiser conjointement leurs engagements concernant : la stratégie de développement et d'intensification autour du futur TCSP ; le tracé de l'infrastructure et le niveau de service associé ». (Source : DOO, SCOT de la région urbaine de Grenoble)
- Une charte « urbanisme et transport » annexée au **PDU**
- Reprise des **PLU** : révision à Saint-Egrève, modifications à Saint-Martin-le-Vinoux et à Fontanil-Cornillon



07/169

ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2

**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-
Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : TRIOLLIER Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le territoire du sud du département de la Loire est couvert par 3 générations d'enquêtes Ménages-Déplacements réalisées en 1992, 2001 et 2010, sur un périmètre croissant pour chaque nouvelle enquête. La périodicité d'environ 10 ans de ces enquêtes nous conduit à la réalisation d'une nouvelle enquête qui a débuté sur le terrain en novembre 2019.

Les travaux menés depuis 2018 ont abouti à la mise en place d'un partenariat large pour réaliser cette nouvelle enquête sur un territoire

couvrant les deux tiers sud du département de la Loire et le tiers est de la Haute-Loire.

Depuis 2019 et jusqu'à 2022, l'Agence assume le rôle d'assistance à maîtrise d'ouvrage de Saint-Étienne Métropole et de tous les membres du comité technique et collaboration avec le Cerema. L'Agence a préparé les éléments nécessaires à la réalisation de l'enquête et suivi le marché public. Durant la phase d'enquête sur le terrain, elle assume, avec le Cerema et Saint-Étienne Métropole, le suivi de la réalisation de l'enquête.

Dès les premiers résultats disponibles (fin 2020), l'Agence réalisera l'ensemble des analyses ainsi que le document de publication des résultats.

Compte-rendu d'exécution :

- réunions hebdomadaires de suivi de l'enquête, soit 9 réunions (janvier à avril)
- réunions de préparation de la reprise de l'enquête et négociation de l'avenant, soit 4 réunions (avril à juillet)
- reprise des plan de sondage, analyse des avenants pour reprise de l'enquête en mars 2021

07/171

SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN

**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE
- ST-ETIENNE), LHERMET Anne-Sophie (EPASE)**

Pilotes epures : ZOBEL Daniel, ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

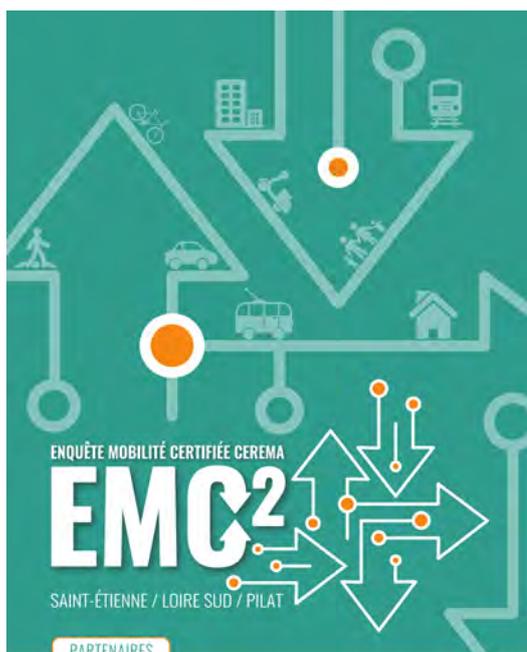
Depuis 2018, une étude est réalisée pour analyser et comparer, de manière prospective, des variantes de développement d'axes TC structurants au sein de la Métropole stéphanoise.

En 2020, est attendue la possibilité de travailler à des approfondissements ciblés, dans le contexte "d'entre deux" plans de mandat, afin d'aider à la décision SÉM, l'Autorité organisatrice de la mobilité.

Compte-rendu d'exécution :

Au printemps 2020, epures a rédigé une note de synthèse des réflexions menées et des propositions d'axes identifiés comme prioritaires.

Cette note a été transmise à Saint-Etienne Métropole.





07/179

SAINT ETIENNE METROPOLE VELIVERT ET FUTUR

**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-
Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : BONNE Nicolas

Contexte et Objectifs :

Le système de vélos en libre-service "VELIVERT", lancé sur le territoire de la Métropole stéphanoise en 2010, arrivera à son terme d'exploitation en février 2021.

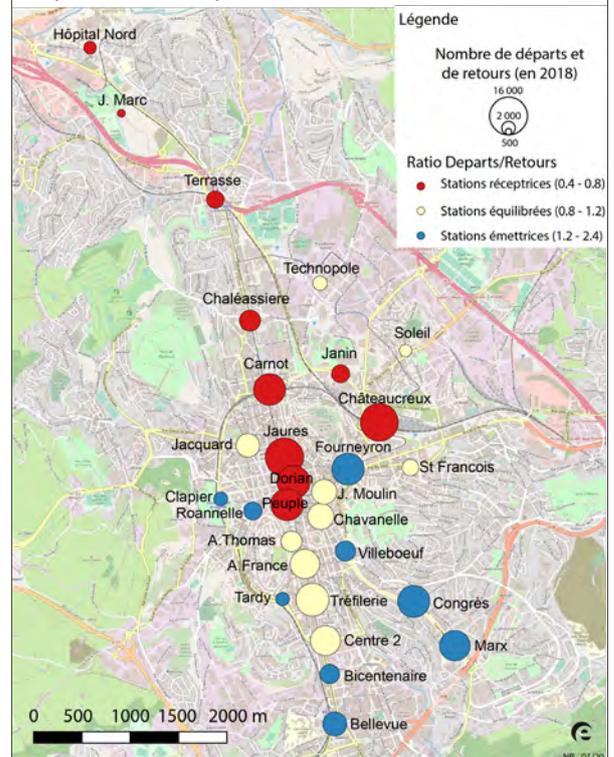
Il apparaît nécessaire de définir, entre fin 2019 et début 2020, les contours du futur système de VLS. Les évolutions technologiques, le retour d'expérience et les nouvelles pratiques de mobilité encouragent à lancer dans un premier temps un état des lieux global sur les VLS et ses futures applications sur SÉM, avant de lancer l'écriture du cahier des charges et les consultations auprès des prestataires

Compte-rendu d'exécution :

L'étude de diagnostic de l'offre VéliVert en place a été réalisée et restituée en décembre, complétée par un benchmark sur les systèmes de vélos libre-service en France et à l'étranger. Des propositions d'actions (tarifs, publics à cibler, intégration et gestion de vélos à assistance électrique...) et de scénarios de (re)déploiement des stations VéliVert, ont également été travaillées.

L'accompagnement de Saint-Etienne Métropole sera poursuivi en 2021, sur la base des travaux conduits en 2020.

Départs et retours par stations VéliVert en 2018



07/185

SAINT-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE

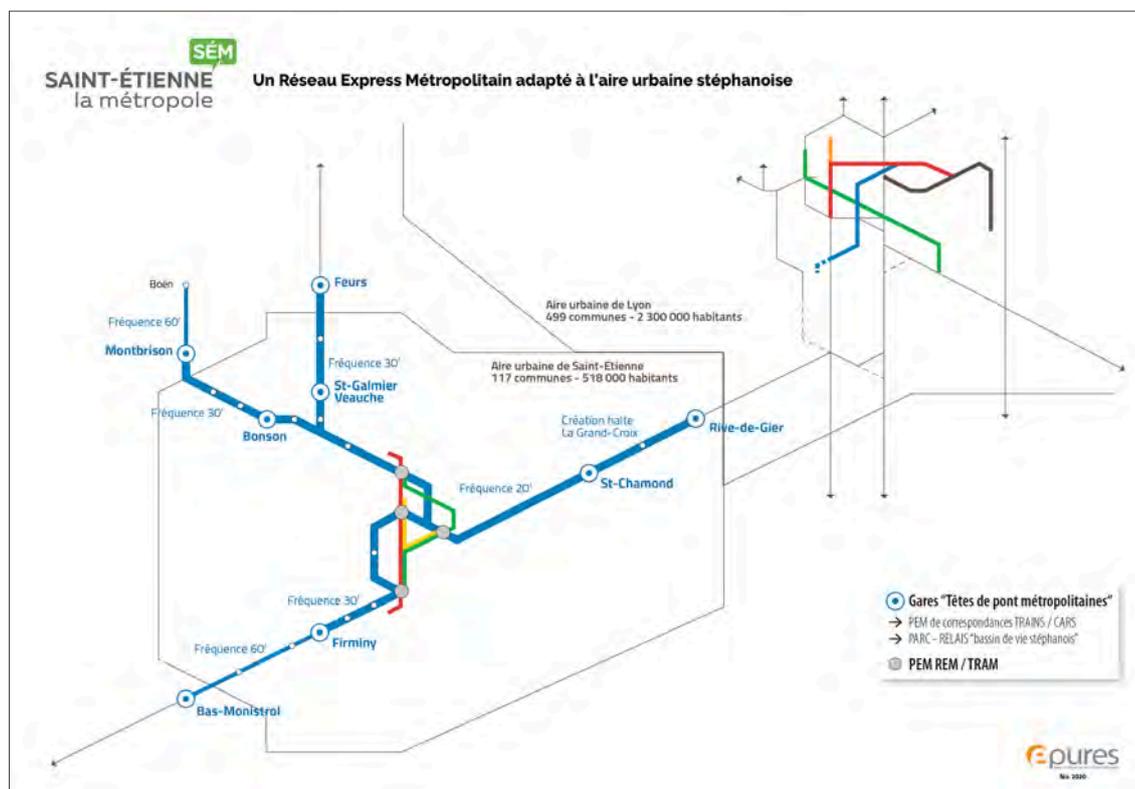
**Pilotes de l'étude : DURAND Julien-
Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le débat public sur les aménagements à long terme du « Nœud Ferroviaire Lyonnais » a notamment été marqué par la présentation, par SNCF Réseau, d'un schéma cible de fonctionnement du réseau ferré régional à long terme, tout en proposant des mesures à court terme d'amélioration. Cette démarche se construit par la définition autour des enjeux des gares lyonnaises (Part Dieu et St Exupéry).

La Métropole de Saint-Etienne, au même titre que l'ensemble des autres EPCI de la région Auvergne Rhône-Alpes, a apporté une contribution au



débat, par le biais d'un cahier d'acteur commun aux collectivités du Sud Loire ainsi qu'au Syndicat mixte du Scot et au Département, ainsi que via le réseau des grandes villes d'Auvergne Rhône-Alpes.

Si ces contributions visent à défendre les intérêts de SÉM à l'échelle du NFL, les problématiques de fonctionnement soulevées sont essentiellement centrées sur Lyon. Pour autant, des questions "locales" sur les aménagements et services de transport propres à l'étoile ferroviaire stéphanoise (formée par les 2 branches du Forez, et celles de l'Ondaine et du Gier) doivent être traitées à l'occasion de la dynamique de réflexion en cours.

Il s'agit donc en 2020 de :

- réaliser des analyses centrées sur les enjeux « stéphanois »
- fédérer les partenaires locaux autour

du sujet local stéphanois (collectivités du Sud Loire et de la proche Haute-Loire)

- construire un argumentaire en réponse aux orientations données dans le débat public NFL et dans les perspectives de développement d'un Réseau Express Métropolitain, afin de défendre les intérêts et besoins locaux.

Compte-rendu d'exécution :

Le début de l'année a été consacré à la finalisation des contenus de l'étude (entamée en 2019), débouchant sur leur présentation lors de comités techniques tenus les 13 et 19 février (avec réalisation d'un diaporama de synthèse des contenus).

Le 19 juin, a été organisée une réunion de restitution auprès du DGA de SEM et de la direction du Développement Territorial.

Au second semestre, différents échanges techniques ont été poursuivis, notamment en lien avec les démarches de sécurisation du nœud routier de la Gouyonnière (Préfecture et Département de la Loire), avec celles



CoTech intermédiaire a été tenu le 28 septembre ; la restitution finale a eu lieu le 4 décembre. A noter que l'étude a également été présentée en revue de projet SÉM/VSE le 19 janvier 2021.

07/187

DEPARTEMENT SCHEMA VELO DEPARTEMENTAL

Pilotes de l'étude : CHENAUD Benjamin (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)

Pilotes epures : BONNE Nicolas

Contexte et Objectifs :

Le schéma vélo du Département de la Loire est en cours de mise en œuvre sous différents angles (véloroute/voie verte de la Loire, accès aux collèges...) et sa révision est envisagée.

En 2020, les services du Conseil départemental souhaitent lancer 2 démarches expérimentales :

- 1. promotion de l'usage du vélo dans les déplacements domicile-travail : en



définissant une méthode d'analyse de l'offre, de la demande, des besoins en aménagement, de leur priorisation, en se concentrant sur les itinéraires "extra-urbains" (sur voiries départementales ou par itinéraires alternatifs) sur les territoires de Loire Forez aggro et Forez-Est.

- 2. promotion de la complémentarité TIL vélo dans les déplacements domicile-travail et domicile-étude : en définissant les conditions de bonne mise en œuvre de ce projet sur la liaison TIL reliant Roanne à Charlieu (lignes 208/214).





Compte-rendu d'exécution :

Les 2 phases d'étude ont bien été réalisées en 2020 :

- phase 1 : un diagnostic territorial (emplois, population, comportements de mobilité) autour des lignes de car départementales TIL 208 et TIL 214 a été réalisé sur le secteur Roanne / Charlieu, complété par une analyse du potentiel d'usagers vélo et TIL, arrêt par arrêt. Enfin, une proposition d'indicateurs de suivis a été transmise aux services du Département. En 2021 se tiendra l'expérimentation in-situ.

- phase 2 : le travail a consisté en la création d'une méthode de diagnostic, permettant d'identifier les lieux et polarités à relier entre eux par des aménagements cyclables (en fonction de la densité de population, d'emplois, de services, d'équipements, des distances, et des déplacements domicile-travail).

Cette méthode a été testée sur le sud de la plaine du Forez (zone à cheval sur Saint-Etienne Métropole, Loire Forez aggro et la Communauté de communes de Forez-Est) ; elle sera reproductible sur l'ensemble du territoire départemental.

Ce travail a été présenté le 17 septembre lors d'une réunion réunissant les différents référents vélos (Département, Région, intercommunalités).

07/189

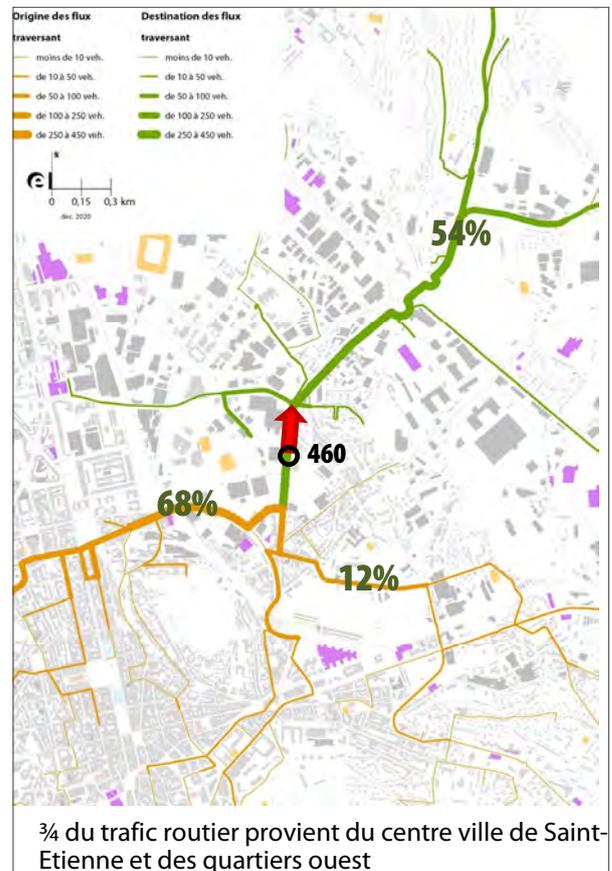
EPASE MODELISATION NORD EST STEPHANOIS

**Pilotes de l'étude : PAIRE Romain
(EPASE)**

Pilotes epures : ZOBEL Daniel

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre des réflexions menées



par l'EPASE concernant l'élaboration des plans guides des ZAC Châteaureux et ZAC Manufacture Plaine Achille, des hypothèses d'aménagement ont été proposées pour chacun des secteurs d'intervention. L'EPASE souhaite évaluer l'impact du cumul de ces aménagements sur l'organisation globale des déplacements dans le secteur nord-est de Saint-Etienne.

Compte-rendu d'exécution :

Cette démarche partenariale a permis de consolider des hypothèses d'aménagements dans le quartier de Châteaureux, le quartier du soleil ou encore la place Fourneyron, en mutualisant les réflexions et les projets portés par l'EPA de Saint-Etienne, la ville de Saint-Etienne et la Métropole de Saint-Etienne.

Trois scénarios ont été modélisés :

- pour comprendre le fonctionnement actuel du secteur nord-est,
- pour évaluer les impacts des différents aménagements pris en compte comme des



aménagements routiers (modification de carrefour, re-configuration de section de voiries) ou l'évolution d'offre de transport collectif (service M6 IUT-Place Foch)

- pour anticiper l'impact de la dynamique démographique à horizon 2030 sur la base des projections du modèle OMPHALE de l'INSEE

Des indicateurs spécifiques ont été produits pour permettre une lecture des impacts non seulement à l'échelle du territoire de la Métropole mais aussi à l'échelle du secteur nord-est de Saint-Etienne (évolution de part modale, évolution du trafic routier, simulation dynamique de la saturation du réseau routier).

07/190

FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE

Pilotes de l'étude : COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST), BERNARD Christine (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes Forez-Est souhaite réfléchir de manière concertée à l'amélioration des différentes offres de transport existantes ou à développer sur son territoire, et en lien avec ses voisins.

L'objectif est donc d'élaborer un schéma de mobilité durable (co-voiturage, TAD, modes actifs) co-construit avec les différents acteurs du territoire.

Compte-rendu d'exécution :

Le schéma mobilité sera élaboré sur deux années, avec la mise en place d'un diagnostic partagé fin 2019 et la

co-définition d'un plan d'action partagé avec les acteurs du territoire sur le 2^{ème} semestre 2020.

A la suite des réunions par groupes de travail (par secteur) et de la réunion de restitution qui se sont tenues fin d'années 2019, un diagnostic rédigé a été transmis au service de Forez-Est.

En raison du contexte sanitaire, les ateliers participatifs avec les élus et partenaires sont reportés, la poursuite de la mission est programmée en 2021.

07/191

SAINT-ETIENNE METROPOLE P R CHATEAUCREUX

Pilotes de l'étude : DURAND Julien-Pierre (METROPOLE - ST-ETIENNE), BUCHWALTER Florent (DREAL AUVERGNE - RHONE-ALPES)

Pilotes epures : ARSAC Guillaume

Contexte et Objectifs :

Le projet de développement urbain du quartier de Châteaucreux, lancé au début des années 2000, entre aujourd'hui dans une nouvelle phase avec désormais une attention particulière portée sur le secteur nord de la ZAC constituée autour du Pôle d'échanges.

Plusieurs projets d'envergures font concrètement entrer ce secteur stratégique en phase opérationnelle ; le récent prolongement du réseau tramway rendant par ailleurs ce site plus accessible et connecté à son environnement urbain.

Chaque opération en genèse sur Châteaucreux Nord (transfert P R, Centre de maintenance TER), Patinoire d'Intérêt Métropolitain, Programme immobilier tertiaire et habitat), possède ses propres besoins de stationnement. Il en ressort l'enjeu de concevoir une offre adéquate, efficiente, s'appuyant dans la mesure du possible sur la mutualisation et le foisonnement.

De plus la démarche d'étude d'amélioration de la mobilité entre Lyon et St-Etienne repose la question de l'accessibilité du Pôle d'Echanges de Châteaucreux et l'amélioration du rabattement tous modes, dont le véhicule particulier,



DEPLACEMENTS

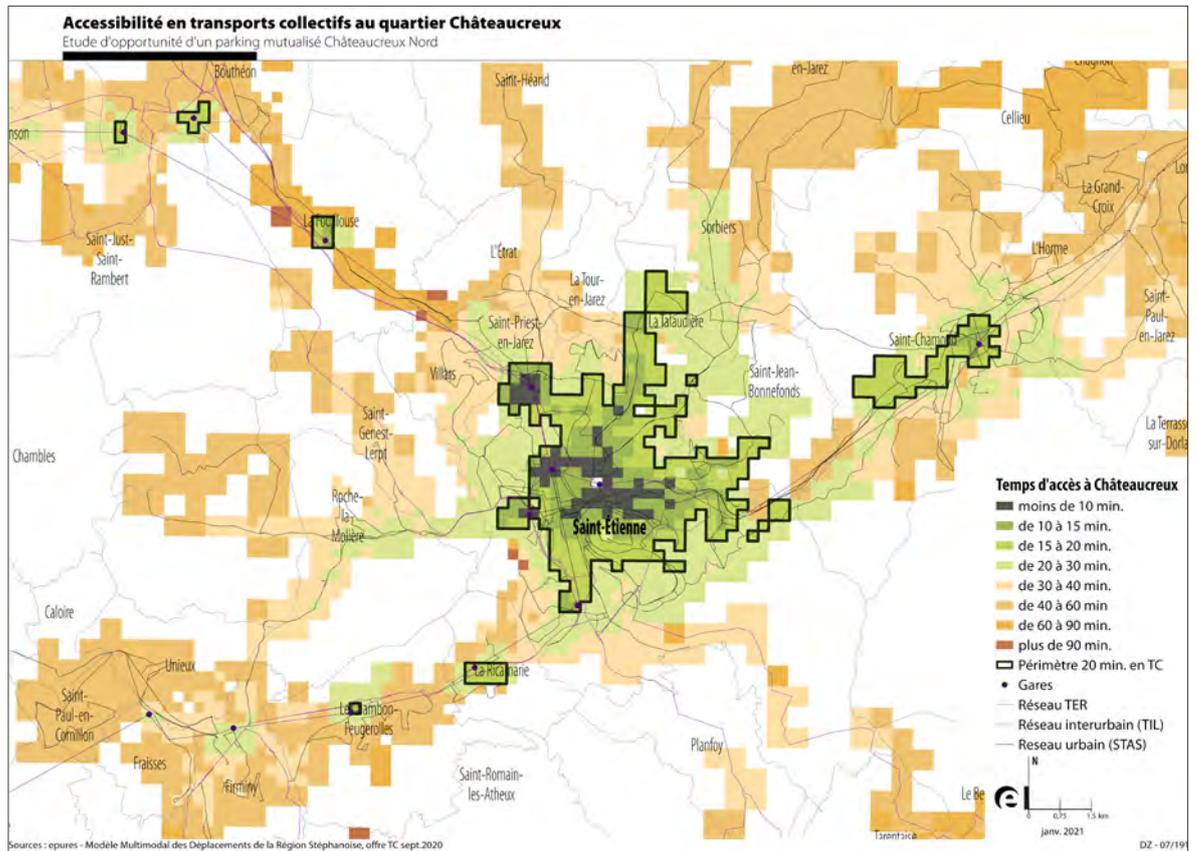
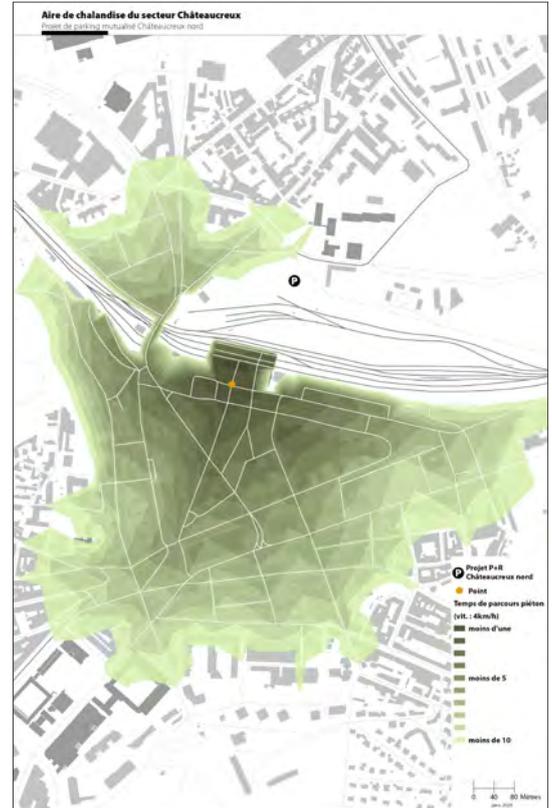
complémentairement aux offres de mobilité disponibles.

Avant de passer en phase opérationnelle sur le projet de nouveau parking en ouvrage, il est nécessaire de mener une étude d'opportunité qui permettra de préciser les besoins de chaque équipement programmé sur Châteaureux Nord, notamment au travers d'une analyse des parts modales à définir au regard de l'origine des usagers, de chaque usage et des autres offres de mobilité disponibles sur le quartier.

Il s'agira aussi de considérer quelle place cette nouvelle offre de stationnement prendra dans le système global d'accès au PEM Châteaureux.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude sera réalisée intégralement au premier semestre 2021 ; néanmoins une réunion partenariale a permis de cadrer et lancer la démarche, lors d'un CoTech tenu le 4 décembre.







ENVIRONNEMENT



CHIFFRES CLÉS

2089

L'année d'atteinte des objectifs fixés pour 2050 par le SRADDET pour la production d'énergie renouvelable dans la Loire

10 500 ha

agricoles et naturels artificialisés entre 2005 et 2015 dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, soit l'équivalent de la ville de Paris

70 %

part de la population pouvant être nourrie par les productions agricoles locales en 2020, - de 60% en 2040 au sein de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne



08/075

DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE

**Pilotes de l'étude : DE MONTMAGNER
Gonzague (CONSEIL DEPARTEMENTAL -
LOIRE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Loire en Rhône-Alpes, un observatoire de l'eau a été mis en place par le Département de la Loire, qui est la structure porteuse du SAGE. Celui-ci vise à coordonner et corrélérer les données, informations et résultats produits sur le territoire. L'observatoire permet également de communiquer sur les dispositifs de connaissance et de suivi existants, voire à le compléter.

En 2017, epures a mis en place plusieurs indicateurs sur les thèmes de l'imperméabilisation des sols, le suivi de l'urbanisation et la constructibilité des zones humides. En 2018, e-observ a été mis en place par epures. Le Département a souhaité utiliser ce portail pour agréger



et mettre à disposition les données relatives aux domaines de la gestion de l'eau, de l'urbanisme et de l'adaptation aux changements climatiques.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à l'actualisation des données présentes dans l'observatoire de l'eau. L'ensemble de ces données, notamment les périmètres administratifs de l'eau ou les indicateurs d'état ou de pression sur le milieu aquatique, a été ensuite intégré à l'outil de mise à disposition des données e-observ afin de permettre leur consultation par les partenaires de l'Agence.

08/080

SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU

**Pilotes de l'étude : MALHERBE Cécilia (METROPOLE
- ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

Saint-Etienne Métropole a contractualisé avec la Région pour la réalisation d'un Contrat Vert et Bleu (CVB) sur la période 2016-2020 qui vise à la protection et à la restauration des continuités écologiques. Dans ce cadre, un plan d'actions a été élaboré pour répartir les rôles de chaque maître d'ouvrage et ce, en 4 volets :

- un volet "études" qui a pour objectif d'approfondir la connaissance sur des espèces, milieux naturels et de leur fonctionnement,
 - un volet "urbanisme" qui vise à intégrer la Trame verte et bleue (TVB) dans les documents de planification,
 - un volet "animation" qui vulgarise et communique sur les avancées du territoire, les connaissances existantes et les résultats des actions menées en termes de TVB,
 - un volet "travaux" qui réalise des travaux de gestion et de restauration des continuités écologiques,
- Saint-Etienne Métropole a souhaité associer epures dans l'accompagnement et la réalisation d'un certain nombre d'actions prévues dans ce contrat.

Compte-rendu d'exécution :

Au delà d'une participation active aux comités techniques du CVB de SÉM, l'année 2020 a donné lieu à la récupération de l'ensemble des données produites dans le cadre du CVB et à leur intégration dans le web-Sig TVB de SÉM. Ce dernier a été optimisé afin de faciliter son utilisation.

Par ailleurs, epures a réalisé plusieurs cartographies identifiant et mesurant les conséquences positives des travaux effectués par le CVB de Saint-Etienne Métropole afin de faciliter la justification des budgets engagés

08/086

FOREZ EST AMO PCAET STOCKAGE CARBONE

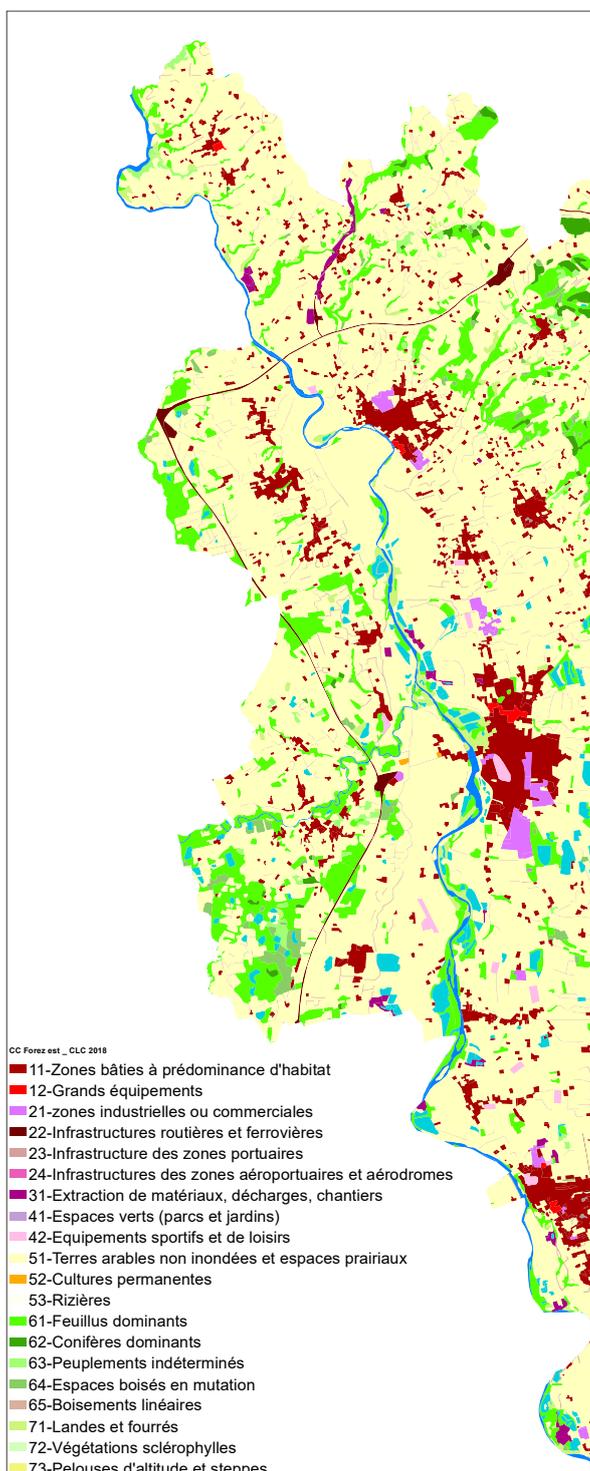
**Pilotes de l'étude : LEVY Grichka
(COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)**

Pilotes epures : MARSAUCHE Maud

Contexte et Objectifs :

Dans le cadre de la mise en oeuvre du PCAET de Forez-Est, epures accompagne la Communauté de communes dans la réalisation d'une étude sur les puits carbone. Il s'agit d'analyser les capacités du territoire en matière de stockage carbone (avec l'outil de l'ADEME ALDO), puis de travailler avec le groupe de travail du PCAET pour identifier les grandes lignes d'une stratégie de préservation et de développement des capacités de ce territoire dans le stockage carbone. Compte-rendu d'exécution :

Durant le 1er semestre 2020, le travail technique d'analyse des flux et des capacités de stockage du carbone a été réalisé avec l'outil développé par l'ADEME Aldo. L'outil d'analyse de



l'ADEME a été affiné en y intégrant des données d'occupation des sols plus précises, données issues de Spot Théma notamment. Ces travaux ont permis de mesurer la participation du territoire de Forez-Est au stockage carbone mais aussi



d'identifier quels sont les principaux leviers présents sur le territoire pour : préserver la capacité de stockage, mais aussi de l'accroître dans le cadre des compétences de la communauté de communes. Cette démarche a permis de montrer qu'actuellement 6% des émissions totales du territoire sont captées sur celui-ci, et 32% des émissions non énergétiques. (L'objectif du Schéma National Bas Carbone est d'atteindre 100% des émissions du territoire nationales captées, en intégrant que l'usage de l'énergie ne soit plus carboné, dans ce scénario, il ne resterait que des émissions liées à l'agriculture et au secteur industriel).

Le partage des 1ers résultats avec le groupe de suivi du PCAET de Forez-Est a été fait 29 septembre 2020. Lors de cette séance, quatre secteurs ont été identifiés comme prioritaires pour le maintien, voire le développement, des puits carbone : la gestion de la forêt, la préservation des zones humides, les pratiques agricoles, l'artificialisation des sols.

Un second atelier de travail sur les pistes d'actions possibles s'est organisé le 17 décembre 2020 autour des quatre thématiques identifiées comme prioritaires. Les participants se sont exprimés sur les pistes d'actions prioritaires et les acteurs à mobiliser.

Compte-rendu d'exécution :

- 4 réunions techniques de suivi de la production (CCFE/Epures)
- 2 Ateliers des acteurs du PCAET (29 septembre 2020, 17 décembre 2020)
- Plusieurs entretiens avec des territoires engagés dans des politiques sur le stockage carbone et sur les méthodologies de mesure des puits carbone (PNR Pilat, CC Monts du Lyonnais, ADEME, etc)

Documents produits :

- Résultats détaillés du stockage carbone et des flux

- Présentation pédagogique des résultats avec mise en perspective avec les objectifs nationaux et les compétences de Forez-Est
- Carte schématique des axes de travail possibles pour accroître les puits carbone sur Forez-Est

08/087

FOREZ-EST WEB SIG TRAME VERTE ET BLEUE

Pilotes de l'étude : COMTE Brice (COMMUNAUTE DE COMMUNES - FOREZ EST)

Pilotes epures : RIOCREUX Christophe

Contexte et Objectifs :

La Communauté de communes de Forez-Est (CCFE) souhaite se doter d'un système SIG sur l'ensemble de son territoire avec l'arrivée programmée d'un responsable technique.

Outre l'ordinateur et le logiciel SIG, ce système nécessite la constitution de bases de données thématiques spatialisées et actualisées. Parmi ces données nécessaires, Forez-Est souhaite constituer une base de données sur la Trame Verte et Bleue.

Pour ce faire, epures réalisera un état des lieux des données TVB nécessaires et disponibles. Les manques seront également identifiés afin d'anticiper les besoins nécessaires à la réalisation notamment des documents d'urbanisme.

Epures n'a pas l'objectif de récupérer les données nécessaires. Cette tâche reste la responsabilité de Forez-Est qui devra, en tant que gestionnaire du futur SIG TVB, formaliser les modalités de transfert avec les propriétaires de la donnée.

Compte-rendu d'exécution :

L'année 2020 a donné lieu à la préfiguration d'un SIG TVB à l'échelle de la CC de Forez-Est. Cette préfiguration s'appuie sur une note et un tableau recensant l'ensemble des données nécessaires à la construction d'un SIG TVB. Chaque donnée est détaillée afin de faciliter sa compréhension et son intégration pour la mise en œuvre d'un véritable SIG TVB.





FONCIER



CHIFFRES CLÉS

+ de **50** %

des ventes de terrains nus depuis 10 ans concernent des terrains à bâtir

88 %

des ventes de terrains à bâtir sont destinées à de la construction de maisons individuelles

24 %

des surfaces économiques actuelles totales de SEM détectées comme gisements fonciers économiques potentiels

09/153

EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA)

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, DUCROCQ Laetitia, SECHER Amélie, PONSONNET Laurane

Contexte et Objectifs :

Epures accompagne techniquement l'élaboration de 4 PLUi : Loire Forez agglo, Copler, Saint-Etienne Métropole et Annonay Rhône Agglo, ce dernier en collaboration avec l'Agence de Lyon. Epora n'est pas PPA et donc n'est pas associé à ces élaborations. Cependant, ces documents ont des objectifs ambitieux en matière de renouvellement urbain, qui ne font pas l'objet d'échanges établis dans le cadre de la procédure. De la même façon, epures accompagne Forez-Est dans l'élaboration d'un PLH.

Objectif :

Travailler à l'articulation des objectifs fixés en matière de renouvellement urbain dans les PLUi ou les PLH et les actions d'Epura sur ces territoires : avoir des échanges le plus en amont possible pour inscrire des éléments réalistes et qui pourront être suivis d'une phase plus opérationnelle ou pré opérationnelle accompagnée par Epura.

Compte-rendu d'exécution :

En fin d'année 2020, des réunions d'échanges et de présentation du projet arrêté de PLUi de Loire Forez Agglomération et de celui de la Copler ont réuni les chargés de mission Epura et les pilotes à epures des PLUi. Ces réunions ont permis de présenter à Epura les principales dispositions des PLUi en matière de renouvellement urbain, et de programmation de logements sociaux pour Loire Forez agglomération. De son côté, Epura a transmis des informations sur ses actions en cours concernant les espaces identifiés dans les PLUi.

Pour des raisons de concordance de calendriers, la réunion sur l'élaboration du PLUi de Saint Etienne Métropole se tiendra courant janvier 2021.

09/157

GISEMENTS FONCIERS ECO SEM

Pilotes de l'étude : URBAN Guy (EPORA), GONON Bertrand (METROPOLE - ST-ETIENNE), MANUGUERRA Stéphanie (METROPOLE - ST-ETIENNE)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Face aux enjeux de développement durable, de limitation de la consommation des espaces et d'optimisation des espaces déjà urbanisés d'une part et aux coûts élevés des opérations de requalification foncière sur les territoires au passé industriel ancien d'autre part, il est nécessaire de définir les secteurs préférentiels à vocation économique, et donc de mieux connaître les gisements potentiels.

Epura et Saint-Etienne Métropole ont engagé une réflexion à l'échelle du territoire de la Métropole, afin de repérer les secteurs potentiels pour constituer une réserve à moyen ou long terme. Il s'agit également de développer une méthodologie pour repérer l'ensemble des gisements potentiels : le foncier nu disponible mais aussi le foncier bâti sous occupé ou mutable, en zone d'activités ou en milieu urbain.

L'objectif est donc d'identifier ces gisements, bâtis ou non bâtis, puis d'approfondir la connaissance sur ces sites : contraintes, potentiel d'utilisation, inventaire historique urbain des implantations industrielles. Cette mission, qui expérimente de nouvelles méthodologies, est menée sur plusieurs années.

Compte-rendu d'exécution :

La recherche de gisements potentiels en milieu urbain s'est poursuivie sur les secteurs identifiés en début d'année (La Fouillouse, Saint-Galmier, Saint-Héand, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Martin-La-Plaine, Saint-Paul-en-Jarez), selon la méthodologie mise en place dans le cadre de cette mission.

Les fiches des sites retenus de la phase "grands gisements", ont été complétées.

Des échanges avec le service économique de Saint-Etienne-Métropole ont permis de valider les fonciers potentiels repérés dans les zones d'activités (par un bureau d'étude), et de les intégrer à l'étude (et dans les bases informatiques). L'Agence a ensuite croisé les trois phases de la mission, en présentant les gisements repérés pour chaque phase et par secteur géographique. Le dernier comité technique réunissant les services de Saint-Etienne-Métropole et d'Epora s'est tenu en juin, pour valider les fiches en milieu urbain étudiées en début d'année et partager l'analyse du croisement des trois phases de la mission.

Un rapport a été rédigé ; il présente la démarche et l'analyse croisée des trois phases de la démarche, puis l'ensemble des sites étudiés en milieu urbain et ceux étudiés pour les grands gisements. Une présentation aux élus de Saint-Etienne-Métropole, prévue en décembre a du être reportée en 2021.

09/158

GISEMENTS FONCIERS HABITAT

Pilotes de l'étude : RAINERI Patrice (METROPOLE - ST-ETIENNE), DEVRIEUX Valérie (SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD LOIRE), CARTOUX Sophie (EPORA)

Pilotes epures : ARAUD-RUYANT Catherine

Contexte et Objectifs :

Le PLH3 de Saint-Etienne Métropole a affirmé la nécessité de poursuivre la régulation de la production de logements et de favoriser le renouvellement urbain dans les centres et centres bourgs. Pour cela, il est important d'identifier les potentiels fonciers en faveur de l'habitat dans ces espaces.

L'objectif est de mettre à jour l'étude de repérage des gisements fonciers pour identifier les tènements les mieux adaptés au développement de l'habitat (étude « gisements fonciers en renouvellement pour l'habitat » réalisée en 2009 : plus de 400 gisements recensés hors VSE). Il s'agit aussi de disposer d'un outil permettant de soutenir les communes dans leurs projets de développement.

En 2019, un travail méthodologique sur le repérage de gisements dans les centralités, à partir de données statistiques, a été réalisé avec le Scot Sud Loire, Saint-Etienne Métropole, Epora et la DDT. La méthode élaborée sert de base pour le repérage de potentiel foncier dans les centres des communes de la Métropole. Ce travail lancé en 2019 se poursuit en 2020.

Compte-rendu d'exécution :

La méthodologie réalisée en 2019 a été déployée à l'ensemble des communes de la Métropole. Ainsi, sur les parties centrales et espaces situés à proximité des principales lignes de transports collectifs, ont été identifiés les parcelles libres ou peu bâties, logements vacants privés de plus de 5 ans, et l'habitat susceptible d'être de mauvaise qualité. Des informations complémentaires ont été apportées : les secteurs de projet sur les périmètres définis (convention Epora, QPV, Opah-RU, OAP...), les propriétés publiques, les risques inondation et miniers, les nuisances bruit et air. Une carte croise ces informations avec les gisements identifiés dans une étude précédente réalisée en 2009. Une note précise la méthode utilisée.

09/162

ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE

Pilotes de l'étude : SUCHET Jean-Luc (LOIRE FOREZ AGGLOMERATION), DEVRIEUX Valérie, DELORME Annick, ROUX Stéphane, MOTTIN Justine, COMTE Brice, ROGER Vincent,

Pilotes epures : CORTEY Ghislaine, CONTIN Anne-Gaëlle, MEYER Ludovic

Contexte et Objectifs :

Suite à la diffusion de "l'instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'Etat en faveur d'une gestion économe de l'espace", les services de l'Etat, les collectivités locales et leurs partenaires techniques se mobilisent pour cerner les enjeux et les modalités d'action pour la mise en oeuvre de cette directive dite "Zéro artificialisation des espaces naturels"-ZAN. Les Agences d'urbanisme sont sollicitées pour accompagner leurs réflexions suivant trois niveaux :

1- au niveau "inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne", les Agences de St Etienne et Lyon conduiront un travail de synthèse à cette échelle de données sur les évolutions de la consommation foncière des espaces agri-naturels, et une analyse des résultats des outils mis en place ces dernières années s'appuyant notamment sur des dires d'experts.

2- En appui aux services de l'Etat (DREAL et DDT69), les Agences de Lyon et St Etienne appuieront les services dans l'animation d'une scène d'échanges sur le sujet de la ZAN (résultats issus du travail inter-Scot, et identification de chantiers à investiguer).

3 - Au niveau local, pour apporter, de la part du territoire Loire, des réflexions éclairant ses spécificités dans le débat à conduire par les services de l'Etat dans la scène d'échanges :

- Caractériser la ou les trajectoires du territoire/des territoires du département de la Loire en matière de développement et

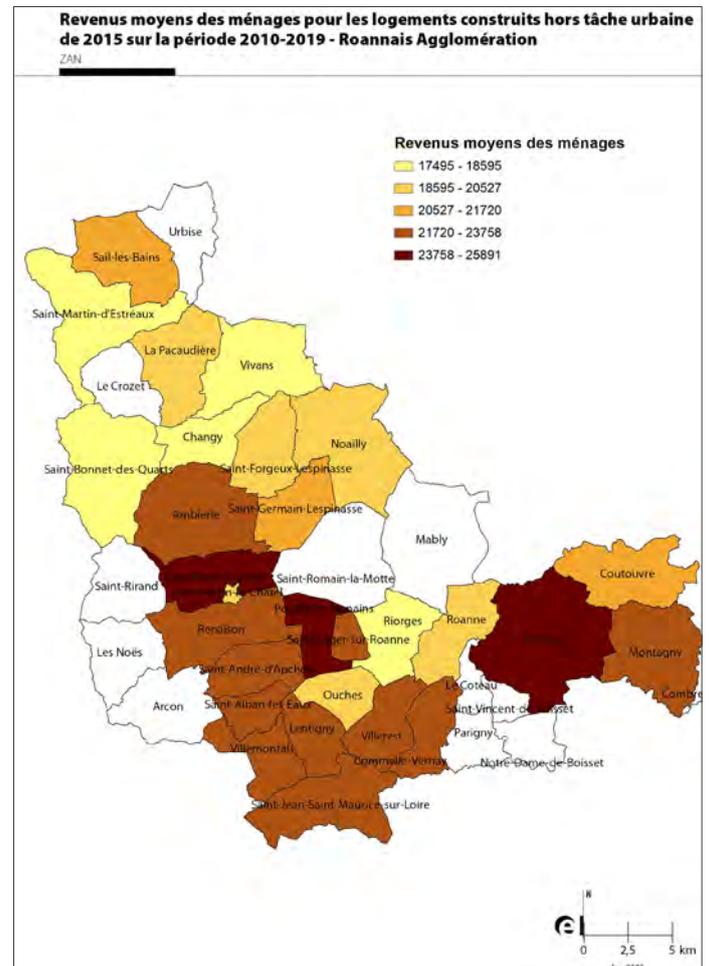
de ses impacts sur la consommation NAF et sur l'objectif ZAN

- Identifier les impacts prévisibles de l'application de l'objectif ZAN sur le territoire

Compte-rendu d'exécution :

En 2020, la réflexion sur l'application du principe ZAN au niveau local a permis, d'une part, de préciser la méthode d'exploration, d'autre part de produire des éléments d'analyse concernant l'habitat, les friches et le modèle de territoire.

L'agglomération Roannaise a été étudiée en complément de l'échelle de la Loire pour une partie de ces travaux. Le choix de ce territoire d'expérimentation a été motivé par sa diversité (espaces urbains denses, périurbains, ruraux, montagnards) et la facilité d'appréhension de son

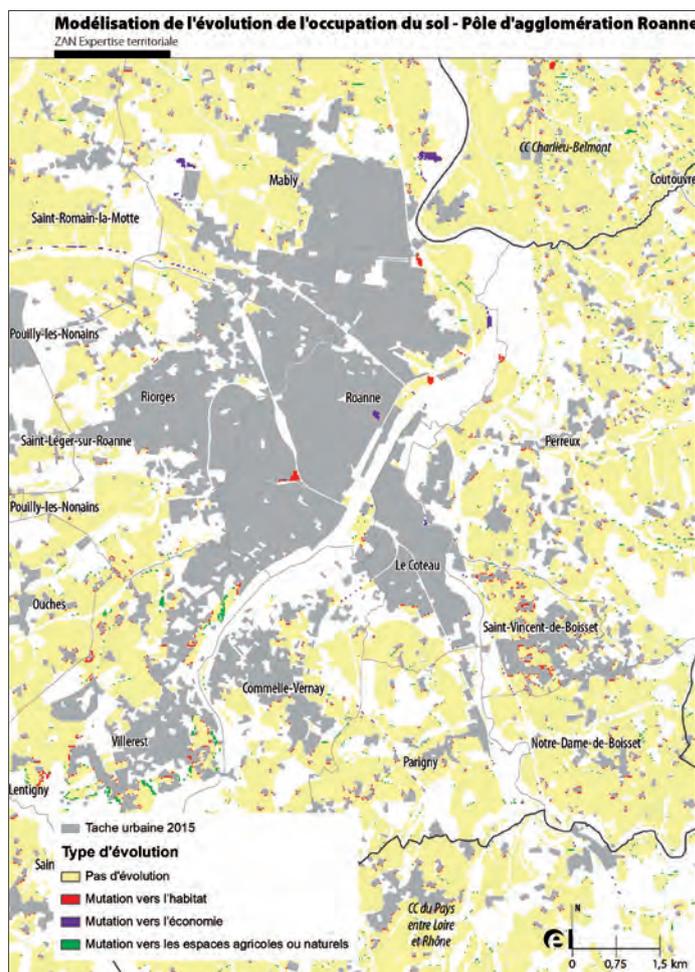
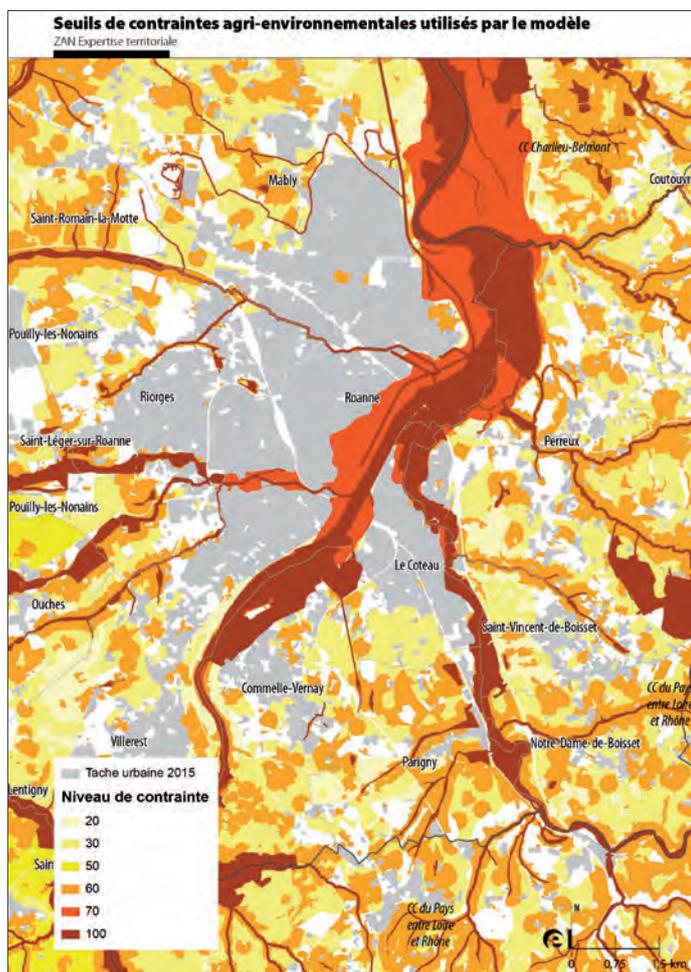


fonctionnement territorial (pas de procédures de PLUi/SCoT en cours).

Pour le volet Habitat, la localisation, la forme des nouveaux logements et leur corrélation avec les revenus des ménages ont été analysées. A partir de ces éléments, une réflexion sur les conséquences de l'objectif ZAN sur les prix du foncier et sur la production de logement a été conduite.

Concernant le volet Friches, des rencontres d'acteurs intervenant dans le cadre de projets de reconversion de friches ligériennes ont permis de caractériser les questions et obstacles propres à ces opérations. Ces retours d'expériences locales, complétés d'initiatives d'autres territoires, ont

permis de proposer certains leviers pour une mobilisation plus systématique des friches au service de projets de territoire plus sobres en foncier. Enfin, le volet Modèle de territoire a mobilisé un outil développé par epures permettant de modéliser l'évolution de l'occupation du sol en fonction des probabilités de mutation des espaces (habitat, économie, espaces agricoles et naturels). Le résultat, s'affichant sous forme d'image, a permis de repérer des motifs récurrents de la poursuite du développement urbain (mitage, extensions linéaires, comblement de dents creuses), et de proposer un questionnement des politiques de développement locales.





EQUIPEMENTS



CHIFFRES CLÉS

2/3

de la population du Sud Loire dispose des équipements les plus quotidiens dans un rayon de 1 km

42%

des habitants sont à moins de 10 min à pied de 7 équipements de proximité, au sein du Sud Loire

22 000

équipements recensés dans la bp de l'INSEE, pour la Loire

10/029

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS

**Pilotes de l'étude : LAGRANGE
Véronique (LOIRE FOREZ
AGGLOMERATION)**

**Pilotes epures : ROUCHOUSE Claire-
Marie**

Contexte et Objectifs :

Loire Forez agglomération envisage à moyen terme un transfert des équipements d'accueil du jeune enfant et des accueils collectifs de mineurs à l'Agglomération. De plus, une nouvelle convention territoriale globale a été passée en décembre 2018 entre Loire Forez agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales.

Objectifs :

- Avoir une connaissance fine des besoins en accueil des adolescents de 12 à 17 ans pour structurer une offre adaptée.
- Connaître le taux de remplissage des structures d'accueil des 6-12 et évaluer l'accès des familles en situation de précarité à ces structures.

Compte-rendu d'exécution :

L'étude sur l'accueil des enfants et des adolescents sur Loire Forez agglomération, initiée en 2019, a été finalisée sur ce premier semestre 2020 : réalisation et analyse des entretiens avec les professionnels de l'enfance-jeunesse, rendu du rapport d'étude (cartographies), réunion de restitution.

10/030

VILLARS PROSPECTIVE EFFECTIFS SCOLAIRES

**Pilotes de l'étude : PORTE Hubert (MAIRIE -
VILLARS)**

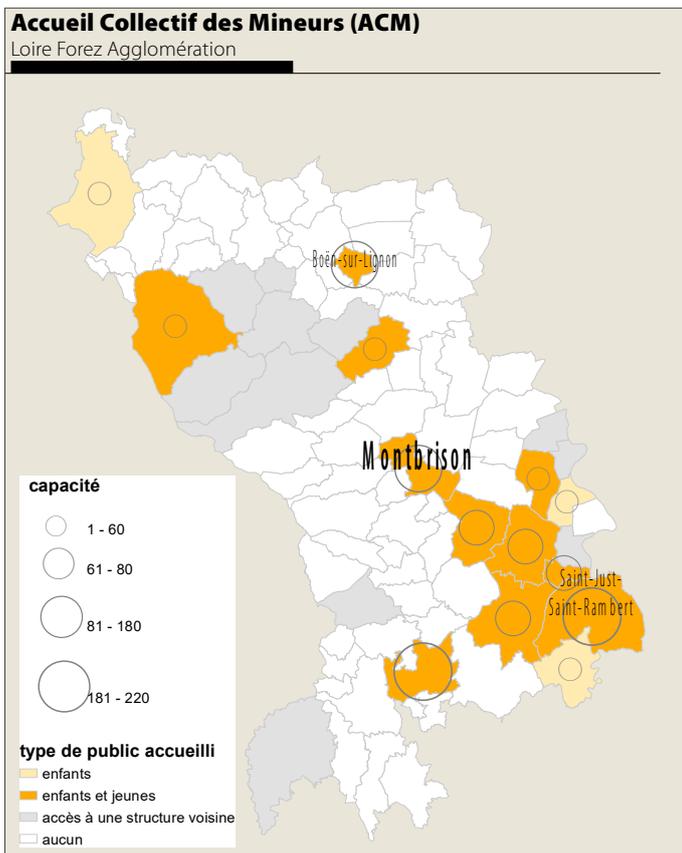
Pilotes epures : BOUTANTIN Gratiene

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de rationalisation des moyens de l'Éducation Nationale et de vieillissement de la population communale, la commune de Villars souhaite conduire une réflexion prospective sur le devenir des 3 groupes scolaires présents sur son territoire. Il s'agit d'éclairer les dynamiques possibles de ces équipements au regard des projets d'urbanisme en cours ou prévus.

Compte-rendu d'exécution :

Un premier Comité de Pilotage s'est tenu début Juillet, qui a permis de partager les éléments de diagnostic et d'aborder les hypothèses de projection des effectifs scolaires. Des demandes d'approfondissement du diagnostic sont apparues. Le Comité de Pilotage du 24 septembre a été l'occasion de les présenter en introduction du résultat des projections d'effectifs. Une présentation de ces éléments a également eu lieu en Conseil d'adjoints le 11 janvier 2021.



10/031

SAINT ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS

**Pilotes de l'étude : PHILIBERT Benoit
(METROPOLE - ST-ETIENNE)**

Pilotes epures : MEON Adrien

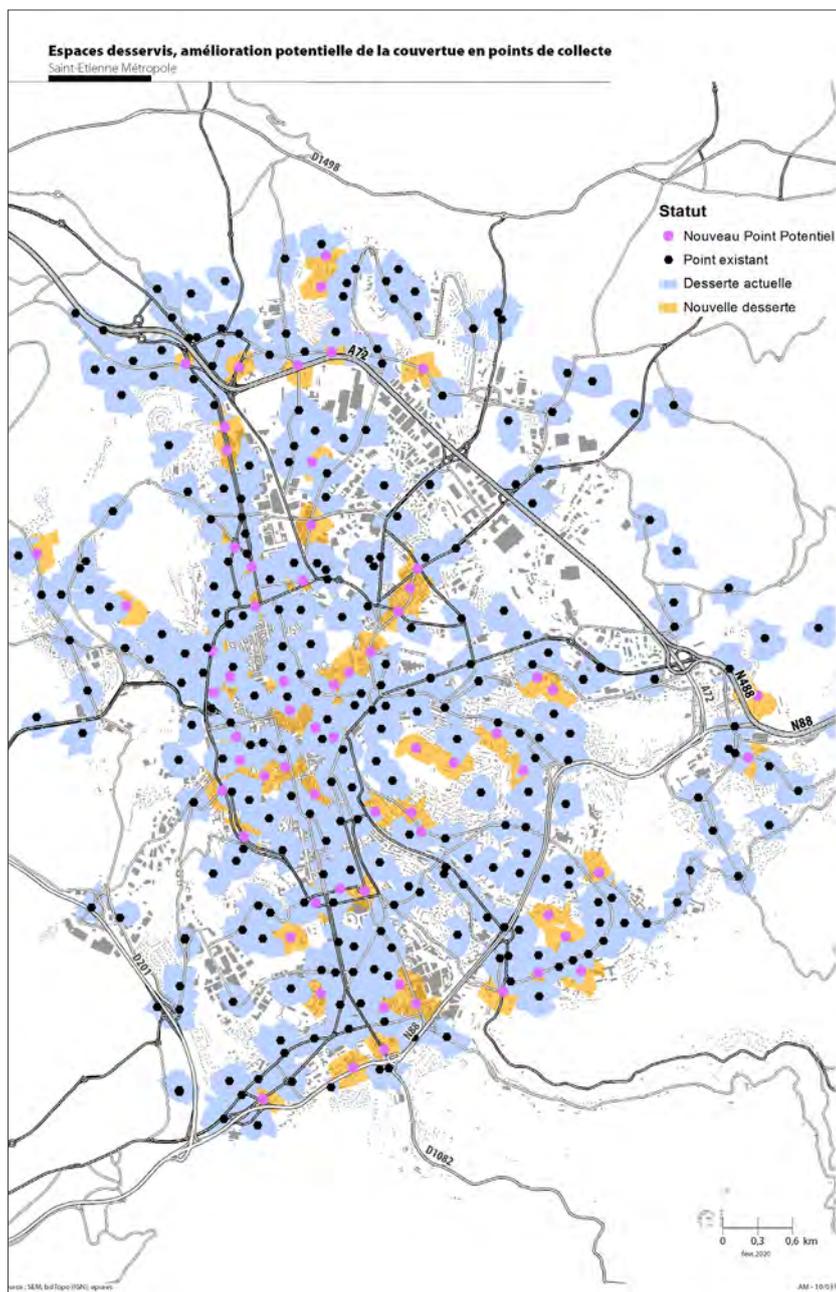
Contexte et Objectifs :

La Direction Gestion des Déchets (DGD) de Saint-Etienne-Métropole gère la collecte et le traitement des déchets ménagers produits par les habitants. La collecte est assurée à la fois en porte-à-porte (ordures ménagères, emballages ménagers, verre en centre-ville de Saint-Etienne), et en apport volontaire, c'est-à-dire que les usagers sont invités à déposer leurs déchets (verre et textile essentiellement) dans des conteneurs disposés à cet effet sur l'espace public.

En 2020/2021, la DGD va déployer un programme de densification des points d'apport volontaire (PAV) pour le verre (100 conteneurs) et va expérimenter la mise en œuvre de nouveaux types de PAV : les stations de tri multiflux.

Les stations multiflux visent à améliorer les performances de tri en centre-ville. En effet, les performances sont généralement faibles pour plusieurs raisons : peu de PAV (verre) par rapport à la densité d'habitants, manque de place dans les locaux des immeubles pour les bacs de tri des emballages ménagers (donc sous dotation en bacs de tri des emballages), pas de dispositif de tri des déchets sur l'espace public (hormis le verre).

La station multiflux permettra de répondre à ces problématiques, en acceptant le dépôt du verre, des



emballages ménagers, voire du carton et/ou des textiles. Le déploiement de 20 à 30 de ces nouveaux dispositifs est prévu sur 2020/2021. Ces stations feront l'objet d'une attention particulière en termes d'aspect visuel et pratique (étude prévue concernant leur design) pour faciliter leur intégration en centre-ville.

Cependant, la DGD est régulièrement confrontée à des difficultés pour trouver des sites où implanter des PAV verre ou des stations de tri en centre-ville, du fait des nombreuses contraintes techniques ou esthétiques existant dans ces secteurs.

L'objectif de l'étude est donc d'analyser, a minima sur le centre de ville de Saint-Etienne, les sites remplissant les conditions nécessaires pour l'implantation de nouveaux PAV (verre ou multiflux).

Compte-rendu d'exécution :

L'étude a été lancée fin février, avec des objectifs de rendu pour début juillet.

Une première phase de traitement permettant d'analyser la couverture actuelle des points d'apport volontaire a pu être réalisée avant le confinement. Suite à cette phase d'analyse, epures a pu proposer un certain nombre de nouveaux emplacements, qui ont été "vérifiés" sur le terrain. Par concertation avec les services de Saint-Etienne Métropole, et en tenant compte des points également proposés par les services, une soixantaine de nouveaux emplacements ont été retenus.

Une dernière phase de traitement a permis de montrer les améliorations possibles d'accès aux points de collecte avec ces potentiels nouveaux points.

10/032

DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE

**Pilotes de l'étude : PANSIER-BARTHELEMY
Catherine (CONSEIL DEPARTEMENTAL - LOIRE)**

Pilotes epures : TIXIER Anaïs

Contexte et Objectifs :

Dans un contexte de mutation institutionnelle et territoriale, une réflexion est engagée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia sur la territorialisation de son action et de son offre de service aux territoires. La mise en place d'un nouveau Plan Lecture à partir de 2021 vise la mise en œuvre d'une politique ambitieuse. La Direction Départementale du Livre et du Multimédia souhaite donc être accompagnée :

- afin de proposer une structuration du territoire via un maillage permettant un accès équitable à des bibliothèques de niveau B1,
- pour répondre aux évolutions des pratiques culturelles en définissant le lieu d'implantation pour un Learning Center.

Compte-rendu d'exécution :

La mission s'est déroulée de mars à juin avec la tenue de 4 réunions :

Une réunion de lancement, afin d'expliquer le contexte et définir les contours de la mission.

Une réunion de présentation des hypothèses a permis d'établir une stratégie d'implantation de bibliothèques de type B1 pour faciliter l'accès à ce type d'équipement sur le territoire départemental.

Une réunion de présentation des hypothèses pour définir le lieu d'implantation d'un Learning Center.

Une réunion synthétique de restitution aux élus.





**PROGRAMME
SECTORISE**

06/090

MISE EN PAGE EVOLUTIONS ECONOMIQUES DE LA LOIRE

Pilotes epures : THOLONIAT-FRACHISSE Angélique

Contexte et Objectifs :

Une des activités de l'observatoire de l'économie concerne l'analyse des évolutions économiques de la Loire. Il s'agit de mettre en page la publication "les évolutions économiques dans la Loire" .

Compte-rendu d'exécution :

La mise en page de la publication partenariale a été reconfigurée pour s'adapter à la prise en compte de nouvelles données suite à la crise sanitaire.

11/099

TRAVAUX FNAU

Pilotes epures : BOSSARD Frédéric

Contexte et Objectifs :

La Fédération nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sollicite régulièrement les Agences de son réseau dans le cadre de travaux ou de publications. A ce titre, epures contribue et pilote certains travaux

Compte-rendu d'exécution :

La FNAU a contribué au temps passé par epures à une note d'enjeux sur le ZAN, et à une publication relative à la planification de la mobilité.



PUBLICATIONS



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



Power point

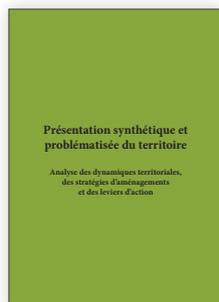
Portraits des EPCI du périmètre d'intervention de l'EPORA : cartographies et commentaires

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
12/2020, 29 p.

L'année 2019 a été marquée par l'accompagnement du réseau Urba4 dans la réalisation de portraits de territoire des EPCI à l'échelle du périmètre d'intervention d'EPORA. Ce travail a permis de constituer un socle de connaissances des différents EPCI en matière de démographie, d'économie, d'habitat, de déplacements, d'environnement, de politiques publiques. Il a permis d'établir une typologie des EPCI au regard de leur dynamique et de leur profil.

En 2020 ce travail a été prolongé sur le plan de la forme, en améliorant la restitution de certains indicateurs, et sur le plan du contenu, en approfondissant certaines thématiques.

Numéro étude : 00/165
Cote : EPU 20 122
Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Présentation synthétique et problématisée du territoire : analyse des dynamiques territoriales, des stratégies d'aménagements et des leviers d'action

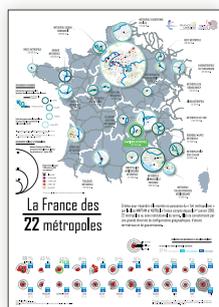
Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
06/2020, 10 p.

En 2020 l'EPORA a sollicité le réseau des agences d'urbanisme de Rhône-Alpes (AURG, epures et Urbalyon) afin d'établir le diagnostic de son territoire d'intervention pour son Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) 2021/2025.

Les trois agences ont collaboré à l'analyse des dynamiques territoriales, des stratégies d'aménagements et des leviers d'action afin de dresser un portrait synthétique et problématisé du territoire.

Le document final, qui liste les enjeux à prioriser, a été livré au premier semestre 2020. Une première partie recense les dynamiques territoriales sur le périmètre de l'EPORA, une deuxième met en avant les stratégies d'aménagement et les leviers d'actions. L'Agence a piloté la réflexion et a participé au volet cartographique et à la mise à jour des indicateurs et chiffres clés. Elle a rédigé les analyses et les enjeux associés au PPI et mis en page le document.

Numéro étude : 00/215
Cote : EPU 20 072
Accès : Partenarial



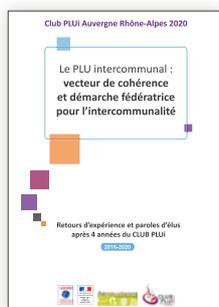
Plaquette

Etude « Tableau de bord attractivité de Saint-Etienne Métropole » - Le Métroscope de 22 Métropole françaises : focus sur la métropole stéphanoise

Auteurs : Epures
Référence : FNAU - 12/2020, 7 p.

Valorisation locale du Métroscope de la FNAU. Il s'agit d'une adaptation locale du poster, assortie d'une sélection d'indicateurs valorisant particulièrement la métropole stéphanoise.

Numéro étude : 06/98
Cote : EPU 20 068
Accès : Partenarial



Plaquette

Le PLU intercommunal : vecteur de cohérence et démarche fédératrice pour l'intercommunalité - Retours d'expérience et paroles d'élus après 4 années du CLUB PLUi Auvergne-Rhône-Alpes 2016-2020

Auteurs : Ademe ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône Alpes ; Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Référence : Club PLUi Auvergne-Rhône-Alpes - 03/2021, 12 p.

Ces vidéos ont été réalisées à partir de témoignages d'élus et techniciens ayant œuvré dans les territoires d'Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre, chacun, de leur démarche de PLU intercommunal spécifique à leur intercommunalité ou ayant participé à des séances du Club PLUi Auvergne Rhône-Alpes, depuis les 4 années de déploiement du Club territorialisé. Elles témoignent ainsi des expériences portées par des élus, dans l'aventure qu'ils ont pu mener lors de l'élaboration de leur PLU intercommunal. Ces vidéos ne donnent pas à voir une vision complète de tous les enjeux et problématiques intégrés dans une démarche de PLU intercommunal, par nature démarche très englobante et transversale !

Voici la grille de lecture des 6 vidéos, proposées ici comme outil d'aide à la discussion et au débat pour les intercommunalités qui se questionnent encore sur le lancement de leur propre démarche de PLU Intercommunal.

Numéro étude : 00/153
Cote : EPU 20 051
Accès : Diffusable



Power point

PLUi LFa- réunion d'échanges techniques avec Epora : calendrier, OAP, perspectives d'accompagnement

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 08/12/2020, 45 p.

L'ordre du jour de ce point d'avancement avec Epora sur le PLUi de Loire Forez agglomération était le suivant :

- Avancement de la démarche et calendrier
- Compatibilité avec les documents cadre
- Convention Epora et outil du PLUi
- OAP renouvellement urbain (hors convention)
- Perspectives accompagnement complémentaire

Numéro étude : 09/153
Cote : EPU 20 050
Accès : Partenarial



Power point

Echange avec EPORA sur le PLUi Copler – projet arrêté 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 26/11/2020, 26 p.

L'ordre du jour de ce point avec Epura sur le PLUi de la Copler était le suivant :

- Calendrier et état d'avancement
- Les grands objectifs du PLUi
- Les outils mis en œuvre pour encadrer le développement et engager le renouvellement urbain

Numéro étude : 09/153

Cote : EPU 20 049

Accès : Partenarial



Power point

Scot Sud Loire : révision - Production 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 2020.

Depuis début 2020, l'Agence d'urbanisme a poursuivi le travail technique de la phase de diagnostic engagée en 2019, sur les thèmes suivants : foncier économique et commerce, rédaction de l'état initial de l'environnement, habitat, tourisme, mobilités, équipements et polarités... Cependant, depuis mi-mars, l'avancement du diagnostic est pénalisé par le contexte sanitaire, qui a amené le syndicat à ajourner les instances de partage et d'échange avec les partenaires et les élus jusqu'en septembre 2020. Depuis certaines instances d'échanges se sont tenues permettant d'échanger avec les partenaires sur les éléments de diagnostic sur les thèmes suivants : mobilité et déplacements, foncier économique, habitat et formes urbaines.

Afin de préparer le lancement des travaux avec les nouveaux élus en 2021, epures a travaillé avec le Syndicat à un support d'animation-questionnements pour le premier Comité syndical de 2021.

Par ailleurs, epures a assisté le Syndicat Mixte du Scot Sud Loire dans l'analyse des réponses à la consultation de prestataires pour la réalisation de l'évaluation environnementale, la conduite des entretiens avec les prestataires sélectionnés dans une première phase et le choix du prestataire retenu. Concernant la démarche en matière de paysage, celle-ci a été différée par le Syndicat, dans l'attente de la mise en place de ses instances politiques afin que celles-ci valident la démarche proposée.

Numéro étude : 01/30

Cote : EPU 20 048

Accès : Partenarial



Rapport

Copler - Plan local d'urbanisme intercommunal

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 27/02/2020, Projet arrêté du PLUi de la Copler.

Numéro étude : 01/174

Cote : EPU 20 047

Accès : Partenarial



Power point

Groupe partenarial ZAN

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : EPURES - 2020, 2 documents (42 p. + 14 p.)

La DREAL et l'inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne souhaitent que les Agences d'urbanisme de l'Aire Métropolitaine Lyon-Saint-Etienne les accompagnent dans la lecture et la transposition de l'objectif ZAN sur le territoire.

La mission confiée aux agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne vise ainsi à poser, collectivement dans un cadre méthodologique de réflexion partenariale, les principes et enjeux de la déclinaison du principe de ZAN à travers :

- Le décryptage de la circulaire et son partage,
- La mise en perspective de la trajectoire de développement du territoire de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (au sens de l'inter-Scot) par rapport à l'objectif ZAN et l'identification des questionnements majeurs qui en découlent,
- L'organisation d'une gouvernance partenariale à l'échelle de l'AMELYSE visant à échanger autour de l'objectif ZAN, à partager les visions, à articuler et rendre cohérentes les démarches et réflexions multi-échelles engagées ou à venir portées par les différents partenaires.

Numéro étude : 00/201

Cote : EPU 20 046

Accès : Diffusable



Power point

Séance de fertilisation Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 07/07/2020, 15 p.

Partage de connaissances internes de la zéro artificialisation nette.

Numéro étude : 00/201

Cote : EPU 20 034

Accès : Partenarial



Rapport

Indicateurs de suivi SCoT des Monts du Lyonnais, PLH de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 04/12/2020, 43 p.

Indicateurs de suivi SCoT des Monts du Lyonnais, PLH de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Numéro étude : 01/117

Cote : EPU 20 027

Accès : Confidentiel - interne

Rapport

Projet partenarial d'aménagement Gier, Ondaine, Saint-Étienne sud : pour repenser, réhabiliter et vivre autrement les territoires de fond de vallées - Diagnostic

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 11/2020, 186 p.



Le Projet Partenarial d'Aménagement a pour vocation de dynamiser, préciser, fédérer, coordonner et organiser les modalités d'action sur le territoire des vallées industrielles du Gier, de l'Ondaine et du sud Saint-Etienne afin d'améliorer, entre autres le cadre de vie global et l'attractivité des fonds de vallées.

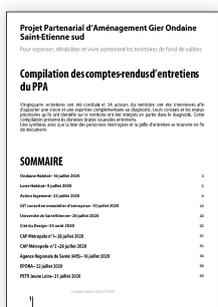
L'objectif du contrat partenarial d'aménagement co-signé le 27 avril 2020 par L'Etat, Saint-Etienne Métropole, le Pôle Métropolitain, l'EPOA et la banque des territoires est ambitieux ; il s'agit de repenser, réhabiliter et vivre autrement les territoires des vallées industrielles.

Dans ce cadre, Saint-Etienne Métropole (SEM) et ses partenaires ont sollicité l'appui d'epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, sur plusieurs études afin de définir et de mettre en oeuvre la stratégie d'intervention globale : un diagnostic, une étude sur les abords des voiries bruyantes et un atelier sur les nouvelles façons d'habiter.

Ce diagnostic a pour objectif de contribuer à la bonne connaissance du territoire pour, in fine, aboutir à l'identification et à la caractérisation des futurs sites à enjeux du PPA. L'Agence a valorisé dans ce document la connaissance accumulée sur une partie du territoire en lien avec le pôle métropolitain (démarche vallée du Gier 2019) et a conduit sur l'Ondaine et le sud Saint-Etienne une approche similaire capable de porter au même niveau de connaissance l'ensemble du territoire du PPA. Plus de 20 entretiens d'acteurs ont été réalisés en juillet 2020. Ils confortent l'analyse statistique et quantitative en apportant des éléments sur les forces et les faiblesses du territoire tels qu'ils sont vécus et ressentis ; la synthèse de ces regards d'acteurs institutionnels est jointe à ce document et leurs paroles sont insérées au fil des thématiques sous forme de verbatim. Les premiers constats de l'étude sur les abords des voiries bruyantes ont également été insérés dans ce document, ce qui offre un focus urbain resserré sur les secteurs qui répondent à la fois à des enjeux de vitrine du territoire, souvent dépréciée et à des enjeux de santé environnementale. Enfin, une approche foncière a été conduite dès le début de l'étude et l'Agence d'urbanisme a veillé à sa bonne coordination avec les approches foncières du PLUi en cours et du PLH 3 de Saint-Etienne Métropole. Ce travail de croisement de toutes les données et études de gisements disponibles participera au choix des sites à enjeux et à la définition d'une stratégie foncière en 2021.

Ce diagnostic est un préalable à la réalisation du Plan Guide.

Numéro étude : 01/191
Cote : EPU 20 023
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) Gier, Ondaine, Saint-Etienne Sud : compilation des comptes rendus d'entretiens d'acteurs

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 07/2020, 102 p.

Vingt-quatre entretiens ont été conduits et 34 acteurs du territoire ont été interviewés afin d'apporter une vision et une expertise complémentaire au diagnostic du PPA. Leurs constats et les enjeux prioritaires qu'ils ont identifiés sur le territoire ont été intégrés en partie dans le diagnostic. Cette compilation présente les données brutes issues des entretiens.

Une synthèse, ainsi que la liste des personnes interrogées et la grille d'entretien se trouvent en fin de document.

Numéro étude : 01/191
Cote : EPU 20 022
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Schéma Métropole : Campus 2030

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2020, 72 p.

Renforcer l'attractivité scientifique et étudiante constitue un objectif prioritaire pour Saint-Étienne Métropole. Le Schéma Campus 2030, qui fait suite au précédent Schéma Campus Horizon 2020, a vocation à structurer et à exprimer l'ambition de sa politique d'enseignement supérieur. Son élaboration a fait l'objet d'un travail collaboratif mené avec les établissements, l'Université de Lyon, la Ville de Saint-Etienne et les associations étudiantes.

S'inscrivant dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région 2021-2027, ce document servira de référentiel pour :

- anticiper les besoins d'infrastructures d'enseignement supérieur
- inscrire ces projets au sein des grands projets urbains stéphanois
- identifier les besoins liés à la vie étudiante
- mettre en lumière les liens entre enseignement supérieur, recherche, transfert technologique, entrepreneuriat et innovation.

L'objectif politique est d'atteindre 40 000 étudiants d'ici une dizaine d'années.

Numéro étude : 01/193

Cote : EPU 20 016

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Réflexions sur architecture PLUI SEM

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 30/11/2020, 6 p.

Analyse de l'architecture de PLUi de différents territoires.

Numéro étude : 01/800

Cote : EPU 20 003

Accès : Partenarial



Plaquette

La préservation des rives des plans d'eau dans les territoires de montagne

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2020, 8 p.

Votée en 1985 et complétée en décembre 2016, la loi relative au développement et à la protection de la montagne, dite « loi Montagne », vise à concilier développement et préservation des territoires de montagne. L'une de ses dispositions porte sur la préservation des parties naturelles des rives des plans d'eau de moins de 1 000 hectares.

Comment s'en saisir dans les Scot et les PLUi ?

Numéro étude : 01-800

Cote : EPU 20 002

Accès : Diffusable



Power point

Regard des Agences d'urbanisme sur le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Auteurs : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes

Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 04/06/2020, 28 p.

Présentation du réseau Urba 4 au CESER Auvergne-Rhône-Alpes, Commission 4 Territoires Transport Numérique, qui offre une vision synthétique des principales dynamiques régionales.

Cote : EPU 20 001

Accès : Diffusable

AMÉNAGEMENT RURAL



Power point

Etude sur les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
10/2020, 3 documents / 17 p. + 67 p. + 16 p.

Le réseau des Agences d'urbanisme de St-Etienne, Grenoble et Lyon suivent les travaux du bureau d'études spécialisé sur les questions du e-commerce portant sur les échelles régionale et nationale.

Les Agences ont dressé la liste des acteurs régionaux du e-commerce (Pure Player, places de marché locales, logisticiens), mené les interviews d'acteurs locaux, analysé les données statistiques de la CCI Lyon Métropole St-Etienne Roanne sur les comportements d'achat au niveau régional.

Les premiers résultats de l'étude ont été présentés et livrés lors d'un cotech avec la DDT 69 fin juin sous la forme d'un diagnostic.

Au deuxième semestre, le bureau d'étude a élaboré des scénarii sur l'évolution du e-commerce à 5 ans. Le réseau des Agences d'urbanisme a identifié les impacts de l'évolution du e-commerce pour chaque scénario et selon quatre typologies de territoire : les cœurs de Métropole, les villes centres d'agglomération, les villes moyennes, les territoires périurbains et les territoires ruraux. Un support de synthèse ainsi qu'une fiche par type de territoire ont été rédigés.

Numéro étude : 00/202

Cote : EPU 20 066

Accès : Confidentiel - interne

AMÉNAGEMENT URBAIN



Rapport

Observatoire de l'aménagement urbain durable

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2020, 5 documents

Depuis sa création en janvier 2007, l'établissement public d'aménagement de Saint-Etienne (EPASE) inscrit son action de revalorisation urbaine de la ville en concordance avec les enjeux du développement durable, entendu comme un mode de développement humain cherchant à concilier le progrès économique et social et la préservation de l'environnement. Loin d'une vision figée du devenir du territoire, l'EPASE construit un projet de ville chemin faisant en l'adaptant continuellement aux évolutions de l'écosystème urbain. A mi-parcours de l'intervention de l'EPASE sur le territoire stéphanois, il paraît opportun de s'équiper d'un observatoire de l'aménagement urbain durable de sorte à mesurer les effets de l'action de revalorisation urbaine, de disposer d'une meilleure compréhension de certains phénomènes rencontrés localement, et à terme de comparer ces observations à celles constatées par les acteurs partenaires ou homologues.

Numéro étude : 06/119

Cote : EPU 20 117

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Friches et trajectoire 2°C

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : ADEME - 03/2021, 27 p.

La reconversion des friches économiques revêt un double enjeu : l'attractivité / le développement économique et l'aménagement urbain innovant.

Les grandes thématiques nationales actuelles, le ZAN, Trajectoire 2°C, ... remettent la gestion des friches au premier plan des actions à mener. Ces espaces deviennent les lieux d'enjeux de l'évolution urbaine.

Ainsi, les territoires ont saisi cette opportunité de remettre une valeur (sociale, environnementale, économique, culturelle, etc..) dans ces espaces souvent déqualifiés.

Mobilisant souvent du foncier stratégique, les friches sont au cœur d'une gestion raisonnée de l'espace tout en adaptant cette offre foncière aux besoins réels des territoires. Néanmoins de nombreux freins existent jusqu'aux phases opérationnelles et la reconversion des friches apparaît encore aujourd'hui comme « l'exception » dans la fabrique des villes.

Ce document a été initié en 2020 par l'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du réseau URBA4 constitué des quatre agences d'urbanisme de la région. Chacune des agences a réalisé une présentation de reconversions de friches économiques de leur territoire, sous forme de fiches synthèses.

Le présent recueil d'expériences Auvergne-Rhône-Alpes a pour premier objectif d'appréhender la thématique de la trajectoire 2°C appliquée à la reconversion des friches économiques, et de s'intéresser aux indicateurs mobilisables liés à cette trajectoire 2°C. D'autre part, ce document permet une première identification des stratégies territoriales auxquelles la reconversion des friches peut contribuer.

Numéro étude : 00/207

Cote : EPU 20 073

Accès : Diffusible



Plaquette

Evaluation des politiques d'urbanisation autour des gares : des étoiles ferroviaires de l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
 Référence : EPURES ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 11/2020, 32 p.

En 2019, faisant suite à plusieurs débats sur l'avenir du ferroviaire, les présidents de Scot participant à la démarche inter-Scot ont souhaité mesurer l'efficacité de l'orientation « de priorisation de l'urbanisation des secteurs bien desservis par le ferroviaire » dite « Urbagare » orientation phare contenue dans le Chapitre commun de l'inter-Scot.

La présente étude, confiée aux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne se propose de revisiter ce principe d'aménagement du territoire, levier de la multipolarité autour des 130 gares de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, 14 ans après la signature du protocole d'accord « projet REAL » et 12 ans après l'adoption du livret inter-Scot « Polarités et RER ». Et s'il reste difficile de corréliser le développement urbain au niveau de desserte en gare, cette étude tente néanmoins d'identifier les forces et faiblesses de cet objectif et d'en tirer de grands enseignements pour mieux articuler la relation urbanisme et déplacements à l'échelle de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne dans laquelle le ferroviaire joue un rôle déterminant.

Numéro étude : 00/185

Cote : EPU 20 052

Accès : Diffusable



Power point

Sury-le-Comtal : étude urbaine Le Lavoir

Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 27/11/2020, 65 p.

Cette étude urbaine porte sur l'îlot urbain du Lavoir situé au cœur d'une zone résidentielle, le long du Béal, à 5 minutes du centre bourg en direction de la halte ferroviaire au sud.

Cette étude doit permettre d'identifier les éléments nécessaires à l'élaboration d'une convention opérationnelle (projet urbain et bilan foncier) entre la commune, Loire Forez agglomération et l'EPORA.

Conformément aux documents d'urbanisme en vigueur (Scot, PLH, PLU) et au futur PLUi, les objectifs principaux de cette étude sont les suivants :

- Valoriser un site paysagé actuellement enclavé,
- Créer un cheminement doux en lien avec les aménagements existants et permettant la redécouverte au public d'une partie du Béal,
- Connaître la capacité optimale du site en prenant en compte la question des dessertes et des stationnements,
- Proposer des scénarii d'aménagement (construction neuve) sur un site actuellement peu urbanisé.

Numéro étude : 03/255

Cote : EPU 20 031

Accès : Partenarial



Power point

Montplaisir/ Monthieu - Etude de cadrage urbain : diagnostic, atouts et faiblesses, enjeux

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 25/11/2020, 28 p.

Les services de la ville de Saint-Etienne sollicitent epures pour une étude portant sur les quartiers de Monthieu et de Montplaisir localisés à l'est de la ville.

- Elaboration d'un diagnostic urbain partagé
- Définition des enjeux à l'échelle du secteur
- Définition d'orientations urbaines, architecturales et paysagères pour définir une stratégie de long terme avec ou sans actions correctrices
- Traduction in fine des orientations d'urbanisme dans les documents d'urbanisme

Numéro étude : 03/260

Cote : EPU 20 007

Accès : Diffusable



Power point

Cuzieu -Etude de cadrage urbain réactualisée

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 28/10/2020, 31 p.

Epures réalise une étude de cadrage urbain à la demande d'EPORA préalablement à l'engagement d'une convention d'étude et de veille foncière, de manière à mieux cerner les besoins et perspectives d'aménagement.

Cette mission a été réalisée fin 2016 et présentée aux élus de la commune.

Depuis, Epora a acquis 2 parcelles foncières, epures a à nouveau été sollicitée en octobre 2020 pour réactualiser les données.

Numéro étude : 03/226

Cote : EPU 20 005

Accès : Diffusable

ARCHITECTURE - PATRIMOINE



Power point

Base de données patrimoine - Novembre 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2020, 40 p.

Bilan de la base patrimoine 2020 et suites à donner.

Numéro étude : 01/187

Cote : EPU 20 004

Accès : Diffusable



ECONOMIE



Plaquette

Regards sur la géographie de l'innovation

Auteurs : Epures ; Fédération nationale des agences d'urbanisme
Référence : Dossiers FNAU (Les) - 04/2020, 23 p.

L'intensité de l'innovation est un vecteur clef de dynamisme économique et d'attractivité territoriale, c'est aussi un marqueur fort de la stratégie nationale et européenne avec la stratégie de Lisbonne. Depuis longtemps des agences d'urbanisme observent les évolutions d'innovation sous l'angle de leur impact sur les écosystèmes territoriaux, notamment pour mettre en lumière à travers la production de publications scientifiques et de brevets, les spécialisations, les liens avec le tissu économique, mais aussi les coopérations entre territoires. Cette publication de la Fnau, tente de montrer cela à travers des cartographies originales, et pour la première fois à l'échelle nationale. Ce sont aux tendances de fond qu'il faut s'attacher. C'est le domaine de la santé qui domine très largement les publications scientifiques alors que les spécialités de brevet sont plus diversifiées.

Dans le contexte de l'après-crise sanitaire que nous vivons actuellement, l'innovation sera d'autant plus un enjeu pour construire une économie de la santé robuste et résiliente mais également pour accélérer la nécessaire transition écologique et environnementale et ainsi s'inscrire avec ambition dans le Green deal européen. Pour réussir, cela implique une mobilisation de tous les acteurs : universités et entreprises, collectivités et services de l'État.

Cote : EPU 20 097

Accès : Diffusible



Plaquette

Suivi économique des quartiers stéphanois - L'Entrée Sud de la ville de Saint-Etienne 2019

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2021, 12 p.

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers.

La ville de Saint-Etienne et epures ont conventionné avec l'URSSAF pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'Entrée Sud de la ville de Saint-Etienne est proche de la Rivière et de Valbenoîte.

Numéro étude : 06/80

Cote : EPU 20 096

Accès : Diffusible



Plaquette

Suivi économique des quartiers stéphanois - L'Entrée Ouest de la ville de Saint-Etienne 2019

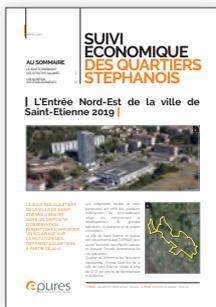
Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2021, 12 p.

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers.

La ville de Saint-Etienne et epures ont conventionné avec l'URSSAF pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'Entrée Ouest de la ville de Saint-Etienne est proche de Centre Deux et de Bellevue.

Numéro étude : 06/80
Cote : EPU 20 095
Accès : Diffusable



Plaquette

Suivi économique des quartiers stéphanois - L'Entrée Nord-Est de la ville de

Saint-Etienne 2019

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2021, 12 p.

Les collectivités locales et leurs partenaires ont initié des politiques volontaristes de renouvellement urbain qui comprennent le développement de grandes opérations d'urbanisme et de projets immobiliers.

La ville de Saint-Etienne et epures ont conventionné avec l'URSSAF pour suivre l'évolution des effectifs salariés et mesurer l'impact économique de ces opérations.

Quartier où l'économie est fortement représentée, l'Entrée Nord-Est de la ville de Saint-Etienne, située le long de l'A72, est proche de Montreynaud et de Molina.

Numéro étude : 06/80
Cote : EPU 20 094
Accès : Diffusable



Rapport

Les évolutions économiques dans la Loire en 2019

Auteurs : Epures ; ELO ; CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire

Référence : ELO ; Chambre de Métiers et de l'Artisanat Loire ; EPURES ; CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne ; urssaf - 12/2020, 3 documents / 24 p. + 14 p. + 2 p.

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne-Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire, Emplois Loire Observatoire, epures et l'Urssaf mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a de fortes répercussions sur l'activité économique et donc l'emploi. Afin d'apporter le meilleur éclairage possible sur les évolutions économiques dans la Loire, les cinq observatoires ont décidé de proposer une publication différente cette année. Elle présente des chiffres (partiels) pour l'année 2020 et donc les premiers impacts de la Covid à l'échelle départementale.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 093
Accès : Diffusable



Plaquette

L'internationalisation de l'économie dans la Loire

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2019, 4 p.

Trois interventions lors de ce petit déj'éco consacré à l'internationalisation. La première de Jean-Luc CHAPELON, responsable du pôle « développement international » à la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne, la deuxième de Guillaume JOUSSELME, chargé d'affaires internationales à bpifrance et enfin une dernière de Sigolène SAUNIER-HRUSTIC, directrice adjointe relations internationales à la ville de Saint-Étienne.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 092
Accès : Diffusable



Plaquette

Les investissements sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2021, 13 p.

Les clubs des observatoires sont des séances de réflexion et de débats qui permettent aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires de partager leurs expériences et leur pratique et de débattre autour de sujets partagés.

Le club de l'Observatoire de l'économie du 3 décembre 2020 portait sur les investissements sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 091
Accès : Diffusable



Plaquette

Les tendances de l'artisanat dans la Loire en 2019

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2020, 8 p.

Les clubs des observatoires sont des séances de réflexion et de débats qui permettent aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires de partager leurs expériences et leur pratique et de débattre autour de sujets partagés.

Le club économie du mois de juin, qui a eu lieu en visioconférence, portait sur les tendances de l'artisanat dans la Loire en 2019.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 090
Accès : Diffusable



Plaquette

Faisabilité de l'observatoire de l'impact économique de la pratique du design

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 22/01/2020, 4 p.

Alors que le design est reconnu à la fois comme un levier de développement économique et comme un facteur de compétitivité des territoires, la construction d'indicateurs mesurant son impact sur le territoire devient un enjeu fort pour la conduite des politiques publiques. C'est dans ce contexte que Saint-Étienne Métropole a demandé à epures d'étudier la faisabilité d'un observatoire de l'impact économique de la pratique du design sur tout le territoire, dans une logique de valorisation et de structuration de la " filière design " sur le territoire de Saint-Étienne Métropole.

La question de l'observatoire du design avait déjà été étudiée par epures en 2014 - 2015. L'agence avait produit une étude qualitative visant à comprendre les différentes pratiques en termes de design sur le territoire. Cette approche est exclue ici : l'objectif est bien une étude quantitative visant à fournir des données quantifiables et comparables à l'échelle des territoires. Si différents freins sont identifiables pour fournir des indicateurs pertinents, différentes pistes existent pour s'en émanciper.

Numéro étude : 06/117
Cote : EPU 20 089
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

La géographie de l'innovation : la zone d'emploi de Saint-Étienne

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 10/2020, 20 p.

Ce travail a été rendu possible grâce à la publication "Regards sur la géographie de l'innovation" de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU, avril 2020) à laquelle epures a participé. Alors que les territoires ont investi dans de divers dispositifs visant à favoriser l'innovation, cette publication à vocation nationale vise à mesurer les effets de ces politiques.

En complétant et illustrant le travail de la FNAU, epures vise à éclairer les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans la zone d'emploi de Saint-Étienne.

La zone d'emploi de Saint-Étienne, malgré un positionnement atypique au niveau national, en raison de sa proximité géographique avec Lyon, qui attire des activités métropolitaines supérieures, n'est pas en marge en matière d'innovation. Forte de ses spécialités économiques, elle affiche des innovations aussi bien scientifiques que technologiques dans les domaines de la mécanique, des matériaux-chimie, de l'instrumentation, de l'industrie de la création et de la santé. La zone d'emploi de Saint-Étienne tisse des liens féconds en matière d'innovation, tant avec les autres territoires régionaux (Lyon, Grenoble), qu'avec le reste du territoire national (Paris, Saclay), du fait de ses fortes spécificités.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 088
Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 17

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2021, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 3e trimestre 2020 :

- Une amélioration de la santé financière des entreprises.
- Un net rebond du salaire moyen par personne.
- Une croissance des effectifs salariés dans tous les secteurs à l'exception de l'industrie.
- Une hausse du taux de chômage qui suit la tendance régionale et nationale.

NB Impact Covid 19 : Les trois premiers trimestres 2020 ont été marqués par le brutal ralentissement économique qui s'est amorcé à compter du 17 mars à la suite des mesures de confinement, suivi par des contraintes sanitaires qui ont été prises pour freiner l'épidémie Covid-19. La dégradation économique qu'a connue la France n'a pas été sans impact sur la masse salariale, les effectifs salariés privés et les demandeurs d'emploi.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 20 087

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 16

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 10/2020, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 2e trimestre 2020 :

- Un recul brutal du salaire moyen par personne
- Un repli des effectifs salariés qui s'atténue. Une diminution des effectifs dans les services pas entièrement compensés par le recours accru aux emplois intérimaires
- Une baisse du taux de chômage qui suit la tendance régionale et nationale

NB : Les deux premiers trimestres 2020 ont été marqués par le brutal ralentissement économique qui s'est amorcé à compter du 17 mars suite aux mesures de confinement qui ont été prises pour freiner l'épidémie Covid-19. La dégradation économique qu'a connue la France n'a pas été sans impact sur la masse salariale, les effectifs salariés privés et les demandeurs d'emploi.

Numéro étude : 06/011

Cote : EPU 20 086

Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 15

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 07/2020, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 1er trimestre 2020 :

- Un recul brutal du salaire moyen par personne par rapport au trimestre précédent
- Un important repli des effectifs salariés, principalement expliqué par les emplois intérimaires
- Une baisse du taux de chômage qui suit la tendance régionale et nationale

NB : Le premier trimestre 2020 a été marqué par le brutal ralentissement économique qui s'est amorcé à compter du 17 mars suite aux mesures de confinement qui ont été prises pour freiner l'épidémie Covid-19. La dégradation économique qu'a connue la France n'a pas été sans impact sur la masse salariale, les effectifs salariés privés et les demandeurs d'emploi.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 085
Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 14

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 06/2020, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 4e trimestre 2019 :

- La stabilisation de la santé financière des entreprises
- Un salaire moyen par personne qui progresse moins vite qu'au trimestre précédent
- Des effectifs salariés en légère hausse, notamment grâce à l'intérim
- Une baisse du taux de chômage qui suit la tendance régionale

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 084
Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'économie - Tableau de bord trimestriel n° 13

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2020, 8 p.

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise anime, pour le compte de ses partenaires, un observatoire de l'économie, resitué dans les dynamiques régionales et nationales.

Les tendances dans la Loire au 3e trimestre 2019 :

- Une légère amélioration de la santé financière des entreprises.
- Un salaire moyen par personne qui augmente légèrement moins vite qu'au trimestre précédent.



- Un recul des effectifs salariés privés, imputable à des baisses dans l'industrie et dans l'intérim.
- Une hausse du taux de chômage légèrement plus forte qu'au niveau régional.

Numéro étude : 06/011
Cote : EPU 20 083
Accès : Diffusable



Power point

Portrait économique de la filière SANTE

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 17/12/2020, 31 p.

La filière Santé constitue une filière d'excellence pour la Métropole de Saint-Etienne. Elle s'articule autour :

- D'un tissu industriel dense,
- D'infrastructures et de ressources humaines de haut niveau,
- D'innovations historiques et sociétales majeures,
- D'un environnement régional favorable à une complémentarité et à une collaboration accrue entre Saint-Etienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand.
- Besoin pour Saint-Etienne Métropole d'améliorer sa connaissance de la filière Santé, filière structurante du territoire.

Numéro étude : 06/120
Cote : EPU 20 082
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Portrait économique de la filière MANUFACTURING

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 17/12/2020, 91 p.

La filière Manufacturing constitue une filière d'excellence pour la Métropole de Saint-Etienne. Elle s'articule autour :

- D'un tissu industriel dense,
- Des excellences scientifiques et technologiques,
- Des capacités d'innovation et de transfert de technologies,
- Des pôles de compétitivité, des clusters, des grappes industrielles et des centres de ressources,
- Des entreprises locomotives dans leurs domaines,
- Une offre CSTI dédiée,
- Besoin pour Saint-Etienne Métropole d'améliorer sa connaissance de la filière Manufacturing, filière structurante du territoire.

Numéro étude : 06/120
Cote : EPU 20 081
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Enquête offre en design : test

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 15/12/2020, 35 p.

L'étude de faisabilité d'un observatoire du design a commencé par une prise de contact très étroite entre epures et l'Agence d'urbanisme de Lille qui a créé un observatoire il y a un an. Ces liens réguliers permettent de partager les méthodes et les outils ainsi que de collaborer sur la conception des questionnaires.

Le questionnaire "offre en design" a été établi par l'équipe stéphanoise. Le groupe de travail local a également déterminé le périmètre géographique de l'observatoire ainsi que les listings d'entreprises qui pourraient faire l'objet d'un envoi massif en 2021. Une méthodologie a été mise en place pour établir le nombre de designers présents sur le territoire de Saint-Etienne Métropole (et partagée avec Lille).

Il a été testé auprès de designers en visio-conférence en octobre et novembre 2020. Epures a analysé ces questionnaires et a restitué cette analyse le 15 décembre 2020.

Numéro étude : 06/117

Cote : EPU 20 080

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Évolution des pôles commerçants de centralité : le poids des dynamiques territoriales

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : INSEE - 02/2021, 4 p.

L'Insee Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (Urba4), publie une étude sur les 144 pôles commerçants des ScoT des quatre métropoles régionales. Cette analyse permet de dégager les grandes tendances d'évolution et les spécificités en termes de composition et de densité commerciale de chacun des types de pôles entre 2009 et 2015. Lutter contre la dévitalisation des centres, rechercher un équilibre entre pôles de périphérie et de centralité, miser sur la complémentarité avec le commerce en ligne ou améliorer les conditions d'attractivité des centres sont des enjeux forts.

Numéro étude : 06/004

Cote : EPU 20 071

Accès : Diffusible



Power point

Saint-Etienne métropole - Schéma directeur urbanisme commercial - Phase diagnostic - Réunions du groupe technique élargi

Auteurs : Epures

2020, 3 documents / 48 p. + 38 p. + 55 p.

Le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial est un document de référence, non opposable juridiquement qui fixe les grandes orientations de politique d'urbanisme commercial sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Il vise à terme à organiser et dimensionner l'appareil commercial de la Métropole en accompagnant le développement urbain et économique du territoire.

Numéro étude : 06/114

Cote : EPU 20 070

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Schéma d'accueil économique de Forez-Est : diagnostic

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2021, 44 p.

La loi NOTRe a rendu compétents les EPCI au 1er janvier 2017 pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les espaces économiques quelle que soit leur vocation sectorielle (industrie, artisanat, commerce, tertiaire). La différence entre espaces économiques communale et intercommunale disparaît et l'EPCI devient compétent de plein droit pour l'ensemble des zones économiques existantes et à venir sur son périmètre.

La Communauté de communes de Forez-Est a saisi cette opportunité pour définir une stratégie de développement économique. Pour cela, elle a sollicité epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise pour l'accompagner dans l'élaboration de son Schéma d'Accueil Economique (SAE). Les objectifs sont de :

- Mieux connaître l'offre foncière
- Positionner l'offre de Forez-Est par rapport aux offres des territoires voisins
- Adapter l'offre aux besoins des entreprises.

Numéro étude : 06/111

Cote : EPU 20 069

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Démarche offre d'accueil des entreprises de Saint-Etienne Métropole 2020

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2021, 23 p.

L'offre foncière conditionne la capacité du territoire à répondre aux besoins des entreprises porteuses d'un projet de développement ou d'implantation/relocalisation. La Métropole doit être en capacité d'apporter des réponses adaptées aux besoins des entreprises, en mobilisant un foncier dédié aux activités qui ne peuvent s'implanter dans le tissu urbain. L'enjeu est donc d'anticiper les besoins des entreprises afin que la Métropole soit en mesure de leur proposer une offre foncière au bon moment et adaptée en termes de disponibilités, de localisation, de caractéristiques et d'équipement du terrain. La démarche offre d'accueil économique de Saint-Etienne Métropole permet de partager et de renseigner les entreprises sur l'offre d'accueil à travers un outil d'observation et d'aide à la décision.

Les objectifs de la démarche sont d'apprécier le potentiel foncier actuel et à venir pour l'accueil de nouvelles entreprises ou d'entreprises existantes, vérifier l'adéquation de l'offre existante avec la demande et d'alimenter la définition d'une stratégie de gestion et de développement des espaces économiques.

Numéro étude : 06/83

Cote : EPU 20 067

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Etude sur les effets en matière d'aménagement territorial de l'essor du e-commerce

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
10/2020, 3 documents / 17 p. + 67 p. + 16 p.

Le réseau des Agences d'urbanisme de St-Etienne, Grenoble et Lyon suivent les travaux du bureau d'études spécialisé sur les questions du e-commerce portant sur les échelles régionale et nationale.

Les Agences ont dressé la liste des acteurs régionaux du e-commerce (Pure Player, places de marché locales, logisticiens), mené les interviews d'acteurs locaux, analysé les données statistiques de la CCI Lyon Métropole St-Etienne Roanne sur les comportements d'achat au niveau régional.

Les premiers résultats de l'étude ont été présentés et livrés lors d'un cotech avec la DDT 69 fin juin sous la forme d'un diagnostic.

Au deuxième semestre, le bureau d'étude a élaboré des scénarii sur l'évolution du e-commerce à 5 ans. Le réseau des Agences d'urbanisme a identifié les impacts de l'évolution du e-commerce pour chaque scénario et selon quatre typologies de territoire : les cœurs de Métropole, les villes centres d'agglomération, les villes moyennes, les territoires périurbains et les territoires ruraux. Un support de synthèse ainsi qu'une fiche par type de territoire ont été rédigés.

Numéro étude : 00/202
Cote : EPU 20 066
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Analyse de 10 ans de dynamiques commerciales sur l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne au regard des objectifs partagés de l'inter-Scot

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
06/2020, 2 documents / 28 p. + 25 p.

Dix ans après les travaux définissant des principes communs pour une meilleure régulation des implantations commerciales à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, à la demande des élus de l'inter-Scot, les Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne dressent un bilan des dynamiques commerciales de la dernière décennie.

En dix ans le plancher commercial des grandes et moyennes surfaces a augmenté de 665 000 m². Les trois quarts de ces m² se sont développés au sein de pôles périphériques et dix nouveaux parcs commerciaux périphériques ont ouvert leurs portes. A l'heure de la sobriété foncière et des déplacements multimodaux, encore un tiers des créations de grandes surfaces sont consommateurs d'espaces et sont uniquement accessibles en voiture. Toutefois, plus d'un développement sur deux a permis une requalification de friches ou de bâtiments vacants. De même, en secteur dense, les opérateurs commerciaux s'intéressent de plus en plus aux projets mixtes en renouvellement urbain et en centralité. Dans un contexte de fortes mutations commerciales, tant du point de vue de l'offre que de la consommation, l'étude dégage neuf grands enjeux prospectifs à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne.

Numéro étude : 00-130
Cote : EPU 20 065
Accès : Diffusible



Plaquette

L'urbanisme commercial dans l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne - bulletin de veille n°9

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
10/2020, 20 p.

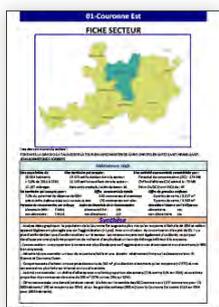
Ce neuvième bulletin de veille est dédié à l'analyse des impacts de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le commerce et la consommation. Il comprend également la synthèse de l'étude des « 10 ans de dynamiques commerciales dans l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne » réalisée par les agences d'urbanisme pour le compte de l'inter-Scot. Et enfin il contient le recensement des derniers projets commerciaux.

Un livrable à lire et à relire pour comprendre les mutations de l'activité commerciale et leurs impacts sur l'organisation des territoires.

Numéro étude : 00-130

Cote : EPU 20 064

Accès : Diffusible



Plaquette

Saint-Etienne métropole - Schéma directeur urbanisme commercial

Auteurs : Epures 09/2020

Le Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial est un document de référence, non opposable juridiquement qui fixe les grandes orientations de politique d'urbanisme commercial sur le territoire de Saint-Etienne Métropole. Il vise à terme à organiser et dimensionner l'appareil commercial de la Métropole en accompagnant le développement urbain et économique du territoire.

Numéro étude : 06/114

Cote : EPU 20 063

Accès : Confidentiel - interne

EMPLOI - FORMATION - EDUCATION



Rapport

Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale de Loire Forez agglomération

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/2020, 34 p.

Loire Forez agglomération a pris la décision d'impulser une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences Territoriale (GPECT). L'objectif est de favoriser le développement d'activités économiques, d'optimiser l'accompagnement des employeurs du territoire et de leurs salariés et d'assurer l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences sur le territoire. Dans le cadre de cette démarche, Loire

Forez agglomération a demandé à epures la réalisation d'un diagnostic partagé qui doit permettre d'identifier les enjeux auxquels le territoire est ou sera confronté dans le champ du développement économique, de la formation et des compétences. Ce document présente la synthèse de ce diagnostic.

Numéro étude : 06/110

Cote : EPU 20 120

Accès : Diffusible



Power point

Suivi des effectifs dans les quartiers EPASE

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 13/11/2020, 84 p.

- Suivi de l'emploi sur la période 2017-2019 et 2012-2019.
- Objectifs :
 - Effectuer le suivi du développement économique (effectifs et établissements) sur les secteurs d'opérations de l'EPASE afin d'apporter un éclairage sur les impacts des politiques publiques conduites ;
 - Mettre en évidence la nature des activités et le suivi des évolutions du tissu économique pour participer à l'évaluation des actions menées par l'EPASE.

Numéro étude : 06/80

Cote : EPU 20 079

Accès : Diffusable

ENVIRONNEMENT - PAYSAGE



Power point

Puits de carbone PCAET Forez-Est : analyse et résultats

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 31/08 et 29/09/2020, 32 p. + 34 p.

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET de Forez-Est, epures accompagne la communauté de commune dans la réalisation d'une étude sur les puits carbone. Il s'agit d'analyser les capacités du territoire en matière de stockage carbone (avec l'outil de l'ADEME ALDO), puis de travailler avec le groupe de travail du PCAET pour identifier les grandes lignes d'une stratégie de préservation et de développement des capacités de ce territoire dans le stockage carbone.

Numéro étude : 08/086

Cote : EPU 20 029

Accès : Partenarial



Power point

SRADDET : application locale et subsidiarité

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 25 /09 et 19/11/2020, 36 p. + 25 p.

Les objectifs des travaux sont les suivants :

- Partager les problématiques soulevées par l'application locale du SRADDET en matière d'urbanisme
- Engager les territoires ligériens dans une approche stratégique de mise en œuvre du SRADDET
- Organiser, prévoir un ou plusieurs dispositifs pour accompagner une mise en œuvre efficace du SRADDET

Numéro étude : 01/183

Cote : EPU 20 028

Accès : Confidentiel - interne



Power point

La transition énergétique et énergies renouvelables : vers plus de coopérations et transactions entre territoires de l'aire métropolitaine ?

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Agences d'urbanisme Lyon et Saint-Etienne - 08/12/2020, 59 p.

Cette mission a donné lieu à la réalisation d'une mise de fond sur les questions d'interterritorialité en matière d'énergies renouvelables à l'échelle de l'Inter-Scot. Ces éléments ont porté sur :

- un état des lieux de la production d'énergie et sur les potentiels de production par filières
- une enquête auprès des PCAET et des territoires Tepos/Tepcv pour identifier les actions en matière d'interterritorialité déjà menées et leur besoin en la matière
- un benchmark à l'échelle nationale sur les territoires engagés pour repérer les facteurs déclencheurs de la coopération, les facteurs de réussite, les paniers de transaction engagés et les modalités administratives et financières mises en place

L'ensemble de ces travaux a été partagé dans le cadre d'un séminaire technique réunissant les Scot, les Métropoles de Lyon et St-Etienne, les PCAET/Tepos/Tepcv, la Région, l'ADEME, la DREAL le 8 décembre 2020.

Numéro étude : 00/160

Cote : EPU 20 026

Accès : Diffusable



Power point

Bilan du partenariat ADEME / Urba4 2003 – 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Référence : Réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne Rhône-Alpes - 11/2020, 67 p.

Ce bilan s'inscrit dans la perspective d'évolution du partenariat ADEME/URBA4, afin de capitaliser et donner de la lisibilité aux actions menées depuis plusieurs années.

Le renouvellement souhaité du partenariat s'inscrit dans le contexte d'une réflexion globale sur la trajectoire 2 degrés pour engager la nécessaire transition écologique des territoires

Numéro étude : 00/184

Cote : EPU 20 025

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Rénovation énergétique utilisez les outils de l'urbanisme

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Référence : ADEME - 02/2021, 32 p.

La rénovation énergétique des logements est un enjeu clé de la transition énergétique.

Pour permettre sa généralisation au sein des territoires, les outils réglementaires des documents d'urbanisme doivent être mobilisés.

L'objectif de cette brochure est de vous aider à comprendre et optimiser ce cadre réglementaire pour faciliter la rénovation énergétique des logements. Elle synthétise les résultats du partenariat entre le réseau des agences d'urbanisme en Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME pour identifier les freins et leviers présents au sein des règles d'urbanisme.

Le document est organisé en 3 volets :

- Les outils des PLUi
- Les outils des Scot
- 3 monographies de territoire montrant la place des outils de l'urbanisme dans l'écosystème de la rénovation énergétique

Numéro étude : 00/167

Cote : EPU 20 024

Accès : Diffusable



Rapport

Communauté de commune de Forez Est - Préfiguration d'un SIG TVB - Note technique

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 3 p.

Pour identifier la TVB de son territoire, il apparaît nécessaire de connaître les différents éléments constituant la TVB locale et d'en disposer sur un outil géoréférencé tel qu'un SIG.

L'analyse d'épures a donc identifié l'ensemble des données nécessaires à la constitution d'un SIG TVB. Au total, 38 données ont été listées.

Numéro étude : 08/087

Cote : EPU 20 011

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Vulnérabilité et précarité énergétiques : état des lieux dans la Loire en 2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2020, 16 p.

Avec une tendance en hausse des coûts de l'énergie, la vulnérabilité liée aux déplacements et au chauffage touche de plus en plus de ménages. D'une privation de confort à de l'insolvabilité, les conséquences sociales peuvent être sérieuses. Elle n'en demeure pas moins difficile à cerner à l'échelle du département de la Loire.

Cette publication apporte des éléments de réponse en appréciant la vulnérabilité énergétique de la personne au regard de son environnement, de son logement, de sa fourniture d'énergie et de ses ressources.

La double vulnérabilité liée au logement et aux déplacements interroge sur la manière de sensibiliser les ménages afin de les préserver d'une situation de précarité économique.

Depuis 5 ans, le calculateur e-mob' www.e-mob.fr, propose aux ménages de connaître les coûts liés à leur logement et à leurs habitudes de déplacements. Cet outil permet d'évaluer les variations budgétaires dans le cas d'un projet immobilier (type de logement, localisation résidentielle), du changement du lieu



d'emploi ou du mode de transport (acquisition d'un véhicule, variation du coût du carburant) et contribue ainsi à informer les ménages sur l'impact économique et environnemental de leur choix de localisation résidentielle.

Numéro étude : 08/84
Cote : EPU 20 010
Accès : Diffusible



Plaquette

Analyse du SRADDET Auvergne-Rhône-Alpes : orientations en matière d'énergie renouvelable dans la Loire

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 20 p.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) donne un certain nombre d'orientations et de règles, opposables aux documents d'urbanisme en matière d'énergie renouvelable.

Cette publication précise leur portée et les questionnements que leurs mises en œuvre soulèvent. Ces règles sont illustrées par des exemples et des outils ou dispositifs mobilisables dans le département de la Loire.

Numéro étude : 08/025
Cote : EPU 20 009
Accès : Diffusible



Plaquette

Ilots de chaleur urbains : vers une nécessaire prise en charge par les politiques urbaines

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 07/2020, 12 p.

« Canicule : record de chaleur battu dans une cinquantaine de villes en France » titrait le Monde le 26 juillet 2019, faisant état de températures supérieures à 40° C.

Face à ce constat, les territoires se mobilisent à travers notamment des Plans Climat Air Énergie territoriaux et des projets urbains innovants. Ce changement climatique doit être perçu comme une opportunité pour repenser nos façons d'aménager la ville, de construire, d'utiliser nos ressources et assurer le vivre ensemble. Il oblige à apporter des solutions à l'existant via des efforts importants en matière de renouvellement urbain pour aérer la ville et d'aménagement des espaces publics et collectifs.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, a souhaité, au travers de cette publication, révéler et illustrer quelques questionnements et initiatives. Elle vise à ouvrir nos réflexions quant à l'adaptabilité sur le moyen et long terme de nos territoires face au changement climatique.

Numéro étude : 08/025
Cote : EPU 20 008
Accès : Diffusible

EQUIPEMENTS



Power point

Etude prospective des effectifs scolaires de Villars - Diagnostic, hypothèses de projections et synthèse

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07-11/2020, 3 documents / 15 p. + 12 p. + 13 p.

Dans un contexte de rationalisation des moyens de l'Education Nationale et de vieillissement de la population communale, la commune de Villars souhaite conduire une réflexion prospective sur le devenir des 3 groupes scolaires présents sur son territoire. Il s'agit d'éclairer les dynamiques possibles de ces équipements au regard des projets d'urbanisme en cours ou prévus.

Numéro étude : 10/030

Cote : EPU 20 123

Accès : Partenarial



Power point

Etude points d'apport volontaire

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2020, 2 documents / 7 p. + 10 p.

L'étude consiste à réaliser une typologie des différentes zones de collecte, tenant compte de la densité de population, du type d'habitat (individuel/collectif), de la présence de fonctions économiques, de l'ancienneté de l'urbanisation (incidences fortes sur l'accessibilité en véhicule lourd et sur les capacités de remisage d'équipements de collecte sur domaine privé) ou de l'intérêt paysager ou patrimonial du secteur. La taille des zones de collecte ne devra être choisie ni trop grande, pour éviter une trop forte hétérogénéité au sein de la zone, ni trop petite, pour servir effectivement de support au choix des modalités de collecte et à la définition des tournées de collecte.

Numéro étude : 10/031

Cote : EPU 20 078

Accès : Partenarial



Plaquette

Couverture et desserte en équipements du territoire ligérien : enjeux et questionnements

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 01/2021, 20 p.

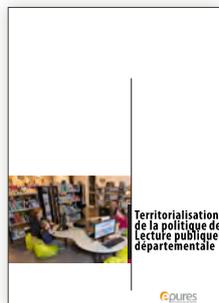
Les liens entre la localisation des équipements publics et privés et leurs conditions d'accessibilité sont au cœur des questions d'aménagement, d'attractivité des territoires et d'organisation de la vie quotidienne.

L'observatoire des équipements de l'agence d'urbanisme analyse et questionne, au travers de cette publication, ces liens et leurs enjeux dans différents contextes et profils de territoires.

Numéro étude : 10/008

Cote : EPU 20 077

Accès : Diffusable



Rapport

Territorialisation de la politique de lecture publique départementale

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 09/2020, 116 p.

La Direction Départementale du Livre et du Multimédia conduit, anime et coordonne la politique de lecture publique départementale traduite dans le Plan Lecture 2016-2020. Forte de ses trois sites (nord, centre et sud, situés respectivement à Neulise, Montbrison et Bourg- Argental), elle développe et propose une offre complète de services au réseau départemental de lecture publique composé de près de 220 bibliothèques, ainsi qu'aux réseaux intercommunaux de lecture publique qui se structurent autour de cette compétence partagée.

Aujourd'hui, dans un contexte de mutation institutionnelle, territoriale et dans la perspective de la mise en œuvre d'un nouveau Plan Lecture départemental à partir de 2021, une réflexion est engagée par cette Direction sur la territorialisation de son action et de son offre de service aux territoires, notamment les réseaux intercommunaux de Lecture publique. En effet, les missions de Lecture publique fluctuent en fonction des demandes, des évolutions et des pratiques culturelles. La mise en place d'un nouveau Plan Lecture vise la mise en œuvre d'une politique ambitieuse pour la territorialisation de son action et de son offre de service.

Dans ce contexte, il est demandé à l'Agence de réaliser une étude prospective avec un double objectif :

- Proposer une structuration du territoire via un maillage permettant un accès équitable à un équipement de niveau B1 ;
- Répondre aux évolutions des pratiques culturelles en étudiant des premières hypothèses pour définir le lieu d'implantation d'un Learning Center.

Numéro étude : 10/32

Cote : EPU 20 033

Accès : Partenarial



Power point

Accueil des enfants et des adolescents

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 08/2020, 19 p.

L'objectif de cette étude est de caractériser l'offre et le besoin d'accueil collectif des enfants et des adolescents sur Loire Forez Agglomération pour structurer une offre adaptée

Numéro étude : 10/029

Cote : EPU 20 019

Accès : Partenarial

FONCIER - PROPRIÉTÉ



Rapport

Recherche de gisements fonciers potentiels pour des activités économiques sur le territoire de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 482 p.

Epura et Saint-Etienne Métropole ont souhaité lancer une étude à l'échelle du territoire de la Métropole pour identifier le foncier potentiellement mutable à des fins économiques. Ils ont sollicité l'Agence d'urbanisme pour effectuer ce repérage de gisements fonciers hors zones d'activités, en complément d'une intervention d'un bureau d'études sur la requalification des zones existantes.

Numéro étude : 09/157

Cote : EPU 20 102

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Les marchés fonciers dans la Loire depuis 10 ans

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 07/2020, 16 p.

Cette publication a pour objet de présenter l'analyse des marchés fonciers depuis 10 ans dans la Loire, suivis dans le cadre de l'observatoire foncier. Sont donc étudiées les transactions de terrains nus, c'est-à-dire sans occupation bâtie, qu'ils soient destinés ensuite à l'agriculture, à des loisirs, ou au développement de l'urbanisation. Ces analyses sont réalisées à partir de la base DV3F (Demande en Valeur Foncière).

Numéro étude : 09/22

Cote : EPU 20 098

Accès : Diffusible



Rapport

Quel modèle de développement pour l'agglomération roannaise dans une perspective de Zéro Artificialisation Nette ?

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/12/2020, 12 p.

La mise en œuvre du ZAN interroge les processus de développement à l'œuvre sur les territoires, et tout particulièrement la combinaison des dynamiques socio-économiques et des politiques locales qui les produisent.

Une modélisation de l'évolution de l'occupation du sol, intégrant uniquement les enjeux de préservation des espaces naturels et agricoles sans autres contraintes sur le droit des sols, permet d'apporter un éclairage sur les questions suivantes :

Quelle sera la consommation d'espaces naturels et agricoles pour les besoins à venir pour le logement, l'économie ?

Comment l'introduction de l'objectif ZAN dans cette configuration réinterroge-t-elle les politiques de développement locales et l'effectivité du modèle de développement ?

Numéro étude : 09/162

Cote : EPU 20 037

Accès : Partenarial



Rapport
ZAN local - Volet Habitat

Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 22/12/2020, 34 p.

S'il questionne les trajectoires et les modèles de développement actuels, l'objectif Zéro Artificialisation Nette ne s'accompagne pas aujourd'hui de règles sur les formes d'artificialisation et de renaturation concernées. Ses modalités de mise en œuvre restent à inventer sur les territoires. Les spécificités des dynamiques de développement en appellent d'ores et déjà une application différenciée et territorialisée.

Quelles seront les conséquences et les modalités de la mise en œuvre de l'objectif ZAN sur le territoire ligérien ?

Ces travaux exploratoires visent à apporter un éclairage sur cette question, à travers trois approches complémentaires :

- La production de logement
- Les modèles de territoire
- Le recyclage des friches ligériennes

L'analyse de la production de logement ainsi la modélisation de l'évolution de l'occupation du sol ont été menées sur un territoire d'étude complémentaire à l'échelle d'un EPCI : l'agglomération Roannaise. Cette agglomération regroupe 40 communes et 100 486 habitants en 2017.

Ce territoire a été retenu pour sa diversité (espaces urbains denses, périurbains, ruraux, montagnards) et son fonctionnement facilement appréhendable (pas de procédures de PLUi/SCoT en cours...).

Numéro étude : 09/162
 Cote : EPU 20 036
 Accès : Partenarial



Rapport
Retours d'expériences sur la reconversion des friches ligériennes et conditions de leur mobilisation dans des stratégies de territoires ZAN

Auteurs : Epures
 Référence : EPURES - 17/11/2020, 19 p.

L'un des axes majeurs de réduction de la consommation identifié dans la feuille de route Sol du Préfet de Région concerne la densification des espaces déjà urbanisés, le renouvellement urbain, la mobilisation des constructions vacantes et la réutilisation des friches.

Les friches par leur nombre et leur surface sont une caractéristique spécifique au territoire ligérien. A l'échelle de l'agglomération stéphanoise notamment, toute réflexion portant sur le renouvellement urbain est indissociable de la question complexe de la mutation de ces espaces. Hérités de l'accueil historique d'industries lourdes fortement polluantes dans la Loire, en particulier dans le domaine de la métallurgie, ces sites concentrent aujourd'hui des sources de pollution multiples à de hauts niveaux (métaux lourds, hydrocarbures, PCB ou polychlorobiphényles...).

L'objectif ZAN met davantage l'accent sur les friches, invitant à les considérer comme des gisements fonciers d'intérêt pour répondre à la demande de logements ou d'espaces productifs dans l'objectif de neutralité foncière. L'enjeu de la renaturation inhérent à la ZAN amène également à envisager d'autres usages environnementaux, paysagers et récréatifs pour les friches hors marché.

Cinq rencontres d'acteurs intervenus dans le cadre de projets de reconversion de friches ligériennes ont permis de caractériser les obstacles et leviers propres à ces opérations. A partir de ces retours d'expériences, les conditions d'une contribution plus globale des friches aux projets de territoire dans une approche du Zéro Artificialisation Nette seront évoquées.

Numéro étude : 09/162
Cote : EPU 20 035
Accès : Partenarial

HABITAT - LOGEMENT



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°8

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2021, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 4e trimestre 2020 dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Le 4e trimestre 2020 est le trimestre le plus faible en matière d'alimentation du marché de la promotion immobilière depuis plus de 15 ans : 17 mises en vente
- La demande se maintient depuis le début de l'année avec un niveau comparable aux 3 premiers trimestres, mais inférieure aux moyennes trimestrielles habituelles (entre 100 et 150 ventes depuis 2015)
- La demande des propriétaires occupants reste stable, près de 2/3 des acquéreurs
- Des ventes (285 en 2020) supérieures aux mises en vente (262 en 2020) et 55 retraits sur l'année permettent de réduire l'offre commerciale disponible à fin 2020. Le marché reste cependant toujours en situation de sur offre (24 mois d'écoulement théorique d'après le rythme des ventes 2020 et 15 mois théoriques sur la base d'un rythme plus classique).
- Les prix de ventes au 4e trimestre permettent à l'année 2020 de se maintenir à un prix moyen comparable à 2019 (2 729 €/m² contre 2 747 €/m², hors stationnement, en libre et aidé)

Numéro étude : 04/071
Cote : EPU 20 112
Accès : Diffusable



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°7

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 3e trimestre 2020 dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Le 3e trimestre 2020 se place comme le trimestre le plus faible en matière d'alimentation du marché de la promotion immobilière depuis plus de 15 ans : 22 mises en vente seulement
- En revanche, la demande se maintient depuis le début de l'année avec 74 ventes au 3e trimestre, niveau comparable aux 2 premiers trimestres, mais inférieure aux moyennes trimestrielles habituelles (entre 100 et 150 ventes depuis 2015)
- La demande des propriétaires occupants reste stable voire en légère progression
- Les ventes dépassant nettement les mises en vente, l'offre commerciale réamorce une nouvelle baisse mais témoigne toujours d'une nette situation de sur-offre (stock de 24 mois d'écoulement théorique)
- Le prix moyen des ventes diminue pour le 4e trimestre consécutif, sous la barre des 2 700€/m² hors stationnement (toutes typologies en libre et aidé)

Numéro étude : 04/071
Cote : EPU 20 111
Accès : Diffusible



Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°6

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 09/2020, 8 p.

Numéro étude : 04/071
Cote : EPU 20 110
Accès : Diffusible

Plaquette

Observatoire de l'habitat - Tableau de bord trimestriel de la promotion immobilière n°5

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 06/2020, 8 p.

Cette publication présente une synthèse des notes d'Adequation, comportant les principaux indicateurs du marché de la promotion immobilière du Sud Loire et de la proche Haute-Loire et dans chacun des EPCI.

Les tendances au 1er trimestre 2020 dans le Sud Loire et proche Haute-Loire :

- Le 1er trimestre 2020 enregistre un net recul d'activité par rapport au 1er trimestre 2019.
- Avec 94 mises en vente, le 1er trimestre 2020 se positionne néanmoins dans la moyenne des 3 précédents trimestres (de 69 à 112 mises en vente).
- Avec 61 ventes, ce trimestre fait partie des moins dynamiques observés sur le territoire. Cette situation s'explique notamment par une baisse importante des ventes auprès des propriétaires occupants (40 ventes) dans un double contexte de hausse des prix et de crise sanitaire contraignant leurs capacités financières et logistiques d'achat.
- Malgré les faibles ventes, avec 49 logements retirés de la commercialisation l'offre diminue, poursuivant la tendance d'assainissement du marché observé depuis début 2019.
- Le prix moyen des ventes continue d'augmenter, tendance observée depuis 2018.



Numéro étude : 04/071
Cote : EPU 20 109
Accès : Diffusible



Rapport

Analyse des copropriétés de Loire Forez agglomération renseignées dans le RNC

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 10 p.

L'étude de la connaissance des copropriétés de Loire Forez agglomération (LFa), débutée en 2018, a été complétée en 2020 par le traitement et l'analyse des données du Registre National des Copropriétés (RNC), nouvelles données mobilisables et mises à disposition des EPCI par l'ANAH. Les copropriétés renseignées présentant le plus de potentielles fragilités ont été ciblées pour faire l'objet d'une observation plus fine. Ainsi, 10 copropriétés localisées à Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert et Boën-sur-Lignon ont fait l'objet d'une fiche d'observation à partir de données terrain et croisements de données issues de différentes bases (fichiers fonciers, DV3F, RNC, ...). En parallèle, epures et Loire Forez agglomération ont rencontré les deux communes concentrant le plus de copropriétés sur le territoire, Montbrison (juillet 2020) et Saint-Just-Saint-Rambert (octobre 2020), pour un retour plus qualitatif sur ce parc de logements.

Numéro étude : 04/92
Cote : EPU 20 116
Accès : Partenarial



Rapport

Analyse du marché immobilier dans Loire Forez agglomération : actualisation avec les données 2019 et focus sur les centres-bourgs

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2021, 37 p.

Suite à l'élargissement du périmètre de l'intercommunalité en 2017, Loire Forez agglomération a mis en place un observatoire de l'habitat et souhaite approfondir sa connaissance du marché immobilier sur son nouveau territoire.

Après de premières analyses des données de transactions immobilières Perval, réalisées en 2018 et 2019, Loire Forez agglomération souhaite poursuivre et affiner ce travail de connaissance du fonctionnement des marchés locaux de l'immobilier sur son territoire.

Numéro étude : 04/90
Cote : EPU 20 115
Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Etude de la vacance dans le parc privé de SEM : méthodologie de définition des secteurs d'études

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2021, 26 p.

Après une phase de benchmark et regroupement d'études et d'éléments statistiques déjà existants sur le sujet, une méthodologie a été construite afin de caractériser chacune des communes de la Métropole par rapport au phénomène de logements vacants (typologie de commune PLH, typologies de tissus urbains les plus touchés, taux et durée de vacance, évolution entre 2012 et 2017 en termes de vacance, population et permis de construire). Ce travail a été présenté en septembre au service Habitat de SEM. Il a permis de dégager un premier panel de 9 communes, représentatives des différentes situations constatées dans la Métropole.

Après validation par les élus, ces communes seront à étudier plus précisément, de manière plus qualitative (via des entretiens d'acteurs notamment), afin, à terme, de définir des préconisations.

Numéro étude : 04/89
Cote : epu 20 114
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Observatoire local des loyers : les résultats de l'enquête 2019 dans le Sud Loire proche Haute-Loire

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 06/2020, 32 p.

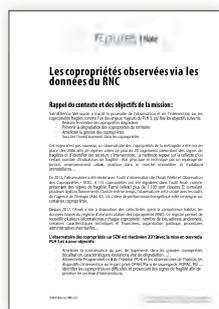
Dès 2012, une expérimentation nationale sur la mise en place d'Observatoires Locaux des Loyers a été lancée par le Ministère du Logement.

Le territoire du Sud Loire proche Haute-Loire a été retenu parmi 17 autres sites pilotes.

En 2020, le réseau compte 32 structures porteuses d'observatoires pour 48 agglomérations observées.

Cet observatoire a toute son importance sur le territoire Sud Loire étendu à la proche Haute-Loire où la question de l'adéquation des loyers par rapport à la qualité du parc et à la solvabilité des locataires se pose. Il permet de disposer de données fiables et comparables et dont les résultats peuvent amener à ajuster certaines politiques publiques locales. Il permet la construction en continu d'un partenariat avec les professionnels immobiliers locaux avec lesquels les résultats sont partagés.

Numéro étude : 04/75
Cote : EPU 20 113
Accès : Diffusible



Rapport

Les copropriétés observées via les données du RNC

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 03/2020, 14 p.

L'observatoire des copropriétés sur SÉM est réactivé en 2019 avec la mise en œuvre du PLH 3, et a pour objectifs :

- Améliorer la connaissance du parc de logements dans les grandes copropriétés (localisation, caractéristiques, évolutions, état de dégradation ...) ;
- Alimenter le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les observatoires de l'habitat, les dispositifs d'intervention sur le parc privé : OPAH, Plans de sauvegarde, POPAC, PIG...
- Identifier les copropriétés en difficultés et présentant des signes de fragilité afin de prioriser les secteurs d'interventions ;
- Prévenir les dégradations dès les 1ers signes de fragilisation et sensibiliser les acteurs de la copropriété au fonctionnement correct de ces immeubles. Il s'agit d'éviter la dégradation de situations qui nécessiteraient des opérations spécifiques curatives très onéreuses.

Le travail de cartographie est complété par la liste de suivi des copropriétés identifiées dans le RNC avec l'ensemble des informations renseignées dans le registre. Il est ajouté à ce tableau les champs « OPAH », « QPV/QVA » et « Interventions SEM », afin de faciliter le suivi des copropriétés dans et hors ces périmètres spécifiques.

Cette 1re phase est à visée opérationnelle. Elle doit permettre de cibler les copropriétés fragiles sur le territoire de SEM, en secteur OPAH mais aussi dans le diffus, qui n'auraient pas déjà été ciblées et d'approfondir leurs diagnostics.

Numéro étude : 04/54
Cote : EPU 20 108
Accès : Diffusible



Rapport

Observatoire de l'habitat : la note 2020, chiffres et analyses

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 48 p.

Epures, l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, anime pour le compte de ses partenaires un observatoire des marchés de l'habitat. Tous les ans, epures recueille, traite et analyse les bases statistiques de l'habitat les plus récentes.

Cet observatoire a pour objectifs, depuis 20 ans, d'éclairer la situation sur les différents segments du marché du logement, de montrer les évolutions et d'alimenter les réflexions menées par les acteurs locaux de l'habitat.

Numéro étude : 04/003
Cote : EPU 20 107
Accès : Diffusible



Power point

Etude des logements vacants dans le parc privé de SEM : Cotech

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 23/02/2021, 19 p.

Les objectifs de l'étude :

- Quelles sont les différents types de vacance ?
- Comment évolue la vacance et quelle(s) explication(s) de ces dynamiques (à la hausse mais aussi à la baisse) ?
- A quoi est liée cette vacance ?
- Quels(s) préconisation(s)/ moyen(s) d'intervention adapté(s) ?

Numéro étude : 04/89
Cote : EPU 20 106
Accès : Partenarial



Power point

« Politiques locales de l'habitat » Réforme de la demande et des attributions - Synthèse de l'enquête EPCI

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-Alpes - 08/2020, 19 p.

Enquête envoyée aux 52 EPCI de la région AuRA concernés par la réforme de la demande et des attributions

- Pour avoir un retour qualitatif sur les dynamiques enclenchées dans les territoires : points de blocages expliquant les retards de certains EPCI, et le cas échéant, les bonnes pratiques
- Pour permettre d'adapter et d'orienter l'animation régionale et locale, de développer des outils, etc.

Numéro étude : 00/155
Cote : EPU 20 105
Accès : Diffusible



Rapport

Loire Forez agglomération - Observatoire des copropriétés phase 3

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 2 documents / 6 p. + 20 p.

Loire Forez agglomération souhaite avoir une vision globale des copropriétés sur son territoire et mettre en place un système d'observation afin d'avoir une meilleure connaissance de leur situation et mettre en place des outils appropriés pour intervenir le cas échéant.

En 2020, Loire Forez agglomération souhaite poursuivre ce travail d'observation des copropriétés afin de connaître plus finement les difficultés actuelles et à venir. A partir des données du RNC, plusieurs copropriétés présentant des potentielles fragilités ont été sélectionnées pour faire l'objet d'une fiche d'observation synthétique.

Numéro étude : 04/92

Cote : EPU 20 104

Accès : Partenarial



Rapport

Gisements fonciers habitat - PLH3 SEM : note méthodologique

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2020, 14 p.

Dans le cadre de son programme partenarial, l'Agence a été amenée à élaborer, en lien avec ses partenaires, une méthode pour identifier des gisements fonciers potentiels pour de l'habitat.

Plusieurs missions avaient pour objet la recherche de gisements habitat :

- D'une part, dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH3), Saint-Etienne Métropole avait inscrit une action pour la mise en œuvre d'une stratégie foncière afin de favoriser le renouvellement urbain. Cette action comprenait une étude d'identification de gisements potentiels : il s'agissait initialement de mettre à jour une étude de gisements fonciers réalisée en 2009 pour l'élaboration du PLH précédent et d'étendre cette étude aux nouvelles communes qui ont rejoint la Métropole.

Cette étude d'identification de gisements potentiels constituera également l'une des bases utilisées pour l'élaboration du volet foncier du PLUI de Saint-Etienne-Métropole.

- D'autre part, le Scot Sud Loire était intéressé à l'élaboration d'une méthode d'identification de fonciers potentiels dans les centralités de son territoire.

Ces deux démarches concomitantes ont été rapprochées et ont permis de proposer ce travail méthodologique. Celui-ci est essentiellement axé sur Saint-Etienne Métropole pour la mise en œuvre de l'action du PLH, mais il est facilement applicable sur un autre territoire (comme par exemple pour les centralités du Scot Sud Loire).

Numéro étude : 09/158

Cote : EPU 20 103

Accès : Partenarial



Rapport

Programme local de l'habitat de la Communauté de communes de Forez-Est - PLH 2021-2026 - Fiches actions

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/2020, 139 p.

La communauté de communes compte 42 communes et près de 64 000 habitants. Cette jeune intercommunalité, créée le 1er janvier 2017, est née de la fusion de 3 communautés de communes (Balbigny, Collines du Matin, Feurs en Forez,) et de l'extension à 9 communes appartenant auparavant à 2 autres intercommunalités (2 communes de Forez en Lyonnais et 7 communes du Pays de Saint-Galmier).

Le Programme Local de l'Habitat est un document obligatoire pour les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Aussi la Communauté de communes de Forez-Est, qui comprend plus de 30 000 habitants mais n'a pas de commune de plus de 10 000 habitants, n'est donc pas dans l'obligation légale d'élaborer un PLH.

L'intercommunalité souhaite toutefois se doter d'un PLH, pour traduire et mettre en place sa politique de l'habitat.

Les objectifs qui ont guidé l'intercommunalité dans ce choix sont :

- D'élaborer une politique commune de l'habitat au sein de l'EPCI, en lien avec le projet de territoire travaillé par ailleurs par les élus. Cette démarche est l'occasion pour cette nouvelle intercommunalité de construire une vision partagée sur l'ensemble du territoire sur les problématiques de l'habitat et de débattre au sein de l'EPCI,
- De favoriser une politique de l'habitat équilibrée territorialement, partagée entre les élus et organiser l'accueil résidentiel de manière équilibrée entre constructions neuves et reconquête de l'existant (en centre bourg),
- De partager avec les partenaires institutionnels et autres personnes associées (Etat, département, bailleurs, etc...)
- De coordonner les différents acteurs pour les actions et mobiliser plus facilement des financements.

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 20 101

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Programme local de l'habitat de la Communauté de communes de Forez-Est - PLH 2021-2026

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 06/2020, 94 p.

La communauté de communes compte 42 communes et près de 64 000 habitants. Cette jeune intercommunalité, créée le 1er janvier 2017, est née de la fusion de 3 communautés de communes (Balbigny, Collines du Matin, Feurs en Forez,) et de l'extension à 9 communes appartenant auparavant à 2 autres intercommunalités (2 communes de Forez en Lyonnais et 7 communes du Pays de Saint-Galmier).

Le Programme Local de l'Habitat est un document obligatoire pour les métropoles, les communautés urbaines, les communautés d'agglomération et les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants.

Aussi la Communauté de communes de Forez-Est, qui comprend plus de 30 000 habitants mais n'a pas de commune de plus de 10 000 habitants, n'est donc pas dans l'obligation légale d'élaborer un PLH.

L'intercommunalité souhaite toutefois se doter d'un PLH, pour traduire et mettre en place sa politique de l'habitat.

Les objectifs qui ont guidé l'intercommunalité dans ce choix sont :

- D'élaborer une politique commune de l'habitat au sein de l'EPCI, en lien avec le projet de territoire travaillé par ailleurs par les élus. Cette démarche est l'occasion pour cette nouvelle intercommunalité de construire une vision partagée sur l'ensemble du territoire sur les problématiques de l'habitat et de débattre au sein de l'EPCI,
- De favoriser une politique de l'habitat équilibrée territorialement, partagée entre les élus et organiser l'accueil résidentiel de manière équilibrée entre constructions neuves et reconquête de l'existant (en centre bourg),
- De partager avec les partenaires institutionnels et autres personnes associées (Etat, département, bailleurs, etc....)
- De coordonner les différents acteurs pour les actions et mobiliser plus facilement des financements.

Numéro étude : 04/091

Cote : EPU 20 100

Accès : Partenarial



Rapport

PLH3 de Saint-Etienne Métropole : bilan annuel 2019

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 44 p.

Le troisième Programme Local de l'Habitat de Saint-Etienne Métropole a été approuvé en mai 2019.

Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre du PLH, deux types de bilan sont à réaliser : un bilan annuel pour chaque année d'application et un bilan triennal. Le document ici présent restitue les éléments de bilan de l'année 2019, première année d'application réglementaire du PLH3 de Saint-Etienne-Métropole.

Le diagnostic du PLH ayant été réalisé en 2016-2017, une première partie reprend certaines données de contexte mises à jour. Ensuite, le bilan est présenté par orientations, et pour les indicateurs chiffrés, par secteur géographique et par typologie de communes.

Des annexes permettent de présenter des résultats plus détaillés par commune ainsi que des données 2017 et 2018 sur la production de logements neufs.

Numéro étude : 04/005

Cote : EPU 20 099

Accès : Partenarial



Power point

L'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants : groupe de travail

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 15/12/2020, 19 p.

Depuis 2014, epures observe, pour le compte de Saint-Etienne Métropole, les données du logement étudiant et les partage avec les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et de l'habitat. Cette démarche locale a été labellisée Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) par le réseau national des collectivités Enseignement Supérieur Recherche.

Ce document a pour objectif de faire :

- Présentation des travaux réalisés pendant l'année 2020
- Présentation des chiffres clé du logement étudiant :
- Les effectifs
- Les lieux de résidence et modes de cohabitation
- Les résidences étudiantes
- Les loyers payés par les étudiants

Numéro étude : 04/078
Cote : EPU 20 018
Accès : Partenarial

Plaquette

L'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 11/2020, 8 p.

Depuis 2014, epures observe, pour le compte de Saint-Etienne Métropole, les données du logement étudiant et les partage avec les acteurs locaux de l'enseignement supérieur et de l'habitat. Cette démarche locale a été labellisée Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE) par le réseau national des collectivités Enseignement Supérieur Recherche.

Les étudiants se logent dans le centre-ville de Saint-Etienne ou à proximité des sites d'enseignement supérieur. Les résidences étudiantes offrent 3 600 places, mais les étudiants sont nombreux dans le parc locatif privé diffus, qui reste très abordable.

A terme, le travail avec les OTLE de Lyon et du Sillon Alpin permettra de penser et partager ces enjeux à ces échelles stratégiques.

Numéro étude : 04/078
Cote : EPU 20 017
Accès : Diffusable



Power point

Habiter aujourd'hui à Saint-Etienne - Recueil d'opérations diversifiées

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 78 p.

L'étude a pour vocation d'identifier des opérations d'habitat (individuel, groupé ou collectif) qui apparaissent comme réussies au regard de critères mis en avant à l'occasion de réflexions menées dans le cadre de la révision du SCOT Sud Loire et issues de synthèses de plusieurs documents sur les évolutions des modes d'habiter à 2050 (PUCA, ADEME, blog patrimoine.fr, articles divers...).



Ce travail a été mené exclusivement sur la ville de Saint-Etienne de manière à disposer d'un panel d'opérations le plus large possible.

Numéro étude : 03/263
Cote : EPU 20 006
Accès : Diffusible

MÉTHODES - TECHNIQUES



Power point

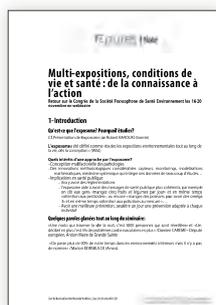
Séminaire de travail URBA4 mutualisation des données : Habitat – Foncier

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole - 17/09/2020, 29 p.

Le réseau Urba4 des Agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes a décidé de se doter d'outils afin de mutualiser ses ressources dans l'administration des données. La mutualisation concerne en particulier les bases de données complexes à administrer. Il s'agit à la fois de mutualiser les moyens humains mais aussi de mutualiser compétences et expériences pour que chaque Agence puisse bénéficier de l'expérience des autres.

Numéro étude : 00/213
Cote : EPU 20 059
Accès : Diffusible

SANTÉ



Rapport

Multi-expositions, conditions de vie et santé : de la connaissance à l'action

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 01/2021, 10 p.

Notes prises lors du Congrès de la Société Francophone de Santé Environnement les 16 et 20 novembre 2020 qui s'est déroulé en webinaire.

Cote : EPU 20 021
Accès : Diffusible

Rapport

Action 17 du PRSE3 : rapport intermédiaire 2019

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-Alpes - 05/2020, 76 p.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du troisième Plan Régional Santé environnement 2017-2021 (PRSE3) pour lequel le réseau Urba4 a été missionné par l'ARS pour conduire l'action 17 : « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement »



Le Pilote stratégique est la DREAL.

Les partenaires opérationnels sont le Réseau des 4 agences d'urbanisme d'AURA (Urba4) avec l'appui technique de l'Observatoire Régional de la Santé AURA (ORS).

Le présent rapport fait état de l'avancement des différentes actions menées en 2019 et de leurs enseignements. Du fait d'un retard significatif pris au regard du calendrier initial prévu dans la convention, les expérimentations de la deuxième phase ont commencé tardivement et il ne pourra être tiré ici que les premiers enseignements de cette deuxième vague. Un travail plus approfondi de capitalisation pourra être mené en 2020.

Numéro étude : 00/177

Cote : EPU 20 014

Accès : Diffusable



Power point

Action 17 du PRSE3 "Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement" - Comité technique partenarial du 3 décembre 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise ; Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise ; Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole

Référence : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement en Rhône-Alpes - 03/12/2020, 52 p.

L'absence de réglementation permettant de faire valoir les enjeux de santé dans les documents de planification et les projets d'aménagement nécessite de sensibiliser, inciter et outiller les collectivités dans ce sens. L'action 17 du PRSE 3 a ainsi comme objectifs :

- D'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé à prendre en compte dans le cadre d'actions expérimentales conduites dans les territoires
- De caractériser la manière dont les enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte dans les documents de planification et les projets d'aménagement
- De sensibiliser et d'accompagner les collectivités dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et d'actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

Numéro étude : 00/177

Cote : EPU 20 013

Accès : Diffusable



Power point

Démarche urbanisme favorable à la santé dans le Scot Sud Loire : rendu final

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 04/2020, 64 p.

Démarche urbanisme Favorable à la santé dans le Scot Sud Loire : rendu final

Numéro étude : 00/177

Cote : EPU 20 012

Accès : Partenarial



SCIENCES HUMAINES - SOCIOLOGIE



Plaquette

Loire : peu de déménagements, une attractivité contrastée

Auteurs : Epures ; INSEE

Référence : Insee Rhône-Alpes Analyses - 10/2020, 4 p.

La population de la Loire, qui s'élève à près de 763 000 habitants, se caractérise par une grande stabilité résidentielle. Le département accueille peu de nouveaux habitants et ils ne sont pas nombreux à en partir. Cette population qui passe les frontières départementales se compose majoritairement de jeunes et notamment d'étudiants, attirés par les pôles de formation et les grandes agglomérations. Les changements de résidence au sein du département concernent principalement les étudiants qui se tournent vers le bassin de vie de Saint-Étienne et de jeunes actifs, seuls ou en couple, qui le quittent. Ceux-ci s'installent le plus souvent dans le bassin de Saint-Just-Saint-Rambert, à la recherche d'un autre cadre de vie.

Numéro étude : 01/106

Cote : EPU 20 124

Accès : Diffusable



Plaquette

763 000 ligériens en 2017

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2020, 8 p.

Le département de la Loire se situe en retrait de la forte dynamique démographique régionale. L'érosion historiquement observée dans les territoires de tradition industrielle semble désormais arrêtée. Reste aujourd'hui à conjuguer l'attractivité des espaces périphériques à la reconquête des espaces urbains.

C'est la population en place, par un solde naturel positif, qui porte l'évolution du nombre d'habitants. Cependant, on observe localement des zones de forte attractivité résidentielle. Près de la moitié des ligériens vivent en milieu urbain. Ces espaces connaissent des dynamiques variées mais globalement confortent leur position. Saint-Étienne stabilise sa population par l'effet conjugué d'une attractivité étudiante, d'un marché de l'emploi important et de la présence de familles avec enfants.

Numéro étude : 01/106

Cote : EPU 20 121

Accès : Diffusable



Power Point

Observatoire social des quartiers - La situation des jeunes dans Saint-Étienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 23 p.

Etude relative à la situation des jeunes dans Saint-Étienne Métropole pour le dispositif "vacances apprenantes".

Numéro étude : 05/16

Cote : EPU 20 119

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Observatoire social des quartiers de Saint-Etienne Métropole : accessibilité des quartiers

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/2020, 13 p.

Dans le cadre de l'observatoire social des quartiers de Saint-Etienne Métropole 36 quartiers sont analysés à partir d'indicateurs démographiques, sociaux et de qualité d'accessibilité (tc ou vp). Ces quartiers sont ensuite comparés entre eux sur la base d'un système de notation.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

- qualifier l'accessibilité des quartiers prioritaires, en prenant en compte les évolutions de l'offre de transport collectif (STAS, TIL, TER)
- comparer les temps de parcours en TC et en voiture individuelle pour accéder à l'emploi

Numéro étude : 05/16
Cote : EPU 20 118
Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Les différentes échelles de l'observation des phénomènes démographiques

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 02/2021, 5 p.

Les clubs des observatoires sont des séances de réflexion et de débats qui permettent aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires de partager leurs expériences et leur pratique et de débattre autour de sujets partagés.

Le club de l'Observatoire de la démographie du 6 novembre 2020 portait sur la présentation des différentes échelles de l'observation des phénomènes démographiques.

Numéro étude : 01/106
Cote : EPU 20 020
Accès : Diffusable



Rapport

La vie des étudiants à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon - Saint-Etienne : Une approche par le logement, la mobilité, la formation & les modes de vie

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : EPURES - 12/2020, 29 p.

En 2020, le Pôle Métropolitain confie aux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Etienne une étude sur l'organisation de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante. Il s'agit, pour la première fois, d'observer à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon – Saint-Etienne (ci-après dénommée Amelyse), des réalités habituellement observées à l'échelle des EPCI. En effet, actuellement, la Métropole de Lyon travaille à la définition de son second Schéma de développement universitaire (SDU) tandis que Saint-Etienne Métropole vient de finaliser son "Schéma campus". Si ces documents sont essentiels à la stratégie des deux agglomérations, ils ne bénéficient pas d'une connaissance sur les dynamiques étudiantes à plus grande échelle. Or, les pratiques de mobilité et de logement des étudiants, notamment, dépassent les frontières administratives des EPCI.



Ainsi, plusieurs questions se posent naturellement : comment s'organisent les flux de déplacements des étudiants à l'échelle de l'Amelyse ? Où et comment vivent les étudiants au sein de ce territoire ? Comment ces pratiques se superposent-elles avec l'offre d'enseignement supérieur ? Cette étude vise à apporter des premiers éléments de réponse à ces questions. Il s'agit, à travers l'exploitation des données disponibles, de réaliser une première analyse des dynamiques étudiantes à cette échelle singulière.

Cette étude se donne, ainsi, pour objectif d'alimenter les réflexions du Pôle Métropolitain et de ses territoires membres sous un angle interterritorial, en complément des schémas sectoriels élaborés par les Métropoles de Saint-Etienne et de Lyon. Il s'agit, notamment, de proposer une connaissance plus globale sur le sujet afin d'affiner leurs politiques publiques. Elle se donne, également, pour objectif de favoriser la mise en débat sur le positionnement du Pôle sur les sujets de l'enseignement supérieur en lien avec ses compétences de développement économique.

Numéro étude : 00/203
Cote : EPU 20 015
Accès : Confidentiel - interne

TRANSPORTS



Power Point

Définition d'une politique en matière d'aménagements cyclables : retour d'expérimentation

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 17/09/2020, 26 p.

Dans le cadre des nouveaux enjeux de mobilité et en prévision d'un prochain Schéma Vélo, le Département de la Loire souhaite expérimenter une méthodologie dans la définition de son intervention cyclable.

L'intervention de l'Agence d'urbanisme Epures vise donc à proposer une méthodologie pour :

- Identifier les générateurs de déplacements à relier entre eux par des aménagements cyclables (vélo utilitaire)
- La méthodologie devra être reproductible pour un déploiement à l'échelle du département

Numéro étude : 07/187
Cote : EPU 20 076
Accès : Partenarial

Plaquette

La voie des confluences, un grand itinéraire cyclable d'intérêt métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
07/2020, 1 p. Carte

Dédiée aux modes doux, cette infrastructure reliera demain les territoires du Pôle Métropolitain, de confluences en confluences, le long des fleuves et des rivières.



Sur près de 320 km, la Voie des Confluences a pour objectif de constituer un grand itinéraire cyclable sécurisé et paysager, empruntant des voies vertes, des véloroutes, des chemins aménagés ou encore des pistes cyclables dans les sections les plus urbaines.

Le tracé a été travaillé dès 2012, puis actualisé en 2019 pour tenir compte de l'avancée des stratégies vélos des territoires, et de l'entrée de la CCEL et de la CAVBS dans le Pôle métropolitain.

La voie des Confluences vient conforter la réalisation d'itinéraires européens (via Rhôna et Voie Bleue) et assure leur maillage avec des itinéraires locaux.

Elle contribuera à développer les mobilités actives du quotidien, à développer le tourisme de proximité

et des loisirs-nature, à valoriser les patrimoines à proximité de l'itinéraire.

Pourquoi cette carte ?

Pour démontrer que le vélo permettra de se déplacer avec efficacité au sein des territoires du Pôle Métropolitain.

Des dizaines de milliers d'habitants vivent à moins de 15 mn d'un point d'entrée sur la Voie des Confluences.

Numéro étude : 00/128
Cote : EPU 20 075
Accès : Confidentiel - interne



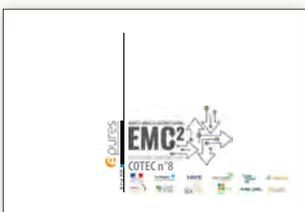
Power point

Etude Vélivert

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 2020, 2 documents / 120 p. + 17 p.

Cette étude traite différents aspects attendus : retours d'expériences et d'usages du service Vélivert actuel ; comparaison à d'autres services déployés en France et en Europe ; analyse des points forts et faibles du service offert, notamment en comparaison avec les innovations technologiques et/ou servicielles développées ces 10 dernières années ; modalités de gestion du service ; début des réflexions sur les possibilités de développement de l'offre future (dimensionnement, déploiement, spécifications techniques, etc.)

Numéro étude : 07/179
Cote : EPU 20 074
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Observatoire des déplacements : comité technique partenarial n° 8 - L'enquête mobilité certifiée Cerema (EMC2)

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 26/05/2020, 29 p.

L'ordre du jour de ce comité technique de l'Observatoire des déplacements était le suivant :

- Bilan première phase de la collecte
- Perspectives de reprises

Numéro étude : 07/169
Cote : EPU 20 062
Accès : Partenarial



Plaquette

Description technique de l'enquête par relevé de plaques minéralogique (RPM)

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 17/04/2020, 17 p.

Enquête réalisée en mai 2019 par la société Alyce sur commande de la DREAL Aura.

Numéro étude : 07/006

Cote : EPU 20 061

Accès : Confidentiel - interne



Plaquette

Enjeux de la mobilité en Sud Loire : les opportunités permises par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 11/2020, 16 p.

Au titre de ses missions d'animation du partenariat, epures vous propose une nouvelle publication, consacrée à la présentation des points clefs de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée en décembre 2019, ainsi qu'à une mise en perspective des enjeux et opportunités qu'elle contient, au regard de l'exercice des compétences mobilité / transport en Sud Loire.

Bassin et contrat de mobilité, innovation dans l'information multimodale ou dans les « nouvelles mobilités », renforcement des coopérations entre autorités organisatrices pour améliorer et clarifier les services aux usagers... la LOM constitue une évolution importante du cadre législatif.

Cette parution devait constituer le support principal d'un « club des observatoires » qui aurait dû se tenir cette semaine, centré sur une table-ronde d'élus pour débattre tous ensemble de la mise en œuvre de la LOM dans la région stéphanoise.

La situation sanitaire que nous traversons ne nous permet malheureusement pas de nous réunir, mais cette publication saura, nous l'espérons, répondre à vos interrogations... et engager le débat sous d'autres formes !

Les équipes d'epures restent mobilisées et disponibles pour tout complément d'information.

Numéro étude : 07/006

Cote : EPU 20 060

Accès : Diffusable



Power point

Tableau de bord T-Libr 2020 (données de l'année 2019)

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 10/12/2020, 13 p.

Tableaux de bord relatifs à la gamme tarifaire T-Libr (ventes, recettes, usages...)

Numéro étude : 00/174

Cote : EPU 20 058

Accès : Confidentiel - interne



Power point

Vers un Service Express Métropolitain stéphanois

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 03/03/2020, 50 p.

Il existe des questions "locales" sur les aménagements et services de transport propres à l'étoile ferroviaire stéphanoise (formée par les 2 branches du Forez, et celles de l'Ondaine et du Gier).

Cette note permet de :

- réaliser des analyses centrées sur les enjeux « stéphanois »
- fédérer les partenaires locaux autour du sujet local stéphanois (collectivités du Sud Loire et de la proche Haute-Loire)
- construire un argumentaire en réponse aux orientations données dans le débat public NFL et dans les perspectives de développement d'un Réseau Express Métropolitain, afin de défendre les intérêts et besoins locaux.

Numéro étude : 07/185

Cote : EPU 20 057

Accès : Confidentiel - interne



Rapport

Réflexions sur le devenir du positionnement "mobilités" du Pôle métropolitain

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : EPURES - 05/2020, 5 p.

Dans le contexte du renouvellement des mandats électoraux de ses membres en 2020, et des différentes évolutions institutionnelles en cours ou prévues par les lois récentes, le Pôle métropolitain souhaite prendre le temps de réfléchir aux enjeux des mobilités métropolitaines.

Numéro étude : 00/197

Cote : EPU 20 056

Accès : Confidentiel - interne



Power Point

Etoile ferroviaire stéphanoise : cadrage préliminaire des études, réalisé pour Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 12/2020, 2 documents / 10 p. + 25 p.

Il existe des questions "locales" sur les aménagements et services de transport propres à l'étoile ferroviaire stéphanoise (formée par les 2 branches du Forez, et celles de l'Ondaine et du Gier).

Cette note permet de :

- réaliser des analyses centrées sur les enjeux « stéphanois »
- fédérer les partenaires locaux autour du sujet local stéphanois (collectivités du Sud Loire et de la proche Haute-Loire)
- construire un argumentaire en réponse aux orientations données dans le débat public NFL et dans les perspectives de développement d'un Réseau Express Métropolitain, afin de défendre les intérêts et besoins locaux.

Numéro étude : 07/185

Cote : EPU 20 053

Accès : Partenarial



Plaquette

Evaluation des politiques d'urbanisation autour des gares : des étoiles ferroviaires de l'aire métropolitaine de Lyon et Saint-Etienne

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : EPURES ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise - 11/2020, 32 p.

En 2019, faisant suite à plusieurs débats sur l'avenir du ferroviaire, les présidents de Scot participant à la démarche inter-Scot ont souhaité mesurer l'efficacité de l'orientation « de priorisation de l'urbanisation des secteurs bien desservis par le ferroviaire » dite « urbagare » orientation phare contenue dans le Chapitre commun de l'inter-Scot.

La présente étude, confiée aux Agences d'urbanisme de Lyon et Saint-Etienne se propose de revisiter ce principe d'aménagement du territoire, levier de la multipolarité autour des 130 gares de l'aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne, 14 ans après la signature du protocole d'accord « projet REAL » et 12 ans après l'adoption du livret inter-Scot « Polarités et RER ».

Et s'il reste difficile de corréliser le développement urbain au niveau de desserte en gare, cette étude tente néanmoins d'identifier les forces et faiblesses de cet objectif et d'en tirer de grands enseignements pour mieux articuler la relation urbanisme et déplacements à l'échelle de l'Aire métropolitaine Lyon Saint-Etienne dans laquelle le ferroviaire joue un rôle déterminant.

Numéro étude : 00/185

Cote : EPU 20 052

Accès : Diffusible



Power point

Modélisation quartiers nord-est stéphanois : situation de référence

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 15/12/2020, 50 p.

Dans le cadre des réflexions menées par l'EPASE concernant l'élaboration des plans guides des ZAC Châteaureux et ZAC Manufacture Plaine Achille, des hypothèses d'aménagement ont été proposées pour chacun des secteurs d'intervention. L'EPASE souhaite évaluer l'impact du cumul de ces aménagements sur l'organisation globale des déplacements dans le secteur nord-est de Saint-Etienne.

L'ensemble des hypothèses d'aménagement proposées dans les plans guides de l'EPASE a été modélisé.

Numéro étude : 07/189

Cote : EPU 20 045

Accès : Partenarial



Rapport

Axes forts de transport en commun de Saint-Etienne Métropole

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 06/05/2020, 10 p.

En 2018 et 2019, le programme partenarial de l'agence d'urbanisme a été mobilisé par Saint-Etienne Métropole et l'EPA-SE (avec une participation technique des services de la Ville de St-Etienne) pour prospecter l'opportunité de développer des prolongements ou des créations de lignes fortes du réseau Stas. La présente note a pour objectif de donner à voir de manière synthétique, les enjeux et opportunités des 4 « pré-projets » qui sont ressortis des analyses,

à partir d'un postulat simple mais fort : chacun des développements proposés revêt à la fois une dimension « transport » (améliorer la desserte et l'accessibilité) et « projet urbain de la Métropole stéphanoise » (conforter et accélérer le renouveau urbain du territoire).

Numéro étude : 07/171
Cote : EPU 20 044
Accès : Confidentiel - interne



Power point

Le contrat d'axe, un outil partenarial pour articuler urbanisme et transports

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 12/03/2020, 27 p.

Dans le cadre des réflexions autour du secteur de la Gouyonnière (A72/D498/D100), epures accompagne le département de la Loire notamment en sensibilisant à l'intérêt de la démarche en présentant des contrats d'axe aux partenaires techniques.

Numéro étude : 07/155
Cote : EPU 20 043
Accès : Partenarial



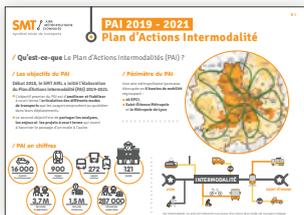
Rapport

Opportunité de mise à jour du modèle des déplacements - scénario de mise à jour

Auteurs : Epures
Référence : EPURES - 08/04/2020, 12 p.

Dans le cadre de sa mission d'animation du groupe de gestion du modèle des déplacements epures a rédigé une note pour anticiper la mise à jour du modèle suite à la réalisation de l'EMC2.

Numéro étude : 07/007
Cote : EPU 20 042
Accès : Partenarial



Plaquette

Plan d'actions Intermodalité 2019-2021 : fiche projet

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise
Référence : Syndicat Mixte des Transports - 09/2020, 2 p.

Début 2018, le SMT AML a initié l'élaboration du Plan d'Actions Intermodalité (PAI) 2019-2021.

L'objectif premier du PAI est d'améliorer et fiabiliser à court terme l'articulation des différents modes de transports que les usagers empruntent au quotidien dans leurs déplacements.

Le second objectif est de partager les analyses, les enjeux et les projets à court terme qui visent à favoriser le passage d'un mode à l'autre.

Numéro étude : 00/166
Cote : EPU 20 041
Accès : Diffusable



Plaquette

Plan d'actions Intermodalité 2019-2021 - cahier de gares 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 11/2020, 126 p.

Initié en 2018 par le SMT AML, le Plan d'actions intermodalité de l'AML a pour objectif premier d'améliorer cette intermodalité du quotidien à court terme (2019-2021), tout en partageant les enjeux et projets qui devront faire l'objet d'actions à plus long terme.

Pour mener à bien l'élaboration de ce plan, le SMT AML et les deux Agences d'urbanisme de Lyon et de Saint-Étienne ont élaboré un diagnostic partagé, décrivant les caractéristiques des principaux pôles d'échanges multimodaux du territoire. Ce diagnostic a été réalisé au plus près du terrain avec la mobilisation de plus de 250 personnes représentant 110 structures sur l'ensemble de l'aire métropolitaine lyonnaise.

Numéro étude : 00/209

Cote : EPU 20 040

Accès : Partenarial



Plaquette

Plan d'actions Intermodalité 2019-2021 - Cahiers de bassins 2020

Auteurs : Epures ; Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise

Référence : Syndicat Mixte des Transports - 11/2020, 8 documents

Le SMT AML a pour objectif essentiel de rendre tous les déplacements intermodaux plus faciles et plus attractifs, en dépassant la complexité institutionnelle des transports.

Le « plan d'actions intermodalité » est un plan d'action à visée opérationnelle, au plus près des bassins de vie locaux, respectant la subsidiarité, associant tous les acteurs concernés, d'ici fin 2018.

Il a comme objectif d'améliorer et fiabiliser « l'intermodalité du quotidien » à court terme (2019-2021), tout en préparant l'avenir !

Bassins de vie étudiés :

- Forez
- Gier-Mornantais
- Nord Isère
- Ondaine/proche Haute-Loire
- Ouest lyonnais
- Dombes-Cotièrre-Plaine de l'Ain
- Val de Saône
- Vallée du Rhône

Numéro étude : 00/166

Cote : EPU 20 039

Accès : Diffusable



Power point

Plateforme e-mob : projet d'extension

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2020, 8 p.

Le Syndicat Mixte des Transports de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise a demandé à epures l'extension de son outil d'aide au choix résidentiel des ménages « e-mob » (budgets logement, mobilité, énergie) au territoire de la Métropole de Lyon.

Numéro étude : 00/159

Cote : EPU 20 038

Accès : Partenarial



Rapport

Schéma de mobilité Forez-Est : diagnostic

Auteurs : Epures

Référence : EPURES - 05/2020, 33 p.

En janvier 2019, la Communauté de Communes de Forez-Est a approuvé son projet de territoire. Dans le cadre de cette démarche la Communauté de Communes souhaite améliorer les transports publics, et développer les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. C'est pourquoi elle se lance, avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme de la Région Stéphanoise (Epures), dans l'élaboration d'un schéma de mobilité qui doit venir préciser les orientations du projet de territoire.

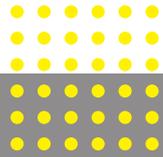
La communauté de communes de Forez-Est est une jeune intercommunalité, créée le 1er janvier 2017, suite à la fusion des communautés de communes de Balbigny, des Collines du Matin, de Feurs en Forez, de Forez en Lyonnais et du Pays de Saint-Galmier. Afin d'échanger sur les enjeux de mobilité de ce territoire élargi, et des problématiques rencontrées par les usagers, la démarche a débuté par une phase de concertation. En novembre 2019 se sont tenues quatre réunions de concertation avec les élus du territoire et les différents partenaires (collectivités, associations...) qui ont permis à chacun de se familiariser avec le sujet, et de partager des éléments de connaissance et d'expérience de terrain.

Numéro étude : 07/190

Cote : EPU 20 032

Accès : Confidentiel - interne





LEXIQUE

ADS : Autorisation du Droit des Sol

ADEF : Association des Etudes Foncières

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement AEU : Approche Environnementale de l'Urbanisme

ALUR : Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové

AMELYSE : Aire Métropolitaine Lyon Saint-Étienne

AMI TEPOS : Appel à Manifestation d'Intérêt Territoires à énergie Positive

ANAH : Agence Nationale de l'Habitat

AOT : Autorité Organisatrice des Transports

AVAP : Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine A2 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne et Lyon BBC : Bâtiment Basse Consommation

CAPI : Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère CCIR : Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CD : Conseil départemental

CERF : Centre d'Echanges et de Ressources Foncières

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les Transports et l'Urbanisme

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

COCOBA : Communauté de Communes du Bassin d'Annonay

CPER : Contrat de plan Etat-Région

CROUS : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CTCM : Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine

CUCS : Contrats Urbains de Cohésion Sociale DAC : Document d'Aménagement Commercial DDT : Direction Départementale des Territoires

DIRECCTE : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

ELO : Emplois Loire Observatoire

EMD : Enquête Ménage Déplacement (future EMC²)

E-MOB : outil permettant de calculer l'impact budgétaire et environnemental d'un futur lieu de résidence

E-OBSERV' : outil de consultation des bases de données d'épures

EPASE : Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne EPORA : Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

GES : Gaz à Effet de Serre

GOU : Grande Opération d'Urbanisme

GPRA : Grand Projet Rhône-Alpes

IMOPE : Inventaire Multi échelle Open Data du Potentiel Energétique

IMPL : Institut de Management des Pratiques Locales

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Majic : Mise à jour des informations cadastrales

OAP : Orientation d'Aménagement et de Programmation

ODH : Observatoire Départemental de l'Habitat

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

PAEN : Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

PCAET : Plan Climat-Air-Energie Territorial

PDH : Plan Départemental de l'Habitat PDU : Plan de Déplacements Urbains

PPA (le contrat de) : Projet Partenarial d'Aménagement

PPA (les) : Personnes Publiques Associées

QPV : Quartier Politique de la Ville

RGA : Recensement Général Agricole

SAE : Schéma d'Accueil Economique

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDEE : Schéma de Développement Economique et de l'Emploi

SIEL : Syndicat Intercommunal d'énergies de la Loire SIET 42 : Système d'Intelligence Economique Territorial SIG : Système d'Information Géographique

Sd'AP : Schéma d'Accessibilité Programmée

SDUC : Schéma Directeur D'Urbanisme Commercial

SÉM : Saint-Étienne Métropole

SMD : Schéma de Mobilité Durable

SMT : Syndicat Mixte de Transports pour l'aire métropolitaine lyonnaise

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

SYEPAR : Syndicat d'Etudes et de Programmation pour l'aménagement du Roannais

TC : Transports Collectifs

TEPOS : Territoire à énergie positive

TVB : trame verte et bleue

TVBN : trame verte, bleue et noire

UNPI : Union Nationale de la Propriété Immobilière

URBA 4 : réseau des Agences d'urbanisme de Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand

VRD : voiries et réseaux divers

n°	étude	Prog 2020 (financement)	Prog 2020 (jours)	%	Etat	SEW	Loire Forez agglo	Copier Forez Est	Annony Rhône agglo	Pole metrop	SMT	Depart Loire	Scot Sud Loire	Scot Loire centre	Scot roannais	CC Monts du Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Pilat	EPORA	EPASE	ADENE	Autres : PNR Pilat Univ'ARS CHU CCL...	
SOCLE PARTENARIAL																								
OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER																								
00/210	VALORISATION ET OBSERVATION AMELIYSE		26																					
01/053	OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU		15																					
01/106	OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES		30																					
04/003	OBSERVATOIRE HABITAT		35																					
04/071	OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE		15																					
04/075	OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS		50																					
06/004	OBSERVATOIRE COMMERCE		18																					
06/011	OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE		34																					
06/109	SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX		36																					
07/006	OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE		23																					
07/007	SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT		50																					
08/025	OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT		30																					
09/022	OBSERVATOIRE FONCIER		17																					
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE		18																					
Total		244 155 €	397	8%																				
CAPITALISER, PARTAGER LA DONNEE																								
00/213	URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES		8																					
01/006	MISSION OBSERVATION		20																					
01/158	e-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES		38																					
01/192	MODELE D'OCCUPATION DES SOLS 2020		5																					
01/196	GESTION DES BASES DE DONNEES		98																					
01/197	ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES		50																					
Total		134 685 €	219	5%																				
ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR																								
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT		61																					
11/005	INSTANCES AGENCE		75																					
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION		90																					
11/009	INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION		60																					
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES		100																					
11/011	CLUBS OBSERVATOIRES		20																					
11/012	TRAVAUX MUTUALISES FNAU		0																					
11/017	SEMINAIRES ET VISITES EPURES		35																					
Total		271 062 €	441	9%																				
AIDER, ACCOMPAGNER, INNOVER																								
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES		50																					
01/980	JOURS D'APPUJ MEMBRES COLLEGE 1		100																					
Total		92 250 €	150	3%																				
TOTAL SOCLE PARTENARIAL		742 152 €	1207	26%																				

n°	étude	Prog 2020 (financement)	Prog 2020 (jours)	%		Etat	SEM	Loire Forez agglo	Copier Forez agglo	Amonty Rhône agglo	Pôle metrop	SMT Loire	Scot Loire centre	Scot roannais	CC Monts du Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Pilat	EPORA	EPASE	ADERE	Adresses PNR Pilat Univ ARS CHU CCL...
AUTRES ETUDES PARTENARIALES																						
DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN																						
00/032	A2 - INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION		5																			
00/096	URBA4 SCHEMA REGIONAL DE COHERENCE ECOLOGIQUE		17																			
00/128	A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES		7																			
00/130	A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL		8																			
00/153	URBA4 REGION CLUB PLUI		17																			
00/155	URBA4 DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HIEBERGEMENT ET ENQUETE EPCI		5																			
00/156	A2 POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER		8																			
00/159	A2 SMT E MOB EXTENSION AIRE METROPOLITAINE LYON - ST-ETIENNE		45																			
00/160	A2 IS ENERGIE		9																			
00/165	URBA4 ETUDES EPORA		7																			
00/167	URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT		26																			
00/169	A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE		10																			
00/174	A2 SMT T LIBR TABLEAU DE BORD		3																			
00/177	URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME		27																			
00/180	A2 SMT TABLEAU DE BORD RURAL PERIURBAIN		1																			
00/184	URBA4 ADEME PRACTIQUES ET BILAN PARTENARIAT		15																			
00/186	A2 SMT WEB SIG		10																			
00/190	A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE		0																			
00/197	A2 POLE METROPOLITAIN INFRAS ET DEPLACEMENTS		3																			
00/198	A2 POLE METROPOLITAIN COMPLEMENTARITE DES TERRITOIRES		7																			
00/199	A2 SMT INSTANCES		5																			
00/200	A2 SMT PLANS METROPOLITAINS		9																			
00/201	A2 ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELIYSE		28																			
00/202	URBA4 e-COMMERCE		12																			
00/203	A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS		15																			
00/204	A2 PM IS EAU DEFI COMMUN		17																			
00/205	A2 POLE METROPOLITAIN EVENEMENTS		5																			
00/206	A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELIYSE		26																			
00/207	URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES		15																			
00/208	A2 SMT PLAN D'ACTIIONS INTERMODALITE INSTANCES		20																			
00/209	A2 SMT PAL CAHIERS DE BASSIN		54																			
00/211	A2 SMT INDICATEURS		6																			
00/212	A2 SMT VISITES ET EVENEMENTS		4																			
00/214	URBA4 DREAL COEUR DE VILLE		0																			
00/215	URBA3 EPORA PORTRAITS DE TERRITOIRES		9																			
00/216	A2 PM EAU ET AGRICULTURE		10																			
00/217	URBA4 AUDITIONS DEVANT LE CESER		0																			
00/218	URBA4 DREAL MODERNISATION DES SCOT		1																			
TOTAL DEVELOPPEMENT REGIONAL ET METROPOLITAIN		286 080 €	465	10%																		
PROJET TERRITORIAL																						
01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION		275																			
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS		10																			
01/152	SANT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPR)		40																			
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLUI		175																			
01/163	SPOT THEMA AMORTISSEMENT COUCHE 2015		37																			

n°	étude	Prog 2020 (financement)	Prog 2020 (jours)	%	Etat	SDA	Loire agglo	Copier	Forces Est	Amontay	Pôle metrop	SMT	Départ Loire	Scot Sud Loire	Scot centre	Scot roannais	CC Monts du Lyonnais	Ville St-Etienne	Communes	Monts Plat	EPORA	EPASE	ADEME	Autres : PNR Plat Univ'ARS CHU CCL...
01/166	SAINTE ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT		16																					
01/174	COPLER AMO PLUI		101																					
01/183	SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE		38																					
01/184	SAINTE ETIENNE METROPOLE AMO PLUI		440																					
01/187	SAINTE ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE		170																					
01/191	SAINTE ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION		376																					
01/193	SCHEMA CAMPUS MISE EN OEUVRE		17																					
01/194	FOREZ EST REFLEXION PLUI		10																					
TOTAL PROJET TERRITORIAL		1 048 625 €	1705	36%																				
PLANIFICATION COMMUNALE																								
02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL DURBANISME		43																					
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL DURBANISME		31																					
02/022	RYVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL DURBANISME		20																					
02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME		2																					
02/099	ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU		20																					
02/136	SAINTE ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU		7																					
TOTAL PLANIFICATION COMMUNALE		75 580 €	123	3%																				
PROJETS URBAINS																								
03/226	EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN		11																					
03/252	SAINTE ETIENNE MAISON DES PROJETS		24																					
03/253	EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG		4																					
03/254	CHAMBRON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN		4																					
03/255	EPORA SURY LE COMTAL LAVOIR		25																					
03/260	SAINTE ETIENNE ETUDE URBAINE MONTPLAISIR MONTHIEU		10																					
03/262	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANIMATION SEMINAIRES		3																					
03/263	SAINTE ETIENNE ATLAS DES HABITATS REUSSIS		18																					
03/264	EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES		10																					
03/265	RYVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN		1																					
TOTAL PROJETS URBAINS		67 325 €	109	2%																				
HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL																								
04/005	SAINTE ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL		30																					
04/054	SAINTE ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES		20																					
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT		23																					
04/078	SAINTE ETIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANT ANALYSE ET SUIVI		32																					
04/089	SAINTE ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE		35																					
04/090	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES		12																					
04/091	FOREZ EST PLH		25																					
04/092	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES		20																					
05/008	SAINTE ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)		41																					
05/016	SAINTE ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS		81																					
05/054	LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI		20																					
05/057	SAINTE ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM		25																					
TOTAL HABITAT ET DEVELOPPEMENT SOCIAL		223 555 €	364	8%																				
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE																								
06/080	SAINTE ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE		12																					
06/083	SAINTE ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES		30																					

n°	étude	Prog 2020 (financement)	Prog 2020 (Jours)	%	Etat	SEM	Loire Forez agglo	Copier Forez Est	Antony Rhône agglo	Pôle metrop	SWT	Départ Loire	Scot Sud Loire	Scot Loire centre	Scot roannais	CC Monts du Lyonnais	Ville St Etienne	Communes	Monts Plat	EPORA	EPASE	ADRENE	Autres : PNR Phat Univ ARS GDF CCL
06/096	SAINTE ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI		20																				
06/098	SAINTE ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE		15																				
06/105	SEM VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS		15																				
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION GREC		34																				
06/111	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES		30																				
06/114	SAINTE ETIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL		12																				
06/117	SAINTE ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES		15																				
06/119	EPASE SCOP CHIFFRES CLES		37																				
06/120	SAINTE ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING		12																				
	TOTAL DEVELOPEMENT ECONOMIQUE	142 535 €	232	5%																			
	DEPLACEMENTS																						
07/076	SAINTE ETIENNE METROPOLE - PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISES		5																				
07/155	GRANDES INFRA SUD LOIRE		10																				
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2		56																				
07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN		16																				
07/179	SAINTE ETIENNE METROPOLE VEILVERT ET FUTUR		12																				
07/185	SAINTE ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE		25																				
07/186	SAINTE ETIENNE METROPOLE PARCS RELAIS ENTREE DE VILLE VSE		14																				
07/187	DEPARTEMENT SCHEMA VELO DEPARTEMENTAL		15																				
07/189	EPASE MODELISATION NORD EST STEPHANOIS		12																				
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE		14																				
07/191	SAINTE ETIENNE METROPOLE P R CHATEAUCREUX		5																				
	TOTAL DEPLACEMENTS	112 937 €	184	4%																			
	ENVIRONNEMENT																						
08/075	DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE		6																				
08/080	SAINTE ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU		25																				
08/086	FOREZ EST AMO PCAET STOCKAGE CARBONE		16																				
08/087	FOREZ EST WEB SIG TRAME VERTE ET BLEUE		15																				
	TOTAL ENVIRONNEMENT	3 8 284 €	62	1%																			
	FONCIER																						
09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI		14																				
09/157	GISEMENTS FONCIERS ECO SEM		65																				
09/158	GISEMENTS FONCIERS HABITAT		40																				
09/162	ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE LOCALE		49																				
	TOTAL FONCIER	102 938 €	167	4%																			
	EQUIPEMENTS																						
10/029	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS		16																				
10/030	VILLARS PROSPECTIVE EFFECTIFS SCOLAIRES		15																				
10/031	SAINTE ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS		15																				
10/032	DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE		16																				
	TOTAL EQUIPEMENTS	38 265 €	62	1%																			
	TOTAL GENERAL	2 878 276 €	4680	100%																			

Socle partenarial	742 152 €	1207	26%
Etudes	2 136 124 €	3473	74%
TOTAL	2 878 276 €	4680	100%



TABLE
DES MATIERES

	CAPITALISER, PARTAGER LA DONNÉE	4
	00/213 URBA4 MUTUALISATION DES DONNEES	6
	01/006 MISSION OBSERVATION	6
	01/158 E-OBSERV ET FLUX DE DONNEES PARTENAIRES	6
	01/192 MODELE D'OCCUPATION DES SOLS 2020	7
	01/196 GESTION DES BASES DE DONNEES	8
	01/197 ACHAT DE DONNEES OBSERVATOIRES	8
	OBSERVER, COMPRENDRE, DIFFUSER	10
	00/210 VALORISATION ET OBSERVATION AMELYSE	12
	01/053 OBSERVATOIRE RECOLLEMENT DES PLU	12
	01/106 OBSERVATOIRE DES DYNAMIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES	12
	04/003 OBSERVATOIRE HABITAT	13
	04/071 OBSERVATION DE LA PROMOTION IMMOBILIERE	14
	04/075 OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS	15
	06/004 OBSERVATOIRE COMMERCE	16
	06/011 OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE	17
	06/109 SUIVI THESE VILLES MOYENNES ET FLUX	18
	07/006 OBSERVATOIRE DES DEPLACEMENTS SUD LOIRE	18

07/007	SUD LOIRE - MODELE DE DEPLACEMENTS - ADMINISTRATION ET PARTENARIAT	19
08/025	OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT	20
09/022	OBSERVATOIRE FONCIER	21
10/008	OBSERVATOIRE EQUIPEMENTS LOIRE	21
	ANIMER, DIFFUSER, FAIRE SAVOIR	22
11/001	ANIMATION DU PARTENARIAT	24
11/005	INSTANCES AGENCE	24
11/006	CENTRE DE DOCUMENTATION	25
11/009	INFORMATION NUMERIQUE ET DOCUMENTS DE COMMUNICATION	25
11/010	GESTION DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITES	26
11/011	CLUB OBSERVATOIRES	26
11/012	TRAVAUX MUTUALISES FNAU	27
11/077	SEMINAIRES ET VISITES EPURES	27
	AIDER, ACCOMPAGNER	28
01/800	PARTICIPATION DEVELOPPEMENT OUTILS ET METHODES	29
01/980	JOURS D'APPUI MEMBRES DE DROIT	29

 DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET MÉTROPOLITAIN	30
00/091 URBA4 ADEME ILOTS DE CHALEUR URBAIN	32
00/096 URBA4 TRAME VERTE ET BLEUE DREAL SRADDET	33
00/153 URBA4 CLUB PLUI	33
00/155 URBA4- DREAL COMITE REGIONAL HABITAT HEBERGEMENT ET SEMINAIRE	34
00/165 URBA4 ETUDES EPORA	35
00/167 URBA4 ADEME RENOVATION THERMIQUE ET POLITIQUE HABITAT	36
00/177 URBA4 PRSE SANTE ET URBANISME	37
00/184 URBA4 ADEME BILAN PARTENARIAT ET PREFIGURATION SCENE 2 DEGRES	38
00/202 URBA4 E-COMMERCE	38
00/207 URBA4 ADEME SCENE D'ECHANGE FRICHES ECONOMIQUES	39
00/214 URBA4 DREAL COEUR DE VILLE	40
00/215 URBA3 EPORA PORTRAITS DE TERRITOIRES	40
00/217 URBA4 AUDITIONS DEVANT LE CESER	41
00/218 URBA4 DREAL MODERNISATION DES SCOT	41
00/032 A2 INTER-SCOT AIRE METROPOLITAINE LYON SAINT-ETIENNE ANIMATION	42
00/128 A2 POLE METROPOLITAIN VOIE DES CONFLUENCES	43
00/130 A2 INTERSCOT URBANISME COMMERCIAL	43

00/156	A2 POLE METROPOLITAIN VALLEE DU GIER	45
00/159	A2 SMT E MOB EXTENSION AIRE METROPOLITAINE LYON -ST-ETIENNE	46
00/160	A2 IS ENERGIE	47
00/169	A2 POLE METROPOLITAIN LOGISTIQUE	47
00/174	A2 SMT T LIBR TABLEAU DE BORD	49
00/180	A2 SMT TABLEAU DE BORD RURAL ET PERIURBAIN	49
00/186	A2 SMT WEB SIG	49
00/190	A2 DREAL MOBILITE LYON SAINT-ETIENNE	50
00/197	A2 POLE METROPOLITAIN INFRAS ET DEPLACEMENTS	50
00/198	A2 POLE METROPOLITAIN COMPLEMENTARITE DES TERRITOIRES	50
00/199	A2 SMT INSTANCES	51
00/200	A2 SMT PLANS METROPOLITAINS	51
00/201	A2 IS ZERO ARTIFICIALISATION NETTE AMELYSE	51
00/203	A2 POLE METROPOLITAIN MOBILITE ET LOGEMENTS ETUDIANTS	52
00/204	A2 PM IS EAU DEFI COMMUN	53
00/205	A2 POLE METROPOLITAIN EVENEMENTS	54
00/206	A2 IS RESEAU EXPRESS METROPOLITAIN AMELYSE	55
00/208	A2 SMT PLAN D' ACTIONS INTERMODALITE INSTANCES	56
00/209	A2 SMT PAI CAHIERS DE BASSIN	56
00/211	A2 SMT INDICATEURS	57

00/212	A2 SMT VISITES ET EVENEMENTS	57
00/216	A2 PM EAU ET AGRICULTURE	58

	PROJET TERRITORIAL	60
---	--------------------	----

01/030	SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE SUD LOIRE REVISION	62
01/152	SAINT-ETIENNE-METROPOLE PREPARATION CONTRAT DE PLAN ETAT REGION (CPER)	62
01/154	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION AMO PLU INTERCOMMUNAL	63
01/163	SPOT THEMA AMORTISSEMENT COUCHE 2015	65
01/166	SAINT-ETIENNE METROPOLE APPUI CONSEIL DEVELOPPEMENT	65
01/183	SRADDET - APPLICATION ET SUBSIDIARITE LOCALE	65
01/184	SAINT ETIENNE METROPOLE AMO PLUI	66
01/187	SAINT-ETIENNE-METROPOLE PATRIMOINE	67
01/191	SAINT-ETIENNE-METROPOLE PROJET PARTENARIAL D'AMENAGEMENT APPUI ELABORATION	68
01/193	SCHEMA CAMPUS MISE EN OEUVRE	70
01/117	SCOT MONTS DU LYONNAIS	72
01/169	ANNONAY AGGLOMERATION ACCOMPAGNEMENT PLUI	72
01/174	COPLER AMO PLUI	72
01/194	FOREZ EST REFLEXION PLUI	73

	PLANIFICATION COMMUNALE	74
02/014	LA TALAUDIERE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	76
02/022	RIVE-DE-GIER - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	76
02/044	ST JEAN BONNEFONDS - ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	77
02/099	ST NIZIER DE FORNAS ACCOMPAGNEMENT PLU	78
02/136	SAINT-ETIENNE METROPOLE MODIFICATION PLU	78
02/015	VEAUCHE ACCOMPAGNEMENT PLAN LOCAL D'URBANISME	79
	PROJETS URBAINS	80
03/250	LA GRAND CROIX ASSISTANCE HABITAT	82
03/252	SAINT-ETIENNE MAISON DES PROJETS	82
03/254	CHAMBON FEUGEROLLES QUARTIER REPUBLIQUE CADRAGE URBAIN	82
03/260	SAINT-ETIENNE ETUDE URBAINE MONTPLAISIR MONTHIEU	83
03/263	SAINT-ETIENNE ATLAS DES HABITATS REUSSIS	84
03/264	EPASE CONTRIBUTION AUX PROJETS URBAINS DES PARTENAIRES	85
03/265	RIVE DE GIER AMO CARTO RENOUVELLEMENT URBAIN	85
03/226	EPORA ETUDES FLASH DE CADRAGE URBAIN	86

03/253	EPORA ST BARTHELEMY LESTRA CENTRE BOURG	86
03/255	EPORA SURY LE COMTAL LAVOIR	87
03/257	MONTBRISON COEUR DE VILLE	88
03/262	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANIMATION SEMINAIRES	88

	HABITAT ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	90
---	--	-----------

04/005	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLH D'AGGLOMERATION - BILAN ANNUEL	92
04/054	SAINT-ETIENNE METROPOLE - ANALYSE DES COPROPRIETES DEGRADEES	92
04/076	ANIMATION OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'HABITAT	93
04/078	SAINT-ETIENNE METROPOLE LOGEMENTS ETUDIANT ANALYSE ET SUIV	94
04/089	SAINT-ETIENNE METROPOLE ANALYSE DE LA VACANCE	95
04/090	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ANALYSE TRANSACTIONS IMMOBILIERES	96
04/091	FOREZ EST PLH	97
04/092	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION COPROPRIETES DEGRADEES	98
05/008	SAINT-ETIENNE - DISPOSITIF DE VEILLE DES QUARTIERS (DVQS)	99
05/016	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OBSERVATOIRE SOCIAL DES QUARTIERS	100
05/054	LOIRE FOREZ OBSERVATOIRE EMPLOI	101
05/057	SAINT-ETIENNE METROPOLE OCCUPATION SOCIALE DU PARC HLM	102

	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	104
06/080	SAINT-ETIENNE - INDICATEURS ECONOMIQUES QUARTIERS EPASE	106
06/083	SAINT-ETIENNE METROPOLE - OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES	107
06/096	SAINT ETIENNE METROPOLE CREATION D'ENTREPRISES AVEC LA CCI	108
06/098	SAINT-ETIENNE METROPOLE TABLEAU DE BORD ATTRACTIVITE	109
06/105	SEM VSE EXTENSION SUIVI ECONOMIQUE DES QUARTIERS	110
06/110	LOIRE FOREZ AGGLOMERATION EMPLOI FORMATION GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES (GPECT)	111
06/111	FOREZ EST STRATEGIE ZONES ECONOMIQUES	112
06/114	SAINT-ETIENNE METROPOLE - SCHEMA DIRECTEUR URBANISME COMMERCIAL	112
06/117	SAINT ETIENNE METROPOLE DESIGN IMPACTS ECONOMIQUES	113
06/119	EPASE SCOPE CHIFFRES CLES	114
06/120	SAINT ETIENNE METROPOLE PORTRAITS ECONOMIQUE SANTE MANUFACTURING	115
	DÉPLACEMENTS	116
07/076	SAINT-ETIENNE METROPOLE - PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISES	118
07/155	GRANDES INFRAS SUD LOIRE	118
07/169	ENQUETE MENAGE DEPLACEMENTS 2020 EMC2	119
07/171	SEM EPASE AXES FORTS TRANSPORTS EN COMMUN	119

07/179	SAINT ETIENNE METROPOLE VELIVERT ET FUTUR	120
07/185	SAINT-ETIENNE METROPOLE ETOILE FERROVIAIRE SEPHANOISE	120
07/186	SAINT ETIENNE METROPOLE PARCS RELAIS ENTREE DE VILLE VSE	122
07/187	DEPARTEMENT SCHEMA VELO DEPARTEMENTAL	123
07/189	EPASE MODELISATION NORD EST STEPHANOIS	124
07/190	FOREZ EST SCHEMA DE MOBILITE	125
07/191	SAINT-ETIENNE METROPOLE P R CHATEAUCREUX	125



ENVIRONNEMENT 128

08/075	DEPARTEMENT LOIRE SAGE OBSERVATOIRE	130
08/080	SAINT ETIENNE METROPOLE ASSISTANCE CONTRAT VERT ET BLEU	130
08/086	FOREZ EST AMO PCAET STOCKAGE CARBONE	131
08/087	FOREZ-EST WEB SIG TRAME VERTE ET BLEUE	132



FONCIER 134

09/153	EPORA ANALYSE ET ECHANGES SUR PLUI	136
09/157	GISEMENTS FONCIERS ECO SEM	136
09/158	GISEMENTS FONCIERS HABITAT	137
09/162	ZERO ARTIFICIALISATION NETTE EXPERTISE TERRITORIALE	138

	ÉQUIPEMENTS	140
	10/029 LOIRE FOREZ AGGLOMERATION ACCUEIL ENFANTS ET ADOLESCENTS	142
	10/030 VILLARS PROSPECTIVE EFFECTIFS SCOLAIRES	142
	10/031 SAINT ETIENNE METROPOLE POINTS DE COLLECTE DECHETS MENAGERS	143
	10/032 DEPARTEMENT PROSPECTIVE LECTURE PUBLIQUE	144
	PROGRAMME SECTORISÉ	146
	06/090 MISE EN PAGE EVOLUTIONS ECONOMIQUES DE LA LOIRE	147
	11/099 TRAVAUX FNAU	147
	PUBLICATIONS	148
	LEXIQUE	200
	PROGRAMME PARTENARIAL MUTUALISÉ 2020	202
	TABLE DES MATIÈRES	206



imprimerie SudOffset - La Ricamarie - Crédit photos : epures sauf mention

epures
Agence d'urbanisme de la région stéphanoise

46 rue de la télématique
CS 40801
42952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
fax : 04 77 92 84 09
mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

EPURES > ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - DOCUMENT APPROUVÉ

